

urban
renewal
and public
housing

la rénovation
urbaine
et le logement
social



Central
Mortgage
and Housing
Corporation

Société
centrale
d'hypothèques
et de logement

URBAN RENEWAL and PUBLIC HOUSING

Volume 4, Number 2, 1968

The Other World of Blackhead Road, St. John's, Newfoundland	2
New Brunswick Housing Corporation	6
Altona, Manitoba	
Rehabilitating a declining commercial core	10
Housing for the Elderly	14
Martinique Towers, Hamilton, Ontario	18
Urban Renewal Seminar, Saint John, N.B.	20
Canadian Conference on Housing	22
New Agreements between the Province of Quebec and the Federal Government	22
Debentures as Security	22
As Seen by the Press	24
Statistics/Données statistiques	32

URBAN RENEWAL and PUBLIC HOUSING, a quarterly publication of Central Mortgage and Housing Corporation, is authorized as second class matter by the Post Office Department and for payment of postage in cash.

Inquiries should be directed to the Editor, Nancy E. Davies, Information Division, Central Mortgage and Housing Corporation.

All uncredited photos are by CMHC.

LA RÉNOVATION URBAINE et LE LOGEMENT SOCIAL

Volume 4, Numéro 2, 1968

Cet autre monde qu'est Blackhead Road, St-Jean, Terre-Neuve	3
La Société de logement du Nouveau-Brunswick	7
Altona, Manitoba	
La restauration du quartier des affaires	11
Logements pour les personnes âgées	15
Martinique Towers, Hamilton, Ontario	19
Colloque sur la rénovation à Saint-Jean, N.-B.	21
Conférence canadienne sur le logement	23
Récents accords entre le gouvernement fédéral et la province de Québec	23
Prêts garantis par des obligations	23
Selon la presse locale	25
Données statistiques	33

LA RÉNOVATION URBAINE et LE LOGEMENT SOCIAL, revue trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement, est considérée par le bureau de poste comme courrier de seconde classe dont l'affranchissement doit être payé au comptant.

*Toute demande de renseignement doit être adressée au
rédacteur en chef, Nancy E. Davies, Division de l'information, Société centrale d'hypothèques et de logement, à
Ottawa.*

Les photos sans indication d'origine sont de la SCHL.

The Other World of Blackhead Road

Middle-aged Creation of the Depression – St. John's, Newfoundland.

R. C. Manore



Blackhead Road from the air. It winds steeply up the southside slopes of St. John's Harbor.

Vue à vol d'oiseau du chemin Blackhead, qui monte en serpentant les pentes abruptes de la colline, côté sud du port de St-Jean.

It is dusty and narrow, the only road to 'the Brow'. It winds steeply up the southside slopes of St. John's Harbor. From the top the view is magnificent overlooking the harbor and the City – an ideal vantage point for expensive residential development.

Instead, through the omnipresent grey mist emerges a community of more than 2,100 persons where water and sewer facilities are non-existent; where the median family income in 1965 was \$2,340 – the lowest in the St. John's Metropolitan area; where ramshackle houses sag on wooden posts.

This is 'the Brow', more commonly called Blackhead Road – middle-aged creation of the depression settled as a last resort by the poor of St. John's who were unable to find accommodation even in the slums of the thirties.

They moved then, to the fringe areas beyond the City boundaries: to Penny-

well Road West, to Mundy Pond, to the Battery and, in the greatest numbers, up the hill to Blackhead Road. Rough shelters were carved out of second-hand lumber and the families, at least, had some protection from the elements free from municipal restrictions and property taxation. The housing at best was unsatisfactory but better than none at all. No one really cared.

Water trickles down eroded gullies through garbage heaps until a storm redistributes the debris. Around the houses abandoned cars lie twisted and stripped of any value. It is the children's playground.

This is Blackhead Road at its worst where conditions have not changed appreciably since its formation. In 1965, in an interim report of the community prepared by Project Planning Associates, 28 families acknowledged an annual income of \$4,500 or over while more than 200 families reported

Mr. R. C. Manore is Regional Information Officer, Atlantic Region, Central Mortgage and Housing Corporation.

an income of \$2,349 or less for the same time period. Welfare payments are prevalent.

Only 4 per cent of the household heads have had some high school education and their children are not faring much better. There is one elementary school in the community – the only public building – and no secondary school facilities in the area.

Blackhead Road, because of its geographic location out of the mainstream of activity, has been neglected since the beginning. In contrast, the City of St. John's has developed into a thriving metropolitan area attractively blending the old with the new. Private and public housing developments, commercial office towers, a large new shopping center and a progressive university all have altered the face of the City. But the new developments have taken place to the north and east away from the harbor and consequently isolating Blackhead. The Brow remained unchanged – overrun with blight in the tightening circle of poverty.

But today the picture is brighter. Following the 1965 interim report, Project Planning Associates prepared a comprehensive Urban Renewal Scheme which outlined a course of action for the area, and in January 1968, approval was received from the Federal government for implementation of the Scheme. In a joint announcement January 12, 1968, the then Minister responsible for Central Mortgage and Housing Corporation, Honorable John R. Nicholson and Honorable B. J. Abbott, Minister of Municipal Affairs and Housing for Newfoundland and Labrador, said the Federal government will contribute \$3.6 million to the

Cet autre monde qu'est Blackhead Road

Produit de la période de dépression économique à St-Jean, Terre-Neuve.

R. C. Manore

M. R. C. Manore, agent d'information de la région Atlantique, Société centrale d'hypothèques et de logement.

Il est poussiéreux et étroit l'unique chemin menant au "Brow" (croupe de colline). Il s'élève abruptement en serpentant le long des pentes sud du port de St-Jean (T.-N.). Du sommet, la vue est magnifique, surplombant le port et la ville — ce pourrait être un endroit idéal pour construire des maisons de grand prix.

Et pourtant, tout ce qu'on peut apercevoir dans la brume constante, c'est une agglomération de taudis où croupissent plus de 2,100 pauvres pour qui les conduites d'eau et les égouts n'existent pas. Le revenu familial moyen, en 1965, était de \$2,340 — le plus bas dans toute la région de St-Jean et les maisons délabrées, montées sur pilotis, penchent sur le côté.

C'est le "Brow", le plus souvent appelé Blackhead Road — produit de la période de dépression économique. En effet, la crise économique a poussé les pauvres de cette ville à s'y installer en désespoir de cause durant les années 30, faute de trouver un gîte dans le quartier des taudis.

Ils allèrent se loger dans les secteurs situés au pourtour de la ville: vers Pennywell Road West, Mundy Pond, Battery et, pour le plus grand nombre, au sommet de la colline de Blackhead Road. Ils se firent des abris avec des planches récupérées ici et là, ce qui les protégeait au moins contre les intempéries et les libérait des prescriptions municipales et des taxes. Même les meilleurs abris étaient insatisfaisants; toutefois c'était mieux que rien du tout. En fin de compte, les gens s'y faisaient, faute de mieux.

L'eau descend doucement des rigoles érodées, au travers des déchets alimentaires amoncelés là jusqu'à ce qu'un orage les disperse de nouveau. On voit près des maisons des autos abandonnées qui gisent tordues et dépouillées de leurs pièces revendables. Et les enfants qui jouent . . .

Voilà l'aspect le moins reluisant de Blackhead Road où la situation n'a pas changé depuis le début. En 1965, d'après un rapport intérimaire rédigé par l'établissement Project Planning Associates sur cette agglomération, 28 familles avouèrent qu'elles avaient un revenu annuel de \$4,500 ou plus, tandis que plus de 200 autres déclarèrent que leur revenu familial ne dépassait pas \$2,349 pour la même période. La

plupart reçoivent des allocations de l'assistance sociale.

Seulement quatre pour cent des chefs de famille se sont rendus jusqu'à l'école secondaire et il semble qu'il en sera de même de leurs enfants. Il n'y a qu'une école élémentaire — l'unique édifice public — mais rien pour les études secondaires.

A cause de sa position géographique qui le tient en dehors de la sphère active, le district de Blackhead Road est toujours resté ignoré. En revanche, St-Jean s'est développée au point de devenir une agglomération bourdonnante d'activité, où le nouveau se marie à l'ancien. Des lotissements créés par le secteur privé et le secteur public, des



Des maisons délabrées tiennent tant bien que mal sur ces pentes le long des chemins secondaires. On n'y voit ni arbres ni arbustes.

Ramshackle houses sag into the slopes along the side roads. No trees or shrubs are to be seen.

scheme over the next three years — \$2.2 million in the form of an outright grant and a \$1.2 million loan to be repaid over a 15 year period. The remainder of the total \$4.4 million needed for implementation will be financed by the Province through the St. John's Metropolitan Area Board.

The Federal grant of \$2.2 million will cover one-half of the cost of redeveloping 370 acres in the Blackhead area. The loan of \$1.2 million will be used by the Province as two-thirds of their commitment. By far the largest expenditure in the project will be the \$3.5 million spent on providing the necessary roads, water and sewer services for the community, as well as proper street lighting.

Of approximately 336 dwellings in the community one-third will be demolished, 66 will be moved to new sites or re-oriented on their present location, and 160 houses will remain intact. Rehabilitation programs will be encouraged for dwellings not demolished.

But the Urban Renewal Scheme will not just correct the present ills. Plans include development of a model subdivision which allows for 558 lots, 226 for re-use by residents and 332 for sale for private and public housing purposes. A 100 unit low-rental housing project is currently in the planning stages.

For the families of the old Blackhead Road it offers new hope for the future. The planned community will provide open spaces for recreation, additional commercial space, and land for educational facilities as well as a more pleasant environment in which to live. One enthusiastic St. John's journalist envisions Blackhead developing into a model community with a potential population of 3,500 persons.

On the Provincial level the Department of Municipal Affairs and Housing has opened an Information Office on site for residents wishing to learn more about the redevelopment plans. Major John F. O'Flaherty has been appointed Urban Renewal Officer for the Scheme and is constantly busy explaining the project to the people of the community. He will have an assistant

when the physical implementation takes place. Major O'Flaherty said the Scheme has been generally well accepted by the community even though it will change their pattern of life. They have formed a Community Development Committee of 11 elected members to serve as spokesmen for the community. This Committee provides the residents with the opportunity of talking with someone familiar and trustworthy. Problems can then be brought to the attention of proper authorities without fear or anxiety on the part of the individual.

In the initial stages 21 families will be affected by changed and widened road patterns. Of these, 11 will have to be moved and it is hoped they will be able to find comparable accommodation in the area. The later stages will be co-ordinated to consider the re-housing factor and it is hoped the low-rental housing project will parallel the need.

A Co-ordinating Committee comprised of representatives from the three levels of government involved was appointed in late May to supervise the implementation of the Scheme with Leo Stead, Chairman of the St. John's Metropolitan Area Board as Chairman. Other

members of the committee are J. T. Allston, Director of Urban and Rural Planning, Provincial Department of Municipal Affairs and Housing, E. B. Foran, St. John's City Clerk, A. Vivian, Commissioner of Housing, Newfoundland and Labrador Housing Corporation, and W. J. Collins, Manager, CMHC St. John's Branch Office. Graham Martin of the Province will act as Secretary. This Committee will provide the overall direction and staging of the Scheme and will guide the various technical and sub-committees.

Blackhead Road, in its present state, will disappear during the next three years. In its place will be a new community offering the normal amenities of urban life. The freedom of movement and open space which are so dear to the community will remain however, in a more organized fashion.

Blackhead Road will indeed be a model example for the other fringe areas suffering from the same ailments. Mundy Pond and the Battery, both victims of a similar environment, have the next priority. With Blackhead's example, and continuing co-operation between governments, the desired goals are within reach.



From the top of Blackhead Road the view is magnificent. It overlooks the harbor and the City of St. John's.

Du haut de Blackhead Road qui domine le port et la ville de St-Jean, la vue est magnifique.

édifices à bureau et de commerce, un nouveau centre commercial immense et une université en plein essor, tout cela a renouvelé la physionomie de la ville. Toutefois, les nouveaux aménagements ont été réalisés vers le nord et l'est, loin du port, ce qui a laissé Blackhead dans un certain isolement. Le "Brow" est resté le même – subjugué par sa vétusté, enfermé dans ce cercle de la pauvreté qui se resserre toujours davantage.

Cependant, tout n'est pas aussi sombre aujourd'hui. A la suite du rapport intérimaire de 1965, l'établissement Project Planning Associates a élaboré un plan complet de rénovation urbaine qui traçait un programme d'action à réaliser particulièrement à cet endroit, et au mois de janvier 1968, le gouvernement fédéral a approuvé la mise à exécution de ce plan. Le ministre qui répondait alors de l'activité de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, M. John R. Nicholson, et celui des affaires municipales de Terre-Neuve et du Labrador, M. B. J. Abbott, annoncèrent le 12 janvier de cette année que le gouvernement fédéral apportera une contribution de 3.6 millions de dollars à ce plan au cours des trois prochaines années – 2.2 millions sous forme de subvention directe et un prêt de 1.2 million dont le remboursement sera échelonné sur 15 ans. Le reste du coût global de mise à exécution qui s'élève à 4.4 millions, sera fourni par la province, par l'intermédiaire du St. John's Metropolitan Area Board.

La contribution de 2.2 millions du gouvernement fédéral représente la moitié de ce que coûte le réaménagement du secteur Blackhead qui couvre 370 acres. Le prêt de 1.2 million servira à couvrir les deux tiers de ce que la province aura à débourser. Les plus fortes dépenses de ce programme seront occasionnées par la construction des routes, l'installation des systèmes d'eau et d'égout ainsi que l'éclairage suffisant des rues; elles s'élèvent à 3.5 millions de dollars.

Des quelque 336 demeures de cette collectivité, le tiers seront démolies; 66 seront déménagées vers un autre

emplacement ou simplement changées de position et 160 demeureront telles quelles. On encouragea l'établissement de programmes de restauration.

Mais le plan de rénovation urbaine ne fera pas que supprimer les méfaits du passé. On prévoit un lotissement modèle qui permettra d'aménager 558 terrains à bâtir, dont 226 sont déjà destinés aux résidants actuels du secteur et 332 seront mis en vente à des fins d'habitations privées ou publiques. On est à arrêter un programme de construction de 100 logements à loyer modique.

Pour les familles du vieux district de Blackhead Road, cela laisse entrevoir de meilleurs jours. La localité, une fois organisée, aura des aires de récréation, plus d'espace pour les entreprises commerciales, des terrains pourvus des services ordinaires, leur permettant d'avoir plus d'écoles, et aussi un milieu de vie plus agréable. Un journaliste de St-Jean que cette rénovation a rempli d'enthousiasme prévoit que Blackhead deviendra une "collectivité modèle qui pourra compter jusqu'à 3,500 âmes".

Pour ce qui est de la province, le ministère des Affaires municipales et de l'habitation a installé un bureau de renseignements sur les lieux, à l'intention des gens qui désirent se renseigner sur les plans de réaménagement. Le major John F. O'Flaherty a été nommé agent de la Réovation urbaine touchant ce plan. Il s'emploie constamment à expliquer le programme aux gens de cette localité. On lui donnera un adjoint à partir du moment où commenceront les travaux. Le major O'Flaherty a déclaré que le plan a reçu l'approbation générale de la collectivité, même si cela exige d'elle une adaptation à un nouveau mode de vie. Les gens ont formé un Comité pour le progrès de la collectivité, qui compte onze membres élus pour les représenter. Ce comité permet aux gens de s'exprimer par l'entremise d'interprètes dignes de leur confiance et qui leur sont familiers.

De cette façon, tout citoyen peut exposer ses problèmes aux autorités sans crainte d'être rebuté.

La première phase des travaux va obliger 21 familles à se déplacer pour permettre d'élargir certaines rues et changer leur parcours. De ce nombre, onze déménageront et l'on espère qu'elles trouveront un logement comparable dans les alentours. L'exécution des travaux aux autres stades sera coordonnée pour tenir compte du relogement des familles. Il est donc à espérer que la construction de logements à loyer modique suffira aux besoins.

Un comité de coordination, qui réunit des représentants des trois paliers de gouvernement fut formé à la fin de mai pour surveiller l'exécution du plan; il est présidé par M. Leo Stead, lui-même président du St. John's Metropolitan Area Board. Font aussi partie de ce comité: MM. J. T. Allston, directeur de l'aménagement urbain et rural au ministère des Affaires municipales et de l'habitation, E. B. Foran, greffier de la ville de St-Jean, A. Vivian, commissaire chargé de l'habitation à la Newfoundland and Labrador Housing Corporation et W. J. Collins, gérant de la succursale que la SCHL maintient à St.-Jean. M. Graham Martin, du gouvernement provincial, agira à titre de secrétaire. Ce comité aura droit de regard sur les plans et décidera de l'échelonnement des travaux, en plus de diriger le comité technique et les sous-comités.

Blackhead Road aura changé de physionomie d'ici trois ans. A sa place, on verra s'ériger une nouvelle collectivité qui jouira des bienfaits ordinaires de la vie urbaine. La liberté de mouvement et l'assurance d'éviter la congestion de certains milieux, ce à quoi les citadins de ce district tiennent tant, seront sauvegardées mais d'une façon organisée.

Blackhead Road servira sûrement de modèle aux autres localités situées à la limite de la ville, qui sont affligées des mêmes maux. Les districts de Mundy Pond et de Battery, qui souffrent aussi de s'être développés au petit bonheur, seront les suivants à être réaménagés. Profitant de l'exemple de Blackhead et grâce à la coopération soutenue et mutuelle des gouvernements en cause, nous pouvons présager un heureux résultat.

New Ideas for Housing in New Brunswick

The foundation of the New Brunswick Housing Corporation.



(PHOTO BY PAUL HORSDAL LTD., OTTAWA)

*Joseph F. Sherwood,
President and Chairman of the Board*

*Joseph F. Sherwood,
président de la Société et président de
son conseil d'administration*



*J. Patrice Blanchard,
Managing Director*

*J. Patrice Blanchard,
directeur-gérant*

It may seem premature and even unfair to try and evaluate a new corporation after only eight months of operation but in the case of the New Brunswick Housing Corporation there is no choice.

The newly formed Provincial agency charged with carrying out government policies and programs in housing and related works is already in high gear

and has little sympathy for those who would prefer to wait for the safety of hindsight.

This attitude of action and rapid progress would not surprise anyone who has been following current activities in New Brunswick. In fact it would seem to fit the mould of present Provincial thinking. New Brunswick, in the past five years, has embarked on a number

of tasks which previously would have been deemed impossible. Perhaps the most formidable has been the Program of Equal Opportunity which has led to a re-distribution of Provincial programs and services in order to correct some of the disparities in local economies. Several of the more salient features have included improved educational facilities, a new system of municipal and county government and a Provincially based tax assessment.

In addition, a myriad of Provincial and Federal agencies we have supplied funds and technical knowledge to the problem areas which has succeeded in creating an air of optimism for future development and prosperity. The Department of Economic Growth has been the key to this resurgence, together with its associates the New Brunswick Development Corporation and the Research and Productivity Council. A Provincial Crown Agency, The Community Improvement Corporation has also been deeply involved with the development in rural New Brunswick. In the Federal sphere, as part of the program to increase opportunity and reduce poverty, the Atlantic Development Board, the Area Development Agency, ARDA (Agricultural and Rural Development Act) and the Fund for Rural and Economic Development are playing increasingly important roles.

With this expansion it was only natural that an agency be assembled to handle the massive programs of housing and urban development necessary to complement the other activities of the Province. Previously, housing had been the part time occupation of the Department of Industry who found themselves

L'habitation telle qu'elle est vue au Nouveau-Brunswick

La formation de la Société de logement du Nouveau-Brunswick.

Huit mois d'existence et de fonctionnement, c'est bien peu dans l'existence d'un organisme; il peut alors paraître prématuré et même injuste d'essayer d'en établir la valeur, mais dans le cas de la Société de logement du Nouveau-Brunswick, il est impossible de faire autrement.

Ce nouvel organisme provincial, qui a pour mandat de mettre à exécution les politiques et les programmes approuvés par le gouvernement au sujet de la question du logement et des activités qui lui sont connexes, fonctionne déjà à vive allure et entretient peu de sympathie pour ceux qui semblent préférer n'agir qu'avec beaucoup de prudence et qu'après avoir acquis beaucoup d'expérience.

Cependant, pour quiconque s'est tenu au courant des activités du Nouveau-Brunswick au cours des quelques dernières années, cette attitude qui pousse à agir et à réaliser des progrès rapides ne cause aucun étonnement. En réalité, il faut y voir une tendance tout à fait conforme à la façon de penser qui prévaut dans la province. Depuis cinq ans, en effet, le Nouveau-Brunswick a entrepris un certain nombre de tâches qui auparavant auraient paru impossibles à réaliser. La plus formidable a sans doute été la mise en œuvre d'un programme prévoyant des facilités égales pour tous, qui a conduit à une nouvelle répartition des programmes et des services de la province en vue de corriger certaines inégalités qui se remarquaient dans l'économie locale. Parmi les caractéristiques les plus frappantes de ce programme, il faut mentionner l'amélioration des moyens d'éducation, la création d'un nouveau système de gouvernement municipal et d'adminis-

tration de comté et une évaluation de l'assiette fiscale calculée à la grandeur de la province.

De plus, une myriade d'organismes provinciaux et fédéraux ont affecté des fonds et employé leurs connaissances techniques à améliorer le sort des zones en difficulté, ce qui a réussi à créer un climat d'optimisme à l'égard du développement et de la prospérité futures de ces zones. Le ministère de la Croissance économique a été la clé de ce renouveau; il a été secondé dans ses efforts par la New Brunswick Development Corporation et le Conseil de recherche et de productivité. Une compagnie de la couronne provinciale, The Community Improvement Corporation, s'est aussi beaucoup occupée de la mise en valeur des zones rurales du Nouveau-Brunswick. Sur le plan fédéral, l'Office d'expansion économique de la région atlantique, l'Area Development Agency, l'organisme chargé d'appliquer l'ARDA et le Fonds de développement économique rural, jouent des rôles de plus en plus importants.

Etant donné cette expansion, il était tout à fait naturel qu'un organisme fût créé pour s'occuper des vastes programmes de logement et d'aménagement urbain qui devenaient nécessaires comme complément aux autres réalisations de la province. Jusqu'à ce moment-là, le logement tombait sous la juridiction du ministère de l'Industrie qui s'en occupait de façon intermitente et qui s'est trouvé tout à fait incapable d'y consacrer le temps nécessaire lorsque le logement est devenu une question prioritaire.

La première mesure concrète destinée à informer la Société a été la rédaction

du Livre blanc sur le logement présenté à la législature provinciale le 12 mai 1967. Dans ce rapport, on faisait ressortir les problèmes qui existent dans tout le Canada mais particulièrement au Nouveau-Brunswick. Le rapport indiquait les quatre objectifs suivants qu'il faut atteindre pour établir une politique efficace à propos du logement:

- 1) Augmenter sensiblement le taux de production d'habitations.
- 2) Assurer une meilleure répartition des habitations entre tous les groupes sociaux.
- 3) Construire pour répondre aux besoins spéciaux et résoudre les problèmes des familles et des collectivités rurales.
- 4) Prendre les mesures nécessaires pour effectuer la restauration et la rénovation des logements existants.

De plus, ce Livre blanc insistait sur le besoin d'un organisme provincial bien structuré auquel seraient attribuées les importantes tâches suivantes:

- 1) La réalisation de programmes d'aménagement de territoire en collaboration avec les autorités provinciales et municipales;
- 2) L'aménagement et la mise en valeur du terrain pour l'affecter à divers usages, y compris la construction de résidences dans les zones de développement rural;
- 3) Une aide financière aux universités et aux établissements industriels pour l'aménagement de résidences.

unable to devote the required time as housing became a priority item.

The first concrete step towards the formation of the Corporation was the presentation of the White Paper on Housing to the Provincial Legislature on May 12, 1967. This paper outlined the housing problems facing Canada with emphasis on New Brunswick. It offered four objectives as a guide for future housing policies:

- 1) To achieve major increases in the rate of housing production.
- 2) To achieve better distribution of housing among all income groups.
- 3) To meet special needs and problems of rural households and communities.
- 4) To achieve desirable rehabilitation and renewal of existing housing stock.

Furthermore the White Paper stressed the need for a strong Provincial agency and listed the major roles of the Housing Corporation as follows:

- 1) Undertaking land assembly projects in conjunction with Provincial and municipal authorities.
- 2) The planning and development of land for various uses, including residential use, in rural growth areas of the Province.
- 3) Assisting universities and industries in the development of residential accommodation.
- 4) Developing a variety of urban and rural housing programs, including co-operative programs or other approaches that will provide labor equity in housing.
- 5) Assisting communities and individuals in New Brunswick to make use of National Housing Act provisions for the purchase of existing good housing or the

rehabilitation and modernization of existing housing.

- 6) Studying the special problems of rural housing, applying the experience gained in connection with regional development programs.
- 7) Becoming the Provincial agent in carrying out the housing provisions and community development requirements of regional agreements.
- 8) The application of modern construction technology to the housing needs of the Province including the use of "shell" houses, prefabricated components and units.

Within one week of the presentation of the White Paper on Housing the New Brunswick Housing Act had received assent and the machinery began working towards the establishment of the New Brunswick Housing Corporation.

In October 1967, Joseph F. Sherwood, a bi-lingual lawyer from Manitoba was named President and Chairman of the Board of Directors and the Corporation was officially launched. It has been gaining momentum ever since and now has a full range of projects under consideration throughout the Province.

The new President, besides his legal training, has had experience in finance and was previously employed as a co-ordinator of Urban Renewal and Public Housing for Central Mortgage and Housing Corporation. As has been often said, a chief executive officer is only as good as the men around him and in this respect Mr. Sherwood is well served. His Managing Director, J. P. Blanchard is an engineer by training but has had extensive experience as a senior administrator for the Province. Before his appointment Mr. Blanchard was Director of ARDA for New Brunswick. He is also a member of the Federal-Provincial ARDA Joint Advisory Board and has recently been appointed as Chairman of the Board

of Directors of the Community Improvement Corporation.

The Corporation's Director of Development, K. C. Scott, has been directly associated with the construction industry for many years and A. R. Hughes, formerly with the Redevelopment Office of the City of Saint John, is the Director of Urban Renewal.

The Economist G. M. Stamm, the Architect and Planner J. V. Oliver and the Co-ordinator of Public Housing and Land Assembly J. A. Paterson were all previously employed by Central Mortgage and Housing Corporation in Halifax, St. John's and Ottawa respectively and should be in a position to interpret Federal housing policies to suit local needs.

With this nucleus, New Brunswick's housing agency has already made a mark at the national level. At the National Conference held in April in Ottawa the New Brunswick brief asked that Federal cost sharing agreements be changed and made more flexible. The brief pointed out that inflexible cost sharing was impractical in that it failed to consider (1) unequal provincial revenue sources (2) differing provincial priorities in equally necessary services such as education, health and welfare (3) different proportions of families in need of assistance — the result of unequal income (4) greater deterioration of properties in some provinces as compared to others (5) the differences between costs of solutions between regions and provinces. Ottawa has given assurance that the proposals will be given every consideration.

Regardless of the outcome, NBHC is proceeding swiftly with its program which has been budgeted for nearly \$1.9 million to cover Provincial shares and administration during the 1968-69 fiscal year. The Federal government will commit approximately \$10 million during the same period giving the NBHC the basis for a productive year.

Lack of ideas, of enthusiasm, and of need will certainly not be a deterrent.

- 4) La mise en marche de divers programmes de logements urbains et ruraux, y compris des programmes d'habitations réalisés par des coopératives ou d'autres organismes de financement qui permettent aux intéressés de fournir une partie du travail pour la réalisation de leur habitation.
- 5) L'aide aux collectivités et aux personnes du Nouveau-Brunswick qui désirent faire usage des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation pour acheter de bonnes maisons existantes ou restaurer et moderniser celles qu'elles possèdent déjà.
- 6) L'étude des problèmes du logement propres aux zones rurales, en y appliquant l'expérience acquise en rapport avec les programmes d'aménagement du territoire.
- 7) Au nom de la province, l'application des dispositions relatives à l'habitation et à l'aménagement du territoire, contenues dans les conventions régionales.
- 8) L'application de la technologie moderne de construction suivant les besoins de logements dans la province, y compris l'utilisation de "carrés de maison" et d'éléments préfabriqués.

de projets et de programmes qui lui ont été soumis de toutes les parties de la province.

En plus de sa formation juridique, le nouveau président a acquis de l'expérience dans le financement; il a aussi occupé un poste de coordonnateur de l'activité au sein de la Division de la rénovation urbaine et du logement public, au Siège social de la Société centrale d'hypothèques et de logement. On a déjà dit qu'un directeur d'entreprise n'est compétent que dans la mesure où il est bien secondé; à cet égard, M. Sherwood, est sûrement dans une position avantageuse. Son directeur-gérant, M. J. P. Blanchard, est ingénieur de sa profession et il a de plus, acquis beaucoup d'expérience à des postes supérieurs de l'administration dans cette province. Avant sa nomination, M. Blanchard était directeur de l'ARDA pour le Nouveau-Brunswick. Il est aussi membre du Conseil consultatif mixte fédéral-provincial d'ARDA et, tout récemment, il a été nommé président du Conseil d'administration de la Community Improvement Corporation.

Le directeur de l'Aménagement de la Société, M. K. C. Scott, s'intéresse de près à l'industrie de la construction depuis nombre d'années, tandis que M. A. R. Hughes, autrefois directeur de l'Office du réaménagement de la ville de Saint-Jean, a été nommé directeur de la Rénovation urbaine.

L'économiste, M. G. M. Stamm, l'architecte-urbaniste, M. J. V. Oliver ainsi que le coordonnateur des Logements sociaux et de l'Aménagement du territoire, M. J. A. Paterson, étaient tous autrefois au service de la Société centrale d'hypothèques et de logement, respectivement à Halifax, St-Jean (T.-N.) et Ottawa. Nul doute qu'ils sauront interpréter les politiques fédérales sur le logement de façon à les adapter d'une façon efficace aux besoins locaux.

Forte de ce noyau, la Société de logement du Nouveau-Brunswick a déjà fait sa marque sur le plan national.

Lors de la conférence nationale qui a eu lieu en avril dernier à Ottawa, le mémoire du Nouveau-Brunswick demandait que les ententes fédérales visant le partage des coûts soient modifiées et rendues plus flexibles. Le mémoire faisait remarquer que le manque de flexibilité dans le partage des coûts n'était pas pratique parce que la répartition ne tenait pas compte (1) des sources de revenu inégales des diverses provinces, (2) de l'ordre de priorité qui diffère selon les provinces à l'égard de services également nécessaires comme l'éducation, la santé et le bien-être social; (3) des proportions différentes de familles ayant besoin d'assistance, à cause de l'inégalité des revenus, (4) du fait que les propriétés n'ont pas partout le même degré de détérioration, (5) des différences du coût des solutions à apporter d'une région à l'autre et d'une province à l'autre. Ottawa a donné l'assurance que toutes ces considérations seront étudiées avec soin.

Sans attendre les résultats de cette conférence, la Société provinciale a déjà entrepris l'exécution de son programme dont les prévisions budgétaires s'élèvent à 1.9 million de dollars, ce qui représente la part que la province doit payer ainsi que ses frais d'administration durant l'année financière 1968-1969. Le gouvernement fédéral affectera environ 10 millions de dollars au cours de la même période, permettant ainsi à l'organisme provincial de prévoir une année fructueuse.

Ce ne seront sûrement pas les idées, l'enthousiasme et le besoin qui feront défaut. Déjà, la SLNB songe à entreprendre des programmes d'aménagement du territoire sur une étendue de 400 acres dans toute la province et la construction de 500 habitations à bas loyer dans dix villes principales où le besoin s'est fait grandement sentir. L'étude de ce besoin est présentement en cours à Bathurst, Chatham, Fredericton, Moncton, Saint-Jean et Sussex. On effectue en ce moment des études semblables à Edmundston, Campbellton et Grand Falls, afin d'y déterminer le nombre d'habitations qu'il faudra

A peine une semaine après la présentation du Livre blanc sur le logement, la Loi sur l'habitation du Nouveau-Brunswick avait été adoptée et le mécanisme était mis en marche pour former la Société de logement du Nouveau-Brunswick.

Au mois d'octobre 1967, M. Joseph F. Sherwood, avocat bilingue, originaire du Manitoba, était nommé président de la Société et président de son Conseil d'administration; la Société était donc officiellement créée. Depuis ce temps, elle n'a pas cessé d'intensifier son activité de sorte qu'elle a, en ce moment, à examiner tout un éventail

Already the NBHC is planning land assembly projects to cover 400 acres throughout the Province and 500 units of low-rental housing in 10 major communities where the need is greatest. Investigation of this need is now underway in Bathurst, Chatham, Fredericton, Moncton, Saint John and Sussex. Similar studies are being carried out in Edmundston, Campbellton and Grand Falls to determine the need for senior citizens' housing projects. One low-rental housing project for 105 units has now been approved for Campbellton. Approval of the federal loan of \$1,544,238 was announced April 22, 1968, and it will be the first public housing project built in New Brunswick under the section of the National Housing Act which provides a direct loan of 90 per cent of the cost of construction while the Province, through NBHC, will provide the remaining 10 per cent. Public tenders will be called in the near future and construction is expected to begin in July.

NBHC is also directly involved in the development planning of the ARDA area in northeastern New Brunswick and will provide guidance in the fields of re-housing as the program of relocation becomes viable. A study is now under consideration in various forms of shell housing which may be suitable for this area.

NBHC has embarked on a Province-wide housing profile which will relate the housing situation to the economy. This study will be handled internally and will co-ordinate housing with the social-economic plans of the Province.

In urban renewal NBHC will handle Provincial responsibility in existing and new developments. Urban renewal in various stages is underway in Saint John, Moncton, Fredericton, Milltown, Woodstock, Campbellton and Bathurst.

In conclusion, the New Brunswick Housing Corporation appears ready to tackle the housing problems of the Province with vigor and new ideas. The results cannot help but enhance rural and urban environments while providing better housing for its people.



Altona, Manitoba

How one small Prairie town is meeting the problem of re-habilitating a declining commercial core.

The Town of Altona, sometimes known as the Sunflower Capital of the West, is an attractive town, about 60 miles south-west of Winnipeg, with a population of some 2,300 persons. It serves as the natural center of a rich agricultural Mennonite settlement in the Pembina Valley. Altona is endowed with commercial and manufacturing amenities not common in towns of its size; these include a garment manufacturing plant, a pre-mixed concrete plant, poultry and livestock feed and flour plant, broadcasting station, vegetable oil plant, printing plant and bakery.

The Town has an interesting history. In 1873, land grants were made in southern Manitoba to Mennonite immigrants from Russia. The first settlers penetrated into the Altona area in 1880 and thereafter settlement was rapid. These Mennonite immigrants had been bonded together by their religious institutions, and in settling this area with very limited financial resources, co-operated with one another for survival. The original hamlet form of settlement nurtured co-operative assistance and group self-reliance. Out of this tradition of community assistance and mutual effort arose the co-operative business endeavours of the 1930's which still play an extremely important role in the community today.

The problem of Altona is that of many small prairie towns which have a growth potential but are concerned about the decline in their commercial areas and the drawing-off of trade to other population centers. As a result of this reduction in the Town's downtown retail trade, pockets of blight are forming.

The Town, therefore, with the approval of the Province of Manitoba, made application to Central Mortgage and Housing Corporation for a Federal grant to assist in the undertaking of a comprehensive Urban Renewal Study of the Town. The broad objectives of the Study were to define the boundaries of future urban renewal areas, determine the most appropriate types of renewal treatment, and develop a priority schedule for such treatment. The Study also included the preparation of a statement on the adequacy of existing planning and other controls, and recommended further or revised controls for the general problem areas, the preservation of the unblighted areas and the prevention of blight in rural areas adjacent to, but outside, the Town's boundaries.

The Study was carried out by the firm of Louie Plotkin and Associates, Architects and Town Planners, under the direction of the Planning Committee of the Town Council. The cost of \$2,930 for the Study was shared by the Federal government (75%), the Provincial government (12½%), and the Town (12½%).

The report concluded that Altona would never be a metropolis and that its ultimate size would be tied to its principal function as a service center for a rural-urban neighborhood, with the addition of a healthy but limited industrial development. The Study recommended:

1. Priority be given to the redevelopment of the downtown core of about 13 acres in order to maintain the economic viability of the community. This area when rede-

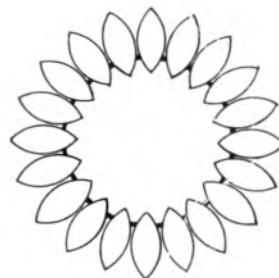
réaliser pour les personnes âgées. Déjà, on a approuvé un programme de 105 habitations à bas loyer pour Campbellton. L'approbation d'un prêt fédéral de \$1,544,238 a été annoncée le 22 avril dernier. Ce sera là le premier programme de logements sociaux construits au Nouveau-Brunswick selon l'article de la Loi nationale sur l'habitation qui prévoit un prêt direct égal à 90 p. 100 du coût de construction, alors que la province, par l'entremise de la SLNB, fournira le reste, soit 10 p. 100. On ne tardera pas à demander aux entrepreneurs en construction des soumissions publiques pour la construction de ces logements qui doit commencer au mois de juillet.

La SLNB est aussi engagée directement dans des plans d'aménagement de la région visée par le programme ARDA, qui se trouve dans le nord-est du Nouveau-Brunswick; elle fournira des directives dans le domaine du relogement à mesure qu'il y aura lieu de le faire. On est à se livrer à une étude des diverses formes de "carrés de maison" (shell housing) qui pourraient convenir à cette région.

La SLNB a aussi entrepris une étude du logement par toute la province en vue d'évaluer la situation du logement dans l'économie générale du Nouveau-Brunswick. Cette étude sera donc entreprise par la province afin de donner la question du logement à ses plans socio-économiques.

Dans le domaine de la rénovation urbaine, la SLNB assumera la responsabilité de la province à l'égard des aménagements existants et des nouveaux programmes. Des travaux de rénovation urbaine sont déjà en cours, à des stades différents, à Saint-Jean, Moncton, Fredericton, Milltown, Woodstock, Campbellton et Bathurst.

En somme, la Société de logement du Nouveau-Brunswick semble prête à s'attaquer aux problèmes du logement avec beaucoup de vigueur et de clairvoyance. Les résultats de ses efforts ne peuvent que contribuer à revaloriser les milieux ruraux et urbains du fait que la population se trouvera mieux logée.



Altona, au Manitoba

Mesures prises par une petite ville de la région des Prairies pour ranimer l'activité commerciale de son quartier central.

La ville d'Altona, que l'on appelle parfois la capitale du tournesol de l'Ouest canadien, est une jolie petite ville de 2,300 âmes, située à environ 60 milles au sud-ouest de Winnipeg. Elle constitue le point de ralliement naturel de la colonie mennonite qui occupe une riche zone agricole de la vallée de la Pembina. Altona possède des établissements commerciaux et manufacturiers rarement vus dans les villes de même importance; elle compte une fabrique de vêtements, une bétonnière de pré-malaxage, une station émettrice de T.S.F., une imprimerie, un moulin à farine et à nourriture pour volailles et bétail, une fabrique d'huile végétale et une boulangerie.

L'histoire de cette ville est intéressante. En 1873, le gouvernement fédéral octroya des terres dans le sud du Manitoba à des immigrants mennonites venus de Russie. Les premiers colons pénétrèrent dans la région d'Altona en 1880; par la suite, leur nombre augmenta rapidement. Ces Mennonites se sentaient solidaires par leurs institutions religieuses et, vu qu'ils avaient très peu de ressources pour s'établir, ils s'entraînèrent pour y arriver. Le premier hameau qu'ils établirent dans cette région a favorisé la formation d'organismes coopératifs et ainsi ils se sont habitués à ne compter que sur leur groupe. Forts de cette tradition d'entraide sociale et d'efforts collectifs, ils ont créé au cours des années 30 des coopératives qui jouent encore un rôle très important dans la vie de leurs collectivités.

Le problème qui préoccupe Altona est commun à bien des petites villes des Prairies qui pourraient facilement continuer à grandir mais dont le centre commercial accuse une diminution

alarmante des affaires à cause de centres commerciaux qui s'établissent dans les agglomérations voisines. Il en est résulté la formation d'îlots de propriétés délabrées qui déprécient l'ensemble.

Pour remédier à cet état de choses, la ville, après avoir obtenu l'approbation du gouvernement du Manitoba, a demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement une contribution pécuniaire du gouvernement fédéral qui l'aiderait à entreprendre une étude de rénovation urbaine de tout son territoire. Les principaux objectifs étaient de délimiter les secteurs à rénover, déterminer les méthodes les plus efficaces à employer et arrêter un programme établissant un ordre d'exécution des travaux. Cette étude comprenait aussi la rédaction d'un exposé indiquant la suffisance des règlements régissant l'urbanisme et autres domaines, de même que des recommandations visant un plan d'aménagement et une réglementation qu'on appliquerait aux secteurs à réaménager, des moyens de préserver les secteurs encore en bon état et l'application de mesures pour prévenir la détérioration de la zone située immédiatement à la périphérie de la ville.

Cette étude a été exécutée par les architectes-urbanistes Louie Plotkin and Associates, sous la direction de la Commission d'urbanisme de la ville. Son coût, qui s'élève à \$2,930, a été payé par le gouvernement fédéral (75 p. 100), le gouvernement provincial (12½ p. 100) et la ville (12½ p. 100).

Le rapport conclut qu'Altona ne deviendrait jamais une métropole et que sa croissance dépendra de sa prin-



Down-town Altona — not a single shopper on the street! The Town's businessmen hope that redevelopment will attract shoppers back to the local retail stores.

Voici le centre-ville d'Altona — aux rues absolument désertes! Les hommes d'affaires de la ville espèrent que le réaménagement projeté ramènera les acheteurs vers les établissements locaux de vente au détail.

veloped could include a comprehensive commercial, administrative, recreational and cultural "Town Center", as well as a moderately sized Federal-Provincial public housing project and provision for certain commercial businesses which might be displaced by the redevelopment projects.

2. Certain built-up areas of the Town, be declared combined projects of rehabilitation and spot-clearance.
3. Some redevelopment of the fringe areas to provide for industrial uses, a small trailer park of modern design, and a site for multiple housing.

The Mayor and Council of the Town were in accord with the findings of the Urban Renewal Study and were anxious to commence the preparation of the Urban Renewal Scheme as quickly as possible. It was felt that there was some urgency in preparing and implementing a Scheme as a number of local businessmen were anxious to re-

develop their properties, and there was always the danger that the existing unsatisfactory land use pattern would be perpetuated if some co-ordinated plan for the central business district was not formulated quickly.

Accordingly, the Town, again with the approval of the Province of Manitoba, applied for and received approval for a Federal grant through CMHC to assist in the preparation of an Urban

Renewal Scheme. The preparation of the Scheme is to be carried out by Messrs. Plotkin and Buckwald as Consultants, under the direction of Mr. L. Plotkin, at an estimated cost of \$21,400. This cost will be shared by the Federal and Provincial governments, and the Town in the ratios of 50%, 25% and 25% respectively. It is anticipated that the Scheme will be completed in six to eight months. The specific objectives of the Urban Renewal Scheme can be summarized as:

- (a) The redevelopment of the downtown commercial core of the Town in order to maintain the economic viability of the community.
- (b) The elimination of substandard housing conditions in the Scheme area for families of low income and others requiring assistance from a community welfare point of view.

There is an excellent spirit of co-operation and inter-communication existing between the local businessmen, the Town Council and the Consultants in relation to both the earlier Study and the current Scheme. This is indicated by the fact that the Consultants have already recruited teams of local citizens and businessmen to work voluntarily on the survey and interviewing aspects of the proposed Scheme. There is no doubt that the Town as a whole is solidly behind the Scheme concept and is prepared to generate a good deal of self-help to ensure successful completion of the entire program.

URBAN RENEWAL COST SHARING — ALTONA

	Urban Renewal Study	Preparation of Urban Renewal Scheme	Total
Federal Government	\$2,197.50	\$10,700.00	\$12,897.50
Provincial Government	366.25	5,350.00	5,716.25
Town of Altona	366.25	5,350.00	5,716.25
	\$2,930.00	\$21,400.00	\$24,330.00

The Town of Altona's share of the total cost of \$24,330 to complete the Urban Renewal Study and the preparation of the Urban Renewal Scheme, is \$5,716.25 or approximately 23%.

cipale fonction qui est d'être le centre d'une région mi-rurale, mi-urbaine, auquel il faudrait ajouter une activité industrielle stable mais restreinte. L'étude se termine par les recommandations suivantes:

1. Donner la priorité au réaménagement du cœur de la ville qui englobe environ 13 acres afin de maintenir la vie économique de la ville. Une fois réaménagé, ce secteur pourrait comprendre un centre-ville complet où l'on trouverait des établissements commerciaux, l'administration municipale, des services récréatifs et culturels ainsi qu'un ensemble de logements sociaux d'une importance moyenne, dont les frais seraient partagés entre les gouvernements fédéral et provincial; enfin, des aires suffisantes pour permettre l'installation de certaines entreprises commerciales qui pourraient être déplacées par des programmes de réaménagement.
2. Faire de certaines zones construites de la ville l'objet d'un programme à double fin: restauration et dégagement partiel.
3. Réaménager la banlieue par endroits pour y installer des industries, un petit parc de roulettes de conception moderne et désigner un secteur pour la construction de maisons à logements multiples.

Le maire et ses échevins ont approuvé les conclusions de cette étude et manifesté le désir de commencer la préparation d'un programme de rénovation aussitôt que possible. On était d'avis qu'il était urgent de préparer et de mettre à exécution un program-



Voici une portion du centre-ville d'Altona que l'on projette de rénover, vue de l'est à l'ouest.

A portion of Altona's proposed urban renewal area looking west toward the Town center.

me, car il tardait aux hommes d'affaires en cause de voir leur quartier réaménagé. Ils craignaient que persiste indéfiniment ce manque de coordination dans l'utilisation du sol si un plan d'ensemble n'était formulé sans délai. Pour répondre à leur désir, la ville, sur l'approbation du gouvernement du Manitoba, demanda une contribution au gouvernement fédéral par l'entremise de la SCHL pour lui permettre d'établir un programme de rénovation urbaine, ce qui fut accordé. La préparation en a été confiée aux urbanistes-conseils Plotkin et Buckwald, la direction étant dévolue à M. L. Plotkin. Le coût, qui est estimé à \$21,400, sera assumé par les gouvernements fédéral, provincial et

municipal dans les proportions de 50, 25 et 25 pour cent respectivement. Selon les prévisions, ce programme sera arrêté dans six ou huit mois.

On peut résumer ainsi les objectifs visés par le programme:

- (a) Le réaménagement du quartier commercial du centre-ville pour maintenir la stabilité économique de la collectivité;
- (b) La démolition des maisons jugées impropre à l'habitation du secteur à rénover en faveur des familles à faible revenu et d'autres qui ont besoin d'assistance sociale.

Il existe un excellent esprit de collaboration et d'excellentes relations entre les hommes d'affaires de l'endroit, le Conseil de ville et les experts au sujet de l'étude qui a été faite et du programme en cours. On peut le constater par le fait que les experts ont obtenu la collaboration de citoyens et d'hommes d'affaires de ce secteur pour étudier la situation et faire bénévolement les entrevues que comporte le programme préconisé. Toute la population de la ville, sans aucun doute, est fortement en faveur du programme et est disposée à faire sa part pour en assurer la réalisation.

RÉPARTITION DU COÛT DE LA RÉNOVATION URBAINE À ALTONA

	Étude de rénovation	Préparation du programme	Total
Gouvernement fédéral	\$2,197.50	\$10,700.00	\$12,897.50
Gouvernement provincial	366.25	5,350.00	5,716.25
Municipalité d'Altona	366.25	5,350.00	5,716.25
	<hr/> \$2,930.00	<hr/> \$21,400.00	<hr/> \$24,330.00

Il en coûtera \$5,716.25 à la ville d'Altona pour mener à bien l'étude de sa rénovation et pour établir un programme de rénovation urbaine dont le coût global est fixé à \$24,330, ce qui représente environ 23 pour cent.

Housing for the Elderly



Central Mortgage and Housing Corporation, through Section 16A of the National Housing Act, provides for loans to non-profit corporations for the construction or acquisition of housing for individuals and families of low income. Loans of this type carry a low interest rate and can be for a period of up to 50 years. The amount of the loan available from CMHC may be up to 90% of the lending value of the project, and in many cases the provinces or the municipalities may provide additional financial assistance in both the

capital cost and in the cost of maintaining and operating the projects.

These facilities are being used extensively in all parts of the country to provide much needed housing for elderly persons. Accommodation is being provided in self-contained apartment projects, in hostels and in special care homes. These projects are sponsored by service clubs, church groups, religious organizations, municipalities and sometimes by a group of persons drawn together by no other reason

than their desire to provide decent accommodation for the elderly.

Section 16A of the NHA is also used to finance housing for many other groups such as physically, mentally or emotionally handicapped children, wards of the Children's Aid Societies, unwed mothers, etc.

The following photographs represent a very few of the housing projects for the elderly which have been constructed across Canada under the Section 16A facilities of the NHA.

Logements pour les personnes âgées

En vertu de l'article 16A de la Loi nationale sur l'habitation, la Société centrale d'hypothèques et de logement peut consentir des prêts à des corporations sans but lucratif afin de les aider à construire ou à acquérir des logements à l'intention de particuliers ou de familles à revenu modique. Ces prêts ne portent qu'un faible intérêt et sont consentis pour une période qui peut aller jusqu'à 50 ans. Le montant du prêt peut représenter jusqu'à 90 p. 100 de la valeur d'emprunt de l'ensemble de logements. Dans beaucoup de cas, les provinces ou municipalités fournissent des fonds supplémentaires et participent ainsi au paiement du coût en immobilisations ou des frais d'entretien et d'exploitation.

Ces dispositions ont eu un usage répandu à travers le pays pour pourvoir aux besoins en logements des personnes âgées. Les logements ainsi construits sont de différents types: des ensembles d'appartements autonomes ou complets, des foyers et des pensions pourvus d'installations particulières. Ces ensembles sont parrainés par des clubs sociaux, des groupes de personnes appartenant à la même religion ou secte, des sociétés à caractère religieux, des municipalités et quelquefois par des groupes de citoyens imbus de civisme dont l'unique but est d'offrir un logement convenable aux personnes âgées.

On a également eu recours aux dispositions de l'article 16A de la LNH pour financer la construction de logements à l'intention de plusieurs autres groupes tels les enfants handicapés (physiquement, mentalement ou émotionnellement), les enfants sous la tutelle de sociétés de l'aide à l'enfance, les filles-mères et d'autres encore.

Les photos qui suivent illustrent quelques-uns des ensembles de logements destinés à des personnes âgées, qui ont été construits en vertu de l'article 16A de la LNH dans diverses parties du Canada.



(PHOTO PAR ARTONA STUDIOS VANCOUVER)

B.C. Baptist Foundation
Vancouver, C.-B.

102 studios et appartements d'une chambre dans un bâtiment sans ascenseur et un foyer de 64 chambres pour une personne

Réalisés sous les auspices de l'Assemblée des Eglises Baptistes de la Colombie-Britannique.

Cet ensemble d'appartements est situé dans le secteur Killarney de Vancouver. Le parement extérieur en bardage de fente en cèdre donne à tout l'ensemble un cachet rustique naturel.

B.C. Baptist Foundation,
Vancouver, B.C.

102 bachelor and one-bedroom walk-up garden apartments, 64 single hostel bedrooms.

Sponsor: Convention of Baptist Churches of British Columbia

This garden apartment project is located in the Killarney district of Vancouver. The cedar shake siding gives the project a natural rustic atmosphere.



Halifax Senior Citizens Project,
Halifax, N.S.

73 bachelor and one-bedroom apartment units.

Sponsor: Halifax Senior Citizens Housing Corporation.

The project is located in a mainly residential area with all amenities nearby.

Ensemble d'habitations pour les personnes âgées à Halifax, N.-E.

75 studios et appartements d'une chambre

Réalisés sous les auspices de la Halifax Senior Citizens Housing Corporation.

Cet ensemble est situé dans un secteur surtout résidentiel à proximité de toutes les commodités.

**Swedish Canadian Homes,
Charleswood, Man.**

25 bachelor and one-bedroom row-housing units.

Sponsor: Sylvia Recreational Co. Ltd.

This project has an interesting sun-screen at the eaves creating a sun and shadow lace effect on the sides of the building. The project includes extensive lounge and recreation hall facilities.

**Swedish Canadian Homes,
Charleswood, Manitoba.**

25 studios et logements en rangée d'une chambre

Réalisés sous les auspices de la Sylvia Recreational Co. Ltd.

Un écran contre le soleil aux avant-toits de ces logements produit un effet intéressant de dentelle d'ombre et de lumière sur les côtés du bâtiment qui comprend une vaste salle de séjour ainsi qu'une salle de loisirs.



Canadian Polish Welfare Institute
Montréal, Qué.

26 studios et appartements d'une chambre ainsi qu'un foyer de 36 places

Réalisés sous les auspices du Canadian Polish Welfare Institute Inc.

Cet ensemble est situé d'une façon idéale dans un voisinage où les formes d'activité sont variées, le long d'une artère principale où le transport s'effectue très rapidement.

Canadian Polish Welfare Institute
Montreal, P.Q.

26 bachelor and one-bedroom apartment units and 36 hostel beds.

Sponsor: Canadian Polish Welfare Institute Inc.

This project is ideally located in a neighborhood of diversified activity and on a main artery with a good transportation system.



(PHOTO PAR DECARIE PHOTO SERVICE INC.)

Ray McCleary Towers,
Toronto, Ont.

160 studios et appartements d'une chambre

Réalisés sous les auspices de Woodgreen Community Centre

Cet immeuble d'appartements de 21 étages est bien situé dans la ville de Toronto à proximité de toutes les commodités et d'un bon service de transport vers le centre-ville. Les balcons construits aux angles du bâtiment permettent aux locataires de jouir du bon air à l'extérieur.

Ray McCleary Towers,
Toronto, Ont.

160 bachelor and one-bedroom apartment units.

Sponsors: Woodgreen Community Centre

This 21-storey apartment project in the City of Toronto is well located with all amenities easily available and with good transportation to the downtown area. The corner balconies provide pleasant outdoor sitting areas.



Martinique Towers — Hamilton



(PHOTO BY LEELA PHOTOS, TORONTO)

Martinique Towers at the time of its acquisition by Ontario Housing Corporation. The adjacent walk-up apartment building will be demolished to provide amenity/recreation open space.

Voici la tour d'appartements Martinique Towers au moment où l'Ontario Housing Corporation en fit l'acquisition. La maison d'appartements voisine (qui est sans ascenseur) sera démolie pour permettre d'aménager un terrain de récréation.

Ontario Housing Corporation takes advantage under the National Housing Act of an opportunity to provide housing designed specifically for senior citizens, in a down-town location.

A Federal loan in the amount of \$3,832,513 was recently approved through Central Mortgage and Housing Corporation under the NHA to the Ontario Housing Corporation for the acquisition of a 19-storey apartment building and its conversion into a 22-storey building containing 397 units for senior citizens, in Hamilton, Ontario.

The building acquired by the OHC was a 19-storey bare concrete structure, including columns, floor slabs, stair walls and elevator shaft walls. Because of various difficulties encountered by the original owners, the apartment building had remained in its unfinished state since 1963. The building is situated in the down-town area of Hamilton just south of the City Hall and is felt to be an ideal location for senior citizens' accommodation.

The building will be completed to its originally-intended height of 22-storeys and the interior floor plans will be redesigned to make them suitable to accommodate elderly persons.

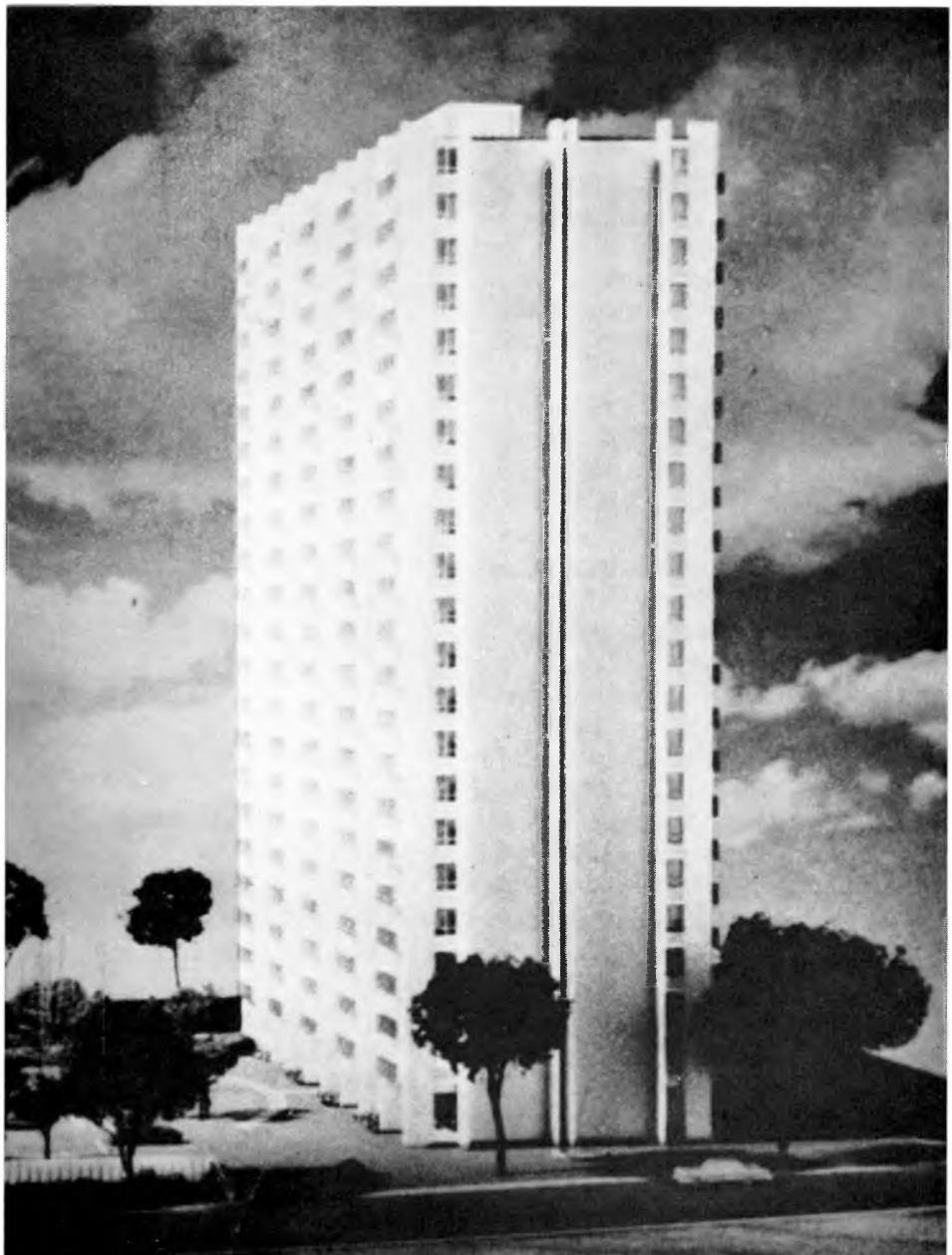
Martinique Towers, à Hamilton

L'Ontario Housing Corporation profite des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation pour procurer un logement aux personnes âgées dans un immeuble du centre-ville.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a récemment consenti un prêt de \$3,832,513 aux termes de la LNH à l'Ontario Housing Corporation pour l'aider à faire l'acquisition, à Hamilton, d'un immeuble d'appartements de 19 étages et à en terminer la construction en y ajoutant trois étages, pour procurer 397 logements à des personnes âgées.

Cet immeuble, acquis par l'OHC, n'était qu'une ossature de béton de 19 étages, comprenant aussi les poteaux, les dalles de plancher, les puits d'escalier et les puits d'ascenseur. A cause de diverses difficultés, le premier propriétaire avait laissé cet immeuble inachevé en 1963. Jugeant que sa situation dans le centre-ville d'Hamilton était avantageuse, juste au sud de l'hôtel-de-ville, les autorités compétentes ont cru que cet immeuble était idéal pour loger des personnes âgées.

La construction sera donc terminée suivant le plan original qui comprend 22 étages, mais les plans d'étage seront refaits pour répondre aux besoins des personnes d'âge avancé auxquelles ces appartements sont destinés.



(PHOTO PAR I. A. MARINOFF, DE TORONTO)

Le Martinique Towers tel qu'il apparaîtra une fois terminé. Cet immeuble de 22 étages comprendra 132 studios, 264 appartements d'une chambre et 1 de deux chambres. Concepteurs: l'architecte I. A. Marinoff et l'ingénieur Rad. M. Radovich; M. P. T. Mikluchin est l'ingénieur-conseil en construction. Tous trois sont de Toronto.

Martinique Towers as it will look when completed. The 22-storey building will contain 132 bachelor, 264 one-bedroom and 1 two-bedroom units. Designed by I. A. Marinoff, architect, and Rad. M. Radovich, P.Eng., Dr. P. T. Mikluchin, consulting structural engineer, all of Toronto.

Urban Renewal Seminar — Saint John, N.B.

The Six Cities Organization of New Brunswick held a one-day Urban Renewal Seminar in Saint John, N.B., on April 18, 1968, to present and discuss the City of Saint John's experience in urban renewal.

The Six Cities Organization is composed of Mayors and representatives of Saint John, Moncton, Fredericton, Bathurst, Campbellton and Edmundston. It was set up by the cities involved for the purpose of municipal liaison and the discussion of mutual problems. At a meeting in Fredericton in February, the topic of urban renewal came under discussion. With pending Schemes in Fredericton and Moncton, Studies in Bathurst and Campbellton and interest shown by Edmundston, the Mayor of Saint John was asked for his comments on the past and present Schemes in Saint John. The one-day Seminar in Saint John was arranged as a result.

The meeting was attended by elected and appointed representatives from the Six Cities; the Deputy Minister and Directors of Planning, Assessment and Municipal Services of the Department of Municipal Affairs; the Chief Planning Engineer of the Department of Highways; the Right-of-Way Agent for the Department of Public Works; the Urban Renewal Co-ordinator of the New Brunswick Housing Corporation; the Manager of the Saint John Housing Authority; the Chairman of the North End Improvement Association (Saint John); representatives of the Saint John Branch Office of Central Mortgage and Housing Corporation; and a guest sociologist and the local representative of the Human Rights Commission.



*Saint John's Courtenay Place before redevelopment.
Voici Courtenay Place, à Saint-Jean, avant le réaménagement.*

The morning program opened with a presentation of film and color slides of the Saint John Urban Renewal areas, an outline of an Urban Renewal Study and a Scheme, comment on the National Housing Act with particular reference to its urban renewal facilities, and citizen involvement. This part of the program was conducted by Mr. M. M. Somerville, Chairman of the Saint John Urban Renewal Commission. Mr. D. Buck, Redevelopment Officer of Saint John, then spoke on the subject, How do you start a Cost-Shared Program.

In the afternoon those attending the Seminar were taken on a bus tour of the City to see the nearly completed Courtenay Place Urban Renewal Scheme and the preliminary stages of the proposed North End - West Side Urban Renewal Scheme. The Seminar closed with a question period and panel discussion chaired by Mr. Somerville.

The consensus was that the Seminar had been most informative and constructive, and of great practical value to those municipalities contemplating urban renewal programs.

La rénovation urbaine fait l'objet d'un colloque à Saint-Jean (N.-B.)



Ensemble de 94 logements à loyer réalisé suivant un accord fédéral-provincial sur un emplacement de 5 acres, qui a été dégagé dans le secteur de rénovation urbaine de Courtenay Place.

View of the 94-unit Federal-Provincial rental housing project constructed on a 5-acre cleared site in the Courtenay Place urban renewal area.

L'organisme du Nouveau-Brunswick qui a pour nom "Six Cities Organization" a tenu le 18 avril dernier un colloque d'une journée à Saint-Jean afin de traiter l'expérience de la ville de Saint-Jean en fait de rénovation urbaine.

Cet organisme, qui se compose des maires et représentants de Saint-Jean, Moncton, Fredericton, Bathurst, Campbellton et Edmundston, a été institué par ces mêmes villes pour établir un lien entre elles et étudier les problèmes qui leur sont communs. Lors d'une réunion tenue à Fredericton en février dernier, la discussion porta sur la rénovation urbaine. Etant donné les plans de Fredericton et Moncton qui sont en voie de préparation, les études entreprises à Bathurst et Campbellton et

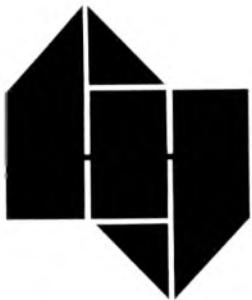
l'intérêt manifesté à ce propos par Edmundston, le maire de Saint-Jean fut invité à faire ses commentaires relativement aux plans déjà réalisés dans sa ville et à ceux qui sont en voie de l'être. C'est ce qui fut à l'origine du colloque d'une journée dans cette ville.

Y participaient les représentants, élus ou nommés, des six villes, le sous-ministre et les directeurs du ministère des Affaires municipales qui sont chargés de l'urbanisme, de l'évaluation et des services municipaux; l'ingénieur-urbaniste en chef du ministère de la Voirie; l'agent du droit de passage au ministère des Travaux publics; le coordonnateur de la Rénovation urbaine à la Société de logement du Nouveau-Brunswick; le directeur de la Commission de logement de Saint-Jean; le pré-

sident de la North End Improvement Association (de Saint-Jean); des représentants de la succursale de Saint-Jean de la SCHL et un sociologue et délégué local de la Commission des droits de l'homme.

A la séance du matin, on a commencé par présenter un film et des diapositives en couleurs représentant des secteurs de Saint-Jean soumis à la rénovation urbaine, puis on a exposé l'étude qui a été faite sur la rénovation ainsi que le plan; ensuite, il s'est fait des commentaires relativement à la Loi nationale sur l'habitation, particulièrement sur l'article qui traite de la rénovation urbaine, et enfin il a été question de la part que les citoyens doivent assumer dans cette question d'intérêt public. Cette première session a été présidée par M. M. Somerville, président de la Commission de rénovation urbaine de Saint-Jean. Le discours de M. Donald Buck, agent du réaménagement de Saint-Jean, s'intitulait: "Comment entreprendre un programme à frais partagés?". Dans l'après-midi, les participants au colloque se sont rendus par autobus sur l'emplacement de Courtenay Place dont la rénovation est presque terminée et dans le quartier ouest de la zone nord pour lequel un plan de rénovation urbaine a été arrêté. Pour terminer ce colloque, on avait prévu une période de questions et une discussion de table ronde présidée par M. Somerville.

Tous ont convenu que ce colloque a servi à renseigner davantage tous ceux qui y ont participé et qu'il portera fruit; il a été reconnu qu'il aura été surtout profitable aux municipalités du Nouveau-Brunswick qui ont l'intention de se donner un programme de rénovation urbaine.



CANADIAN CONFERENCE ON HOUSING

A Canadian Conference on Housing is to be held at the Royal York Hotel, Toronto, from October 20 to 23, 1968. This is to be a working Conference attended by approximately five hundred invited guests, including representatives from every level of government on both the political and administrative sides, from business and industry generally, as well as those directly connected with residential development; labor and agriculture; professional organizations in education, health and welfare; the churches and consumer interest groups. Social scientists, economists, architects and planners will also participate.

The Canadian Conference on Housing is designed to promote a broader understanding of the housing situation in Canada among the general public, and in government and industry, and has the following specific objectives:

- To examine and assess the nature and extent of housing requirements in Canada, and the scope and limits of present policies in meeting those requirements.
- To assist in the formulation of effective and acceptable guidelines for continual improvement in the achievement of the goal of decent housing in a suitable environment for all Canadians.
- To promote informed public discussion of housing questions and to encourage the acquisition of knowledge necessary for the development of sound policies and their translation into operating programs.

Preparatory work on the Conference has been undertaken by the Canadian Welfare Council supported by grants from Central Mortgage and Housing Corporation. The Conference is also being financially supported by the provincial governments, business and industry, national organizations and foundations.

NEW AGREEMENTS BETWEEN THE PROVINCE OF QUEBEC AND THE FEDERAL GOVERNMENT

On May 17, 1968, the Federal government and the government of the Province of Quebec concluded new administrative arrangements for the approval in principle of housing programs to cost some \$150,000,000 to be undertaken in the Province under complementary Federal and Provincial housing legislation.

The funds are for housing programs for families of low income, the elderly and students, to be undertaken in the Province during the 1968-1969 fiscal year.

The agreements were signed in Montreal by H. W. Hignett, president of Central Mortgage and Housing Corporation and Henri Dion, president of the Quebec Housing Corporation.

The agreements prescribe the operating techniques to be followed in responding more effectively to the low-rental housing requirements of the Province of Quebec and in taking greater advantage of Federal and Provincial housing legislation.

An essential feature of the agreements is the submission of annual programs by the Quebec Housing Corporation to Central Mortgage and Housing Corporation.

The responsible Federal and Provincial ministers have stated, "The new arrangement has advantages for both organizations. The Quebec Housing Corporation is now able to select the

number of projects it wishes to undertake on an annual basis and this should enable the Province to embark on its programs early each year and in the knowledge that funds will be available from the Federal government. For its part, Central Mortgage and Housing Corporation is able to forecast accurately its budgetary requirements. We consider the arrangement to be most practicable and satisfactory and we confidently expect that it will be fully effective in providing housing in the Province of Quebec for those whose needs are so urgent."

The Quebec Housing Corporation will operate on a decentralized basis in using the facilities of the National Housing Act. Federal funds may be employed by Provincial authorities for direct investment in housing, re-lending or contributions to municipalities, non-profit corporations, universities and other authorized institutions. Central Mortgage and Housing Corporation will operate only with the Quebec Housing Corporation which, in turn, will deal with the institutions involved. In order to facilitate these communications, Central Mortgage and Housing Corporation has established the required administrative structure at its Quebec Regional Office, in Montreal, to be responsible for the implementation of the agreements.

DEBENTURES AS SECURITY

Central Mortgage and Housing Corporation has been authorized by legislative amendment to accept debentures as well as the more usual mortgage, as security for loans made to a Province or a Provincial agency under Section 16A (loans to non-profit corporations), Section 35C (loans to acquire land for public housing purposes), and Section 35D (loans for the construction or acquisition of public housing projects), of the National Housing Act. For further information, interested Provinces or their agencies should contact the local office of Central Mortgage and Housing Corporation.

CONFÉRENCE CANADIENNE SUR LE LOGEMENT

Du 20 au 23 octobre prochain, il y aura à l'hôtel Royal York, à Toronto, une conférence canadienne sur le logement. Les délégués, au nombre de cinq cents environ, y joueront tous un rôle actif: il y aura des représentants des gouvernements de tous les paliers, choisis, tant parmi les députés du peuple que parmi les hauts fonctionnaires, des délégués du monde des affaires et de l'industrie en général et de la construction en particulier, des représentants du monde ouvrier et de celui de l'agriculture, des organismes professionnels qui s'occupent de l'éducation, de la santé et du bien-être, des sociétés religieuses et des associations de consommateurs. Economistes, architectes, urbanistes et spécialistes des sciences sociales y seront aussi invités.

Cette conférence a pour but général de mieux faire connaître la situation du logement au Canada par toute la population canadienne, autant que par les milieux gouvernementaux et industriels. Les buts précis sont les suivants:

- D'examiner la nature et d'évaluer l'intensité du besoin de logements au Canada pour ainsi estimer la portée des politiques actuelles et se rendre compte si elles sont en mesure d'assurer une production suffisante d'habitations;
- D'aider à formuler des résolutions efficaces et réalisables pour continuer de progresser vers le but qui est de procurer à tous les Canadiens un logement convenable dans un milieu propice à leur épanouissement.
- Pour stimuler à la discussion les Canadiens bien informés en cette matière et les encourager à se renseigner davantage pour en arriver à instaurer des politiques logiques et à les appliquer dans des programmes efficaces.

C'est le Conseil canadien du bien-être qui est chargé d'organiser le travail préliminaire pour lequel la Société centrale d'hypothèques et de logement verse une subvention. Cette conférence reçoit aussi une aide pécuniaire des

gouvernements provinciaux, des sociétés commerciales et industrielles, d'associations nationales et de fondations.

RÉCENTS ACCORDS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le 17 mai dernier, le gouvernement fédéral et celui du Québec ont conclu de nouvelles ententes d'ordre administratif en vue d'approuver en principe des programmes de construction d'habitations qui vont coûter environ 150 millions de dollars et qui seront entrepris dans la province en vertu de la législation fédérale et provinciale sur le logement.

Cette somme sera consacrée à divers programmes d'habitations à loyer modique destinées aux familles à faible revenu, aux personnes âgées, à l'enfance exceptionnelle, aux étudiants; la construction sera vraisemblablement commencée au cours de l'exercice financier 1968-1969.

Les présidents des deux organismes en cause, M. H. W. Hignett, pour la Société centrale d'hypothèques et de logement, et Me Henri Dion, pour la Société d'habitation du Québec, ont signé ces accords à Montréal.

Ces ententes précisent les modalités administratives qu'il faudra suivre pour répondre efficacement aux besoins d'habitations à loyer modique du Québec et tirer le meilleur parti possible des lois provinciale et fédérale sur l'habitation.

Comme particularité digne de mention, il faut souligner la présentation de programmes annuels à l'organisme fédéral de la part de l'organisme provincial.

Les ministres titulaires ont déclaré que la nouvelle entente présente des avantages pour les deux organismes. La Société d'habitation du Québec, par exemple, est maintenant en mesure de déterminer le nombre de projets qu'elle désire réaliser au cours d'une année; la province pourra maintenant mettre son programme en marche dès le début de chaque année, sachant que le gouvernement fédéral lui fournira les capitaux

nécessaires. De son côté, la Société centrale d'hypothèques et de logement pourra préparer ses prévisions budgétaires avec plus de précision. Les porte-parole de ces sociétés estiment que ces accords sont des plus pratiques et des plus satisfaisants, et ils croient qu'ils seront des plus efficaces pour aider à procurer des habitations dans la province de Québec à ceux qui en ont grand besoin.

La Société d'habitation du Québec appliquera le principe de la décentralisation, tout en utilisant les moyens qui sont offerts par la Loi nationale sur l'habitation. Elle pourra affecter directement à la construction de logements les capitaux fournis par le gouvernement fédéral; elle est aussi habilitée à les prêter ou à les verser sous forme de contributions aux municipalités, aux sociétés sans but lucratif, aux universités et à d'autres institutions autorisées à ces fins. La Société centrale d'hypothèques et de logement ne traitera qu'avec l'organisme provincial qui, à son tour, négociera les ententes nécessaires avec les institutions en cause.

Pour faciliter les communications avec l'organisme provincial, la Société centrale d'hypothèques et de logement a institué le mécanisme administratif nécessaire à son bureau régional du Québec, situé à Montréal, lequel s'occupera de l'application des accords.

PRÊTS GARANTIS PAR DES OBLIGATIONS

La Société centrale d'hypothèques et de logement a été autorisée, par suite d'une modification à la loi, à accepter des obligations aussi bien que des hypothèques, en garantie des prêts consentis à une province ou à un organisme provincial aux termes de l'article 16A (prêts à des sociétés sans but lucratif), de l'article 35C (prêts pour acquérir des terrains à des fins de logements sociaux) et de l'article 35D (prêts pour la construction ou l'acquisition d'ensembles de logements sociaux) de la Loi nationale sur l'habitation. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, il suffit de s'adresser à un bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

As Seen by the Press

January-May, 1968

Newfoundland and Labrador

Fortune and Grand Bank: Two Federal loans totalling \$591,014 to the Newfoundland and Labrador Housing Corporation have been approved through Central Mortgage and Housing Corporation for a 20-unit project in each of these municipalities. In each community the project will consist of 20 three-bedroom single detached bungalows.

St. John's: A Federal grant of \$2.2 million and a loan of \$1.2 million over a period of fifteen years were approved through Central Mortgage and Housing Corporation for the implementation of an Urban Renewal Scheme in St. John's. The remainder of the total cost of \$4.4 million will be paid for by the Province through the St. John's Metropolitan Area Board. The Scheme involves the redevelopment of some 370 acres including the demolition of about 110 dwellings and the moving of 66 to new sites, and the installation or renovation of roads, water mains, storm and sanitary sewers. The Renewal Scheme also includes a plan of subdivision which was formerly non-existent, which will provide 558 lots, 226 for re-use by residents and 332 for sale for private and public housing uses. Implementation is expected to take three years.

St. John's (Kenna's Hill): The Federal government through Central Mortgage and Housing Corporation has entered into an agreement with the government of the Province of Newfoundland and Labrador for the construction of a 93-unit project consisting of 83 row-housing units and 10 back-to-back units.

Trepassey: The development of a 25-acre parcel of land in the Town of Trepassey will be undertaken under provisions of the National Housing Act and complementary Provincial legislation. The project is designed to provide 115 residential lots in 20 acres of the area. The remaining five acres will be required for roads, lanes and the site for the water works. The project is required to provide residential lots for persons moving into the area which is one of the growth centers designated by the Province.

Nova Scotia

Beechville: A Federal grant of \$4,000 was given through Central Mortgage and Housing Corporation for the preparation of an Urban Renewal Scheme for an area of approximately 60 acres in the community of Beechville, Halifax County. The Scheme will be prepared by the Community Planning Division, Department of Municipal Affairs under the direction of Mr. R. S. Lang, Director of Community Planning.

Halifax: Loans under the National Housing Act have been approved in recent months for two Federal-Provincial rental housing projects with a total of 120 units. One project will consist of 25 row-housing units containing 6 two-bedroom and 19 three-bedroom dwellings. The contract for this project has been awarded to Cameron Contracting Limited of Halifax in the amount of \$371,916.

The second project will consist of a 95-unit apartment building containing 9 bachelor, 39 one-bedroom and 47 two-bedroom units.

New Glasgow: A National Housing Act loan of \$277,605 was approved to the Nova Scotia Housing Commission for the construction of a low-rental housing project. The loan will assist in the construction of a 20-unit project consisting of 16 three-bedroom and 4 four-bedroom semi-detached dwellings.

Prince Edward Island

Charlottetown: A contract in the amount of \$237,700 has been awarded to Williams, Murphy and MacLeod Limited of Summerside for the construction of the first Federal-Provincial housing project in Charlottetown. It is anticipated that this project, consisting of 18 three-bedroom row-housing units will be completed by the end of the year.

Summerside: The first Federal-Provincial low rental housing project in Summerside is now under construction by Williams, Murphy and MacLeod Limited of Summerside. The contract was awarded in the amount of \$169,888. The 12-unit project is made up of 8 three-bedroom and 4 four-bedroom semi-detached units.

New Brunswick

Campbellton: A Federal loan to the New Brunswick Housing Corporation in the amount of \$1,544,238 has been approved to assist in the construction of a 105-unit low-rental housing project. The project will consist of 79 three-bedroom and 26 four-bedroom row-housing units. This will be the first public housing project to be built in the Province under the long-term arrangements of the National Housing Act.

Dalhousie: A loan of \$468,000 under the National Housing Act was approved to the Restigouche Senior Citizens' Home Inc., a non-profit corporation, to assist in the financing of a one-storey hostel building for 71 elderly persons in 23 single and 24 double-bedroom units.

Milltown: A Federal contribution of \$15,625 has been approved for the implementation of an Urban Renewal Scheme in the Town of Milltown. The Scheme envisages the clearance of substandard residential structures and the redevelopment and improvement of the site by establishing a landscaped public park.

Saint John: Writing in the Financial Post, Basil Jackson is of the opinion that the City is awakening to an awareness of its potential as a vigorous economic center. New investment money is being attracted to the City as a result of able planning on a centralized basis, made possible by the amalgamation of two adjoining parishes with the City proper in 1967. These newly released energies are creating new ideas in the community and its industries. Several large-scale new public and private works are already going ahead:

- a new \$18 million City Hall complex.
- an Urban Renewal Scheme for a 300-acre site.
- a harbor bridge, costing \$18 million, as part of an \$11 million throughway-highway complex.

A Comprehensive Community Plan is now being compiled which, when completed, will provide a store of information never before gathered on the City. Several important plans – for example, a \$250 million multiple industrial complex, and a deep water terminal – are contemplated for the future which may enable Saint John to regain its former greatness as a seaboard industrial center.

Ontario

Collingwood: An Urban Renewal Study is to be carried out in Collingwood with the aid of a Federal grant in the amount of \$15,150. The study, which will be carried out by Project Planning Associates Limited, is expected to take nine months to complete.

Cornwall: A loan under the National Housing Act in the amount of \$600,000 has been approved to the Religious Hospitallers of St. Joseph Operating St. Joseph's Villa, a non-profit corporation sponsored by an Order of Sisters who also own and administer the Macdonell Memorial Hospital in Cornwall. The loan will assist in the acquisition of an existing 3½-storey nurses' residence and its conversion into a housing project for the accommodation of 54 elderly persons. The loan will also assist in the construction of an extension to the existing building which will provide accommodation for an additional 96 elderly persons. The project will consist of 72 single and 39 double occupancy hostel bedrooms. The building will

Selon la presse locale

De janvier à mai 1968

À Terre-Neuve et au Labrador

Fortune et Grand Bank: La Société centrale d'hypothèques et de logement, au nom du gouvernement fédéral, a approuvé deux prêts d'une valeur globale de \$591,014 en faveur de la Société d'habitation de Terre-Neuve et du Labrador en vue de réaliser un ensemble de 20 habitations dans chacune de ces municipalités. Chaque ensemble comprendra donc 20 bungalows ou pavillons isolés de trois chambres.

St-Jean: Par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le gouvernement fédéral a approuvé une subvention de 2.2 millions de dollars et un prêt de 1.2 million remboursable au cours d'une période de 15 ans pour aider à mettre à exécution un plan de rénovation urbaine à St-Jean. La province, par l'entremise du Conseil métropolitain de St-Jean, paiera le reste du coût total qui s'élève à 4.4 millions. Ce plan comporte le réaménagement d'un territoire de 370 acres, ce qui comprend la démolition d'environ 110 habitations et le déménagement de 66 autres sur de nouveaux emplacements, de même que la construction et la réfection de routes, l'installation de conduites principales d'eau, d'égouts pluviaux et d'égouts sanitaires. Il comprend, de plus, un plan de lotissement tout à fait nouveau qui procurera 558 terrains à bâtir, dont 226 seront utilisés à nouveau par les résidents actuels et 332 seront mis en vente à des fins d'habitations privées et publiques. Il est prévu qu'il faudra 3 ans pour mettre ce plan à exécution.

St-Jean (Kenna's Hill): Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a conclu une entente avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador pour la construction de 93 unités d'habitation, dont 83 sont en rangée et 10 sont adossées les unes aux autres.

Trepassey: L'aménagement d'une pièce de terrain de 25 acres dans la ville de Trepassey sera entrepris selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation et de la Loi provinciale qui lui est complémentaire. Cette réalisation a pour but de procurer 115 terrains à bâtir dans une étendue de 20 acres de ce secteur. Les 5 autres acres serviront à la construction de routes, de ruelles ainsi que d'une usine de pompage et de distribution de l'eau. Cette entreprise est devenue nécessaire pour fournir des terrains à bâtir aux personnes qui viennent s'installer dans ce secteur, reconnu comme un des centres de croissance de la province.

En Nouvelle-Écosse

Beechville: La Société centrale d'hypothèques et de logement a accordé une sub-

vention de \$4,000, au nom du gouvernement fédéral, pour aider à la préparation d'un plan de rénovation urbaine qui englobera un territoire d'environ 60 acres dans la municipalité de Beechville, comté d'Halifax. Ce plan sera préparé par la Division d'urbanisme du ministère des Affaires municipales, sous la direction de M. R. S. Lang, directeur de l'Urbanisme.

Halifax: Ces derniers mois, des prêts ont été approuvés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation pour aider à réaliser 120 unités d'habitation à loyer selon une entente fédérale-provinciale. L'ensemble comprendra 25 logements en rangée, dont 6 de deux chambres et 19 de trois chambres. La compagnie Cameron Contracting Limited d'Halifax s'est vu attribuer ce contrat de \$371,916.

Le second ensemble comprendra un immeuble d'appartements de 95 unités qui renfermera 9 studios, 39 logements à une chambre et 47 autres à deux chambres.

New Glasgow: Un prêt de \$277,605 a été consenti aux termes de la LNH à la Commission d'habitation de la Nouvelle-Écosse pour l'aider à réaliser un ensemble d'habitats à loyer modique. Cet ensemble comprendra 20 logements jumelés, dont 16 à trois chambres et 4 autres à quatre chambres.

Île du Prince-Édouard

Charlottetown: Un contrat de \$237,700 a été attribué à la compagnie Williams, Murphy and MacLeod Limited de Summerside, pour la construction à Charlottetown du premier ensemble d'habitats qui fait l'objet d'un accord intervenu entre les gouvernements fédéral et provincial. Il est prévu que cet ensemble, qui comprend 18 maisons en rangée de trois chambres, sera terminé pour la fin de l'année.

Summerside: La compagnie Williams, Murphy and MacLeod Limited de Summerside est en train de réaliser le premier ensemble de logements modiques mis sur pied à Summerside en vertu d'un accord fédéral-provincial. Le montant du contrat s'élève à \$169,888. Les 12 unités d'habitation se répartissent comme suit: 8 logements jumelés de trois chambres et 4 de quatre chambres.

Au Nouveau-Brunswick

Campbellton: La Société de logement du Nouveau-Brunswick va bénéficier d'un prêt de \$1,544,238 du gouvernement fédéral qui l'aidera à construire un ensemble de 105 logements à loyer modique. Cet ensemble comprendra 79 logements en rangée de trois chambres et 26 autres de quatre chambres.

Ce seront les premiers logements sociaux construits dans la province en vertu des ententes à long terme prévues par la Loi nationale sur l'habitation.

Dalhousie: La compagnie sans but lucratif Restigouche Senior Citizens' Home Inc. va bénéficier d'un prêt de \$468,000 qui lui est consenti en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour l'aider à financer la construction d'un foyer d'un étage destiné à recevoir 71 personnes âgées dans 23 chambres d'un lit et 24 chambres pour deux personnes.

Milltown: Le gouvernement fédéral a approuvé une contribution de \$15,625 pour aider à mettre à exécution un plan de rénovation urbaine dans la ville de Milltown. Le plan prévoit la démolition de propriétés résidentielles de qualité inférieure aux normes ordinaires et le réaménagement ainsi que l'amélioration de l'emplacement qui sera transformé en parc public aménagé selon les règles de l'art.

Saint-Jean: Dans un article du Financial Post, Basil Jackson exprime l'avis que la ville devient de plus en plus consciente de ses possibilités en tant que centre économique vigoureux. Une planification centralisée bien faite attire les investisseurs vers la ville; cette planification fut rendue possible par la fusion de deux paroisses voisines à la ville elle-même en 1967. Ces énergies que l'on vient de libérer contribuent à faire valoir de nouvelles idées dans la municipalité et ses industries. Déjà, on a commencé à réaliser plusieurs grands ouvrages à caractère public et privé:

- un nouvel ensemble de 18 millions de dollars pour l'hôtel de ville.
- un plan de rénovation urbaine sur un emplacement de 300 acres.
- un pont dans le port, qui coûtera 18 millions de dollars et qui fera partie d'un réseau de grandes routes qui coûtera lui-même 11 millions.

Un plan communautaire directeur est présentement en voie de réalisation. Une fois parachevé, il va permettre de recueillir une foule de renseignements que l'on a jamais eus à propos de la ville. Plusieurs autres plans importants – par exemple, l'installation d'un ensemble d'industries multiples au coût de 250 millions, ainsi qu'un port en eau profonde – sont envisagés pour l'avenir. Il est possible que leur réalisation puisse permettre à la ville de Saint-Jean de reprendre son prestige antérieur comme grand centre maritime et industriel.

En Ontario

Collingwood: Une étude de rénovation urbaine sera effectuée à Collingwood grâce à une subvention de \$15,150 du gouvernement

also contain sitting rooms, sun decks, recreation room, two craft rooms, library, barber shop and kitchen-dining facilities.

Don Mills: A loan of \$500,000 to assist in the construction of a three-storey building providing hostel accommodation for elderly persons has been approved under the National Housing Act to the Ascension Charitable Foundation Inc., a non-profit corporation sponsored by the Anglican Church of the Ascension, Don Mills. The building will accommodate 138 elderly persons in 69 double bedrooms and will also contain dining and kitchen facilities.

Eastview: A loan in the amount of \$718,500 under the National Housing Act has been approved to the Centre d'Accueil Champlain, a non-profit corporation sponsored by a group of local citizens interested in providing housing for the elderly. The loan will assist in the construction of a six-storey building providing accommodation for 116 elderly persons in double bedrooms. The building will also contain a foyer, kitchen and dining facilities, a library, oratory, auditorium, hobby shop and a terrace.

A Federal grant in the amount of \$39,573 was approved to the City of Eastview to cover one-half the estimated cost of preparing an Urban Renewal Scheme for approximately 109 acres in the central part of the City. The Scheme will be prepared in two stages by the same consultants who prepared the Urban Renewal Study in 1965, Municipal Planning Consultants Company Limited, under the direction of Mr. D. J. W. Little. The work is expected to be completed in ten months.

Kingston: A Federal loan of \$137,000 to the Kingston Elderly Citizens Homes Limited, a non-profit corporation sponsored by the local Kinsmen and Lions Clubs, has been approved. The loan will assist in the construction of a one-storey building to provide accommodation for 20 elderly persons in 20 bachelor self-contained suites. The project is an extension to an existing 31-unit project previously financed under the NHA.

Kitchener: The Federal and Provincial governments have entered into an agreement for the acquisition of approximately 15.2 acres of land for the development of 51 residential lots in Kitchener. The land is located in the south-eastern residential part of Kitchener a little over 2 miles from the center of the city.

Lindsay: A Federal grant in the amount of \$10,000 has been approved to the Town for the preparation of an Urban Renewal Scheme of an area of approximately 87 acres along the Scugog River and close to the central business district. The Scheme is to be prepared by Marshall, Macklin, Monaghan Limited, Town Planners, Don Mills, Ontario.

North Grimsby: A Federal grant of \$9,900 to cover one-half the cost of preparing an Urban Renewal Scheme for 80 acres in the Township of North Grimsby, has been approved. The Scheme will be prepared for the Grimsby Beach area located about one mile east of the Town of Grimsby, by the planning consultants, J. M. Tomlinson and Associates Limited of Burlington, Ontario, under the supervision of Mr. Paul H. Pirie. The work is expected to be completed in eight months.

Oshawa: The preparation of an Urban Renewal Scheme will be carried out by the City of Oshawa with the aid of a Federal grant of \$36,000. The Scheme area of approximately 117 acres covers the central business district of the City. The City proposes to undertake the preparation of the Scheme which will be prepared with the assistance of Murray V. Jones and Associates Limited, Urban and Regional Consultants.

Ottawa: A Federal loan of \$1,505,000 has been approved for the construction of a Y.M.-Y.W.C.A. residence in Ottawa. The residential high-rise complex will provide living accommodation for 215 permanent or regular residents (young men and women of low income). The men's residence will contain 123 single bedrooms, while the women's residence will contain 38 single and 22 double bedrooms. Accommodation will also be provided for married couples in five double bedrooms. While the NHA loan is only applicable to the residential part of the complex, the project will also contain a swimming pool, gymnasium and other usual facilities for community, recreational and social activities of the Association.

Port Dover: An Urban Renewal Study will be carried out in the Town of Port Dover with the aid of a Federal grant of \$7,725. The study will be supervised by Mr. Paul H. Pirie of the Burlington firm of J. M. Tomlinson and Associates Limited, Planning Consultants.

St. Catharines: The preparation of an Urban Renewal Scheme covering an area of 300 acres in the down-town area of the City will be carried out by personnel of the City staff, and consultants under the direction of Mr. W. A. White, the Planning Director for the City. The Scheme preparation will be carried out with the aid of Federal grant of \$55,675.

Toronto (City): A Federal grant of \$58,880 to the City of Toronto has been approved to cover one-half the cost of preparing an Urban Renewal Scheme for approximately 107 acres in the south-east sector of the downtown area, which lies on the eastern fringe of the main commercial, business and financial part of the city core. The Scheme will be prepared in two stages by the City of Toronto Planning Board in association with the City of Toronto Development Department.

Toronto (Metropolitan): Three Federal loans totalling \$6,707,070 have been approved to the Metropolitan Toronto Housing Company Limited for the construction of senior citizens' low-rental housing projects in the Borough of North York (290 units), the Borough of Scarborough (352 units) and the Borough of York (247 units).

Ontario Housing Corporation: In the first five months of this year, the press has announced Federal approval of loans to the Ontario Housing Corporation as follows:

- 13 loans totalling \$6,023,545 for the construction of 664 units of senior citizens' housing in Almonte, Armstrong, Carleton Place, Hamilton, Kenora, Kitchener, Leamington, London, Meaford, Orangeville, Orillia, Oshawa and Owen Sound.
- 18 loans totalling \$31,248,040 for the construction of 2,269 units of family housing in Fort William, Guelph, Hamilton (2), Kenora, Meaford, Midland, Ottawa (2), Penetanguishene, Owen Sound.

Peterborough, St. Thomas, Tillsonburg, Toronto (City), Toronto (Scarborough (2)), Whitby.

- loans totalling \$73,258 for the acquisition of small parcels of land in Burks Falls, Meaford and St. Thomas for future public and senior citizens' housing projects.

The Ontario Housing Corporation, in co-operation with the Ontario Association of Mayors and Reeves, proposes to sponsor nine municipal housing workshops in various locations throughout the Province in the coming months. At the first of these workshops which was held in Barrie on May 23, the Honorable Stanley Randall, Provincial Minister of Trade and Development, announced that the Ontario Housing Corporation is planning the development of a number of large, new satellite towns.

On May 22, the Toronto City Council agreed in principle to turn the assets of the Toronto Housing Authority over to the Ontario Housing Corporation. A total of 2,761 housing units, including the Regent Park North and Moss Park housing developments, will be turned over to the Provincial agency as soon as final details have been worked out.

Manitoba

Altona: A Federal contribution of \$10,700 has been approved to cover one-half the estimated cost of preparing an Urban Renewal Scheme for approximately 13 acres in the central business district of the Town of Altona. The Scheme will be prepared by Plotkin and Buckwald, Consultants, under the direction of Mr. L. Plotkin.

Interlake Area: As part of a comprehensive rural development program under the terms of the Fund for Rural Economic Development (FRED), the Manitoba Housing and Renewal Corporation will direct a housing study of the Interlake area of Manitoba. Through Central Mortgage and Housing Corporation a Federal grant of \$22,500 has been approved to cover 75 per cent of the cost. The work will be carried out by Van Ginkel Associates in conjunction with Hedlin, Menzies and Associates Limited, Economic Consultants, under the direction of Mr. N. Osler, Chairman of the Manitoba Housing and Renewal Corporation. The study is expected to take ten months to complete.

St. James: Through Central Mortgage and Housing Corporation a Federal grant has been approved to the City of St. James in the amount of \$33,788. The grant represents 50 per cent of the cost of the preparation of an Urban Renewal Scheme for approximately 320 acres in the Brooklands area of the City. The Scheme will be prepared by Underwood, McLellan and Associates Limited under the direction of Mr. Peter Gordon, Special Assistant for Urban Renewal, City of St. James, and it is expected it will be completed in 11 months.

Winnipeg: A Federal loan has been approved in the amount of \$217,040 to the First Mennonite Senior Citizens Homes Incorporated. This loan will assist in the construction of a six-storey building to accommodate 40 elderly persons.

A loan in an amount of \$570,000 under the NHA has been approved to The Sharon

fédéral. La compagnie Project Planning Associates Limited, qui a été désignée pour faire ce travail, estime qu'il lui faudra neuf mois pour le terminer.

Cornwall: Un prêt de \$600,000 a été approuvé aux termes de la Loi en faveur des religieuses hospitalières de St-Joseph, qui dirigent la Villa St-Joseph, compagnie sans but lucratif patronnée par une communauté religieuse qui possède et dirige également le Macdonell Memorial Hospital à Cornwall. Ce prêt leur permettra de faire l'acquisition d'un bâtiment de 3½ étages qui sert de résidence aux infirmières et de le transformer en un ensemble de logements qui pourra recevoir 54 personnes âgées. Il aidera aussi à la construction d'une allonge au bâtiment actuel, qui permettra de loger 96 personnes âgées de plus. L'ensemble comprendra 72 chambres à un lit et 39 chambres pour deux personnes. Les pensionnaires trouveront aussi dans ce bâtiment des salles de séjour, des terrasses pour la promenade, des salles de loisirs, deux salles d'artisanat, une bibliothèque, un salon de coiffure ainsi que les installations nécessaires pour servir des repas.

Don Mills: Un prêt de \$500,000 aidera à construire un foyer de trois étages qui servira de résidence aux personnes âgées. Ce prêt a été approuvé en vertu de la Loi en faveur de l'Ascension Charitable Foundation Inc., compagnie sans but lucratif patronnée par l'Église anglicane de l'Ascension à Don Mills. Ce bâtiment pourra loger 138 personnes âgées dans des chambres pour deux personnes et contiendra aussi les installations nécessaires pour servir des repas.

Eastview: Un groupe de citoyens intéressés à procurer des logements aux personnes âgées a obtenu l'approbation d'un prêt de \$118,500 aux termes de la Loi. Ces personnes constituent une compagnie sans but lucratif qui s'appelle Centre d'Accueil Champlain. Ce prêt aidera à construire un bâtiment de six étages qui pourra loger 166 personnes dans des chambres pour deux. Les pensionnaires y trouveront aussi une salle de séjour, une cuisine et une salle à manger, une bibliothèque, une chapelle, une salle de conférence, un atelier de bricolage et une terrasse.

La ville d'Eastview, par ailleurs, bénéficiera d'une subvention de \$39,573 qui représente la moitié de ce que coûtera la préparation d'un plan de rénovation urbaine qui englobe environ 109 acres dans le centre-ville. Ce plan sera préparé en deux phases par les mêmes experts qui ont préparé l'étude de rénovation urbaine en 1965, soit Municipal Planning Consultants Company Limited, sous la direction de M. D. J. W. Little. On prévoit que ce travail sera terminé en dix mois.

Kingston: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$137,000 en faveur d'une compagnie sans but lucratif, la Kingston Elderly Citizens Homes Limited, patronnée par les clubs Kinsmen et Lions de cette ville. Ce prêt permettra de construire un bâtiment d'un étage qui pourra loger 20 personnes dans des appartements du genre studio. Cet ensemble s'ajoutera à un autre ensemble de 31 logements déjà financés en vertu de la LNH.

Kitchener: Les gouvernements fédéral et provincial ont conclu une entente en vue de faire l'acquisition d'un terrain de 15.2 acres à Kitchener afin d'y aménager 51 terrains à

bâtir. Ce terrain est situé dans le quartier résidentiel sud-est de Kitchener qui se trouve à un peu plus de deux milles du centre de la ville.

Lindsay: Une subvention fédérale de \$10,000 a été approuvée en faveur de cette ville pour l'aider à préparer un plan de rénovation urbaine qui englobe un secteur d'environ 87 acres le long de la Scugog et près du quartier central des affaires. Ce travail a été confié aux urbanistes Marshall, Macklin, Monaghan Limited de Don Mills, Ontario.

North Grimshy: Cette municipalité bénéficiera d'une subvention fédérale de \$9,900 qui représente la moitié de ce que coûtera la préparation d'un plan de rénovation urbaine qui englobera un territoire de 80 acres dans les limites de la municipalité. Le secteur en question porte le nom de Grimsby Beach et est situé à environ un mille à l'est de la ville de Grimsby. Les urbanistes-conseils J. M. Tomlinson and Associates Limited de Burlington, Ontario, sous la direction de M. Paul H. Pirie, ont été chargés de faire ce travail qui, selon les prévisions, durera huit mois.

Oshawa: La ville d'Oshawa entreprendra la préparation d'un plan de rénovation urbaine grâce à une subvention fédérale de \$36,000. Le secteur en question s'étend sur environ 117 acres et constitue le quartier central des affaires de la ville. Pour la préparation de ce plan, la ville aura recours à la maison Murray V. Jones and Associates Limited, experts en urbanisme et en aménagement de territoire.

Ottawa: Un prêt de \$1,505,000 a été approuvé par le gouvernement fédéral pour aider à construire une résidence YM-YWCA à Ottawa. Cette nouvelle résidence pourra loger 215 pensionnaires permanents ou réguliers (jeunes gens et jeunes femmes à faible revenu). Du côté des hommes, il y aura 123 chambres à un seul lit, tandis que du côté des femmes, il y aura 38 chambres d'un lit et 22 chambres pour deux personnes. Le bâtiment renfermera aussi cinq chambres à l'intention de couples mariés. Alors que le prêt de la LNH ne s'applique qu'à la partie strictement résidentielle de ce bâtiment, celui-ci renfermera aussi une piscine, un gymnase et les autres installations habituelles qui permettent à une association de déployer son activité récréative et sociale au sein d'une collectivité.

Port Dover: Une étude de rénovation urbaine sera effectuée dans la ville de Port Dover grâce à une subvention fédérale de \$7,725. M. Paul H. Pirie, de la maison J. M. Tomlinson and Associates Limited, urbanistes-conseils de Burlington, en assumera la direction.

St. Catharines: Le personnel de la ville avec l'aide d'experts sous la direction de M. W. A. White, directeur d'urbanisme de la ville, entreprendra la préparation d'un plan de rénovation urbaine qui englobera un secteur de 300 acres situé en plein centre de la ville. Une subvention fédérale de \$55,675 aidera à payer le coût de ce travail.

Toronto (ville): Le gouvernement fédéral a approuvé une subvention de \$58,880 en faveur de la ville de Toronto; ce montant représente la moitié du coût de préparation d'un plan de rénovation urbaine qui porte sur un secteur d'environ 107 acres situé dans la partie sud-est du centre-ville et qui

couche à la limite est des principaux quartiers commerciaux et financiers du centre-ville. La Commission d'urbanisme de la ville de Toronto préparera ce plan en deux phases, de concert avec le Service d'aménagement de la ville de Toronto.

Toronto (métropolitain): Trois prêts fédéraux représentant au total \$6,707,070 ont été approuvés en faveur de la Metropolitan Toronto Housing Company Limited pour permettre à cet organisme de construire des ensembles d'habitations à bas loyer destinées aux personnes âgées dans North York (290 unités), Scarborough (352 unités) et York (247 unités).

Ontario Housing Corporation: Durant les cinq premiers mois de l'année en cours, on a vu dans la presse que le gouvernement fédéral a approuvé les prêts suivants à l'Ontario Housing Corporation:

- 13 prêts d'une valeur globale de \$6,023,545 pour la construction de 664 habitations pour les personnes âgées dans les municipalités suivantes: Almonte, Armstrong, Carleton Place, Hamilton, Kenora, Kitchener, Leamington, London, Meaford, Orangeville, Orillia, Oshawa et Owen Sound.
- 18 prêts d'une valeur globale de \$31,248,040 pour la construction de 2,269 habitations familiales dans les municipalités suivantes: Fort William, Guelph, Hamilton (2), Kenora, Meaford, Midland, Ottawa (2), Penetanguishene, Owen Sound, Peterborough, St. Thomas, Tillsonburg, Toronto (ville), Toronto (Scarborough (2)), Whitby.
- des prêts d'une valeur globale de \$73,258 pour l'acquisition de petites pièces de terrain à Burk's Falls, Meaford et St. Thomas en vue d'y réaliser un peu plus tard des logements sociaux et des logements pour personnes âgées.

L'Ontario Housing Corporation, en collaboration avec l'Ontario Association of Mayors and Reeves, se propose de patronner neuf journées d'étude locales sur le logement, en divers endroits de la province, au cours des prochains mois. Lors de la première de ces journées, tenue à Barrie le 23 mai dernier, l'honorable M. Randall, ministre provincial du Commerce et du Développement, a annoncé que l'Ontario Housing Corporation projette d'aménager un certain nombre de nouvelles grandes villes satellites.

Le 22 mai dernier, le Conseil de ville de Toronto a donné son accord en principe à la transmission de l'avoir de la Toronto Housing Authority à l'Ontario Housing Corporation. Ainsi, 2,761 unités d'habitation, y compris l'ensemble Regent Park North et l'ensemble Moss Park, seront remises à l'organisme provincial dès que les derniers détails de l'accord auront été précisés.

Au Manitoba

Altona: Une contribution fédérale de \$10,700 permettra de payer la moitié du coût estimatif de préparation d'un plan de rénovation urbaine qui englobera un territoire d'environ 13 acres dans le quartier central des affaires. Ce travail a été confié aux experts Plotkin and Buckwald, sous la direction de M. L. Plotkin.

Région Interlake: Dans le cadre d'un programme directeur d'aménagement rural, aux termes du Fonds de développement économique rural (FRED), la Manitoba Housing

Home Inc., to assist in the construction of two new wings to the former Jewish Old Folks Home to provide hostel accommodation for 75 elderly persons.

Saskatchewan

Biggar: Approval of a \$5,212 Federal contribution to cover 75 per cent of the estimated cost of an Urban Renewal Study has been granted. The Study, which is expected to take four months to complete, will be under the direction of Mr. D. H. Linn, Planning Consultant with the Saskatoon firm of Underwood, McLellan and Associates Limited.

Esterhazy: A Federal loan under the National Housing Act in the amount of \$324,000 has been approved to assist in the construction of a senior citizens' project in Esterhazy. Provided under the National Housing Act, the loan will be made to the Centennial Special Care Home, a non-profit corporation sponsored by the Rural Municipalities of Spy Hill No. 152, Langenburg No. 181, and Fertile Belt No. 183; the Villages of Atwater, Gerald, Stockholm, Tantallon and Yarbo as well as the towns of Esterhazy and Langenburg. The project will comprise a one-storey hostel-type building containing seven double and 36 single bedrooms for 50 elderly persons. Dining and kitchen facilities will also be provided.

Humboldt: A CMHC contract in the amount of \$357,340 has been awarded to Piggott Construction Limited of Saskatoon for the construction of a 28-unit Federal-Provincial low-rental housing project in Humboldt. The project, consisting of semi-detached, row and apartment units, is the second phase of a project consisting of 50 dwellings.

Indian Head: An Urban Renewal Study will be undertaken in the Town of Indian Head with the assistance of a Federal grant of \$7,017 to cover 75 per cent of the estimated cost. The Study will be under the direction of Professor J. Lehrman, University of Manitoba and will be conducted by Mr. W. L. Wardrop and Associates Limited of Winnipeg. It is expected to take six months to complete.

Kipling: A Federal loan of \$182,000 has been approved to the Willowdale Lodge Care Home, a non-profit corporation sponsored by the Town of Kipling, the Villages of Kennedy, Windthorst, and Wawota and six adjacent rural municipalities for the construction of a one-storey building to accommodate 26 elderly persons in hostel type accommodation.

Kindersley: The Town will undertake the preparation of an Urban Renewal Scheme for an area of approximately 12 square blocks adjacent to the central business district and the CNR line, with the aid of a Federal grant in the amount of \$4,920. The Scheme will be prepared by Underwood, McLellan and Associates Limited under the direction of Mr. D. H. Linn. The work is expected to be completed in three months.

Martensville: This community, a residential satellite of Saskatoon, has undertaken a Community Study. Much of the housing was considered to be substandard and sanitary facilities such as sewer and water are lacking. Absence of planning has resulted in uncontrolled growth which has led to inefficient use of land. The first phase of the

study, carried out by the Canadian Centre for Community Studies, is directed towards determining a future course of action concerning the development of Martensville. Under the terms of the National Housing Act, the Federal government has made a grant of \$5,000 to assist in this Study.

Moosomin: An Urban Renewal Study will be carried out under the direction of Mr. D. H. Linn of the Regina firm of Underwood, McLellan and Associates Limited. A Federal contribution in the amount of \$5,685 has been approved to assist in the cost of this Study, which is expected to be completed in six months.

Northern Saskatchewan: Three hundred housing units for low-income families living in sparsely-settled regions in Northern Saskatchewan will be built under the Federal-Provincial arrangements. The dwellings will be made available to residents of these remote communities, most of whom are of Indian ancestry.

In July, 1965, the Federal and Provincial governments entered into an agreement for the development of a pilot program of housing in remote centers of Northern Saskatchewan. The immediate goal of the program was to provide adequate housing on a subsidized home-ownership basis to northern residents. The pilot project, which has now been completed, consisted of 94 units.

The Province considered the pilot program a success and as a result requested financial assistance under the National Housing Act for the construction and operation of an additional 300 units to be built over a period of three years in the same regions of the Province.

In accordance with the original concept of the program, some of the housing will be administered by local co-operatives dealing directly with individual purchasers under a blanket mortgage agreement with the Provincial government; others will be administered directly by the Province.

The communities in which the Province will consider construction of the new units include: La Loche, Buffalo Narrows, Ile-à-la-Crosse, Beauval, Dore Lake, Cumberland House, Pine House, Turnor Lake, Pelican Narrows and Canoe Lake.

Total cost of the 300 units is estimated at \$1,650,000. Net costs, after deducting Provincial grants and purchaser's equity, will be shared 75 per cent by the Federal government and 25 per cent by the Provincial government.

The Province will repay the Federal government's share of the capital cost over a 15-year period. Payments by occupants are based on family income and deficits will be shared by the two governments in the same ratio as capital costs.

Prince Albert: A Federal grant in the amount of \$20,400 has been approved to cover 75 per cent of the cost of carrying out an Urban Renewal Study in Prince Albert. The Study will be directed by Mr. P. D. G. Edwards of the Regina firm of Makale, Holloway and Associates Limited, and is expected to be completed in seven months.

An area of approximately 17.6 acres of land in the south-west part of the City will be developed for future residential use under the Federal-Provincial provisions of the National Housing Act.

A CMHC contract in the amount of \$282,500 was recently awarded to Piggott Construction Limited of Saskatoon, for the construction of a 20-unit semi-detached low-rental housing project. This is the first phase of a 34-unit project.

Saskatoon: A third Federal-Provincial public housing project has been approved for Saskatoon. This project will consist of 78 one, two, three, four and five-bedroom units. Approval has also been given for the Federal and Provincial governments to enter into an agreement for the acquisition and development for residential purposes of approximately 490 acres of land located outside but adjacent to the north-west boundary of the City limits.

Spiritwood: An Urban Renewal Study will be carried out in Spiritwood with the aid of a Federal grant in the amount of \$3,360. The Study will be directed by Mr. D. H. Linn of the Saskatoon firm of Underwood, McLellan and Associates Limited. It is expected it will take four months to complete.

Unity: A Federal loan of \$119,000 under the National Housing Act has been approved to the Unimac Pioneer Lodge for the construction of an addition to the Lodge's present building. The addition will provide hostel accommodation for 17 elderly persons in five double and seven single bedrooms. This brings to 77 the number of elderly persons accommodated.

Wadena: An Urban Renewal Study under the direction of Mr. D. H. Linn of Underwood, McLellan and Associates of Regina, will be carried out in Wadena with the aid of a Federal contribution in the amount of \$5,370, being 75 per cent of the estimated cost.

Yorkton: A Federal grant of \$25,750 has been approved for the preparation of an Urban Renewal Scheme for the entire central business district of Yorkton, an area of some 230 acres. The Scheme proposal will be prepared by Makale, Holloway and Associates, Planning Consultants of Regina, under the direction of Mr. D. L. Makale. The work is expected to be completed in six months.

Alberta

Calgary: Mr. A. G. Martin, Director of Planning, City of Calgary, will direct a city-wide Urban Renewal Study. A Federal contribution in the amount of \$74,194 will cover 75 per cent of the cost of completing the study, which is expected to take 18 months.

The first Federal-Provincial public housing project to be constructed in Calgary has been approved under the National Housing Act and complementary Provincial legislation. The 272-unit project will consist of a 16-storey high-rise building containing 215 units, and a two-storey building containing 57 hostel units.

and Renewal Corporation entreprendra une étude sur le logement dans la région Interlake du Manitoba. Par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le gouvernement fédéral versera \$22,500 pour payer 75 pour cent du coût de cette étude. L'exécution en a été confiée à la maison Van Ginkel Associates qui travaillera de concert avec la compagnie Hedlin, Menzies and Associates Limited, experts en questions économiques, sous la direction de M. N. Osler, président de la Manitoba Housing and Renewal Corporation. On a prévu que ce travail durera dix mois.

St. James: Par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, cette ville bénéficiera d'une subvention fédérale de \$33,788. Cette somme représente 50 pour cent du coût de préparation d'un plan de rénovation urbaine qui portera sur un territoire de 320 acres dans le quartier Brooklands de la ville. Ce travail sera exécuté par la maison Underwood, McLellan and Associates Limited, sous la direction de M. Peter Gordon, adjoint spécial préposé à la rénovation urbaine pour la ville de St. James; on estime qu'il durera onze mois.

Winnipeg: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$217,040 en faveur de la First Mennonite Senior Citizens Homes Incorporated. Ce prêt aidera à construire un bâtiment de six étages qui pourra loger 40 personnes âgées.

Un prêt de \$570,000, approuvé aux termes de la LNH en faveur de The Sharon Home Inc., aidera à ajouter deux ailes à l'ancien Jewish Old Folks Home pour y loger 75 personnes âgées.

En Saskatchewan

Biggar: Le gouvernement fédéral a approuvé le versement d'une contribution de \$5,212 qui doit servir à payer 75 pour cent du coût estimatif d'une étude de rénovation urbaine dans cette ville. Cette étude, qui selon les prévisions, sera terminée dans quatre mois, sera confiée à M. D. H. Linn, urbaniste-conseil qui fait partie du bureau Underwood, McLellan and Associates, de Saskatoon.

Esterhazy: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$324,000 aux termes de la LNH pour aider à la construction de logements pour les personnes âgées dans cette ville. Ce prêt sera accordé au Centennial Special Care Home, organisme sans but lucratif, patronné par les municipalités rurales de Spy Hill No. 152, Langenburg No. 181 et Fertile Belt No. 183 ainsi que par les villages d'Atwater, Gerald, Stockhome, Tantallon et Yarbo et les villes de Esterhazy et Langenburg. L'ensemble comprendra un bâtiment du genre pension à un étage qui renfermera 7 chambres pour deux personnes et 36 chambres à un seul lit, où 50 personnes âgées pourront se loger. Il y a aussi dans ce bâtiment une salle à manger et une cuisine.

Humboldt: La SCHL a accordé un contrat de \$357,340 à la compagnie Piggott Construction Limited, de Saskatoon, pour la construction de 28 unités d'habitation à loyer modique à Humboldt, en vertu d'une entente fédérale-provinciale. Ces habitations, qui consistent en logements jumelés, en maisons en rangée et en appartements, constituent la seconde phase d'un programme qui a pour objet de réaliser 50 habitations.

Indian Head: Une étude de rénovation urbaine sera entreprise dans cette ville grâce à une subvention fédérale de \$7,017 qui représente 75 pour cent du coût estimatif. Cette étude se fera sous la direction de M. le professeur J. Lehrman, de l'Université du Manitoba; le travail sera effectué par la maison W. L. Wardrop and Associates Limited de Winnipeg. On prévoit qu'il faudra y consacrer six mois.

Kipling: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$182,000 en faveur du Willowdale Lodge Care Home, société sans but lucratif patronnée par la ville de Kipling, les villages de Kennedy, Windthorst et Wawota ainsi que par six municipalités rurales voisines, pour aider à construire un bâtiment d'un étage qui pourra loger 26 personnes âgées dans des installations du genre qu'on trouve dans une pension.

Kindersley: Cette ville entreprendra prochainement la préparation d'un plan de rénovation urbaine pour un secteur qui comprend environ 12 pâtés de maisons et qui se trouve à proximité du quartier central des affaires et de la voie des Chemins de fer nationaux. Le gouvernement fédéral versera une contribution de \$4,920 à cette fin. Le plan sera préparé par la maison Underwood, McLellan and Associates Limited, sous la direction de M. D. H. Linn. La durée de ce travail sera d'environ trois mois.

Martensville: Cette municipalité, qui est un satellite résidentiel de Saskatoon, a entrepris une étude de son milieu. Une grande partie des logements y ont été jugés impropre à l'habitation et on a découvert que les installations sanitaires, comme l'aqueduc et l'égout, étaient tout à fait insuffisantes. A cause de l'absence d'un plan précis, l'accroissement s'y est fait d'une façon désordonnée, ce qui a entraîné une utilisation très peu efficace du terrain. La première phase de l'étude qui a été entreprise par le Canadian Centre for Community Studies a pour but de déterminer la marche à suivre à l'égard de l'aménagement de Martensville. Selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement fédéral a versé une subvention de \$5,000 pour aider à faire cette étude.

Moosomin: Une étude de rénovation urbaine sera entreprise dans cette ville sous la direction de M. D. H. Linn, de la maison Underwood, McLellan and Associates Limited, de Regina. Le gouvernement fédéral versera une contribution de \$5,685 pour aider à payer le coût de ce travail qui, selon les prévisions, doit durer six mois.

Le nord de la Saskatchewan: En vertu d'une entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province, 300 maisons pour les familles à faible revenu qui habitent les régions très peu développées du nord de la Saskatchewan seront construites prochainement. Ces maisons seront ensuite mises à la disposition des résidants de ces endroits éloignés, dont la plupart sont d'origine indienne.

Au mois de juillet 1965, les gouvernements fédéral et provincial ont conclu une entente pour réaliser à titre d'essai un programme de logement dans les centres éloignés du nord de la Saskatchewan. Le but immédiat de ce programme était de fournir des logements suffisants aux résidants de ces régions, en leur permettant de devenir propriétaires

grâce à des subventions offertes par le gouvernement. Ce premier programme, qui a maintenant pris fin, prévoyait la construction de 94 habitations.

La province, ayant considéré ce premier essai comme un succès, demanda une aide financière en vertu de la Loi en vue de la construction et de la gestion de 300 autres unités d'habitation; la construction devrait se réaliser au cours d'une période de trois ans, dans ces mêmes régions de la province.

Suivant la conception initiale du programme, certains des logements seront gérés par des coopératives locales qui négocieront directement avec les acheteurs individuels, conformément à une entente conclue avec le gouvernement provincial, qui prévoit une hypothèque générale; d'autres seront gérés directement par la province.

Les localités où la province étudiera la possibilité de construire de nouvelles habitations sont: La Loche, Buffalo Narrows, Île-à-la-Crosse, Beauval, Dore Lake, Cumberland House, Pine House, Turnor Lake, Pelican Narrows et Canoe Lake.

On estime à \$1,650,000 le coût total de ces 300 logements. Le coût net, déduction faite des subventions de la province et de la mise de fonds de l'acheteur, sera réparti entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province, à raison de 75 pour cent et 25 pour cent respectivement.

La province remboursera au cours d'une période de 15 ans les sommes que le gouvernement fédéral aura versées pour payer les coûts en immobilisations. Les paiements à exiger de ces logements sont calculés d'après le revenu familial; les deux gouvernements se partagent les déficits suivant le même pourcentage que celui de leurs investissements de capitaux.

Prince Albert: Une étude de rénovation urbaine entreprise à Prince Albert coûtera une subvention de \$20,400 au gouvernement fédéral, qui assume 75 pour cent du coût. Cette étude se fera sous la direction de M. P. D. G. Edwards, de la compagnie Makale, Holloway and Associates Limited, de Regina; on prévoit qu'il faudra y consacrer sept mois.

Selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation visant les ententes fédérales-provinciales, un secteur d'environ 17.6 acres, situé dans la partie sud-ouest de la ville, sera aménagé pour devenir un milieu résidentiel.

La SCHL a accordé récemment un contrat de \$282,500 à la compagnie Piggott Construction Limited, de Saskatoon, pour la construction de 20 logements jumelés à loyer qui représentent la première phase d'un programme prévoyant la construction de 34 logements.

Saskatoon: Un troisième programme fédéral-provincial de logements sociaux a été approuvé pour Saskatoon. Il s'agit cette fois de réaliser un ensemble de 78 logements à une, deux, trois, quatre et cinq chambres. Les gouvernements fédéral et provincial se sont aussi mis d'accord pour acquérir et aménager à des fins résidentielles un territoire de 490 acres situé immédiatement à l'extérieur de la limite nord-ouest de la ville.

Drumheller: A Federal grant in the amount of \$18,835 was approved to assist in the preparation of Urban Renewal Schemes for the Newcastle, Bankview and North Drumheller areas of the City. The Schemes will be prepared by Underwood, McLellan and Associates Limited, Consulting Engineers and Planners of Edmonton, and the work is expected to be completed within eight months.

Peace River: Urban Renewal Schemes will be prepared for two areas in the Town of Peace River with the aid of a Federal grant in the total amount of \$15,925. The first Scheme area contains approximately 125 acres on the east bank of the Peace River in the central business district. The second Scheme area, also containing 125 acres is located on the west bank of the River which is a sparsely built-up unserviced residential area. The Schemes will be prepared in two stages by Makale, Holloway and Associates Limited, Planning Consultants of Edmonton. The work is expected to be completed within a year.

Red Deer: A Federal loan in the amount of \$110,000 has been approved to be made to the Red Deer Twilight Homes Foundation, a non-profit corporation sponsored by the Kiwanis Club of Red Deer, for the construction of a 24-unit senior citizens row-housing project.

Slave Lake: A CMHC contract in the amount of \$268,106 has been awarded for the construction of a Federal-Provincial low-rental housing project in Slave Lake. The contract, awarded to Tissington Construction Limited of Grande Prairie, is for the construction of 20 single detached dwellings.

Taber: A CMHC contract in the amount of \$252,090 has been awarded to Nu-West Homes Limited of Calgary for the construction of a 20-unit semi-detached Federal-Provincial project.

British Columbia

Courtenay: A children's housing project is to be constructed with the aid of a Federal loan in the amount of \$29,000. The loan is the first NHA loan to be made to the Comox Valley Group Home Society, a non-profit corporation sponsored by the local

Rotary Club. The one-storey frame house will accommodate 14 children placed in the care of the Comox Valley Group Home Society.

Creston: A Federal loan in the amount of \$154,299 has been approved to the Creston Valley Senior Citizens Housing Society for the construction of a senior citizens' housing project. The Society is a non-profit corporation sponsored by a group of local citizens interested in providing housing for the elderly. The project will consist of two two-storey buildings providing accommodation for 37 elderly persons in 27 single and five double hostel bedrooms. A service building attached to the main project will contain a dining room, kitchen, library and offices.

Dawson Creek: A Federal loan has been approved to the Rotary Harbour Society, a non-profit corporation sponsored by the local Rotary Club, to assist in the construction of a children's housing project in Dawson Creek. The loan, in the amount of \$31,684, will assist in the construction of a two-storey building to provide accommodation for 14 children placed in the care of the Society.

Quesnel: A loan under the NHA in the amount of \$52,000 has been approved to the Fraser Village Homes Society to assist in the construction of 11 self-contained units of senior citizens' housing. The Society, a non-profit corporation sponsored by a group of local service clubs in Quesnel and the surrounding areas, operates a 13-unit project. The current loan provides for the 11-unit addition to the existing building.

Sechelt: A Federal loan in the amount of \$53,500 has been approved to the Sunshine Coast Senior Citizens Housing Society for the construction of a 10-unit project to accommodate 20 elderly persons.

Vancouver: Three Federal loans have been approved in recent months for housing projects in Vancouver: a loan in the amount of \$15,300 to the Elizabeth Fry Society of British Columbia to assist in the purchase of a dwelling and its conversion into a home to accommodate five teen-age girls in the care of the Society; a loan in the amount of \$1,228,770 to the Chalmers Foundation sponsored by the Chalmers United Church congregation to assist in the construction of a 13-storey high-rise building to accommodate 220 elderly persons; and a loan of

\$161,000 to the Children's Aid Society of Vancouver to assist in the construction of a single-storey building containing 24 hostel beds.

CMHC contracts have been awarded to:

- Laing Construction and Equipment Limited of New Westminster in the amount of \$1,747,999 for a Federal-Provincial low-rental project of 154 row and apartment units.
- Frank Stanzl Construction Limited of Vancouver in the amount of \$1,669,131 for a Federal-Provincial senior citizens' housing project of 211 apartment units.
- Imperial Construction Limited of Vancouver in the amount of \$1,669,980 for a Federal-Provincial low-rental housing project consisting of 132 row and apartment units.

Victoria: Federal approval has been given for a loan in the amount of \$28,828 to the Children's Aid Society of Victoria. The loan will assist in the purchase of two existing 1½-storey houses and their conversion into foster homes for 16 children placed in the care of the Society.

Williams Lake: A Federal loan in the amount of \$118,000 has been approved to the Cariboo Park Home Society to assist in the construction of a two-storey building providing accommodation for 26 elderly persons. The Society is a non-profit corporation sponsored by the Kiwanis Club, the Old Age Pensioners Association, the Rotary Club, the Royal Canadian Legion, the Kinsmen Club, the Lions Club and the Town of Williams Lake.

Yukon Territory

Whitehorse: A Federal grant in the amount of \$8,000 was approved to the Government of the Yukon Territory for a survey of housing conditions and incomes in Whitehorse. The survey will collect information on all dwellings in the Whitehorse area, including data on such topics as the physical condition of the houses, the extent of crowding, the relationships between housing costs and incomes and the source of financing. The results of the survey are to be used as a basis for the establishment of housing policies and programs.

Spiritwood: Une subvention fédérale de \$3,360 permettra d'entreprendre une étude de rénovation urbaine dans cette ville. L'exécution en a été confiée à M. D. H. Linn, de la maison Underwood, McLellan and Associates Limited, de Saskatoon. On prévoit qu'il faudra quatre mois pour la terminer.

Unity: Un prêt de \$119,000 a été consenti par le gouvernement fédéral à la Unimac Pioneer Lodge pour permettre de construire une allonge au bâtiment existant. Cette allonge comprendra cinq chambres pour deux personnes et sept chambres à un lit qui pourront loger 17 personnes âgées de plus. Le nombre total de pensionnaires sera donc maintenant porté à 77.

Wadena: Une contribution de \$5,370 du gouvernement fédéral permettra d'effectuer une étude de rénovation urbaine dans cette ville. Ce montant représente 75 pour cent du coût estimatif. La direction de cette étude a été confiée à M. D. H. Linn, de la maison Underwood, McLellan and Associates, de Regina.

Yorkton: Le gouvernement fédéral a approuvé une contribution de \$25,750 pour aider à préparer un plan de rénovation urbaine qui englobera tout le quartier central des affaires de Yorkton, soit environ 230 acres. Ce plan sera préparé par le bureau Makale, Holloway and Associates, urbanistes-conseils de Regina, sous la direction de M. D. L. Makale, et exigera six mois de travail.

En Alberta

Calgary: M. A. G. Martin, directeur de l'Urbanisme, à Calgary, assumera la responsabilité d'une étude de rénovation urbaine qui sera effectuée à la grandeur de la ville. La contribution du gouvernement fédéral qui s'élève à \$74,194 représente 75 pour cent du coût de cette étude qui doit durer dix-huit mois.

Le premier ensemble de logements sociaux qui sera construit à Calgary, en vertu d'un accord fédéral-provincial, vient d'être approuvé selon les dispositions des deux lois en cause. L'ensemble qui comprendra 272 unités d'habitation consistera en une tour de seize étages qui renfermera 215 unités et en un bâtiment de deux étages du genre foyer qui pourra loger 57 personnes.

Drumheller: Le gouvernement fédéral vient d'approuver une subvention de \$18,835 pour aider à la préparation d'un plan de rénovation urbaine pour les quartiers Newcasle, Bankview et North Drumheller de la ville. Le travail a été confié à la maison Underwood, McLellan and Associates Limited, ingénieurs et urbanistes-conseils d'Edmonton; on prévoit qu'il sera terminé en huit mois.

Peace River: Des plans de rénovation urbaine seront préparés pour deux quartiers de la ville, grâce à une subvention de \$15,925 du gouvernement fédéral. Le premier quartier en cause couvre un territoire d'environ 125 acres, situé sur la rive est de la rivière, dans le quartier central des affaires. Le second quartier, également de 125 acres, est situé sur la rive ouest de la rivière; il s'agit d'un quartier résidentiel non pourvu de services et où la construction est assez clairsemée. Ces plans seront préparés en deux phases par la maison Makale, Hollo-

way and Associates Limited, urbanistes-conseils d'Edmonton. On prévoit qu'ils seront terminés dans un an.

Red Deer: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$110,000 qui doit être consenti à la Red Deer Twilight Homes Foundation, société sans but lucratif, patronnée par le club Kiwanis de Red Deer. Ce prêt permettra de construire 24 unités d'habitation en rangée à l'intention des personnes âgées.

Slave Lake: La SCHL a accordé un contrat de \$268,106 pour la construction de logements à loyer modique dans cette ville, à la suite d'un accord conclu entre la province et le gouvernement fédéral. Le contrat qui a été attribué à la compagnie Tissington Construction Limited, de Grande Prairie, prévoit la construction de 20 maisons unifamiliales.

Taber: La SCHL vient d'attribuer un contrat de \$252,090 à la Nu-West Homes Limited, de Calgary, pour la construction de 20 logements jumelés en vertu d'un accord fédéral-provincial.

En Colombie-Britannique

Courtenay: Un ensemble de logements pour des enfants doit être réalisé avec l'aide d'un prêt de \$29,000 du gouvernement fédéral. Il s'agit du premier prêt LNH qui soit consenti à la Comox Valley Group Home Society, société sans but lucratif, patronnée par le club Rotary de l'endroit. La maison d'un étage à charpente de bois pourra loger 14 enfants qui sont confiés aux soins de la société requérante.

Creston: Le gouvernement fédéral a consenti un prêt de \$154,299 à la Creston Valley Senior Citizens Housing Society pour l'aider à construire des logements destinés aux personnes âgées. La Société est un organisme sans but lucratif patronné par un groupe de citoyens intéressés à bien loger les personnes âgées. L'ensemble comprendra deux bâtiments de deux étages qui pourront loger 37 pensionnaires dans 27 chambres à un lit et 5 chambres pour deux personnes. Un troisième bâtiment, relié aux deux autres, renfermera une salle à manger, une cuisine, une bibliothèque et des bureaux.

Dawson Creek: Un prêt du gouvernement fédéral a été consenti à la Rotary Harbour Society, organisme sans but lucratif patronné par le club Rotary de l'endroit, afin d'aider à construire un ensemble de logements à Dawson Creek. Le prêt de \$31,684 permettra de réaliser un bâtiment de deux étages qui logera 14 enfants confiés aux soins de la Société.

Quesnel: Aux termes de la Loi, un prêt de \$52,000 a été approuvé en faveur de la Fraser Village Homes Society pour l'aider à construire 11 logements complets destinés aux personnes âgées. La société requérante, qui est un organisme sans but lucratif patronné par un groupe de clubs sociaux de Quesnel même et des régions environnantes, gère déjà un ensemble de 13 logements. Le prêt en cours servira à ajouter 11 unités d'habitation au bâtiment existant.

Sechelt: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$53,500 en faveur de la Sun-

shine Coast Senior Citizens Housing Society pour l'aider à construire un ensemble de 10 logements qui pourront loger 20 personnes âgées.

Vancouver: Le gouvernement fédéral a approuvé trois prêts ces derniers mois pour des ensembles de logements à Vancouver: un prêt de \$15,300 à la Elizabeth Fry Society de la Colombie-Britannique pour l'aider à acheter une maison et à la transformer en une résidence qui pourra loger cinq jeunes filles confiées aux soins de la Société; un prêt de \$1,228,770 à la Chalmers Foundation patronnée par les fidèles de l'Eglise Unie Chalmers, pour l'aider à construire un bâtiment de 13 étages qui pourra loger 220 personnes âgées; enfin, un prêt de \$161,000 à la Société de l'aide à l'enfance de Vancouver pour l'aider à construire un bâtiment d'un seul étage qui pourra loger 24 pensionnaires.

La SCHL a attribué des contrats aux fins suivantes:

- Un contrat de \$1,747,999 à la compagnie Laing Construction and Equipment Limited, de New Westminster, pour réaliser un ensemble de logements à loyer modique du genre en rangée et du genre appartement, selon une entente fédérale-provinciale.
- Un contrat de \$1,669,131 à la compagnie Frank Stanzl Construction Limited, de Vancouver, pour la construction de 211 appartements destinés aux personnes âgées, selon une entente fédérale-provinciale.
- Un contrat de \$1,669,980 à la compagnie Imperial Construction Limited, de Vancouver, pour la construction de 132 logements à loyer modique du genre en rangée et du genre appartement, selon une entente fédérale-provinciale.

Victoria: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$28,828 en faveur de la Société de l'aide à l'enfance de Victoria. Ce prêt aidera à acheter deux maisons existantes d'un étage et demi et à les transformer en foyers d'adoption pour 16 enfants confiés aux soins de la Société.

Williams Lake: Un prêt de \$118,000 a été approuvé par le gouvernement fédéral en faveur de la Cariboo Park Home Society pour l'aider à la construction d'un bâtiment de deux étages qui pourra loger 26 personnes âgées. Cette société requérante est un organisme sans but lucratif patronné par le club Kiwanis, la Old Age Pensioners Association, le club Rotary, la Légion canadienne, le club Kinsmen, le club Lions et la ville de Williams Lake.

Dans le Territoire du Yukon

Whitehorse: Le gouvernement fédéral a approuvé le versement d'une subvention de \$8,000 au gouvernement du Territoire du Yukon pour l'aider à faire une étude de la situation du logement et des revenus dans Whitehorse. L'étude consistera à recueillir des renseignements sur tous les logements qui se trouvent dans la région de Whitehorse, comme l'état matériel des maisons, le degré de surpeuplement ainsi que les rapports entre le coût du logement, les revenus et les sources de financement. Les résultats de cette étude serviront de fondement à l'établissement de politiques et de programmes de logement.

Statistics

NHA assistance for rental projects for low income groups,
Canada, 1946–1968 (Jan.–March)¹

Données statistiques

Aide LNH pour des ensembles de logements à loyer destinés aux groupes à faible revenu, Canada, 1946–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	New housing – Nouveaux logements				Existing housing – Logements existants				
	Loans or projects	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000	Loans or projects	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000	
	Prêts ou projets				Prêts ou projets				
Loans to limited-dividend companies (section 16, NHA) ³ – Prêts aux compagnies à dividendes limités (article 16 de la LNH) ³									
1946–1968 (March) ²	Nfld. P.E.I. N.S. N.B. Que. Ont. Man. Sask. Alta. B.C. Canada	T.-N. Î.-P.-É. N.-É. N.-B. Qué. Ont. Man. Sask. Alb. C.-B.	1 7 5 6 55 186 48 61 30 83 482	48 38 137 269 8,337 16,447 2,339 2,377 3,668 2,640 36,300	64 — — — — 102 198 751 — 1,115	980 228 779 1,883 62,165 124,089 15,789 17,224 28,727 12,377 264,241	— — 1 — — 1 — — 4 6	— — 216 — — 154 — — 56 426	— — — — — — — — — — 2,451
Loans to non-profit corporations (section 16A, NHA) ⁴ – Prêts aux compagnies sans but lucratif (article 16A de la LNH) ⁴									
1964–1968 (March)	Nfld. P.E.I. N.S. N.B. Que. Ont. Man. Sask. Alta. B.C. Canada	T.-N. Î.-P.-É. N.-É. N.-B. Qué. Ont. Man. Sask. Alb. C.-B.	1 13 3 6 30 31 39 48 2 44 217	— 209 91 33 301 1,549 521 312 25 976 4,017	45 172 76 245 1,694 1,625 838 1,509 20 736 6,960	257 2,899 1,193 1,697 13,390 20,331 7,941 10,411 250 8,320 66,689	— — — — 1 — — 1 5 7 7	— — — — 2 107 — 22 — 97 226	— — — — 16 773 — 33 290 1,112
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D			17 18 32	130 408 473	774 707 1,681	4,987 7,169 14,169	1 — 2	1 — 2 117	54 — — 790
1968 – J/F/M			7	52	289	1,984	2	— — 21	— — 44
Loans for public housing projects (section 35D, NHA) ⁴ – Prêts pour des ensembles de logements publics (article 35D de la LNH) ⁴									
1964–1968 (March)	Nfld. N.S. Ont. Canada	T.-N. N.-É. Ont. 184	1 5 178 184	160 64 13,908 14,132	— — 164 164	2,851 894 178,956 182,701	— — 46 46	— — 3,280 3,280	— — 41,172 41,172
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D			14 34 32	613 3,836 2,535	— — —	8,066 49,941 37,275	2 1 —1	285 99 —21	3,369 1,262 —256
1968 – J/F/M			25	2,253	86	24,606	—	— — —	—
Federal-provincial rental housing projects (section 35A, NHA) ⁴ – Ensembles fédéraux-provinciaux de logements à loyer (article 35A de la LNH) ⁴									
1949–1968 (March)	Nfld. P.E.I. N.S. N.B. Que. Ont. Man. Sask. Alta. B.C. Canada	T.-N. Î.-P.-É. N.-É. N.-B. Qué. Ont. Man. Sask. Alb. C.-B. 145	9 2 9 6 1 75 2 24 6 11 145	1,087 30 1,072 685 796 6,599 479 969 156 2,190 14,063	— — — — — — — — — — 143,112	12,483 352 12,377 5,963 7,997 65,432 5,397 10,028 1,938 21,145 4	— — 1 — — 2 — — 1 — 494	— — 8 — — 436 — — 50 — 3,116	— — — — — — — — — — 2,522
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D			8 7 4	872 166 89	— — —	9,418 2,162 1,169	— 1 —	— 50 —	— — 525
1968 – J/F/M			6	239	—	3,029	—	— — —	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes 32 loans for 3,315 units in the amount of \$24,235,167 made to Housing Enterprises of Canada, Ltd.

³No loan has been approved under this section since the year 1965.

⁴Data are shown for the periods for which the relevant legislation has been in effect.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend 32 prêts d'une valeur globale de \$24,235,167 consentis à la "Housing Enterprises of Canada, Ltd.", pour la construction de 3,315 logements.

³Aucun prêt n'a été consenti depuis l'année 1965.

⁴Les données indiquées portent sur les périodes au cours desquelles la législation pertinente a été en vigueur.

Urban renewal schemes under section 23A of the NHA,
Canada, 1964–1968 (Jan.–March)¹

Programmes de rénovation urbaine aux termes de l'article
23A de la LNH, Canada, 1964–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council <i>Approuvés par décret</i>			Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>		Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles</i> (part fédérale) \$000
	Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>	Federal contributions <i>Contributions fédérales</i> (\$000)	Completed <i>Parachevés</i>	In process at end of period <i>En cours, à la fin de la période</i>		
1964–1968 (March)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	5 — 5 2 21 31 4 5 10 16 99	94 — 59 71 345 915 134 56 169 249 2,092	2 — 2 — 5 8 1 2 5 3 28	3 — 3 2 16 23 3 3 5 13 71	40 — 29 67 132 392 90 13 84 129 976
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D		7 11 7	145 183 147	6 4 3	52 59 63	94 103 230
1968 – J/F/M		10	252	2	71	144

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal projects under sections 23B and 23C of the NHA, Canada, 1948–1968 (Jan.–March)¹

Projets de rénovation urbaine aux termes des articles 23B et 23C de la LNH, Canada, 1948–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	Urban renewal projects to be implemented under section 23B of the NHA <i>Projets de rénovation urbaine à réaliser en vertu de l'article 23B de la LNH</i>						Loans to assist implementation under section 23C of the NHA <i>Prêts pour aider à la réalisation de projets aux termes de l'article 23C de la LNH</i>		
	Number of projects <i>Nombre de projets</i>	Area (acres) <i>Secteur (acres)</i>	Number of families displaced <i>Nombre de familles déplacées</i>	Estimated cost <i>Coût estimatif</i> \$000	Estimated net federal contribution <i>Contribution estimative nette du fédéral</i> \$000	Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles (part fédérale)</i> \$000			
1948–1968 (March)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	2 — 5 1 7 16 1 1 1 10 44	191.0 — 83.2 60.7 381.1 570.7 72.0 12.5 21.0 108.7 1,500.9	394 — 1,289 553 5,354 5,230 845 34 482 1,603 15,784	4,456 — 18,494 3,676 99,565 106,348 8,750 340 6,611 17,369 265,609	1,942 — 7,641 1,598 37,674 40,162 3,200 139 2,762 5,893 101,011	15 — 3,771 2,219 8,428 21,272 2,333 125 1,631 4,265 44,059	1 — 2 — — 2 2 — 1 3 11	1,291 — 885 — — 4,825 2,133 — 737 664 10,535
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D		1 3 3	3,558 80.0 207.4	71,375 27,206 5,217	26,188 10,842 2,214	1,674 2,407 1,961 2,152	1 2 4 —	1,349 3,763 3,525 —	
1968 – J/F/M		—	—	—	—	—	—	—	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Federal-provincial housing for sale under section 35A of the NHA, 1953–1968 (Jan.–March)¹

Logements fédéraux-provinciaux construits pour la vente en vertu de l'article 35A de la LNH, 1953–1968 (Jan.–Mars)¹

Period – Période	Nova Scotia Nouvelle-Écosse			Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard			Saskatchewan		
	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000
1953–1968 (March)	194	1,499	7,243	13	119	580	17	94	240
1967 – A/M/J	4	29	185	—	—	—	—	—	—
J/A/S	4	19	120	—	—	—	8	61	163
O/N/D	21	120	720	—	—	—	—	—	—
1968 – J/F/M	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Section 35E rental subsidy agreements on public housing projects approved by order-in-council, 1964–1968 (Jan.–March)¹

Article 35E – Ententes visant les subventions de loyer à l'égard des ensembles de logements publics approuvés par décret, 1964–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	Number of agreements Nombre d'ententes	New construction Nouvelle construction		Acquisition of existing property Acquisition de propriétés existantes		Estimated annual federal contribution Contribution annuelle estimative du fédéral	
		Units Logements	Beds Lits	Units Logements	Beds Lits	Units Logements \$000	Beds Lits \$000
1964–1968 (March)							
Nfld.	T.-N.	1	160	—	—	67	—
N.S.	N.-É.	5	64	—	—	27	—
Ont.	Ont.	225	16,514	78	3,270	6,108	18
N.W.T.	T. du N.-O.	—	—	—	—	—	—
Canada		231	16,738	78	3,270	6,202	18
1967 – A/M/J	17	861	—	—	—	273	—
J/A/S	34	4,421	—	99	—	1,364	—
O/N/D	38	2,966	—	—	—	1,112	—
1968 – J/F/M	19	3,623	—	—	—	1,122	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal studies under section 33(1)(h) of the NHA, Canada, 1955–1968 (Jan.–March)¹

Etudes sur la rénovation urbaine en vertu de l'article 33(1)(h) de la LNH, Canada, 1955–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council Approuvées par décret		Number of studies Nombre d'études		Actual expenditures (federal share) Dépenses réelles (part fédérale) \$000	
	Number of studies Nombre d'études	Federal contributions Contributions fédérales (\$000)	Completed Parachevées	In process at end of period En cours, à la fin de la période		
1955–1968 (March)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	4 — 13 4 22 46 12 34 ² 13 14 162	51 — 155 139 594 900 216 340 205 252 2,852	2 — 9 2 17 31 7 12 9 13 102	2 — 4 2 5 15 5 21 4 1 59	33 — 118 63 478 705 100 209 82 181 1,969
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D 1968 – J/F/M		17 3 10 6	256 65 132 145	11 6 8 12	66 63 65 59	187 119 128 165

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes one study subsequently discontinued.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend une étude abandonnée ultérieurement.

Federal-provincial land assembly projects under section 35A of the NHA, and federal loans for land acquisition under section 35C of the NHA, Canada, 1950–1968 (Jan.–March)¹

Projets fédéraux-provinciaux d'aménagement de terrain, en vertu de l'article 35A de la LNH, et prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrain en vertu de l'article 35C de la LNH, Canada, 1950–1968 (Janv.–Mars)¹

Period and area – Période et région	Section 35A Land assembly for housing purposes Article 35A Aménagement de terrain à des fins d'habitation					Federal loans for land acquisition under section 35C Prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrains aux termes de l'article 35C		
	Approved by order-in-council Approuvés par décret	Number of lots Nombre de terrains	Estimated net federal contribution Contribution estimative nette du fédéral (\$000)	Number of loans Nombre de prêts	\$000			
1950–1968 (March)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. N.W.T. T. du N.-O. Canada	2,381 — 114 671 — 16,585 — 2,049 — 1,482 204 23,486	1,555 — 151 — 11,262 — 824 — 1,290 67 15,149	1,387 — 9 — 10,616 — 587 — 955 67 13,621	168 — 142 237 646 36,218 — 3,620 — 335 712 1,528	6,132 — 183 797 — 13 — — — 2,845 — 50,507	— — — — — 13 — — — — — 13 — 133	
1967 – A/M/J J/A/S O/N/D 1968 – J/F/M		576 955 527 115	364 560 77 234	167 274 260 129	1,320 1,606 1,423 1,528	1,021 2,274 1,804 281	8 — 1 5	191 — 21 19

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

urban renewal and public housing

la rénovation urbaine et le logement social



Central
Mortgage
and Housing
Corporation

Société
centrale
d'hypothèques
et de logement

urban renewal and public housing

la rénovation urbaine et le logement social



Volume 4, Number 3, 1968

St. James Town, Toronto	2
The Urban Renewal Program in Hamilton	
Its Side Effects	6
Its History	12
Rent-to-Income Formula for Public Housing	18
Canadian Federation of Mayors and Municipalities	26
Federal Task Force on Housing and Urban Development	28
New Urban Renewal Agreements — Province of Quebec and Federal Government	30
Furniture and Equipment — Hostel Accommodation	30
As Seen by the Press	34
Statistics	44

URBAN RENEWAL and PUBLIC HOUSING, a quarterly publication of Central Mortgage and Housing Corporation, is authorized as second class matter by the Post Office Department and for payment of postage in cash.

Inquiries should be directed to the Editor, Nancy E. Davies, Information Division, Central Mortgage and Housing Corporation.

Volume 4, Numéro 3, 1968

St. James Town à Toronto	3
Le programme de rénovation urbaine d'Hamilton	
Ses effets secondaires	7
Son historique	13
Formule du loyer proportionné au revenu pour les logements sociaux	19
La Fédération canadienne des maires et municipalités	27
La commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain	29
Nouvelles ententes touchant la rénovation urbaine, entre la province de Québec et le gouvernement fédéral	31
Ameublement et équipement dans les foyers	31
L'activité selon la presse	35
Les données statistiques	44

LA RÉNOVATION URBAINE et LE LOGEMENT SOCIAL, revue trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement, est considérée par le bureau de poste comme courrier de seconde classe dont l'affranchissement doit être payé au comptant.

Toute demande de renseignement doit être adressée au rédacteur en chef, Mlle Nancy E. Davies, Division de l'information, Société centrale d'hypothèques et de logement, à Ottawa.

St. James Town — Toronto, Ontario

A Private Developer's Experience in Urban Renewal

J. Hanson

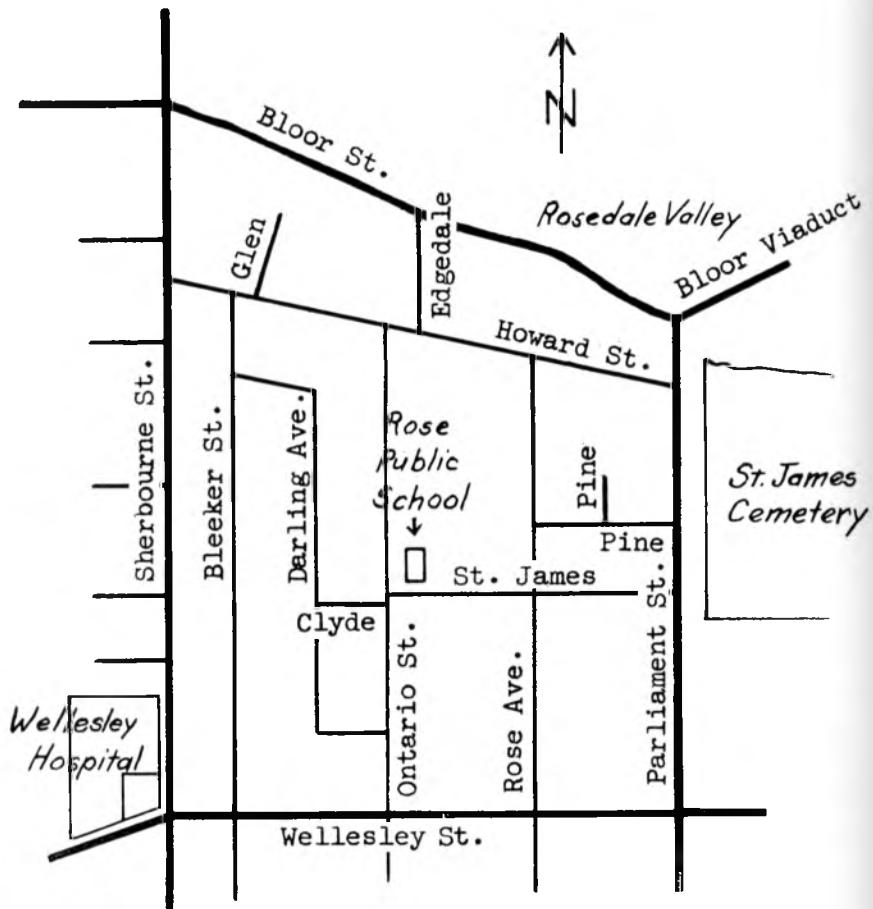
J. Hanson, a civil engineer, is President of Meridian Developments and Meridian Property Management, Toronto. He is actively interested in the Urban Development Institute.

This is the first of a series of four articles outlining the history of St. James Town, Toronto.

St. James Town is one of the oldest sections of the City of Toronto, having been developed around 1870. It is the area bounded by Bloor Street on the north, Parliament Street on the east, Wellesley Street on the south, and Sherbourne Street on the west. The more affluent families settled on Sherbourne Street and the remainder of the area was occupied by the upper middle class of that era.

It was not until about 1954 that investors became seriously interested in this section of the city as a potential redevelopment location. The purchase of properties by many speculative owners was very haphazard and with no overall plan in mind. Several abortive proposals were made by these small investors, but were unsuccessful because no one investor was able to acquire a sufficiently large proportion of the land, and because no regard was given to planning.

The first major proposal was brought forth by a group called the Parliament Syndicate and involved a "special exemption" area of approximately 33 acres enclosed by Parliament, Wellesley, Bleecker and Howard Streets. The Parliament Syndicate controlled one-third of the area by option or other means. The special exemption allowed for a zoning of 3.5 density



S T . J A M E S T O W N

(livable floor area 3.5 times ground area), 50% parking, 10 ft. side yards and 50% ground coverage.

Because the Parliament Syndicate's proposal contained a high percentage of two-bedroom suites (i.e. high number of persons per acre) and only 50% parking, the City Planning Board considered their proposal unacceptable, even though it basically conformed to the by-law. After several attempts to reach an agreement, their proposal broke down. It is interesting to note that during these discussions, the possibility of expropriation by the City was seriously considered as a means of obtaining the remaining outstanding properties.

One of the results of the Parliament Syndicate's interest in redeveloping the total block was the erection of two Limited Dividend buildings, the Barbara Apartments, which were completed in 1959/1960, and were located in the south-west sector of Howard and Ontario Streets. These buildings each contained 279 suites. They were built at 3.45 density and with a population of 471 persons per acre. It should be noted that the latter figure is higher than the Parliament Syndicate's original proposal for the overall area.

The Parliament Syndicate, at that time, still retained options on the property contained by Howard Avenue, Parliament Street, St. James

St. James Town, à Toronto

Un entrepreneur en rénovation urbaine parle de son expérience.

J. Hanson

M. J. Hanson, ingénieur civil, est président des compagnies Meridian Developments et Meridian Property Management, de Toronto. Il s'intéresse de près à l'Urban Development Institute.

St. James Town est un des plus vieux secteurs de la ville-reine puisqu'il a été construit vers 1870. Il est limité par les rues Bloor au nord, Parliament à l'est, Wellesley au sud et Sherbourne à l'ouest. Les familles les plus fortunées se sont installées rue Sherbourne: le reste de ce secteur était habité par des gens de la classe moyenne parmi les plus à l'aise.

Ce n'est pas avant 1954 que les investisseurs songèrent sérieusement à réaménager ce coin de la vieille ville. L'acquisition des propriétés a été faite par des gens intéressés à la spéculation, qui n'avaient prévu aucun plan d'ensemble. Plusieurs projets amorcés par ces petits investisseurs n'eurent pas de suite, vu qu'aucun d'entre eux n'avait les moyens d'acquérir assez de propriétés pour qu'il vaille la peine de dresser un plan d'ensemble.

Le premier projet d'importance fut amorcé par un groupe qui porta le nom de Parliament Syndicate; il visait un territoire d'environ 33 acres borné par les rues Parliament, Wellesley, Bleecker et Howard et qui jouissait d'une "exemption spéciale". Le Parliament Syndicate détenait le tiers de ce secteur par voie d'options et autrement. L'exemption spéciale, ou privilège, consistait dans le droit de donner à cette zone une densité de 3.5 (c'est-à-dire 3.5 fois plus de surface habitable que d'aire de terrain,) de n'accorder une place de stationnement que pour 50 pour cent des logements, de ne prévoir qu'une largeur de 10 pieds pour les cours latérales et 50 pour cent du

terrain pour l'immeuble lui-même.

Vu que ce projet du Parliament Syndicate incluait un fort pourcentage d'appartements de deux chambres (ce qui donne une forte densité de population à l'acre) et du stationnement pour seulement la moitié des logements, la Commission d'urbanisme de la ville jugea ce projet inacceptable, même si en somme il était conforme au règlement. Après plusieurs tentatives d'entente, ce projet fut abandonné. Il est intéressant de remarquer que, pendant ces discussions, on accorda beaucoup d'importance à la possibilité que la ville exproprie ce qui restait de maisons.

L'intérêt que portait le Parliament Syndicate au réaménagement de tout cet îlot amena l'édification de deux immeubles par des compagnies à dividendes limités, les appartements Barbara, réalisés en 1959-1960, au sud-ouest des rues Howard et Ontario. Ces immeubles renferment chacun 279 appartements. Ils ont une densité de 3.45 et abritent 471 personnes à l'acre. Fait à remarquer: ce dernier chiffre est supérieur à celui du projet du Parliament Syndicate pour l'ensemble de ce secteur.

Ce syndicat, à ce moment-là, possédait encore des options sur des propriétés situées avenue Howard, rue Parliament, avenues St. James et Rose ainsi que sur bien d'autres propriétés sisées un peu partout dans ce secteur. Le groupe financier des appartements Rose Park tenta d'acheter les propriétés des

Voici le premier d'une série de quatre articles qui font connaître la petite histoire de St. James Town, à Toronto.

rues énoncées plus haut mais y renonça devant l'exigence de la Commission d'urbanisme qui voulait garder une proportion élevée d'espace vert et aussi parce que cet organisme voulait de la diversité dans le genre de maisons, nommément des "town houses" et des appartements dans un immeuble élevé, pour en arriver à un urbanisme bien conçu. Dans les deux cas, le programme était peu rentable. Les financiers laissèrent tomber ce dernier projet.

Les chefs de l'entreprise Belmont Construction s'intéressèrent à la section limitée par les rues Howard, Parliament, St. James et Rose et le syndicat Parliament céda ses intérêts sur ces propriétés aux nouveaux acquéreurs.

Entre-temps, les habitations s'étaient vraiment détériorées. Ce secteur était si délabré que les occupants ne voulaient plus se donner la peine de maintenir leur demeure en bon état, et les propriétaires d'un bon nombre de maisons unifamiliales ne voulaient pas engager les fonds nécessaires aux réparations. Le groupe Belmont Construction demanda le permis de construire 711 appartements répartis entre trois immeubles où l'on accorderait des places de stationnement pour 60 pour cent des logements au lieu de 50 pour cent, le minimum requis. Il semble qu'à ce moment-là la Commission d'urbanisme s'était résignée au fait que le règlement de zonage alors en vigueur ne subirait pas de changement. Elle avait essayé d'obtenir de la Commission des Affaires municipales de l'Ontario d'an-



(PHOTO: WILLY LOBEL, TORONTO)

Some of the seriously deteriorated houses – many owned by absentee landlords – which were demolished to make way for St. James Town.

Voici quelques-unes des maisons qui étaient en bien piteux état – dans bien des cas, leurs propriétaires demeurent ailleurs. On les a démolies pour refaire St. James Town.

Avenue and Rose Avenue, and several other properties dispersed throughout the area. Another group, the Rose Park Apartments, attempted to make application for the former site, but were discouraged because of the Planning Board's request for a large percentage of park area, and also because the latter felt a mixed housing scheme of town houses and high rise was required in order to attain good planning. In either case, the scheme was uneconomical and was not pursued.

The principals of the Belmont Construction organization became interested in the area bounded by Howard, Parliament, St. James and Rose and made a successful offer to the Parliament Syndicate to purchase their interests.

By this time the housing had seriously deteriorated to the point where the residents were not interested in maintaining a proper environment, and the owners of a great many individual properties refused to put up any funds for repairs.

The Belmont group made an application for approval to build three apartment buildings containing 711 suites with 60% parking instead of

the 50% required. It seems that at this point the City Planning Board had finally resigned themselves to the fact that the zoning in force at that time was not going to be changed. The Planning Board had tried to have the O.M.B. rescind their previous decision and failed. Belmont's application went through in a period of approximately three months and development was finally on its way.

Meridian Developments became interested in the area about 1963 when they purchased a piece of land owned by Highland Dairy at the north-west corner of Ontario Street and Clyde. Meridian then considered the possibility of developing the whole area and proceeded to option properties. They then found that someone else was interested. Because of the vastness of the site and the already high price of land, the other Company, Belmont Construction, and Meridian decided to join forces and develop the area together.

One of the major steps was to buy out the Rose Park Apartment Group of approximately 80 homes. Imagine the difficulty of purchasing close to 500 homes and businesses on an individual basis. Add to this, the fact that so many were not owner occupied but were in the hands of speculators who were attempting to bleed the properties for every last cent. The acquisition was long and painful.

The homes, of course, were not the only properties involved. One of the more publicized problems was that of a tailor, who had his place of business on the west side of Parliament just north of Wellesley. He was determined to obtain a very high price for his land, far beyond its appraised value, and because of this it was finally necessary for the developers to apply to the City for a scheme that did not include his property. The Tailor Shop stands today in the shadow of a 32-storey, 567-suite apartment building as standing proof that developers can only afford to pay an amount consistent with the economics of the project.

The Rose Avenue School property posed another problem, as the depth of land between Howard Avenue and the school was very critical. An agreement was made with the School for an exchange of land to facilitate a better scheme of development and to improve the School's property.

This same site had a Fire Hall located on it, and it was necessary to purchase the Fire Hall from the City and have this service relocated over the subway right-of-way to the north.

The complete road pattern had to be redesignated. The developers purchased the roads from the City in order to institute a road pattern that would be more applicable to the proposed development. The actual redesign of the road pattern will be discussed in a further article.

Inherent in this particular development was the multiplicity of problems which arose because of the type of tenancy in the area. The residents were renting sub-standard accommodation from the speculative investors, and because of the critical housing shortage were unable to locate alternate accommo-

nuler sa décision mais sans succès. La demande de Belmont Construction fut acceptée après environ trois mois et la construction débuta, finalement.

A son tour, la compagnie Meridian Developments s'intéressa à ce secteur vers l'année 1963 et acheta une pièce de terrain qui appartenait à la Highland Dairy, angle nord-ouest des rues Ontario et Clyde. Alors, Meridian songea à la possibilité de mettre tout ce secteur en valeur et commença à prendre des options sur certaines propriétés. A ce moment, elle constata que d'autres aussi s'y intéressaient. Vu l'ampleur de

ce secteur et le prix déjà élevé du terrain, elle décida d'unir ses efforts à ceux de l'autre entreprise, Belmont Construction, pour exploiter ce secteur.

L'un des points importants, soit l'acquisition du groupe d'appartements Rose Park qui comptait 80 logements, était un fait accompli. Ce ne fut pas une mince affaire que d'acheter près de 500 habitations et maisons de com-

merce une par une. Il faut ajouter le fait qu'un bon nombre d'entre elles n'étaient pas occupées par leur propriétaire mais qu'elles étaient entre les mains de spéculateurs ambitieux. Les négociations furent longues et difficiles.

Evidemment, il n'y avait pas que des logements. Un des propriétaires qui fit beaucoup parler de lui, fut un tailleur qui avait son atelier côté ouest de la rue Parliament, juste au nord de Wellesley. Il s'entêta à exiger un prix beaucoup trop élevé pour sa propriété: à cause de cela, les exploitants ont dû demander à la ville d'approuver un plan qui ne comprenait pas cette propriété. L'atelier du tailleur est toujours là, à l'ombre d'un immeuble de 32 étages qui comprend 567 appartements. Cela fait bien voir que les exploitants doivent savoir résister aux spéculateurs.

L'école de Rose Avenue posa un autre problème: la profondeur du terrain entre l'avenue Howard et l'école fut l'objet d'une délibération ardue. A la fin, on s'entendit sur un échange de terrain qui sut profiter aux deux parties en cause. Dans ce même secteur, il y avait un poste de pompier: il fallut donc acheter cet immeuble de la ville et le placer au-dessus d'une voie souterraine, plus au nord.

Tout le réseau des rues était à refaire. Les exploitants l'achetèrent donc de la ville afin d'en établir un nouveau qui mettrait leur projet en valeur. Ce plan fera l'objet d'un autre article.

Cette exploitation eut à faire face à de multiples problèmes qui venaient de la catégorie de locataires dans ce quartier. Ceux-ci louaient des logements de qualité inférieure des courtiers en immeuble et, à cause de la rareté des logements, ils se voyaient dans l'impossibilité de trouver ailleurs un logement



Comme le propriétaire s'est entêté à demander un prix que les exploitants jugeaient inabordable, cet atelier de tailleur est resté là, rue Parliament . . . à l'ombre d'un immeuble appartement comptant 32 étages.

As the developers and the owner were unable to arrive at a settlement, the tailor's shop still stands on Parliament Street, but now in the shadow of a 32-storey apartment building.

dation. Political pressures were suddenly put on the developers and they actually had to appear in Court to defend their position which they had inherited with the purchase of the lands.

Since the developers did not purchase these lands with any intention of making a profit on the existing structures, they made an agreement with the Toronto Housing Authority for the latter to take over all the properties in the area that were not required for immediate development, at no charge other than taxes and insurance. If the house was beyond repair, the Toronto Housing Authority returned it for demo-

lition. Otherwise, the houses were to be used for accommodation until such time as the land was required for construction purposes. This was done to facilitate a regulated relocation of tenants over an extended period of time and to give the Authority time to find other accommodation.

Another critical hurdle that had to be overcome was the dilapidated condition of the Limited Dividend Barbara Apartments. These buildings had been allowed to deteriorate to the point where they would have drastically affected the overall acceptability of the proposed development. The developers

made arrangements to purchase this property and they have subsequently improved the buildings to a very acceptable degree.

It should be quite evident to the reader that the development of St. James Town was fraught with difficulty and that any developer considering such an investment must be prepared to invest large sums of capital and cope with all the inherent difficulties. Certainly I feel, that all things being equal, a future development of this type will be almost impossible without Government assistance in the way of expropriation.

The Urban Renewal Program in Hamilton, Ontario

and its Side Effects on Administration, Personnel and Finance

Mayor Victor K. Copps

Victor K. Copps has been Mayor of the City of Hamilton for six years and is a past President of the Canadian Federation of Mayors and Municipalities.



Hamilton's very attractive City Hall. The Civic Square urban renewal area is located immediately to the north of City Hall.

Voici le bel hôtel de ville d'Hamilton. Le secteur désigné pour la rénovation sous le nom de "Civic Square" se situe immédiatement au nord de l'hôtel de ville.

The following is the text of an address given by Mayor Copps to the Canadian Federation of Mayors and Municipalities' 31st Annual Conference held in Edmonton, Alberta, June 3 to 7, 1968

Hamilton has come a long way in urban renewal in a short time. I say this proudly, but not boastfully, because whatever we've been able to accomplish has been the result of the combined efforts of a great many people in a big partnership – of which the role of the Mayor and City Council has been no more important than that of many other citizens. This is one of the keys to a successful urban renewal program – citizen participation. You must try to have the public involved from the beginning if the program is to be successful.

au même loyer. Par suite de pressions d'ordre politique, les exploitants durent expliquer devant le tribunal qu'ils avaient hérité d'une situation dont le résultat n'apparut qu'après l'achat.

Puisque ces hommes d'affaires n'avaient pas acheté ces propriétés dans l'intention de faire un profit par la location des habitations, ils conclurent une entente avec la Commission du logement de Toronto pour que cette dernière prenne à son compte toute la partie du secteur qui ne serait pas exploitée immédiatement en n'assumant que le coût des taxes et les frais d'assurance. Si une maison quelconque ne valait pas la peine d'être réparée, la

Commission la remettait aux exploitants qui la démolissaient sur-le-champ. Sinon, les maisons devaient être louées jusqu'à ce qu'on ait besoin du terrain pour la reconstruction. On résolut de procéder ainsi afin de faciliter le relogement graduel des locataires en un laps de temps déterminé et de permettre à la commission de s'accorder du temps pour trouver des logements à l'intention des personnes déplacées.

Un autre obstacle à surmonter fut l'état déplorable des appartements Barbara qui appartenaient à une compagnie à dividendes limités. Ces immeubles avaient été négligés au point de risquer d'affecter le sort du projet dans son en-

semble. Les exploitants s'entendirent pour acheter cette propriété, puis ils en améliorèrent les bâtiments au point de les rendre très convenables.

Le lecteur comprendra facilement que cette remise en valeur de St. James Town était farcie de difficultés et que tout exploitant qui songe à y investir du capital doit avoir les moyens d'y engager de fortes sommes et être prêt à faire face aux difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise. Je crois bien, toutes choses égales d'ailleurs, qu'une autre exploitation de ce genre ne pourrait se réaliser qu'avec l'assistance du gouvernement qui peut le mieux régler le problème par l'expropriation.

Le programme de rénovation urbaine d'Hamilton

et ses effets secondaires sur l'administration, le personnel et les finances.

Le maire Victor K. Copps

Hamilton a fait beaucoup de progrès en peu de temps dans le domaine de la rénovation urbaine. Je le dis avec fierté mais sans aucune vanterie, car ce qui s'est accompli vient de l'effort collectif d'un bon nombre de citoyens; et le maire assisté de son conseil municipal n'ont pas joué un rôle plus important que bien d'autres. Voilà bien la clé du succès d'un programme de rénovation urbaine: la participation des citoyens. Il faut arriver à gagner la coopération du public au départ.

Au début de notre entreprise, nous avons eu la bonne fortune d'obtenir les services d'un citoyen absolument remarquable pour occuper le poste de président de notre comité de rénovation urbaine. J'ai nommé feu Kenneth D. Soble, personnalité canadienne bien connue dans le monde de la radio et de la télévision, qui présida notre comité pendant les six dernières années de sa vie, fauchée prématurément. Son sens de l'initiative nous a permis de réunir des personnes de diverses compétences de notre ville pour former un solide noyau, et la réalisation de nos projets s'en est trouvée facilitée.

Voici le texte de l'allocution prononcée par le maire d'Hamilton à la 31^e conférence annuelle de la Fédération canadienne des Maires et Municipalités, tenue à Edmonton (Alberta) du 3 au 7 juin 1968.

Les effets secondaires de la rénovation urbaine apportent à l'administration, au personnel et au service des finances de la ville de l'enthousiasme, de l'ardeur à vaincre les difficultés, un accroissement des revenus, même s'ils comprennent des difficultés et des dangers. J'ai délibérément mentionné les avantages avant les désavantages, car les premiers surpassent les seconds. L'enthousiasme réside dans l'occasion offerte aux réalisateurs de faire une œuvre durable dont toute l'agglomération locale bénéficie. La loi nous permet de nous défaire de ce qui est vétuste et qui remonte à 75 ou 100 ans pour le remplacer par des immeubles modernes d'utilisation publique ou privée, conçus en fonction du bien général pour des années à venir. La rénovation urbaine stimule les petites agglomérations à organiser leur propre centre, culturel ou commercial, et à

M. Victor K. Copps est maire d'Hamilton depuis six ans et un ancien président de la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités.

trouver les moyens de le financer. Toute ville ne peut se payer le luxe d'une Place Ville-Marie, mais l'aménagement d'un centre proportionné aux besoins locaux peut susciter autant d'enthousiasme. La loi qui prévoit le partage des frais entre les gouvernements fédéral et provincial fournit les moyens d'y arriver. Voilà comment la difficulté du réaménagement urbain est surmontée.

La rénovation urbaine est profitable de deux façons: directement, puisqu'elle augmente l'évaluation des biens-fonds par une meilleure utilisation du territoire et, indirectement, parce qu'elle encourage les citoyens de la zone adjacente à mettre plus en valeur leur propre territoire. Y a-t-il une ville qui n'ait pas un quartier délabré, surtout en son centre, où les vieux immeubles ne rapportent pas autant qu'ils le de-

We were very fortunate in the early days of our urban renewal efforts to get the services of an outstanding citizen as the first Chairman of our Urban Renewal Committee. This was the late Kenneth D. Soble, well known Canadian broadcaster, who chaired our Urban Renewal Committee for six years until his untimely death. His leadership, which enabled us to involve so many different elements in the community, provided a good basis which has helped to keep these projects going.

The side effects of urban renewal on administration, personnel and finance are exciting, challenging, profitable, difficult and dangerous. I deliberately put the pluses first because the excitement and the profit are well worth the risks of the difficulties and the dangers.

The excitement of urban renewal is in the opportunity it provides to achieve something of lasting benefit to the local municipality. This legislation gives us a chance to replace the blight and deterioration of the past 75 or 100 years with modern public and private buildings which can be planned properly so they function for the general good for many years. Urban renewal gives the smaller municipality the excitement of being able to organize and finance its own cultural or commercial center. We can't all have Place Ville Marie, but we can have a development proportionately as exciting and important in our own community. This is the excitement of urban redevelopment. The legislation and the cost sharing with the other levels of government provide the method and the means for every municipality to have such a project. That is the challenge of urban renewal.

Urban renewal is profitable, both directly, in terms of assessment appreciation through better land use, and indirectly, by encouraging improved land use near but beyond the boundaries of a specific urban renewal area. Every municipality has areas, particularly in their central core, where the worn-out

old buildings are not paying their way because of the bonus for blight which our assessment system condones in reducing assessments – or not increasing them – as buildings become less valuable. The other taxpayers are being short-changed while this condition exists, and the remedy is in urban renewal. Even with a modest redevelopment project the increased assessment makes the project profitable for the municipality. The fact that the municipality pays only 25% of the cost of acquisition of the land by the partnership and can then acquire it from the partnership at an agreed upon figure so it can be redeveloped privately, puts economic sense into the whole proposition. So urban renewal can be profitable.

In Hamilton, if everything goes as we hope, the Civic Square redevelopment program is going to be very profitable. We have to survive the loss period which will be very sharp between now and the end of 1969 because we are going to lose all the present assessment of \$3.5 million. However, based on assessment of land and buildings in the development proposal, by 1970 there will be recouped an assessment of just under \$2 million. This should increase to \$2,664,000 by the end of 1971 and to almost \$16 million by the end of 1972. Further increases up to 1980 should raise the total to \$20,519,000. If everything goes one hundred percent as we hope, there will be a net gain in assessment and values of \$16,949,000. This is caused by replacing the present assessment of some \$3.5 million with new commercial buildings with a much higher density, which will be assessed at just under \$17 million.

This does not take into account the fact that the redevelopment will provide sites for various public buildings which are non-taxable. We will get the sites for these buildings in the area and still have that big increase in assessment because of the better land use made of the valuable commercial

area in the center of the city. We have budgeted for all the city's costs for its 25% share of the partnership outflow, outside services to the site, parking construction, tax revenue lost on acquired property, and contingency allowance.

This is critical in the first few years, when everything is being paid out and nothing is coming in. At the height of this flow – in 1971 – this amount will be \$1,858,000. Once the development begins and the new buildings start to go up, the inflow starts – from the city's 25% of the ground rent from the developer and the realty taxes on land and buildings and business assessment. This will amount to \$761,000 by 1976, after meeting all capital and operating expenses. From then on this amount increases drastically. By the end of 1980 the city will have received \$9,913,000 more than would have been received had the project not been undertaken. We are satisfied, and our partners at the other levels of government are satisfied, that these estimates are realistic, based on the present poor land use in the redevelopment area and the amount of construction provided for in the development agreement.

Urban renewal is profitable and one of the most important side effects on finance is this profit. It can be more or less, perhaps in direct proportion to the degree of the upgrading of the land use in the redevelopment area.

I've been talking about direct profits from urban renewal as a side effect on finance. Just as important are the side effects that result from urban renewal as the catalyst encouraging development nearby, hopefully by private interests. Another of the side effects of urban renewal on finance is the savings by using the cost-sharing for the acquisition of school sites. Almost every neighborhood that might be designated as an urban renewal area needs a new school. Urban renewal enables you to make the new school the first redevelopment project. This serves several

vraient à cause de la dépréciation que notre système de taxation semble excuser en diminuant l'évaluation de la propriété – ou en ne l'augmentant pas – au fur et à mesure qu'elle se déprécie? Les autres contribuables y perdent par cet état de choses; la solution se trouve dans la rénovation urbaine. Même s'il ne s'agit que d'un modeste programme de réaménagement, la hausse de l'évaluation des propriétés qui s'ensuit constitue un avantage pour la municipalité. Le fait que celle-ci ne paie que 25 p. 100 du coût d'acquisition du terrain à rénover et qu'elle puisse acheter la part baillée par les autres gouvernements à un montant déterminé par une entente, en vue d'une exploitation par le secteur privé, rend la chose plausible du point de vue économique. Donc, la rénovation urbaine peut être profitable.

A Hamilton, si tout va selon les prévisions, le réaménagement du "Civic Square" sera très profitable. Il nous faut subsister durant cette période qui sera particulièrement infructueuse d'ici la fin de 1969, car nous allons perdre l'impôt sur la valeur immobilière actuelle de 3.5 millions de dollars. Toutefois, d'après la valeur du territoire et des bâtiments prévus dans ce projet d'aménagement, la ville recouvrera dès 1970, des revenus sur un montant d'évaluation qui atteindra presque 2 millions. On croit que l'évaluation augmentera à \$2,664,000 vers la fin de 1971 et à près de 16 millions avant la fin de 1972. En 1980, la hausse aura vraisemblablement porté le total à \$20,519,000. Si le programme se déroule sans incident, ce que nous espérons bien, le gain net dans la valeur prisée des immeubles sera de l'ordre de \$16,949,000. On ne tient pas compte ici du fait que le réaménagement procurera de la place pour divers édifices publics qui ne sont pas impossables. Même en accordant dans ce territoire l'espace voulu à ces édifices, nous aurons encore cette hausse notable de l'évaluation par l'utilisation plus rationnelle du précieux terrain commercial du centre-ville. Nous avons établi la part du coût à la charge de la ville, soit 25 p. 100, ainsi que les di-



Vue du cœur d'Hamilton. Le quartier nord qui fait l'objet d'un programme de rénovation est situé à l'arrière-plan de la photo, à droite près du centre – entre le centre-ville et la baie d'Hamilton.

A view of Hamilton's central area. The North End urban renewal project is located in the far middle right of the photo – between the down-town area and Hamilton Bay.

vers éléments qui le composent.

Une telle situation est très onéreuse dans les premières années, quand le bilan ne fait voir que des dépenses et pas de recettes. Au plus fort des dépenses, soit en 1971, le compte au débit s'élèvera à \$1,858,000. Evidemment, à mesure que l'aménagement prendra forme et que s'édifieront les nouveaux bâtiments, les recettes seront perçues par la location du terrain à l'exploitant dont 25 p. 100 vont à la ville, les impôts immobiliers et les taxes d'affaires. On compte percevoir \$761,000 de recettes en 1976 une fois le créancier remboursé pour le capital investi et les frais d'exploitation acquittés. A partir de ce moment, les recettes augmenteront très sensiblement. A la fin de 1980, la ville aura perçu \$9,913,000 de plus que ce qu'elle aurait encaissé sans ce réaménagement. Nous croyons bien, ainsi que les représentants des autres gouvernements en cause, que ces chiffres correspondent à la réalité, si nous tenons compte de la mauvaise utilisation que l'on a faite du territoire jusqu'ici et de la quantité de construction qu'il sera permis de réaliser par le nouveau plan d'aménagement.

La rénovation urbaine est certainement profitable et un de ses plus importants effets, du côté financier, est justement

le profit qu'elle assure. Il est habituellement en proportion de l'amélioration qu'on apporte à l'utilisation du territoire dans ce secteur.

A propos du profit que rapporte la rénovation, les effets se font aussi sentir sur les alentours du secteur rénové puisque la rénovation encourage la mise en valeur des secteurs adjacents surtout quand c'est par des entreprises du secteur privé. Un autre effet secondaire réside dans l'épargne que la ville réalise par le partage du coût du terrain destiné à une école entre les divers gouvernements intéressés. Presque chaque quartier à rénover a besoin d'une école. La rénovation permet à la ville de donner priorité à la construction de cette école, ce qui rend plus d'un service, en fait. Les gens du quartier acceptent plus facilement le plan quand ils constatent que leurs enfants profiteront d'une nouvelle école, tout comme dans les nouveaux quartiers. Le système d'enseignement en cause en profite également.

La rénovation urbaine comporte aussi des risques. Les grands changements qu'elle occasionne causent toujours des problèmes. La majorité des gens n'aiment pas les bouleversements. Quand un programme de rénovation trans-

useful purposes. It makes the plan more acceptable to the people in the area when they see the new school going up to give their children the same quality of facilities for education as the pupils in the newer parts of town. It's also a help to the educational system – certainly another important side effect of urban renewal on finance.

Urban renewal is dangerous. Big changes, which are really the reason for urban renewal, are always difficult. People don't like change. When an urban renewal project changes the character and perhaps the occupants of an area which has been undisturbed for perhaps several generations, there's no way this can be done without great difficulty and some danger. It requires a great effort by the municipality to communicate, inform, and in some ways educate, so the inconvenience and disturbance caused the few will be accepted as being necessary for, and in the best interests of, the many.

Urban renewal is dangerous because it is so final. There is much evidence of the political dangers in some American cities, particularly where valuable commercial properties were acquired, and sites cleared for commercial redevelopment which never occurred, either because the developer took off, expecting a better deal elsewhere, or the municipal corporation acquired a site for redevelopment and then couldn't find a partner to finance the development. There's nothing quite as final as several acres of vacant land in the center of a city. There have been a number of casualties among Mayors and other administrators and leaders in the U.S. – victims of these dangers which are inherent in urban renewal.

There is another danger in urban renewal. This is the risk in a commercial redevelopment plan of robbing Peter to pay Paul. If so much retail shopping is provided in a redevelopment area that it has to do all the business in town in order to be viable, the other areas will soon become prospects for renewal because the first

commercial redevelopment plan created more competition than they could stand. There is a delicate balance here. There must be enough commercial development so the city gets more in taxes and ground rent than it did before, but not so much that other commercial areas go sharply downhill. The ideal is to create competition through urban renewal so that other commercial operations outside the urban renewal area have to improve themselves to stay competitive and have the incentive to do so.

What are the side effects of urban renewal on personnel? I think one of the dangers here is the inclination to load up with staff, because these costs for administration are being shared. Because communication is so important, particularly with the people directly involved (that is, those in an urban renewal area), you must have staff to contact them, arrange the public meetings, send out notices of the scheduling, and do all the other things necessary to "sell" urban renewal.

If you have several projects on the go, you probably should set up an Urban Renewal Department, which can have its headquarters right in the urban renewal area as a further means of keeping contact with the people. Because another of the side effects of urban renewal on personnel is to increase the work load for various other civic departments, there's danger of duplicating the staff of the legal, real estate and engineering departments, with these people working in the Urban Renewal Department. The partnership will pay for these services as part of urban renewal, and our experience has been that it's better to have the work necessary in urban renewal done in that particular Department but co-ordinated by the Urban Renewal Director. In this way you can check Parkinson's Law in the Urban Renewal Department where the director can work effectively with a small staff whose main function is contact with the other levels of government who are your partners, and the public. The

Urban Renewal Director reports to Council through the executive committee of the larger and very representative Urban Renewal Committee.

To me, the most important side effect of urban renewal on administration – that is the elected administration – should be an effect of challenge, of inspiration and of excitement. Urban renewal gives those of us holding municipal office just now, a chance to carry out programs of enormous significance to the social as well as the physical health of our communities in the future. Urban renewal opens up a whole new opportunity which our predecessors didn't have because there was no legislation like this whereby such projects could be initiated and carried out at the local level. They were limited to the humdrum – filling potholes, collecting garbage, building sidewalks. We still do those things, but now we can do a lot more. By urban renewal we can plan, rejuvenate, restore, beautify, and build, so we leave those who come after us a much better heritage than we received.

Urban renewal will not cure all the great social problems that fester in blighted neighborhoods. It will not provide instant housing for those lacking decent accommodation for their families, particularly in the larger cities. But urban renewal is a workable blueprint for a *start* on correcting these things and we're lucky to have that blueprint to guide us in making this start. We have a chance to correct the mistakes, clean up the slums and remove the blight that will choke our cities in air pollution and traffic jams, if we don't do something about it.

Someone has said that the leaders in the cities are going to be judged – not by how big the cities are which we leave, but how beautiful. That is the challenge and excitement of urban renewal – an opportunity we cannot disregard if we are to meet the responsibility we all have to use every means open to us to renew our urban centers for a better future.

forme la physionomie d'un secteur et, parfois, change le groupement humain qui était le même depuis peut-être plusieurs générations, cela ne se fait pas sans difficultés ni sans certains risques. Les autorités de la ville ont beaucoup à faire pour communiquer avec les citoyens afin de leur faire accepter l'idée que le bien général doit l'emporter sur le bien particulier. Cette éducation du public n'est pas facile à faire.

La rénovation peut être une grande aventure car son œuvre est définitive. On a déjà constaté le risque que court une municipalité qui a acquis des propriétés commerciales de grande valeur et en a démolis les bâtiments en vue de réaménager l'ensemble commercial quand ce projet n'est jamais mené à bonne fin, soit parce que l'exploitant s'est retiré pour tenter une meilleure affaire ailleurs, soit parce que la municipalité a acquis le terrain avant de s'assurer de trouver un associé pour en financer l'exploitation. Il n'y a rien de plus hasardeux que le sort de plusieurs acres de terrain vague au centre d'une ville. On compte un certain nombre d'échecs de la part de maires et d'autres administrateurs ou chefs d'entreprises aux États-Unis, par exemple, qui ont été victimes de leur témérité en rénovation urbaine.

La rénovation présente un autre risque: celui d'un plan de réaménagement d'un secteur commercial qui favorise un certain groupe aux dépens d'un autre. Si on développe le commerce de détail d'un secteur rénové au point qu'il lui faut absorber tout l'achalandage d'une ville pour être viable, les autres centres commerciaux auront vite besoin de rénovation à leur tour, vu que le secteur réaménagé leur aura fait une concurrence trop forte. Il faut garder un équilibre sain: prévoir suffisamment d'établissements commerciaux pour que la ville perçoive plus de taxes et de loyers qu'auparavant, mais pas au point de ralentir l'activité économique des autres secteurs commerciaux. L'idéal est de susciter de la concurrence par la rénovation du secteur qui en a le plus besoin afin d'inciter les autres secteurs commerciaux à s'améliorer eux-mêmes

en vue de soutenir la concurrence du secteur rénové.

Et quelles sont les répercussions de la rénovation sur le personnel de l'hôtel de ville? Je crois qu'ici un des dangers est d'embaucher trop d'employés, étant donné que ces dépenses administratives sont partagées par tous les participants du programme. Étant donné que les communications sont si importantes, surtout avec la population du secteur à rénover, on estime qu'il faut un personnel à cette fin pour organiser des réunions publiques, adresser les avis du calendrier des travaux et faire tout en sorte que la population soit convaincue du bien-fondé du programme projeté. Si une ville compte plus d'un programme en voie de réalisation, il vaut la peine de former un Service de rénovation qui installe un bureau dans chaque secteur désigné pour faciliter les communications avec la population locale. Vu que la rénovation urbaine a aussi pour conséquence d'augmenter la somme de travail de divers autres services de la municipalité, il y a danger de la duplication du travail au contentieux, au Service des immeubles, dans les Services techniques, etc. avec le travail semblable qui se fait au Service de la rénovation. Il est entendu que le coût est réparti entre les associés en cause. Et nous savons par expérience qu'il est préférable de confier les travaux de rénovation au service établi à cette fin mais de charger le directeur de la Rénovation urbaine d'en assurer la coordination. De cette façon, on peut appliquer à ce Service de rénovation urbaine la loi de Parkinson (célèbre économiste écrivain) selon laquelle le directeur peut réaliser son œuvre efficacement avec un personnel restreint, dont la fonction principale est de maintenir les communications avec les représentants des autres gouvernements qui participent à l'exécution de ce programme et le public. Ce directeur de la Rénovation urbaine rend compte au Conseil de ville par l'entremise de la Direction du Comité de rénovation urbaine qui est bien plus important en nombre et en valeur représentative.

Pour ma part, l'effet le plus important

de la rénovation sur l'Administration – j'entends les membres élus – se voit par le désir de vaincre une difficulté, par l'inspiration pour une œuvre esthétique et par le plaisir à réaliser une œuvre vraiment intéressante. La rénovation urbaine nous donne l'occasion, à nous qui occupons un poste dans l'administration municipale, de réaliser des programmes d'une grande portée pour le bien-être social et matériel de nos collectivités à l'avenir. La rénovation nous offre des occasions que n'eurent pas nos prédécesseurs car la loi n'avait encore rien statué dans ce domaine pour amener les gouvernements locaux à prendre de telles initiatives. On s'en tenait au train-train habituel: réparer les chemins défoncés, enlever les ordures ménagères, construire des trottoirs. Ces travaux restent toujours au programme: mais aujourd'hui nous accomplissons beaucoup plus. En voulant rénover la ville, nous planifions, rajeunissons, restaurons, embellissons et construisons, afin de laisser à la génération suivante une ville améliorée. La rénovation urbaine n'est pas le seul remède à tous les grands maux sociaux qu'on décèle dans les quartiers vétustes. Elle ne procure pas sur-le-champ une habitation à ceux qui n'ont qu'un logement exigu, comme c'est le cas particulièrement dans les grandes villes. Cependant, c'est un point de départ qui permet d'entreprendre la correction des problèmes urbains. Nous avons ainsi l'occasion de réparer les erreurs passées, de dégager les quartiers vétustes de leurs taudis et de nous débarrasser de ce qui est en voie de détérioration, qui nuit à la circulation et qui cause la pollution de l'air si nous tardons à y voir.

On a dit que les édiles des municipalités seront jugés – non d'après le développement de l'agglomération de leur ville – mais d'après son embellissement. Voilà le défi à relever et le motif qui doit nous animer: c'est une occasion à ne pas sous-estimer. Si nous voulons bien remplir notre charge, il faut que chacun emploie tous les moyens à sa disposition pour restaurer nos villes et améliorer la vie de leurs occupants.

The Urban Renewal Program in Hamilton, Ontario

A Brief History

In 1958 Hamilton undertook an Urban Renewal Study with the aid of a Federal grant in the amount of \$21,000 under Part V of the National Housing Act. The Study indicated nine priority areas requiring some degree of renewal action.

The lakefront area known as *Van Wagner's Beach* was considered to be the most blighted residential area in the City and the Study recommended that the highest priority be given to this area for acquisition and clearance, and recommended its development as a public park and recreation area. The bulk of the housing at Van Wagner's Beach consisted of summer cottages which had been converted to year-round use and had greatly deteriorated in the process. The Beach area, re-christened Confederation Park, was completely cleared and the City is now completing a redevelopment program to provide landscaping, parking, pavilions, a domestic animal farm, boat launching ramps and similar improvements.



Van Wagner's Beach was lined with small, run-down summer cottages which had been inadequately converted for year-round use.

Le long de la plage Van Wagner s'alignaient des petits chalets détériorés qu'on avait improprement rendus habitables pour l'hiver.

Confederation Park (formerly Van Wagner's Beach)

Actual costs of acquisition and clearance of an area of approximately 72 acres	\$ 1,978,776
Recoveries – from sale of land and some buildings	833,723
	\$ 1,145,053

Cost Sharing under former Section 23 provisions of NHA

Federal Government share	50%	\$ 572,527
Provincial Government share	25%	286,263
City of Hamilton share	25%	286,263

La rénovation urbaine à Hamilton

un bref historique

Dès 1958, la ville d'Hamilton entreprenait une étude en rénovation urbaine grâce à un octroi de \$21,000 que le gouvernement fédéral versait à la ville, selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation. Cette étude soulignait l'urgence à rénover neuf quartiers de la ville. Le quartier face au lac, aux environs de la plage Van Wagner, était des plus minables et l'étude recommandait que l'on procède à l'acquisition immédiate de ce secteur afin d'en faire un parc public et un centre récréatif. Les demeures de ce quartier étaient d'anciens chalets d'été qu'on avait convertis en logements permanents et qui étaient devenus vétustes. Tout le secteur de la plage s'appelle maintenant Confederation Park; on l'a déblayé en vue de le transformer en grandes pelouses, d'y aménager un grand parc de stationnement, plusieurs pavillons, un parc à animaux domestiques, une rampe de lancement pour bateaux de plaisance et autres agréments du genre.



Confederation Park (autrefois Van Wagner's Beach) est devenu un secteur attrayant et populaire, qui renferme de nombreux moyens de récréation pour l'été.

Confederation Park (formerly Van Wagner's Beach) is now a popular and attractive area with many facilities for summer recreation.

Confederation Park (anciennement plage Van Wagner)

Coût-acquisition et aménagement des 72 acres:	... \$ 1,978,776.00
Recouvrement – vente des terrains	
– vente des édifices: 833,723.00

	\$ 1,145,053.00

Partage des coûts selon l'ancien article 23 de la LNH

gouvernement fédéral: 50 p. 100	\$ 572,527.00
gouvernement prov. : 25 p. 100	286,263.00
la ville d'Hamilton : 25 p. 100	286,263.00

The *North End* was the second urban renewal program to be undertaken by the City of Hamilton. This primarily residential neighbourhood of 260 acres is located less than a mile from downtown. A balanced program of redevelopment, rehabilitation and conservation is now into its fourth year, and has already provided, three new schools, a community center, senior citizens' apartment building, two sites for more than 100 family units of Ontario Housing, and the first of two towers of a \$3,000,000 private apartment complex. Several private land assemblies are proceeding in the area designed to lead to possible further multiple housing and commercial development.



The two houses on the left formed part of Hamilton's first experimental rehabilitation project. The houses were acquired, successfully rehabilitated and are now included in the City's stock of low-rental public housing units.

Les deux maisons de gauche ont fait l'objet du programme-pilote de restauration à Hamilton. La ville en a fait l'acquisition, les a restaurées avec succès et les a inscrites dans sa liste de logements sociaux à loyer modique.

In 1965, planning consultant Murray V. Jones and Associates Limited prepared the *Central Hamilton Urban Renewal Study* with the assistance of a Federal grant of \$59,978 under Section 23A of the NHA. This Study covered some 1,000 acres of the central area of the City and provided a plan for the area, as well as economic background studies used to forecast future land use needs, and made recommendations concerning two further urban renewal areas, Civic Square and York Street.

North End

1. Cost of preparation of details of an

Urban Renewal Scheme	\$ 214,000
----------------------------	------------

Cost Sharing under Section 23A, NHA

Federal Government share	50%	\$ 107,000
Provincial Government share	25%	53,500
City of Hamilton share	25%	53,500

2. Estimated Cost of implementation of the scheme –

installation of works and services	\$ 9,238,000
Estimated recoveries	1,146,200

Net estimated cost	\$ 8,091,800
--------------------------	--------------

Cost Sharing under Section 23B, NHA

Federal Government share (net) 50%	\$ 4,045,900
Provincial Government share (net) 25%	2,022,950
City of Hamilton share (net) 25%	2,022,950

3. *Federal Assistance under Section 23C, NHA*

Loan to City to cover $\frac{2}{3}$ of City's net cost – repayable over 15 yrs.	\$ 1,348,633
---	--------------



Voici un des petits secteurs destinés à être dégagés suivant le programme de rénovation du quartier nord d'Hamilton.

One of the small areas designated for clearance in Hamilton's North End urban renewal project.

Le quartier nord de la ville fut le deuxième secteur mis en chantier. Ce quartier d'une superficie de 260 acres et surtout résidentiel est éloigné d'à peine un mille du centre-ville. Depuis quatre ans on a mis à exécution un nouveau programme de réaménagement, de restauration et de conservation dans tout ce secteur. Les résultats, jusqu'à maintenant, ont procuré aux résidants de ce quartier trois nouvelles écoles, un centre civique, des logements sociaux pour personnes âgées, plus deux lotissements de 100 logements gérés par l'Ontario Housing Corporation. Bientôt, une compagnie privée construira deux tours d'appartements au coût de trois millions de dollars. Plusieurs grandes superficies de terrain seront bientôt aménagées, ce qui permettra d'y construire des habitations multifamiliales et un centre commercial.

En 1965, les urbanistes-conseils Murray V. Jones and Associates Limited préparaient un mémoire connu sous le nom de "Étude sur la rénovation urbaine du centre-Hamilton". Le coût de cette étude fut payé grâce à une subvention de \$59,978 du gouvernement fédéral, visé par l'article 23A de la Loi nationale sur l'habitation. Cette étude portait sur les 1,000 acres du centre-ville et proposait un plan auquel s'ajoutait des prédictions économiques et démographiques en vue de l'utilisation du sol. En appendice, cette étude proposait des solutions pour deux quartiers: le Civic Square et la rue York.

Quartier-nord

1 Coût de préparation d'un plan détaillé pour la rénovation de ce secteur: \$ 214,000.00

Partage des coûts selon l'article 23A de la LNH

gouvernement fédéral: 50 p. 100	\$ 107,000.00
gouvernement prov. : 25 p. 100	53,500.00
la ville d'Hamilton : 25 p. 100	53,500.00

2 Coût d'exécution du plan et de l'aménagement des terrains (ouvrages et services municipaux): \$ 9,238,000.00

Recouvrement:	\$ 1,146,200.00
coût net:	<u>\$ 8,091,800.00</u>

Partage des coûts selon l'article 23B de la LNH

gouvernement fédéral: 50 p. 100	\$ 4,045,900.00
gouvernement prov. : 25 p. 100	\$ 2,022,950.00
la ville d'Hamilton : 25 p. 100	\$ 2,022,950.00

3- *Prêt à la ville selon l'article 23C de la LNH*

représentant les deux tiers du montant que la ville doit rembourser en 15 ans: **\$ 1,348,633.00**



Hamilton's new Education Center, located on Main Street opposite City Hall. This was the first building to be constructed in the redeveloped Civic Square urban renewal area.

Hamilton compte un nouveau centre de l'enseignement, situé rue Main, en face de l'hôtel de ville. C'est le premier immeuble édifié dans le secteur réaménagé qui s'appelle Civic Square.

The *Civic Square* urban renewal area occupies some 43 acres in the core of the central business district and lies immediately to the north of Hamilton's new City Hall. This was one of the oldest areas of the City with many of the buildings dating back more than 100 years. Lack of proper maintenance and renovation contributed to the deterioration of the properties in the area and, over the years, the municipal services became worn and out-dated. The plans for the area provide for total clearance, with the exception of a large department store, a civic parking garage and a bank office building (and possibly a church). The area, when fully redeveloped will include an education center, library and art gallery, civic auditorium, as well as a motor hotel, stores, market and office accommodation. A few acres have already been cleared and the education center is now completed.

The City of Hamilton is now completing its plans for the redevelopment of the York Street area of the City.

Civic Square

1. Estimated Cost of implementation of Scheme, including acquisition, clearance, and installation of works and services	\$25,282,000
Estimated recoveries	4,429,000
Net estimated cost	\$20,853,000

Cost Sharing under Section 23B, NHA

Federal Government share (net) 50%	\$10,426,500
Provincial Government share (net) 25%	5,213,250
City of Hamilton share (net) 25%	5,213,250

2. Federal Assistance under Section 23C, NHA

Loan to City to cover $\frac{2}{3}$ of City's net cost — repayable over 15 years	\$ 3,475,500
---	--------------

Civic Square

1	Coût de l'exécution du plan, y compris l'acquisition, le déblaiement et l'aménagement des services publics:	\$ 25,282,000.00
	Recouvrement:	\$ 4,429,000.00
	coût net:	<hr/> \$ 20,853,000.00
<i>Partage des coûts selon l'article 23B de la LNH</i>		
gouvernement fédéral: 50 p. 100		
gouvernement prov. : 25 p. 100		
la ville d'Hamilton : 25 p. 100		
2	<i>Assistance du gouvernement fédéral selon l'article 23C de la LNH</i>	
	Prêt à la ville représentant les deux tiers du montant que la ville doit rembourser en 15 ans: ..	\$ 3,475,500.00

Le secteur appelé Civic Square a une superficie de 43 acres et est au cœur même du centre des affaires, juste au nord du nouvel hôtel de ville. Ce quartier, l'un des plus anciens de la ville, avait encore des édifices centenaires. La vétusté de ces édifices et leur état d'abandon s'ajoutaient à la fatigue et à la désuétude des services municipaux. Tout ce quartier sera rasé, à l'exception d'un grand magasin à rayons, d'un garage municipal, d'une succursale bancaire et d'une église. Une fois les travaux de rénovation terminés, on aura aménagé un centre culturel, une bibliothèque et une galerie d'art, des boutiques, un auditorium civique, un hôtel, un centre d'achats et un édifice à bureaux. Une grande surface a déjà été déblayée et le centre culturel est maintenant terminé.

Les plans de rénovation du quartier de la rue York seront terminés dans un avenir rapproché.



Voici Marina Towers, le premier de deux édifices d'appartements appartenant à l'entreprise privée, en voie de construction dans le secteur rénové du nord. Une fois ce territoire dégagé, la ville l'a vendu à un prix prédéterminé à l'exploitant qui a présenté le meilleur plan de construction à un concours institué par la ville.

Marina Towers, the first of two private apartment buildings to be constructed in the North End urban renewal area. The cleared land was sold by the City to a private developer at a fixed price by competition, with the award made on the basis of good design.

Rent-to-Income Formula for Public Housing

Homer Borland



Blair Court, Ottawa. A Federal-Provincial rental housing project administered by the Ottawa Housing Authority and rented in accordance with the rent-to-income formula.

Blair Court à Ottawa. Voici un ensemble de logements à loyer réalisé selon un accord fédéral-provincial, dont la gestion a été confiée à la Commission de logement d'Ottawa et dont les loyers sont établis suivant la formule du loyer proportionné au revenu.

Homer Borland was formerly Director, Urban Renewal and Public Housing, Central Mortgage & Housing Corporation.

From comments made by public housing tenants, elected officials at all levels of government, social workers, and the Press, it is quite clear that there is a great deal of misunderstanding as to how the rental scale operates and what it is intended to accomplish. It may be helpful to review the elements relating to shelter and indicate the basis of the present rent-to-income formula.

The provision of shelter is one of the major components of the cost of living which, together with food and clothing, constitute the basic necessities of life. Other requirements that make for a full life are recreation and entertainment, education, transportation, medical and

dental care, life insurance and savings for the future, to say nothing of income tax. None of these can be ignored, but each must be given its proper place in the allocation of available funds by families and individuals. No one wants to pay more than necessary for any of the components, and everyone must determine the value he places on each, related to his income. This is true whether he be a home-owner or a tenant.

For many years it has been considered that the cost of unserviced shelter should not exceed "a week's pay for a month's rent", which is about 23% of the monthly income. Until comparatively recently, the GDS (mortgage payments of principal and interest, and municipal taxes) of National Housing Act mortgages was limited to 23% of the income. This was raised to 27%

partly on the basis of there being a savings element in the mortgage payment. It must be recognized that in addition to basic shelter costs (municipal taxes and retirement of the capital cost), for both home-owners and tenants, there are other costs such as upkeep or maintenance including exterior painting, insurance, heating and utilities, and for tenants, the landlord's administrative expense. While home-owners have no administrative costs they often ignore the cost of providing their equity in the property. The sum of these expenses is by no means inconsiderable.

If everyone had sufficient income they could provide for their shelter without public intervention by way of what we call public housing in America or Council housing in Britain. Unfortunately there are many people – families, the elderly and the handicapped – who simply are unable to provide safe, decent, and sanitary housing out of their own resources. It is to the credit of society that it has collectively recognized the importance of adequate housing for all, and that governments have enacted legislation to make it possible. The amount and location of such housing is still a matter of debate at the local level.

It is only proper that the tenant receiving the accommodation should make payments toward the cost of the shelter provided by the public. The difference between the moneys received from tenants and the cost of operation must be made up by the public. This is true whether the rents are fixed as in Britain or related to income as is usual in America. If the subsidies required become too high in the view of governments or individual members of society, (who in the last analysis must pay

Formule du loyer proportionné au revenu pour les logements sociaux

Homer Borland

Homer Borland était autrefois directeur de la Division de la rénovation urbaine et des logements sociaux, à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

D'après les commentaires qui sont faits par des locataires des logements sociaux, certains représentants élus à tous les paliers du gouvernement, des assistants sociaux et certains journalistes, il est bien évident que l'on comprend très mal dans bien des milieux la façon dont l'échelle des loyers est établie et le but qu'elle vise à atteindre. Il serait sans doute utile de passer en revue les éléments qui se rapportent au logement et de rappeler le principe qui a servi à établir la formule actuelle du loyer proportionné au revenu.

Un des éléments constitutifs les plus importants du coût de la vie est le coût du logement. Avec les aliments et le vêtement, il fait partie des nécessités fondamentales de la vie. Les autres éléments qui viennent s'y ajouter sont habituellement, le récrédit et l'amusement, l'instruction, le transport, les soins médicaux et dentaires, l'assurance-vie et l'épargne pour l'avenir, sans oublier, évidemment, l'impôt sur le revenu. Il n'est pas permis de laisser de côté l'un ou l'autre de ces éléments, mais il faut donner à chacun la place qui lui revient dans l'attribution que la famille et les individus doivent faire des fonds dont ils disposent. Personne

ne veut dépenser plus qu'il ne faut pour l'un ou l'autre de ces éléments et chacun doit déterminer la valeur qu'il doit accorder à chacun, par rapport à son revenu. Cela est toujours vrai, qu'il s'agisse d'un propriétaire ou d'un locataire.

Depuis un bon nombre d'années, on estime que le coût mensuel d'un logement qui n'est pas pourvu de tous les services ne devrait pas dépasser le montant d'une semaine de salaire, ce qui équivaut à environ 23 p. 100 du revenu mensuel. Jusqu'à tout récemment, les frais d'amortissement de la dette hypothécaire (mensualité comprenant principal, intérêts et taxes municipales) à l'égard des prêts hypothécaires de la Loi nationale sur l'habitation étaient limités à 23 p. 100 du revenu. Ce pourcentage fut porté à 27 p. 100, un peu parce que le paiement hypothécaire renferme un élément d'épargne. Il faut admettre qu'en plus des coûts essentiels du logement (taxes municipales et remboursement du coût en immobilisations) aussi bien pour les propriétaires que pour les locataires, il existe d'autres coûts, comme l'entretien qui comprend la peinture extérieure, l'assurance, le chauffage, les services d'utilité publique, etc., et pour les locataires, les frais d'administration du propriétaire. Alors que les propriétaires n'ont pas à payer les frais d'administration, ils oublient souvent de tenir compte de ce que leur coûte leur mise de fonds dans la propriété. La somme de tous ces frais n'est nullement à négliger.

Si chacun pouvait compter sur un revenu suffisant pour se procurer un logement, les autorités n'auraient pas be-

soin d'intervenir et de construire ce qu'on appelle des logements publics ou sociaux en Amérique ou "Council housing" en Grande-Bretagne. Malheureusement, il y a un grand nombre de gens – familles, personnes âgées, infirmes – qui sont tout simplement incapables de se procurer un logement sûr, convenable et salubre en n'utilisant que leurs propres ressources. Il faut rendre hommage à la société qui a reconnu d'une façon collective l'importance de fournir un logement à chaque citoyen et qui a incité les gouvernements à adopter des lois qui ont rendu ce projet possible. Le nombre et l'emplacement de ces logements sont encore des questions à débattre au niveau local.

Il est tout à fait équitable et juste que le locataire d'un logement paie une partie du coût de l'habitation qui lui est fournie par "le public". La différence entre la somme payée par le locataire et le coût d'exploitation des logements de ce genre doit être en effet payée par "le public". Cela est vrai dans les cas où les loyers sont fixés d'avance comme en Grande-Bretagne, ou déterminés selon le revenu des occupants, comme cela se pratique en Amérique.

Si les subventions nécessaires prennent une importance trop grande aux yeux des gouvernements ou de la société qui, en dernière analyse, doivent payer ces subventions et qui, quelquefois, vivent eux-mêmes dans des logements qui laissent à désirer sans recevoir aucune subvention, une telle situation pourrait engendrer une résistance de plus en plus grande au logement social et tout le programme finirait pas s'écrouler. Il est



MacLean Park, Vancouver. A Federal-Provincial rental housing project administered by the British Columbia Housing Management Commission and rented in accordance with the rent-to-income formula.

MacLean Park à Vancouver. Voici un ensemble de logements à loyer réalisé selon un accord fédéral-provincial, dont la gestion a été confiée à la British Columbia Housing Management Commission et dont les loyers sont établis suivant la formule du loyer proportionné au revenu.

these subsidies and who themselves may be living in somewhat less satisfactory housing without subsidy), there is grave danger that resistance to public housing may increase and provide the "kiss of death" to the whole program.

It is therefore imperative that rentals in public housing be kept at the highest level consistent with the ability of tenants to pay, having regard to the other elements of living previously mentioned — food, clothing, and miscellaneous necessary expenditures. In this way the subsidies will be kept at a satisfactory level, but will not give advantages to public housing tenants which are out of line with those available to the rest of the public. The principle followed in Canada is "to each according to his need, and from each according to his ability." Consistency with this approach requires that family income be the basis for calculating the

rent, rather than considering only that of the head of the family.

To give effect to this principle a scale of rent relating to income, regardless of the size or type of accommodation, is used. It has always been recognized that lower income families could not afford as high a percentage for rent as those of somewhat higher income and therefore the scale shows variation in the percentage for different incomes. For some time, it was felt that public housing should be reserved for those in the lower third of the income group. A feature was built into the original scale to encourage families to vacate public housing when their family income exceeded this figure, for the locality in which the housing was located. In Canada, no "kick-out" was ever imposed where rents were related to income.

A little history of the development of the rental scale might be useful. The original scale used in Canada was developed by a group at the University of Toronto and was known as the Carver-Hopwood scale. This scale included the adjustment of rental to family size and income, the recognition of a minimum standard of living, and the progressive application of subsidies to provide greater rent relief in the lower ranges of income. A starting point for the scale was provided by the Toronto Welfare Council's minimum family budget as published in May, 1947. However, it included family allowances as part of the family income which cancelled out the benefits of rental differences relating to family size.

The scale was for shelter only with the tenant responsible for supplying heating, hot water, and his own stove and refrigerator. This was a heavy burden for low income families. The scale for a four-person family started at 19.1% for monthly incomes of \$125, was 20.5% for \$175, and 22% for \$300 incomes. When the family income exceeded the "lower third" for the locality, the excess carried a rental of 30%, in addition to the scale figure at the "lower third".

By 1958, it was recognized that since the Carver-Hopwood scale came into effect, incomes and price levels had risen considerably and changes in the pattern of family expenditures had occurred. It was therefore advisable to bring the scale into line with the then current economic and social conditions. In the following year a Committee under the chairmanship of Mr. R. E. G. Davis journeyed across Canada to review the operations of the rental scale with Housing Authorities and Provincial officials.

As a result of the recommendations made, family allowances were dropped from the calculations of family income and variations due to different family sizes were eliminated. The other major change was to include services such as heat, hot water, stove and refrigerator with shelter, thus subsidizing those services as well as the basic shelter. In projects where such services were supplied by the tenant, an appropriate reduction was made from the scale to determine the amount to be paid to the Housing Authority.

A revised scale was introduced in 1962, but its adoption was delayed in parts of the country because the net effect was to increase the amount of subsidy. It was a straight-line scale, beginning at 25% for \$100 incomes to 31.3% at \$479. Above this income the rent was 31.3%.

By 1966, with the increase in incomes as well as in the cost of living including market rents, it was felt that a further examination of the rental scale should be made. This was done resulting in a scale with rentals about \$15 lower than those of the 1962 scale. It begins at 16.7% for \$192 incomes, extended to 30% at \$560, and 30% for incomes in excess of this. It is for fully-serviced accommodation as outlined previously, a point which is often overlooked by its critics.

Family income is calculated to be the aggregate gross income, in whatever form received, of all members of the

donc impérieux que les loyers des logements publics soient maintenus à un niveau aussi élevé que possible par rapport à la capacité de payer des locataires, compte tenu, bien entendu, des autres éléments essentiels de dépense dans la vie de l'homme, comme la nourriture, le vêtement. De cette façon, le montant des subventions restera à un niveau satisfaisant et ne constituera pas pour les locataires des logements publics des avantages disproportionnés par rapport à ceux qui sont offerts au reste du "grand public". Le principe que l'on observe au Canada est d'accorder à chacun selon ses besoins et de demander à chacun selon sa capacité de payer. Pour être logique avec ce principe directeur, il faut prendre le revenu "familial" pour base du calcul du loyer plutôt que seulement celui du chef de famille.

Comme application pratique de ce principe, on a mis en œuvre une échelle de loyer en rapport avec le revenu, quels que soient les dimensions ou le genre du logement en question. Il a toujours été admis que les familles à revenu modique ne pouvaient pas payer un pourcentage de loyer aussi élevé que celles dont le revenu est plus élevé et c'est pourquoi l'échelle indique des variations dans le pourcentage pour les différents revenus. Depuis quelque temps déjà, on est d'avis de réservier les logements sociaux aux personnes ou aux familles qui se situent dans le tiers inférieur des classes de revenu, et on a prévu dans l'échelle initiale une disposition pour encourager les familles à quitter les logements sociaux lorsque leur revenu familial dépassait ce chiffre. Au Canada, personne ne fut jamais évincé lorsque les loyers étaient proportionnés au revenu.

Il serait peut-être utile de rappeler l'historique des opinions qui établirent l'échelle des loyers. L'échelle initiale employée au Canada fut préparée par un groupe d'experts à l'Université de Toronto et présentée sous le nom de "Carver-Hopwood Scale". Cette échelle comprenait l'adaptation du loyer au nombre de personnes qui composaient

la famille et à son revenu, la reconnaissance d'un niveau minimal de vie et l'application d'une politique de subventions afin de soulager davantage les locataires à revenu plus modique. Un des points de départ de cette échelle fut fourni par le Conseil du Bien-Être de Toronto qui publia son budget familial minimal en mai 1947. Ce budget incluait les allocations familiales dans le revenu de la famille, ce qui annulait les avantages que présentaient les différences de loyers par rapport au nombre de personnes qui composaient la famille. L'échelle n'envisageait que le logement et laissait au locataire la charge de fournir le chauffage, l'eau chaude ainsi que sa propre cuisinière et son propre réfrigérateur, ce qui constituait un lourd fardeau pour les familles à revenu modique. Dans le cas d'une famille comprenant quatre personnes, l'échelle commençait à 19.1 p. 100 lorsque le revenu mensuel était de \$125, indiquait 20.5 p. 100 pour un revenu de \$175 et 22 p. 100 pour un revenu de \$300. Lorsque le revenu familial dépassait le tiers inférieur établi pour la localité, on exigeait un loyer égal à 30 p. 100 de l'excédent, en plus du chiffre indiqué dans l'échelle pour le tiers inférieur.

En 1958, on reconnut que depuis la mise en vigueur de l'échelle Carver-Hopwood, les revenus et les prix avaient augmenté considérablement et la nature des dépenses familiales avait subi également des changements. On jugea donc opportun et même désirable alors d'adapter l'échelle à la situation économique et sociale qui prévalait à ce moment-là. L'année suivante, un Comité dirigé par M. R. E. G. Davis parcourut le Canada pour faire une étude de l'application de l'échelle des loyers auprès des commissions de logement et des organismes provinciaux. Tenant compte des recommandations qui lui furent faites, le Comité décida d'aviser qu'on ne compte plus les allocations familiales dans le calcul du revenu familial et d'éliminer les variations résultant du nombre de personnes qui composait chaque famille. Un autre changement important fut d'inclure les ser-

vices, comme le chauffage, l'eau chaude domestique, la cuisinière et le réfrigérateur, dans le prix du logement, ce qui revenait à subventionner ces services en même temps que le logement lui-même. Dans les ensembles d'habitations où le locataire fournissait ces services, on a fait une réduction appropriée dans l'échelle, afin de déterminer le montant à payer à la commission de logement. En 1962, on établit une autre échelle qui ne fut pas adoptée immédiatement dans certaines parties du pays parce que son effet net était d'augmenter le montant de la subvention. Il s'agissait d'une échelle à montant fixe qui partait de 25 p. 100 pour un revenu de \$100 et qui montait jusqu'à 31.3 p. 100 pour un revenu de \$479 et plus.

En 1966, étant donné l'augmentation des revenus et du coût de la vie, ainsi que celui des loyers exigés sur le marché, on jugea à propos de reviser l'échelle des loyers encore une fois. Il en résulta des loyers inférieurs de \$15 environ à ceux de l'échelle de 1962. En effet, le pourcentage est de 16.7 p. 100 pour un revenu de \$192 et monte jusqu'à 30 p. 100 dans le cas d'un revenu de \$560 et plus. Ces loyers sont fixés pour des logements pourvus de tous les services, ce que les critiques oublient souvent.

Le revenu familial comprend le revenu brut global, de quelque forme qu'il soit, de tous les membres de la famille ou d'une seule personne, selon le cas, ce qui exclut:

1. Les montants gagnés par des enfants qui fréquentent régulièrement une institution d'enseignement ainsi que les sommes reçues de certains membres de la famille qui résident à l'extérieur, pour payer les frais d'enseignement, comme des bourses d'étude et autres genres de contributions.
2. Les allocations de séjour à l'extérieur ou de voyage d'un chef de famille ainsi que les sommes gagnées d'une façon intermittente par l'épouse, jusqu'à concurrence de \$250 par an.

family, or of an individual where applicable, excluding:

1. Earnings of children in regular attendance at recognized institutions of learning; funds for tuition, such as scholarships, bursaries and contributions from non-resident family members.
2. Living-out or travelling allowances of a family head; casual and/or part-time earnings of a spouse up to \$250 per annum.
3. Earnings in excess of \$75 per month of all members of the family other than the family head or spouse.
4. Capital gains such as insurance settlement, inheritances, disability awards, sale of effects.

5. Family Allowance.

The public housing tenant is required to report changes in income immediately, so that the rent can be adjusted in relation to actual income. For the benefit of the tenant, downward adjustments in rent are made effective the following month. Partially for administrative reasons, upward adjustments in rent are only made if the adjustment is for \$5.00 or more, or at the annual verification of income. Verification of income is required annually to ensure that all tenants are treated fairly and equitably, and pay rents in accordance with their abilities. It is emphasized that it is an obligation of the public housing tenant to reveal his total annual family income and any changes therein, in exchange for the accommodation he receives for which the public purse provides a subsidy in order to supply him with adequate accommodation at less than market rents.

Every public housing project is likely to have some families whose income consists, in whole or in part, of Welfare payments or other forms of public assistance. Such allowances include a component for rent which is paid to private landlords. It is only proper that the same rentals available to private landlords from publicly assisted fami-

lies, should be paid to the authority administering the public housing.

From time to time objections are made to the method of calculating family income. These generally fall into three groups: objections to the use of gross income rather than take-home pay, objections to the fact that no adjustment is made for family size, and objections to the inclusion of overtime pay and to the amount of exemption for the earnings of a spouse.

To these objections, the following comments should be made. Gross income is easily determined, while pay-roll deductions vary from Province to Province and between employers. Standard deductions are income tax, hospital and unemployment insurance, and the Canada Pension Plan. However, there are great variations as far as such things as employee pension plans, union dues, charitable and church contributions, and savings bonds purchases are concerned. Therefore, it is submitted that gross income is the most equitable base for determining rent calculations related to income.

With respect to family size there is no surcharge for larger accommodation as allocations are based on the family size and its needs. Family allowances are not included in the definition of family income and income tax deductions take family size into consideration. Therefore, larger families do have more money available for other expenses than smaller ones at the same gross income.

The exemption of overtime pay or pay for "moonlighting" in the calculation of family income would place those families whose circumstances do not permit such extra work, at a disadvantage. Even though the extra earnings result in higher rentals, it should be remembered that 70% or more of such earnings are still available for family spending. Furthermore it would be unfair to have the public contribute subsidies for the extra advantage of some families and not others.

The present exemptions have been arrived at as a result of experience. While further adjustments may be desirable, they must be carefully considered to ensure that undue advantages do not accrue to a segment of the population.

It has been suggested that a ceiling be placed on public housing rents so that a family whose income results in higher rents would not have to pay rents greater than in the private market. There is some merit in this, provided the maximum is set at or slightly above the market in the locality and provided also that a ceiling be placed on income. To set rents below the market would discourage private developers from building rental accommodation, and keep public housing tenants in occupancy after they are financially able to enter the private market, either as tenants or home-owners.

Much more could be stated, but the above is a general outline of the philosophy on which public housing rentals in Canada are based, and the development of the present scale along with its administration.

The present scale is a good scale. It places a realistic value on the whole cost of providing shelter by including heat, hot water, stove and refrigerator. Further studies to determine the proper expenditures of a typical family at various income levels, to cover the many needs for living, may produce grounds for change. It is hoped that the value of good shelter will be given its rightful place in competing with other expenses. It is also hoped that subsidies can be kept at a level acceptable to the public who "pay the shot".

Every Canadian deserves a decent home, regardless of income. This objective, for families of low income, can largely be met by public housing, if the principle of "to each according to his need, and from each according to his ability", is applied to all. Hopefully, the foregoing will contribute to a greater understanding of the rent-to-income formula, and possibly stimulate orderly, responsible discussion of the matter.

3. Les sommes en excédent de \$75 par mois qui sont gagnées par tous les membres de la famille, sauf le chef de la famille ou son épouse.
4. Les gains de capitaux, comme un règlement d'assurance, un héritage, une indemnité pour infirmité ou encore la vente d'effets personnels.
5. L'allocation familiale.

Le locataire d'un logement social est tenu de faire part immédiatement à qui de droit des changements qui se produisent dans son revenu, afin que son loyer puisse être redressé en conséquence. Les baisses de loyer entrent en vigueur le mois suivant. Quant aux augmentations de loyer, elles ne sont faites que si elles sont de \$5 et plus, ou seulement lors de la vérification annuelle du revenu. Il est nécessaire de vérifier le revenu des locataires une fois l'an afin d'assurer un traitement juste et équitable de tous les locataires. Il est bien entendu que le locataire d'un logement social est tenu de révéler son revenu familial annuel au complet, ainsi que tout changement qui se produit, vu qu'il bénéficie d'un logement convenable grâce aux fonds publics, ce qu'il ne pourrait pas se payer à même ses propres ressources.

Il est inévitable que tout ensemble de logements sociaux comprenne un certain nombre de familles dont le revenu consiste, entièrement ou en partie, en allocations de bien-être ou d'une autre forme d'assistance publique. Ces allocations comprennent un certain montant pour le loyer, qui est remis aux propriétaires. Il convient donc que le même montant soit payé, pour des cas semblables, aux commissions chargées de gérer les logements sociaux.

On critique parfois la méthode employée pour calculer le revenu familial. Ces objections se résument en trois points: le calcul du revenu net plutôt que du revenu brut, les redressements à faire à l'égard du nombre de personnes qui composent les familles, l'exemption du revenu provenant des

heures supplémentaires, du salaire occasionnel de l'épouse, etc.

Voici comment on peut y répondre:

Le revenu brut est facile à calculer alors que les déductions à la source varient d'une province et d'un employeur à l'autre. Les déductions régulières sont l'impôt sur le revenu, l'assurance-hospitalisation, le régime de pension du Canada, etc., mais il peut y avoir des différences importantes en ce qui concerne le fonds de pension des employés, les cotisations des syndicats ouvriers, les dons de charité ou à l'église, les obligations d'épargne, etc. Il ressort donc que le revenu brut est, semble-t-il, le montant le plus équitable à considérer pour déterminer le montant du loyer proportionné au revenu.

Quant au nombre de personnes qui composent les familles, aucune surcharge n'est imposée pour un logement plus grand puisqu'il est attribué selon les besoins de la famille en question. Les allocations familiales n'entrent pas dans le calcul du revenu familial et l'impôt sur le revenu tient compte du nombre de personnes à charge. Ainsi, les familles plus nombreuses disposent de plus d'argent pour d'autres dépenses que d'autres moins nombreuses qui ont le même revenu brut.

L'exemption des sommes gagnées pour du travail supplémentaire ou pour un emploi secondaire, dans le calcul du revenu familial, serait injuste pour les familles qui ne peuvent pas avoir ce revenu supplémentaire. Même si ces suppléments font augmenter le loyer, il faudrait se rappeler que 70 p. 100 ou plus restent à la famille qui peut les dépenser autrement. De plus, il serait injuste d'obliger le public à verser des subventions qui profiteraient à un certain nombre de familles et non à d'autres.

C'est l'expérience acquise qui a motivé le choix des exemptions actuelles. Alors qu'il serait peut-être désirable de faire d'autres redressements, il faudrait s'assurer qu'un secteur quelconque de la

population n'en profite pas aux dépens des autres.

Il a été recommandé de déterminer un plafond au loyer des logements sociaux, de sorte qu'une famille dont le revenu est plus élevé que celui de son entourage, n'ait pas à payer un loyer plus élevé que sur le marché libre. Cette recommandation a sa valeur, à condition que le maximum soit fixé à un niveau égal ou légèrement supérieur à celui du marché local et qu'il soit aussi fixé pour le revenu. Autrement, les constructeurs du secteur privé ne voudraient plus construire de logements à loyer et les locataires des logements publics ne voudraient plus quitter leurs logements même si leurs moyens le leur permettaient.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais ce qui précède explique suffisamment la philosophie qui sert à déterminer les loyers des logements publics au Canada et leur application. L'échelle actuelle est juste et réaliste puisqu'elle inclut dans le prix du logement, le chauffage, l'eau chaude domestique, la cuisinière et le réfrigérateur. Des études qui se poursuivent en vue de déterminer les dépenses justifiées d'une famille "typique", à divers niveaux de revenus, pour satisfaire ses nombreux besoins, justifieront peut-être certains changements. Il faut espérer, toutefois, que l'on accordera toujours au logement la place qui lui revient dans l'ensemble de ces dépenses. Il faut aussi espérer que l'on pourra toujours garder le montant des subventions à un niveau que le public pourra tolérer. Tout Canadien a droit à un logement convenable, quel que soit son revenu. Les logements publics peuvent répondre amplement à ce besoin si on applique, à tous, le principe "d'accorder à chacun selon son besoin et de demander à chacun selon sa capacité de payer". Puissent les lignes qui précédent contribuer à faire mieux comprendre la formule des "loyers proportionnés aux revenus" et susciter, peut-être, des commentaires positifs de la part de personnes sérieuses et vraiment intéressées à cette question.

GRADUATED RENTAL SCALE FOR FULLY SERVICED ACCOMMODATION IN PUBLIC HOUSING PROJECTS

(FULLY SERVICED — supplied with heat, water, hot water, stove, refrigerator.)

The monthly rent shown opposite income applies until the next income change shown

MONTHLY			MONTHLY			MONTHLY			MONTHLY		
Family income \$	Rent \$	%	Family income \$	Rent \$	%	Family income \$	Rent \$	%	Family income \$	Rent \$	%
up to 192	32	16.7	284	63		376	95		472	128	
196	33		288	65	22.6	380	96		476	130	
200	35		292	66		384	97	25.2	480	131	27.0
204	36		296	67		388	98		484	132	
208	37	17.8	300	69		392	100		488	133	
212	39		304	70	23.1	396	101		492	135	
216	40		308	72		400	103	25.8	496	136	27.4
220	42		312	74		404	104		500	137	
224	43	19.2	316	75		408	106		504	139	
228	45		320	76	23.8	412	107		508	140	
232	46		324	77		416	108	26.0	512	141	27.5
236	47		328	78		420	109		516	143	
240	48	20.0	332	80		424	110		520	144	
244	50		336	81	24.2	428	112		524	146	
248	51		340	82		432	114	26.4	528	147	27.8
252	53		344	84		436	115		532	149	
256	54	21.0	348	85		440	117		536	151	
260	56		352	86	24.4	444	118		540	153	
264	57		356	88		448	119	26.6	544	155	28.5
268	58		360	89		452	120		548	158	
272	59	21.7	364	91		456	122		552	161	
276	61		368	92	25.0	460	123		556	164	
280	62		372	94		464	125	26.9	560	168	30.0
						468	126		561 and up		30.0

TO CALCULATE MONTHLY RENT FOR *UNSERVICED ACCOMMODATION*, subtract from the appropriate serviced monthly rent the estimated local cost of heat, water and hot water for the type of units in the project. Where a stove or refrigerator is not provided subtract an additional \$1.00 for each item.

DEFINITION OF INCOME

For the purposes of this Agreement, "Income" shall refer to the aggregate gross income, in whatever form received, of all members of the family, or of an individual where applicable, EXCLUDING:

1. Earnings of children in regular attendance at recognized institutions of learning: Funds for tuition, such as scholarships, bursaries and contributions from non-resident family members.
2. Living out or travelling allowances of a family head; Casual and/or part time earnings of a spouse up to \$250. per annum.
3. Earnings in excess of \$75. per month of all members of the family other than the family head or spouse. (This will include persons related by blood, marriage or adoption or other persons who may reasonably be assumed to form part of the family.)
4. Capital gains, such as insurance settlement, inheritances, disability awards, sale of effects.
5. Family Allowance.

ÉCHELLE GRADUÉE DES LOYERS

LOGEMENTS ENTIÈREMENT ÉQUIPÉS DANS DES ENSEMBLES DE LOGEMENTS PUBLICS

(Entièrement équipés — comprenant chauffage, eau, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur.)

Le loyer mensuel indiqué vis-à-vis du revenu restera en vigueur jusqu'au prochain changement de revenu

MENSUEL			MENSUEL			MENSUEL			MENSUEL		
Revenu familial \$	Loyer \$	%									
jusqu'à 192	32	16.7	284	63		376	95		472	128	
196	33		288	65	22.6	380	96		476	130	
200	35		292	66		384	97	25.2	480	131	27.0
204	36		296	67		388	98		484	132	
208	37	17.8	300	69		392	100		488	133	
212	39		304	70	23.1	396	101		492	135	
216	40		308	72		400	103	25.8	496	136	27.4
220	42		312	74		404	104		500	137	
224	43	19.2	316	75		408	106		504	139	
228	45		320	76	23.8	412	107		508	140	
232	46		324	77		416	108	26.0	512	141	27.5
236	47		328	78		420	109		516	143	
240	48	20.0	332	80		424	110		520	144	
244	50		336	81	24.2	428	112		524	146	
248	51		340	82		432	114	26.4	528	147	27.8
252	53		344	84		436	115		532	149	
256	54	21.0	348	85		440	117		536	151	
260	56		352	86	24.4	444	118		540	153	
264	57		356	88		448	119	26.6	544	155	28.5
268	58		360	89		452	120		548	158	
272	59	21.7	364	91		456	122		552	161	
276	61		368	92	25.0	460	123		556	164	
280	62		372	94		464	125	26.9	560	168	30.0
						468	126		561 et plus		30.0

POUR CALCULER LE LOYER MENSUEL DES LOGEMENTS NON ÉQUIPÉS, soustrayez du loyer mensuel du logement équipé en cause le coût estimatif du chauffage, de l'eau et de l'eau chaude dans la localité pour un logement du même type que ceux du projet. Si le logement ne comprend ni cuisinière ni réfrigérateur, soustrayez un montant additionnel de \$1 pour chacun de ces appareils.

DÉFINITION DE REVENU

Aux fins de la présente entente, l'expression "revenu" signifie le revenu global brut, sous quelque forme que ce soit, gagné par tous les membres de la famille, ou par une seule personne, s'il y a lieu, sauf ce qui suit:

1. Gains des enfants qui fréquentent régulièrement une institution reconnue d'enseignement: fonds de scolarité, comme des bourses d'études, des bourses d'entretien et de l'aide financière venant de membres de la famille n'habitant pas sous le même toit.
2. Indemnités de séjour ou de voyage du chef de famille; gains occasionnels ou à temps partiel de l'épouse jusqu'à concurrence de \$250 par année.
3. Gains dépassant \$75 par mois de chaque membre de la famille à l'exception du chef de famille ou de son épouse. (Cela peut comprendre les personnes apparentées par le sang ou le mariage ou par adoption, ou d'autres personnes qui peuvent raisonnablement être considérées comme faisant partie de la famille.)
4. Gain de capital, comme un règlement d'assurance, un héritage, des prestations d'invalidité, la vente d'effets.
5. Allocations familiales.

THIRTY-FIRST ANNUAL CONFERENCE — CANADIAN FEDERATION OF MAYORS AND MUNICIPALITIES

The following 10 resolutions were among those adopted by the Canadian Federation of Mayors and Municipalities at their 31st Annual Conference held in Edmonton, Alberta, from June 3 to 7, 1968. In adopting these resolutions, the Federation was responding to the recommendations of an Ad Hoc Committee comprised of a group of urban planners from various Canadian cities, brought together to enunciate the views of the Federation on: the National Housing Act, proposed new legislation under the Act, urban and regional planning, urban renewal and related matters.

It was Resolved:

1. That the provincial government be urged to encourage and facilitate the physical planning of the long-term growth of our urban regions . . . in partnership with themselves and the two in conjunction with the appropriate Federal agencies.

2.(a) That the CFMM give its unqualified support to the following proposed amendments to the NHA:

Federal financial participation in comprehensive planning of our urban regions and in the advance acquisition of land for transportation corridors and open spaces for recreation and similar community purposes.

Federal financial support for land assembly and development of comprehensively-planned new suburban communities within urban regions.

Housing subsidy programs to serve as an integral part of other combined Federal and Provincial anti-poverty measu-

res in "special areas", characterized by general poverty, lack of employment opportunities and slow economic growth. These would provide for selling as well as renting housing below cost in these areas.

A more vigorous publicly supported program to assist growing families of modest means, many of whom require, not small apartments but three or four-bedroom accommodation and good community facilities within the reach of their moderate incomes.

2.(b) That the CFMM recommend to the Government of Canada that the NHA be divided into two related but separate Acts: one dealing with housing legislation, the other to be entitled an Urban and Community Development Act.

3. That the CFMM advise senior governments that there continues to exist an unmet need for comprehensive senior government assistance toward the urban transit and transportation features of urban and regional plans, and that this need must be met.

4. That the CFMM urgently request the senior governments to:

(a) at the Provincial level: amend and improve expropriation and compensation laws;

(b) at the Provincial and Federal levels: ensure adequate relocation costs;

(c) at the Provincial and/or Federal levels: make available, by way of some equitable formula, subsidized home-ownership (i.e. by means of the condominium or other methods) as a means of more satisfactorily relocating families displaced from their

single-family unit owner-occupied homes as a result of urban renewal or other physical improvement schemes.

5. That the CFMM recommend to the government of Canada that urban renewal legislation, both in the Act and in the regulations under the Act, should be designed so as to ensure that the philosophy of retention and rehabilitation will have precedence over clearance and the bulldozer techniques in regard to existing viable, desirable physical stock; the financial incentives should be equal in favor of either option with emphasis being on retention and rehabilitation in the preparation of the urban renewal scheme.

6. That there should be provided financial assistance, as an integral part of urban renewal schemes, for the public acquisition of land for the construction of above-ground or below-ground parking facilities as part of urban renewal projects; the potential of multiple-use of land through underground parking facilities should more actively and aggressively be sought by local government authorities; cities and senior governments should encourage and develop good design in above-ground parking facilities.

7. That the CFMM recommend, to the government of Canada, a decentralization of the decision-making function of CMHC to bring it into closer contact with the several provincial and the larger municipal governments.

Resolved also that CMHC ensure consistency, across Canada, in the application of its policies and also ensure con-

31^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MAIRES ET MUNICIPALITÉS

A sa 31^e conférence tenue à Edmonton du 3 au 7 juin dernier, la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités a adopté, entre autres, les dix résolutions suivantes pour répondre aux recommandations du comité ad hoc formé d'un groupe d'urbanistes de diverses villes canadiennes qui se sont réunis pour formuler l'opinion de la fédération sur: la Loi nationale sur l'habitation, les amendements proposés au sujet de cette loi, l'urbanisme et l'aménagement de territoire, la rénovation urbaine et les questions connexes.

Il fut résolu:

1. De solliciter le gouvernement provincial à encourager et à faciliter la planification de la croissance à long term du territoire urbain . . . en association avec la Fédération elle-même, et ces deux groupes en collaboration avec les organismes fédéraux intéressés.
2. (a) Que la FCMM préconise sans réserve les amendements suivants à la LNH:

La participation financière du gouvernement fédéral aux plans d'aménagement de l'ensemble des territoires urbains et à l'acquisition préalable de terrain pour ouvrir des corridors de circulation et créer des espaces libres qui seraient aménagés pour la récréation et autres fins de vie collective. L'appui financier du gouvernement fédéral pour l'aménagement des territoires et l'exploitation des nouvelles collectivités suburbaines comprises dans les plans d'ensemble.

L'instauration de programmes de contributions au logement qui feraient partie intégrante d'autres programmes fédéraux-provinciaux institués comme moyens d'éliminer la pauvreté dans les endroits où elle est établie d'une façon générale, où manquent les occasions d'embauche et où l'économie marche au ralenti. Ces contributions serviraient à la vente aussi bien qu'à la location de logements à un prix inférieur au prix de revient.
3. Que la FCMM rappelle aux gouvernements supérieurs que le besoin d'aide de leur part se fait encore fortement sentir relativement à l'établissement de voies rapides dans les villes et de moyens de transport sur le plan urbain et régional, et qu'il faut répondre à ce besoin sans faute.
4. Que la FCMM demande avec insistance aux gouvernements supérieurs de:
 - (a) Modifier et améliorer les lois sur l'expropriation et les indemnités, qui sont du domaine provincial;
 - (b) S'assurer que les frais de relogement soient évalués équitablement de la part des gouvernements fédéral et provincial;
 - (c) Permettre l'accès à la propriété subventionnée par une formule équitable quelconque (par exemple, en employant la copropriété ou autres méthodes semblables) afin de reloger d'une façon plus satisfaisante les familles délogées de leur maison unifamiliale à la suite d'un programme de rénovation urbaine ou d'un autre plan d'amélioration du milieu.
5. Que la FCMM recommande au gouvernement du Canada de faire en sorte que les dispositions de la loi sur la rénovation urbaine, ainsi que les règlements qui s'y rattachent, soient conçues pour donner la primauté à la théorie qui préconise la conservation et la restauration des bâtiments existants sur celle qui veut le déblaiement complet et l'emploi du bâti mécanique lorsque certaines propriétés existantes sont encore en assez bon état; que le gouvernement encourage autant la mise de fonds pour l'un que pour l'autre; toutefois, qu'il donne préférence à la conservation et à la restauration quand il s'agit d'arrêter un plan de rénovation urbaine.
6. Qu'une aide financière soit accordée comme partie intégrante des plans de rénovation urbaine, pour qu'il y ait expropriation en vue d'aménager une aire de stationnement pour voitures, sous terre ou au-dessus du niveau du sol, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine; la possibilité d'employer un terrain à plusieurs fins en installant des garages souterrains doit être recherchée avec plus d'énergie et de détermination par les autorités gouvernementales locales. Que les municipalités et gouvernements des niveaux supérieurs encouragent une conception rationnelle d'aires

sistency, as between the several departments or divisions of CMHC, in the interpretation of NHA regulations.

8. That the formula for relating rent to income in public housing be amended to provide incentives for increasing self-reliance by excluding from income the following:
 - the income of the spouse of the bread-winner to a maximum of \$500. per year;
 - the overtime payments to a maximum of \$500. per year;
 - supplementary welfare payments.
9. That the CFMM seek an amendment to the NHA as follows: that the Federal contributions provided for under Section 35E of the NHA, to assist in meeting operating losses incurred in respect of public housing projects, be increased to 75% (i.e. the same level as under Section 35A) from the current 50%.
10. That Section 35C of the NHA be amended to provide for the write-down of the cost of the land acquired under this Section that is, in fact, used for public housing projects.

The following resolutions submitted by the City of Regina, and the City of Vancouver, respectively, were also among those adopted by the Federation: – It was resolved that the Government of Canada be requested to amend the NHA to permit the sale of public housing utilizing the condominium concept; – It was resolved that CMHC be requested to examine Section 16 of the NHA (loans to limited-dividend housing corporations) with a view to making this section a positive force in the provisions of rental housing for middle-income groups with particular reference to the 5% limit on dividends and maximum permissible rents and incomes.



The Federal Task Force during the first hearing in Ottawa. The members of the Task Force, seated from left to right, are: Dr. James Gillies, Dr. Doris Boyle, Dr. Pierre Dansereau, Honorable Paul T. Hellyer, Mr. C. E. Pratt, Mr. Robert Campeau, and Mr. W. Peter Carter.

La Commission d'étude du gouvernement fédéral à sa première audience à Ottawa. Assis de gauche à droite: M. James Gillies, Mme Doris Boyle, MM. Pierre Dansereau, Paul T. Hellyer, C. E. Pratt, Robert Campeau et W. Peter Carter.

FEDERAL TASK FORCE ON HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT

In a speech before the 31st Annual Conference of the Canadian Federation of Mayors and Municipalities on June 4, 1968, the Prime Minister announced that he had asked Transport Minister Paul Hellyer to undertake a broad and comprehensive study of the entire problem of urbanization.

"The subject," said Mr. Trudeau, "is a broad one, and we will have to take into account the fact that participation too will have to be broad. The Task Force which will be assigned to this study will naturally have to determine the opinions at all levels of government: federal, provincial and municipal. In addition, it will have to consult town planners and architects, builders and property owners, labor unions and social workers. All these groups have an immediate and fundamental interest in these problems. All have their own views and will have to be given an opportunity of collaborating in this study."

Accordingly, invitations have been issued to interested groups and organizations to submit written briefs. Mr.

Hellyer, who is personally heading the Task Force, said groups submitting written presentations may be invited to appear before public meetings of the Task Force to be held in the larger centers across the country. The Minister has written to a number of major associations involved in housing and urban development, formally inviting them to place their views before the inquiry. More general invitations are being issued from time to time through advertisements in the daily newspapers of Canada.

In addition to the Minister himself, membership on the Task Force includes the following experts drawn from industries and professions directly involved in housing and urban development:

- Dr. Doris Boyle, head of the Economics Department at Xavier Junior College, Sydney, Nova Scotia.
- Dr. Pierre Dansereau, Professor of Ecology, University of Montreal, Montreal.
- Mr. W. Peter Carter, Mortgage Comptroller, Royal Bank of Canada, Montreal.
- Mr. Robert Campeau, President of Campeau Corporation Limited, Ottawa.

de stationnement à l'extérieur et même en aménagent.

7. Que la FCMM recommande au gouvernement du Canada de ne pas réserver uniquement à la SCHL la prérogative de prendre des décisions afin que cette société d'État agisse en collaboration plus étroite avec la plupart des gouvernements provinciaux et les municipalités les plus importantes.

Il a aussi été résolu de demander à la SCHL d'assurer l'application uniforme de sa politique à travers tout le pays ainsi que l'interprétation uniforme des règlements découlant de la LNH par les départements et divisions de la SCHL.

8. Que la formule qui sert à déterminer le loyer d'un logement social suivant le revenu familial soit amendée pour augmenter la confiance en soi

de l'assisté social en excluant du revenu familial les éléments suivants qui entrent en ligne de compte actuellement:

- le revenu de l'épouse du gagne-pain jusqu'à concurrence de \$500 de rémunération annuelle;
- les rémunérations pour heures de travail supplémentaires du gagne-pain jusqu'à concurrence de \$500 en un an;
- les allocations supplémentaires de bien-être social.

9. Que la FCMM cherche à obtenir les modifications suivantes à la LNH: que les contributions du gouvernement fédéral versées en vertu de l'article 35-E de la Loi (pour aider à compenser les pertes subies dans l'administration de logements sociaux) soient augmentées à 75 p. 100 (c'est-à-dire au niveau qui est sti-

pulé dans l'article 35-A); elles ne sont actuellement que de 50 p. 100.

10. De demander aussi la modification de l'article 35-C de la LNH pour que soit réduit le coût du terrain acquis en vertu de cet article aux fins de programmes de construction de logements sociaux.

Regina et Vancouver ont aussi proposé les résolutions suivantes: il fut résolu de demander au gouvernement du Canada de modifier la LNH afin de permettre la vente de logements sociaux en appliquant le concept de copropriété. – Il fut résolu de demander à la SCHL d'étudier l'article 16 de la Loi (prêts aux sociétés de construction d'habitations à dividendes limités) afin de lui donner plus de poids dans la création de logements à loyer à l'intention des familles à revenu moyen, surtout à l'égard du rendement maximal de 5 p. 100 et du calcul des loyers et revenus maximaux.

COMMISSION FÉDÉRALE D'ÉTUDE SUR LE LOGEMENT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans un discours qu'il a prononcé le 4 juin 1968 à la 21^e Conférence annuelle de la Fédération canadienne des maires et municipalités, le très honorable Premier Ministre annonça qu'il avait demandé au ministre des Transports, M. Paul T. Hellyer, d'entreprendre une étude aussi vaste et aussi complète que possible de tout le problème de l'urbanisation.

“Le sujet lui-même,” dit M. Trudeau, “est très vaste et nous ne devons pas oublier que pour en faire une étude approfondie, la participation à cette étude devra aussi être très vaste. La Commission d'étude, à qui cette tâche sera confiée, devra naturellement s'efforcer d'obtenir les opinions des gouvernements à tous les paliers: fédéral, provincial et municipal. De plus, elle devra consulter les urbanistes et les architectes, les constructeurs et les propriétaires, les syndicats ouvriers et les

travailleurs sociaux. Tous ces groupes s'intéressent d'une façon immédiate et fondamentale à ces problèmes. Ils ont tous leurs propres idées sur ces questions et devront avoir l'occasion de collaborer à cette étude.”

En conséquence, les groupes et les organismes intéressés ont été invités à soumettre des mémoires par écrit. M. Hellyer qui dirige personnellement la Commission d'étude a déclaré que les groupes qui présenteront ces mémoires, pourront être invités à expliquer leur point de vue lors d'audiences publiques que la Commission d'étude tiendra dans les plus grands centres de tout le pays. Le Ministre a déjà invité officiellement un certain nombre d'organismes importants qui s'intéressent au logement et à l'aménagement urbain, à faire valoir leurs idées au cours de cette enquête publique. Des invitations d'un caractère plus général sont faites de temps en temps par l'entremise des quotidiens de tout le pays.

En plus du Ministre lui-même, la Com-

mission d'étude est composée des experts suivants, qui ont déjà prouvé leur compétence auprès des industries et des professions directement engagées dans le logement et l'aménagement urbain:

- Mme Doris Boyle, chef du Département de l'économique, au Xavier Junior College de Sydney, Nouvelle-Écosse.
- M. Pierre Dansereau, professeur d'écologie à l'Université de Montréal.
- M. W. Peter Carter, contrôleur des prêts hypothécaires à la Banque Royale du Canada, de Montréal.
- M. Robert Campeau, président de Campeau Corporation Limited, d'Ottawa.
- M. James Gillies, doyen du Graduate School of Business, Université York, de Toronto.
- M. C. E. Pratt, FIRAC, du bureau d'architectes Thompson, Berwick, Pratt and Partners, de Vancouver.

La Commission d'étude a pour but d'examiner la situation du logement et

- Dr. James Gillies, Dean of the Graduate School of Business, York University, Toronto.
- Mr. C. E. Pratt, FRAIC, of the architectural firm of Thompson, Berwick, Pratt and Partners, Vancouver.

The purpose of the Task Force is to examine housing and urban development in Canada and to report on ways in which the Federal government, in company with other levels of government and the private sector, can help meet the housing needs of all Canadians and contribute to the development of modern vital cities. The hearings opened in Ottawa on September 16 and 17, and then moved to Quebec City on September 23, Charlottetown on September 24 and Toronto on September 30 and October 1 and 2. Further hearings will subsequently be held in all provincial and territorial capitals.

NEW URBAN RENEWAL AGREEMENTS BETWEEN THE PROVINCE OF QUEBEC AND THE FEDERAL GOVERNMENT

On July 31, 1968, the Federal government and the government of the Province of Quebec concluded new administrative and financial arrangements for urban renewal programs to be undertaken in the Province during the fiscal year 1968-1969.

The agreements were signed in Montreal by Mr. H. W. Hignett, president of Central Mortgage and Housing Corporation and Mr. Henri Dion, president of the Quebec Housing Corporation.

Under these agreements QHC will receive \$48 million from CMHC during the fiscal year 1968-1969. The figure includes \$30 million in contributions and \$18 million in loans.

These amounts will enable the Quebec Housing Corporation to undertake Urban Renewal Studies, prepare Urban Renewal Schemes and implement Urban Renewal Plans at a total estimated cost of \$60 million.

The agreements prescribe the financial and administrative arrangements to be

followed in implementing the programs.

The Federal and Provincial governments will contribute \$45 million or up to 87½% of the total cost of Urban Renewal Studies and 75% of the total cost of the preparation and of the implementation of Urban Renewal Schemes. The municipalities will contribute \$15 million or up to 25% of costs. If they wish, the municipalities may obtain loans to cover their share of the costs of the programs.

This is the second series of agreements concluded this year by Central Mortgage and Housing Corporation and Quebec Housing Corporation. In May last, the two corporations concluded administrative arrangements providing for the financing of low-rental housing projects to be undertaken in the Province.

Pursuant to the recently concluded arrangements for the undertaking of urban renewal programs in the Province, the Quebec Housing Corporation will enter into agreements with the municipalities listed hereafter which, in addition to Provincial funds, will provide for Federal grants totalling \$240,425 for the carrying out of Urban Renewal Studies in: Alma, Baie-Saint-Paul, Beauport, Drummondville, Giffard, Greenfield Park, Hull, Lauzon, Levis, Longueuil, Matane, Rivière-du-Loup, Saint-Georges de Beauce, Saint-Jérôme, Ste-Anne-de-Bellevue, Sainte-Thérèse, Thetford Mines, Victoriaville and Villeneuve. The Quebec Housing Corporation will also enter into agreements with the following municipalities for Federal grants totalling \$218,210 for the preparation of Urban Renewal Schemes in: Anjou, Cowansville, Jonquière, Hull (Areas 6 and 7), Lachute, Longueuil (Zones A and B), Princeville, Saint-Jérôme, Ste-Agathe-des-Monts, St-Michel, Sillery, Rivière-du-Loup, Rimouski and Thetford Mines.

Prior to entering into agreements with the municipalities, the Quebec Housing Corporation, in accordance with the terms of the agreements entered into between the QHC and the Fed-

eral government, requested and received from Central Mortgage and Housing Corporation a Declaration of Eligibility and a statement of the maximum amount of the contribution for each proposed Study and Scheme.

FURNITURE AND EQUIPMENT AS ELEMENT OF COST IN HOSTEL ACCOMMODATION

Central Mortgage and Housing Corporation policy for hostel accommodation financed under Sections 16A, 35A, 35D and 36B, NHA, has been modified to include as an element of cost, the hard furnishings reasonably required to make a project operable. This would include, in addition to built-ins, such movable items of bedroom, lounge and cafeteria equipment as sofas, beds and springs, desks, drawers, tables and chairs. Soft goods such as mattresses, bed linen, tablecloths and drapes would not be eligible. In "special care" senior citizens' projects certain specialized equipment would be eligible (e.g. hospital type beds and whirlpool baths) but this would not include diagnostic equipment such as X-ray machines.

For loans under Sections 16A, 35D and 36B, this new cost or valuation policy will apply only in respect of loans secured by debentures.

This change in policy will have application, where the borrower so requests, to existing hostel projects on which the capital cost has not yet been determined and where the project has not yet been brought into operation.

In calculating the subsidy for projects financed under Section 35A or 35D, only operating expenses directly related to the provision of shelter are included. For example, notwithstanding that hospital type beds and whirlpool baths may be included in the cost, the operational costs involved in special care such as nursing staff or medicine would not be eligible for subsidy payments under Section 35A or 35E.

The local office of Central Mortgage and Housing Corporation should be contacted for further information.

de l'aménagement urbain au Canada et de faire rapport sur les moyens dont le gouvernement fédéral, les autres paliers de gouvernement et le secteur privé disposent pour répondre aux besoins de logements de tous les Canadiens et contribuer au développement de grandes villes modernes et bien vivantes. Les audiences ont eu lieu aux dates suivantes: à Ottawa les 16 et 17 septembre, à Québec le 23 septembre, à Charlottetown le 24 septembre et à Toronto le 30 septembre ainsi que le 1er et le 2 octobre. Elles seront tenues à des dates ultérieures dans la capitale de toutes les provinces et des gouvernements territoriaux.

NOUVELLES ENTENTES TOUCHANT LA RÉNOVATION URBAINE ENTRE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le 31 juillet dernier, le gouvernement du Canada et celui du Québec ont conclu de nouvelles ententes d'ordres administratif et financier en vue de permettre la réalisation des programmes de rénovation urbaine qui seront entrepris dans la province au cours de l'exercice financier de 1968-1969.

Ces accords ont été signés à Montréal par M. H. W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et M. Henri Dion, président de la Société d'habitation du Québec.

Suivant les dispositions de ces ententes, la Société centrale d'hypothèques et de logement assignera en tout 48 millions de dollars, dont 30 millions en contributions et 18 millions en prêts, à la Société d'habitation du Québec au cours de l'exercice financier de 1968-1969.

Ces sommes permettront à la Société d'habitation du Québec d'entreprendre de nouvelles études de rénovation, de mettre au point de nouveaux plans et de réaliser des plans dont le coût global est estimé à 60 millions de dollars.

La contribution des deux gouvernements à ces programmes sera de l'ordre

de 45 millions, soit 87½ p. 100 du coût global prévu pour les études et 75 p. 100 pour l'élaboration et l'exécution des plans de rénovation. Les municipalités fourniront elles-mêmes 25 p. 100, soit 15 millions; elles pourront obtenir des prêts qui les aideront à payer leur part du coût.

C'est la deuxième entente conclue cette année entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec. En mai dernier, ces deux sociétés ont signé des accords d'ordre administratif en vue de financer des programmes de construction de logements à loyer modique dans la province.

Conformément aux ententes conclues récemment, l'organisme provincial du logement signera des accords avec les municipalités mentionnées ci-après suivant lesquels, en plus des capitaux apportés par la province, ces municipalités recevront du gouvernement fédéral des contributions d'une valeur globale de \$240,425 pour qu'elles poursuivent des études de rénovation urbaine. Ce sont: Alma, Baie-Saint-Paul, Beauport, Drummondville, Giffard, Greenfield Park, Hull, Lauzon, Lévis, Longueuil, Matane, Rivière-du-Loup, Saint-Georges de Beauce, Saint-Jérôme, Ste-Anne-de-Bellevue, Sainte-Thérèse, Thetford Mines, Victoriaville et Villeray. La Société d'habitation du Québec conclura aussi des accords avec les municipalités suivantes, en vertu desquels le gouvernement du Canada a résolu de verser une somme globale de \$218,210 aux fins d'élaborer des plans de rénovation: Anjou, Cowansville, Jonquière, Hull (secteurs 6 et 7), Lachute, Longueuil (zones A et B), Princeville, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Michel, Sillery, Rivière-du-Loup, Rimouski et Thetford Mines.

Avant de conclure les accords avec ces municipalités, la SHQ a obtenu de la Société centrale d'hypothèques et de logement, suivant les dispositions des ententes précitées, une déclaration d'admissibilité et une déclaration déterminant le maximum de la contribution versée en faveur de chaque étude et chaque plan.

LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT DANS LES FOYERS

La politique de la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard des logements du genre foyer qui sont financés aux termes des articles 16A, 35A, 35D et 36B de la LNH a été modifiée de façon à inclure comme élément du coût les meubles qui sont normalement nécessaires pour rendre un ensemble d'habitation exploitable. Cela comprendrait, en plus des meubles à demeure, le mobilier de chambre, le mobilier et l'équipement de vivre et de cafétéria, comme les divans, lits et sommiers, pupitres, commodes, tables et chaises. Les articles textiles comme les matelats, draps, nappes et tentures ne sont pas admissibles. Dans les habitations pour personnes âgées qui requièrent des installations spéciales, il faudrait admettre un certain équipement spécialisé (comme les lits d'hôpitaux et les bains masseurs) mais cela ne comprendrait pas l'équipement de diagnostic, comme les appareils de radiographie.

Dans le cas des prêts prévus aux articles 16A, 35D et 36B, cette nouvelle politique relative au coût ou à la valeur prisée ne s'appliquera qu'à l'égard des prêts garantis par des obligations.

Ce changement de politique s'applique, à la demande de l'emprunteur, aux foyers existants pour lesquels le coût en immobilisations n'a pas encore été déterminé et où l'ensemble n'a pas encore été exploité.

Dans le calcul de la subvention à l'égard des ensembles financés aux termes de l'article 35A ou de l'article 35D, seuls les frais d'exploitation se rapportant directement au logement fourni sont compris. Par exemple, même si les lits d'hôpital et les bains masseurs peuvent être inclus dans le coût, les coûts d'exploitation occasionnés par la nécessité d'avoir un personnel d'infirmières ou de médecins ne seraient pas admissibles au paiement de subsides, aux termes des articles 35A ou 35E.

Pour plus de renseignements il faudrait s'adresser au bureau local de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

His family



is one of 57,085
resettled in
publicly-financed,
low-rent housing
across Canada...

...and he



doesn't know
a thing about
NHA

Then again—NHA does take a little knowing. It stands for National Housing Act. And who would guess that the word 'housing' covers not only low-rent public housing projects, but student residences and residences for senior citizens? That's not all. Over the years, the Act has been expanded to include a direct involvement in community planning, the improvement of house design, urban renewal, land assembly and the critical fight against water and soil pollution.

In short, NHA is vitally concerned not only with the home you live in, but the kind of environment your home lives in.

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
Canada's Federal Housing Agency

Sa famille



est l'une des 57,085 familles canadiennes maintenant installées dans des logements à loyers modiques, financés par les pouvoirs publics...

...et il



ignore tout de la LNH

Peut-on lui reprocher de ne pas connaître l'abréviation de la Loi nationale sur l'habitation? Et qui devinerait que le mot "habitation" désigne non seulement la production de maisons à loyers modiques mais aussi celle de logements pour étudiants et de résidences pour personnes âgées? Ce n'est pas tout. Cette loi fédérale s'est graduellement étendue à des domaines connexes comme l'urbanisme, le progrès de l'architecture, la rénovation urbaine, l'aménagement de terrains et la lutte constante contre la pollution de l'eau et du sol.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens, mais de les loger dans un milieu agréable.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
Organisme fédéral du logement au Canada

As Seen by the Press

June-August, 1968

Montreal architect, Mr. R. T. Affleck, writing in the Montreal Star, comments on the state of crisis apparent in most cities of the world. The most obvious aspect of this urban crisis is the urgent need for new and improved housing. Mr. Affleck feels, however, that it would be a mistake to view the urban dilemma solely in terms of housing. In fact, all aspects of the environment are involved — the pollution of air and water; the inadequacy and inappropriateness of facilities for leisure, learning and health; the traffic and parking problem; and above all, the lack of basic human qualities.

The most frequently mooted method of dealing with the deteriorating urban society is the process of urban renewal. It is Mr. Affleck's view that in the case of many completed renewal projects, despite some measurable gains, it is an open question whether the overall condition of the people affected has actually been improved at all. Even in cases where urban renewal has been reasonably successful, the result has often been the creation of a sterile and antiseptic environment — a new style ghetto where the unfortunate recipients of housing subsidies are set apart from their neighbors.

One of the most striking aspects of the urban renewal experience to date has been the almost complete absence of citizen participation in the process.

Closely related to this lack of citizen involvement has been the "all or nothing" or "bulldozer" approach, where entire blocks are levelled to make way for completely new structures. The result is a tendency to produce new ghettos, artificially cut off from the surrounding city by their physical form, and tending to cater to specific incomes or ethnic groups.

Recent urban renewal programs provide striking illustrations of the fragmentation and isolation characterizing professional and occupational groups — architects and engineers tend to see the problem primarily in terms of visual or technological factors, investors in terms of profits, etc.

It is Mr. Affleck's opinion that the following six factors emerge as vital ingredients in the total environment / total information approach to urban renewal:

- There should be active participation on the part of those citizens whose environmental rights and aspirations are concerned.
- As an alternative to the "bulldozer" approach, there should be a carefully phased operation, with the maintenance and rehabilitation of as many existing buildings as possible. It is also important

to maintain and strengthen the general social fabric already existing in the area.

- The redeveloped area should be designed to cater to a variety of age, income, occupational and ethnic groups.
- An important but elusive aspect of urban renewal is what Mr. Affleck refers to as the psychic environment — "how it feels to be there", "does the place attract or repel you". An unsuccessful example of psychic environment is, in his view, Montreal's Jeanne Mance housing project, while a highly successful example was Expo.
- Effective implementation techniques have great relevance to the urban renewal process. Here again, Expo was an outstanding example of successful implementation.
- Advanced systems approaches to information handling and to construction technology offer great possibilities for improved performance and economy in the field of urban renewal.

The urban renewal option would appear to be a particularly attractive and urgent one for a city such as Montreal. The Little Burgundy renewal scheme, while small in scale, may well break new and important ground in this area of urban change.

Newfoundland and Labrador

Bay de Verde Peninsula: Newfoundland will receive a Federal contribution of \$22,703 through Central Mortgage and Housing Corporation to cover 75% of the cost of carrying out a special regional development study for the Bay de Verde Peninsula (northern part of the Avalon Peninsula). This study will provide for the preparation of development plans for the entire region and for a number of communities within the region. Plans for the development of the area will be based on anticipated growth. The study will be under the direction of Mr. J. T. Allston, Director of Rural and Urban Planning for the Province, and will be carried out by the consulting firm of Project Planning Associates Limited.

Dunville: The Federal government and the Newfoundland and Labrador Housing Corporation, under the National Housing Act and complementary Provincial legislation, have approved the development of a land assembly project in Dunville, Newfoundland. Some 47 acres of land will be acquired, and servicing of 11 acres to provide 44 residential lots will be undertaken as Phase I. Increased demand for residential lots in Dunville has resulted from industrial expansion in the area.

Nova Scotia

Glace Bay: Federal approval has been given for a grant of \$16,250 to cover one-half the cost of preparing an Urban Renewal Scheme of approximately 50 acres in the central area of the Town. The Scheme will be prepared by the firm of Marshall, Macklin and Monaghan Limited, Town Planners and Consulting Engineers. The work is expected to be completed within nine months.

Halifax: Halifax Developments Ltd. plan to buy the land on which the Scotia Square

Trade Mart is built. The company leased the land in the former Jacob Street urban renewal area, under an agreement with the City. The agreement provides that as each stage of the development is built by the company, the latter begins to lease the land. There is, however, a provision in the agreement for the company to purchase the land at any time during a 12-year period. The company began paying rent on the Trade Mart land last November 30.

Liverpool: A Federal loan in the amount of \$156,780 has been approved through Central Mortgage and Housing Corporation to the Nova Scotia Housing Commission. The loan will assist in the construction of a 10-unit project for families of low income. The project will consist of two four-bedroom and eight three-bedroom semi-detached units.

Middleton: The Town of Middleton Housing Study recently completed by the Provincial Department of Municipal Affairs, Community Planning Division, estimates the housing need for the Town to 1970 at 83 units. This total includes 4 subsidized low-rental units, 49 units at economic rentals and 30 serviced lots for home ownership.

Prince Edward Island

Charlottetown: Rural Development Minister Marchand says that a comprehensive development plan for Prince Edward Island will be ready for presentation to the Federal Cabinet by the end of August. The Federal money for the P.E.I. plan comes from the Fund for Rural Economic Development.

New Brunswick

Campbellton: Representatives of Central Mortgage and Housing Corporation and the New Brunswick Housing Corporation met recently with Mayor John M. MacDonald for a full discussion of urban renewal plans

for the City. Several urban renewal schemes, as contained in the community plan prepared by the Planning Department of the Community Improvement Corporation for Campbellton, are being considered for various areas in the City.

Fredericton: City Council is studying a proposal for a major commercial down-town complex costing an estimated \$10 million. The complex would include a city hall, a hotel, movie theater, shopping center, apartments, parking facilities, a pedestrian promenade along the bank of the Saint John River and a boat marina.

Moncton: The City has received Federal approval through Central Mortgage and Housing Corporation for a grant of \$38,485 to cover one-half the cost of completing an Urban Renewal Scheme. In 1965, work was commenced on the preparation of a conceptual scheme for 160 acres in the central business district. It is now proposed to complete the conceptual scheme, altered as necessary to include new developments, and to develop detailed proposals for the first phase of the project. The original Scheme area will be enlarged to cover 340 acres. It is predominantly commercial and characterized by mixed land uses and older structures. The Scheme will be prepared by Messrs. Gaudet and Roy, Architects and Engineers, in association with Messrs. Proctor, Redfern, Bousfield and Bacon, Consulting Engineers and Planners, and Messrs. Roy de Stecher and Associates Ltd., Appraisal and Real Estate Consultants.

Saint John: Approval has been given for a Federal contribution of \$9.5 million, representing one-half the cost of implementing an urban renewal program in the City's North End. In addition, a loan of \$2.8 million will be made to Saint John to assist in the implementation of the Scheme. This is two-

Selon la presse locale

De juin à août 1968

Le Montreal Star publiait récemment une étude de l'architecte R. T. Affleck sur la pénurie du logement urbain dans le monde. L'auteur insistait sur l'urgence de construire du neuf et d'améliorer les logements récupérables. L'architecte Affleck s'empresse d'ajouter que le problème n'est pas au seul niveau du logement; beaucoup d'autres éléments qui constituent le milieu ambiant laissent à désirer: il y a la pollution de l'air et des eaux; l'insuffisance et l'inconvenance des loisirs organisés, des services d'hygiène et des moyens d'enseignement; l'embouteillage dans les voies de communication et le peu de parcs de stationnement, mais, précise l'auteur, il faut surtout souligner l'absence de valorisation humaine.

La panacée habituelle que l'on propose pour faire face à ces problèmes est un recours aux principes de la rénovation urbaine. De l'avis de M. Affleck, les secteurs rénovés, malgré des transformations remarquables, ne manquent pas d'inquiéter les sociologues qui se demandent: "les gens seront-ils plus heureux?". Plusieurs exemples de rénovation urbaine, ajoute-t-il, ont produit un habitat en vase clos, stérile et antiseptique, une sorte d'îlot qui constitue une ségrégation envers les laissés pour compte du voisinage.

A Terre-Neuve et au Labrador

La péninsule Bay de Verde: Terre-Neuve pourra commencer une étude approfondie en vue du développement régional de la péninsule Bay de Verde, grâce à une subvention de \$22,703, consentie par la SCHL, soit 75 p. 100 du coût de cette étude. Cette analyse établira les priorités de toute la région ou de ses localités les plus dépourvues. On tiendra compte de l'accroissement anticipé. Cette étude sera confiée aux urbanistes-conseils Project Planning Association Limited et sera remise au directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, M. J. T. Allston.

Dunville: Le gouvernement fédéral, de concert avec la Newfoundland and Labrador Housing Corporation, ont approuvé l'aménagement d'un lotissement à Dunville. Le parlement de Terre-Neuve a voté une loi qui complète la Loi nationale sur l'habitation. On a donc procédé à l'achat d'une étendue de 47 acres. La première phase du projet prévoit l'aménagement de terrains sur une superficie de 11 acres où 44 logements seront construits. La pénurie du logement est attribuable à l'essor industriel de cette région.

En Nouvelle-Écosse

Glace Bay: Un subside de \$16,250.00 soit la moitié du coût anticipé, a été accordé par le gouvernement fédéral pour l'élaboration d'un plan de rénovation urbaine dans cette ville. Ce travail a été confié à la maison Marshall, Macklin and Monaghan Limited, urbanistes-conseils et devrait être terminé dans les neuf mois.

Halifax: La Halifax Development Ltd. projette d'acquérir l'emplacement où se trouvait le Scotia Square Trade Mart. Cette compagnie a loué de la ville les terrains situés le long de la vieille rue Jacob. Au fur et à mesure que les travaux s'étendent,

Un des aspects négatifs des efforts en rénovation urbaine est l'absence presque totale de l'opinion des personnes en cause. Cet état de non participation est responsable des grandes démolitions pour tout remplacer par du neuf. Trop souvent on crée ainsi des îlots artificiels où sont jetées des ethnies différentes ou des sociétés à revenus plafonnés.

Des exemples frappants appuient cette opinion. De nouveaux lotissements urbains ont groupé les mêmes corps professionnels ou corps de métier; le mal de cette situation est imputable aux architectes, ingénieurs ou investisseurs qui conçoivent la rénovation urbaine en fonction des aspects visuels ou techniques et de la rentabilité à courte échéance.

M. Affleck aimeraient que six facteurs, ou principes, éclairent les responsables de toute rénovation urbaine:

- L'opinion des citoyens en cause devrait être entendue;
- Il serait important de conserver les immeubles récupérables afin de maintenir une personnalité qui ne tuerait pas la fibre sociale du secteur en question;
- Toute transformation urbaine devrait per-

mettre l'intégration de citoyens jeunes et vieux, à fortunes diverses, de toutes professions et d'origines ethniques différentes;

● Un aspect important, trop souvent ignoré, devrait répondre, selon M. Affleck, aux questions suivantes: "sera-t-on heureux ici?" puis "ma maison me plaira-t-elle ou non?". Comme exemple d'insuccès il cite les Habitations Jeanne-Mance face à la réussite d'une planification comme celle de l'Expo;

● Les techniques nouvelles et efficaces ne peuvent être ignorées en rénovation urbaine, quand l'Expo, encore une fois, en constitue un exemple de succès aussi frappant;

● L'outilage et les moyens d'information modernes ainsi que l'utilisation rationnelle des matériaux permettent aujourd'hui de réaliser un meilleur habitat à coût moins prohibitif.

La rénovation urbaine, dit M. Affleck, est de plus en plus à la mode et nécessaire, surtout, dans les centres comme Montréal. L'aménagement du quartier de la Petite Bourgogne pourrait donc bien constituer une grande trouée dans le domaine du changement à effectuer dans nos villes.

plan de rénovation urbaine dans Campbellton. Plusieurs études et concepts ont été préparés par les services de planification de la ville et le choix des secteurs est déjà arrêté.

Fredericton: Le Conseil de ville étudie un plan d'aménagement d'une grande place commerciale au coût de dix millions de dollars. Cet ensemble pourra comprendre l'hôtel de ville, un hôtel, un cinéma, une arcade commerciale, des logements, un parc de stationnement, une promenade le long de la rivière Saint-Jean où l'on aménagera aussi un port de plaisance.

Moncton: La ville a reçu une subvention de \$38,485 de la SCHL, soit la moitié du coût d'une étude sur la rénovation urbaine dans cette ville. Une première étude, dès 1965, avait permis de dresser un plan de rénovation des 160 acres du quartier des affaires. On veut maintenant donner une forme définitive à ces plans de façon à permettre d'y ajouter au fur et à mesure des besoins d'expansion. Le concept original est passé de 160 acres à une superficie de 340 acres. C'est donc surtout le quartier des affaires qui changera de face. Les plans de rénovation sont confiés aux architectes-ingénieurs Gaudet et Roy, qui auront le concours des urbanistes-conseils Proctor, Redfern, Bousfield et Bacon. La maison Roy de Stecher and Associates Ltd. évaluateurs-conseils, complète l'équipe.

Saint-Jean: Une somme de \$9,500,000 soit la moitié du coût de la rénovation du quartier nord de cette ville, vient d'être octroyée par le gouvernement fédéral. Un emprunt de \$2,800,000 sera négocié, ce qui couvrira les deux tiers des déboursés immédiats de la ville.

L'objectif est de faire disparaître les taudis et de régénérer un secteur de 198 acres. A la fin des travaux la ville aura refait son réseau de voies de circulation rapide par

thirds of the City's share of the cost of implementation. The Scheme area consists of approximately 198 acres. The objective is to remove blighting conditions and encourage the regeneration of the area as well as co-ordinating a revised traffic pattern with the construction of a harbor bridge-throughway complex. Private and public development, redevelopment and rehabilitation in the area will be encouraged to ensure that the urban environment in the center of the City is of a high standard. Approximately 185 acres of land will be acquired and cleared; proposed re-uses include tourist-commercial facilities, light industry with some office space, residential uses on the borders of the area, commercial and civic uses in the central core and community parks. Extensive landscaping will also be undertaken. A commercial block between Main and Elm Streets will be rehabilitated by providing parking, widening sidewalks, planting trees and removing overhead wiring.

Quebec

Hull: An office tower and commercial complex known as Place du Portage is to be commenced this summer on a two block site in down-town Hull. The complex will include a 27-storey office building with underground parking, a hotel, a down-town theater, banks, boutiques, doctors' offices and other commercial premises. Plans call for a 34-foot elevated pedestrian walk leading to the Hull Court House.

Hull City Council has approved a request for Provincial authorization of a municipal housing bureau to handle construction and administration of low-rent housing in the City's urban renewal plan.

Hull Council has voted to ask the Quebec government to declare the site of Place du Portage – the City's first skyscraper – an urban renewal zone so it can expropriate a building which the owner has refused to sell for the price offered by Place du Portage. At a Council Meeting, the Mayor said the move is to prevent an individual from holding up a project beneficial to the entire City. It is a matter of principle for the future as well as the present, he said.

Montreal: City Hall has unveiled Operation 300 – a \$7,100,000 low-cost housing project for people displaced by the sweep of urban renewal. Calling for construction of 364 low-rental buildings on four City-owned vacant lots, the project is designed to house more than 1,600 and will in effect provide a future "bank" of stand-by homes the City can use for its renewal operations.

The long-planned widening of Dorchester Boulevard's western section is set to get under way, and City Hall is serving moving notices to some 900 property owners and tenants. About 150 housing units between Amesbury Street and Atwater Avenue are slated for demolition before work starts early next spring.

The urban renewal plan which Westmount is preparing for its southern sector should be ready sometime in September. The City first started laying the groundwork for the plan in the summer of 1965 when residents of Selby Street were told that they had one year to move out to make way for the Trans-Canada Highway.

Specific guidelines will be recommended shortly for redevelopment of Montreal's central business district. Recommendations are now being drafted by City Planning Director, Aimé Desautels, and his staff. The area under study is bounded by Guy and St. Denis Streets, the foot of Mount Royal and

a projection line eastward, and the St. Lawrence River.

Montreal (Little Burgundy): The Minister of Municipal Affairs for the Province of Quebec announced that a grant of \$7,520,250 had been authorized to the City of Montreal for the construction and renovation of 314 low-cost dwellings in the Little Burgundy Redevelopment Scheme.

Actual construction of the first phase of the Scheme has been announced with the awarding of two contracts – to Laurence Frères Constructeurs Ltée in the amount of \$1,343,000 for the construction of 93 new dwellings in the St. Martin Block area, and to Les Constructions Latendresse Ltée, in the amount of \$292,411 for the refurbishing of 48 existing units into modern dwellings. A progress report six months after the start of the half-mile square Little Burgundy project notes that nearly 600 dwellings have been affected by some aspect of urban renewal. A further 600 will be touched by bulldozer or paint-brush within the next six months. The full project, which calls for completion of 314 new lodgings by next summer, is being accompanied by block improvement and individual restoration throughout the whole area.

The citizens of the Little Burgundy urban renewal area presented a brief to the City of Montreal in connection with the indemnity procedures being followed by the City for residents temporarily forced to move out of the district. The brief urged the City to revamp its existing indemnity practices so that families will not find themselves in worse situations than they were in before being forced to move. Some recommendations made by the brief were: residents of the area should be fully informed of the benefits and protections offered to those who have to move out of the area; all persons living in the area when the expropriation is ear-marked should benefit from the moving subsidies; the City should have an adequate housing bank for the families to be relocated; the City should appoint a trouble-shooter who could coordinate moves and handle complaints; the City should offer transportation and baby-sitting facilities for families looking for new homes, and reimbursement of salary losses due to house-hunting.

The City hopes to have a rent scale drawn up early this fall for the St. Martin Block area, the first section of the Little Burgundy urban renewal plan now under construction. The rent scale, subject of debate between the City and St. Martin's residents, will have to be approved by the Quebec Housing Corporation.

Verdun: A 250-bed residence for senior citizens to be constructed by the Verdun Housing Corporation has been approved by the Quebec Family and Social Welfare Department and the Quebec Housing Corporation. The residence will have 100 beds on the first two storeys for elderly persons who cannot look after themselves. Another eight storeys will have 150 beds with bedrooms and kitchens for married couples. The building cost will be shared 90% by CMHC and 10% by the Quebec Housing Corporation.

Ontario

Belleville: A Federal grant in the amount of \$40,950 has been approved through Central Mortgage and Housing Corporation to cover one-half the cost of preparing an Urban Renewal Scheme for the central area of the City. The Scheme area consists of the cen-

tral business district and the adjacent South Foster Ward. Proctor, Redfern, Bousfield and Bacon, Consulting Engineers and Town Planners, Toronto, will prepare the Scheme, which is expected to take 10 months to complete.

Bowmanville: An Urban Renewal Study is to be carried out with the aid of a 75% Federal contribution under the NHA in the amount of \$10,710. Comay Planning Consultants Limited, Toronto, will direct the study under the supervision of the Bowmanville Planning Board.

Hammer: The Capreol-Hammer Planning Board has requested estimates of cost for an Urban Renewal Study for the hamlet of Hammer. The study, if proceeded with, would be the first step towards an urban renewal project.

Kitchener-Waterloo: The first New Town site, 3,000 acres of farmland in the Kitchener-Waterloo area, was announced by the Provincial Minister of Trade and Development. Ontario Housing Corporation controls 2,500 acres in the area and "this is the first which truly fits the definition of a New Town", Mr. Randall said. The site lies north of Preston and Highway 401, west of Hespeler and east of Kitchener. The land will continue to be farmed until it is required by the Federal-Provincial partnership.

London: The appearance of down-town London is changing with the construction of 4 major office buildings within a four block area on or near Richmond Street. This down-town development includes the 10-storey CN Tower, which will feature a new public railway facility, as well as office space for the Bell Telephone Company. The other buildings now under way are a 15-storey office and commercial building at Richmond and King Streets, and an 8-storey office building at the south-west corner of Queens Avenue and Clarence Street. A multi-storey office building on Dufferin Street near Richmond is in the planning stage.

Ottawa: A \$15.4 million Federal contribution under the NHA has been approved to the City to cover one-half the estimated cost of implementing an Urban Renewal Scheme in the Lower Town East section of the City. The area, of approximately 186 acres, is bounded by Rideau Street, King Edward Avenue and the Rideau River and has a population of approximately 9,400. The City will acquire and clear 78.3 acres. About 25 acres of the cleared land will be used for housing purposes. The remainder will be used for a variety of community uses including parks, schools, an arena, swimming pool and gymnasium, a new site for the Patro Sports Club and a new location for Ste. Anne's parish hall. Land will also be provided for offices and a shopping center. Some 580 public housing units will be built, of which 120 will be for senior citizens. Extensive municipal works and services will be undertaken including reorganization of the street pattern, installation of new watermains and sewers where required, underground hydro, telephone and fire alarm systems, relocation of gas mains, improvement of parks, recreational areas and street landscaping, as well as provision for pedestrian walkways.

City Council has approved a tough new policy on business signs. Sign removal will be tied to underground wiring programs. When underground wiring has been completed in any block, merchants will have one year to take down overhanging signs.

la construction d'un pont au-dessus du port. On encouragera le secteur privé à se joindre aux gouvernements en cause pour réaliser un centre-ville de haute qualité, par des travaux de réaménagement et de restauration. Près de 185 acres seront achetées ou expropriées pour faire place à des hôtelleries, à des bureaux d'affaires ou à des industries légères. La périphérie abritera le quartier résidentiel, les parcs et les centres d'activités communautaires. On entreprendra beaucoup d'aménagement paysager. La place des affaires entre les rues Main et Elm sera pourvue de parcs de stationnement, de trottoirs plus larges, d'arbres et les fils de transmission électrique ou téléphonique seront sous terre.

Au Québec

Hull: Le Conseil de ville a demandé aux autorités provinciales de désigner l'emplacement Place du Portage comme "zone de rénovation urbaine" afin de permettre l'expropriation d'un édifice dont les propriétaires refusent le prix offert par les commanditaires de Place du Portage. Lors d'une réunion du Conseil de ville, le Maire précisait que cette requête avait pour but d'empêcher le freinage systématique, par des particuliers, du progrès civique. C'est un problème qui engage le présent et l'avenir, disait-il en terminant.

On a recommandé, lors d'une séance du Conseil de ville, d'obtenir du gouvernement de Québec l'autorisation de former un "office municipal" qui régirait la construction et la gestion des habitations pour petits salariés dans les cadres du plan de rénovation urbaine.

Un grand centre commercial, mieux connu sous le vocable de Place du Portage, occupera deux rues d'affilée au cœur du centre commercial. Un édifice de 27 étages abritera des bureaux, un parc de stationnement au sous-sol, un hôtel, un cinéma, des succursales bancaires et une arcade commerciale. Une voie surélevée, large de 34 pieds, permettra aux piétons de passer du Palais de justice à la Place du Portage.

Montréal: Les autorités de la ville viennent d'annoncer que la somme de \$7,100,000 sera consacrée à la construction de logements à prix modique pour abriter "les délogés" à la suite des travaux de rénovation. Cet ensemble de 364 logements à loyer modique, nommé "Opération 300" occupera quatre grands terrains, propriétés de la ville, et pourra recevoir plus de 1,600 personnes qui retourneront au secteur en voie de rénovation.

L'élargissement de la partie "ouest" du boulevard Dorchester sera incessamment mis en chantier. Les services municipaux ont déjà avisé près de 900 propriétaires et locataires de se préparer à vider les lieux. Environ 150 maisons, situées entre les rues Atwater et Amesbury seront démolies avant le printemps.

Un plan directeur pour le quartier des affaires de Montréal sera bientôt dévoilé. Le service d'urbanisme, dont M. Aimé Desautels est le directeur, en aura bientôt terminé toutes les recommandations. Le secteur visé se situe entre les rues Guy et St-Denis; il est bordé au nord par le pied du Mont-Royal, pour se continuer vers l'est en une courbe qui rejoint le quartier du port.

Le Ministre des Affaires municipales du Québec vient d'annoncer l'octroi d'une somme de \$7,520,250 à la ville de Montréal,

qui servira à la construction et à la rénovation de 314 logements à loyer modique dans le quadrilatère de la Petite Bourgogne. Les autorités de la ville ont annoncé la mise en chantier des travaux en même temps que les noms des entrepreneurs responsables. Ainsi, la maison Laurence Frères Constructeurs Ltée recevra \$1,343.000 pour la construction de 93 logements dans l'îlot Saint-Martin, et la maison Les Constructions Latendresse Ltée recevra \$292,411 pour la modernisation de 48 logements récupérables.

Un premier rapport indique que près de 600 logements étaient visés, dans ce quadrilatère d'un demi mille, depuis le début des travaux il y a six mois. Six cents autres logements seront ou démolis ou rénovés au cours des six prochains mois. On espère que 314 logements seront terminés dès l'été prochain, le tout aménagé au milieu de meilleures voies de communication et d'un décor paysager de conception nouvelle. Les locataires forcés d'évacuer le quartier de la Petite Bourgogne se sont groupés en "association" et ont présenté un mémoire où ils réclament une indemnité de "logement temporaire". Dans ce mémoire, on insiste sur la nécessité de changer l'échelle d'indemnisation des "résidants déplacés" et de voir à ne pas leur imposer des conditions sociales pires que celles que l'on veut corriger.

Ce mémoire renfermait aussi les points suivants:

- les résidants devraient être mieux avertis des avantages que la loi offre aux relogés;
- toute famille délogée devrait recevoir un subside de déménagement;
- la Ville devrait mettre à la disposition des "dépossédés" une banque de logements temporaires;
- la Ville devrait assigner un coordonnateur avec pleine autorité;
- la Ville devrait aussi instituer un service de transport et de garderie afin de faciliter à la famille la chasse aux logis et rembourser les salaires perdus pendant cette période.

La ville établira dès cet automne l'échelle des loyers pour le secteur de l'îlot Saint-Martin (Petite Bourgogne) dont les travaux de rénovation sont en voie d'exécution. La question du loyer a déjà été cause de frictions entre les autorités de la ville et l'association des résidants de l'îlot Saint-Martin. Il reste, cependant, que c'est la Société d'habitation du Québec qui devra trancher le litige.

Montréal (Westmount): Les plans de rénovation du secteur "sud" de Westmount seront complétés au cours du mois de septembre. Dès 1965, la ville avait avisé les résidants de ce secteur de leur déplacement à une date ultérieure, en même temps qu'elle accordait un sursis d'une année aux résidants de la rue Selby où devait passer le tracé de la route transcanadienne.

Verdun: La Société d'habitation de Verdun vient de faire approuver par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social et par la Société d'habitation du Québec un projet de foyer pour personnes âgées. Les deux premiers étages logeront cent pensionnaires qui ont besoin de soins spéciaux. Les huit autres étages seront divisés en 150 chambres ou studios, avec cuisine pour les couples mariés. Le coût de cet édifice sera payé à 90 p. 100 par la Société centrale d'hypothèques et de logement et les autres 10 p. 100 par la Société d'habitation du Québec.

En Ontario

Belleville: Le gouvernement fédéral a donné à la ville une somme de \$40,950 pour payer la moitié du coût d'un plan de rénovation du centre-ville. Le plan portera sur le quartier des affaires et sur celui de South Foster. La maison Proctor, Redfern, Bousfield and Bacon, ingénieurs-conseils et urbanistes de Toronto, aura dix mois pour soumettre son travail.

Bowmanville: La SCHL assume 75 p. 100 du coût d'une étude de rénovation, soit une subvention de \$10,710. La compagnie Comay Planning Consultants Limited, de Toronto, fera cette étude sous la direction du Service municipal d'urbanisme.

Hanmer: La commission d'urbanisme de Capreol-Hanmer a fait un appel d'offre à l'intention des urbanistes, en vue d'une étude englobant la municipalité d'Hanmer. On espère que cette étude sera le prélude à un renouveau urbain dans cette localité.

Kitchener-Waterloo: Trois mille acres de terres présentement en culture ont été retenues comme emplacement de la nouvelle ville. C'est ce qu'annonçait le Ministre provincial du Commerce et du Développement. La Société d'habitation de l'Ontario est propriétaire de 2,500 acres à cet endroit. Monsieur Randall déclarait à propos de ce projet: "Voilà enfin un emplacement qui convient véritablement pour un tel projet." Ce terrain se situe au nord de Preston et de la route n° 401, entre Kitchener et Hespeler.

London: Le profil de la ville de London sera tout autre avec l'apparition de quatre grandes tours à bureaux dans le quadrilatère voisin de la rue Richmond. La tour du Canadien National s'élèvera à dix étages et comprendra la nouvelle gare et les bureaux de la compagnie de téléphone Bell. Un centre d'affaires s'élèvera à quinze étages entre les rues Richmond et King, puis un autre de huit étages au coin sud-ouest des rues Queens et Clarence. On est àachever les plans d'un quatrième édifice à bureaux qui sera construit rue Dufferin, près de Richmond.

Ottawa: Une somme de 15.4 millions de dollars a été mise à la disposition de la ville par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce montant représente 50 p. 100 du coût de rénovation du secteur "est" de la basse-ville. C'est une superficie de 186 acres située entre la rue Rideau, l'avenue King Edward et la rivière Rideau, où logent environ 9,400 personnes. La ville doit acquérir et déblayer une superficie de 78.3 acres. De cette surface, environ 25 acres seront consacrées à l'habitation. Le reliquat sera mis à divers usages, tels des parcs publics, écoles, un stade, une piscine et un gymnase, un nouveau centre des sports pour le Patro et la nouvelle salle paroissiale Sainte-Anne. Un centre d'achats et un édifice de bureaux seront aménagés plus tard. Du total des 580 logements sociaux, on en destine 120 aux personnes âgées. Les voies de communication de tout ce secteur seront mieux tracées, et les conduites d'eau, d'égout, de gaz, d'électricité et de téléphone seront des plus modernes. Les parcs publics, l'aménagement paysager et les voies pour piétons sont confiés à des architectes paysagistes.

Le Conseil de ville vient de passer une loi très sévère visant l'affichage commercial. Toute enseigne devra se fondre avec le décor. Dès que la canalisation de l'électricité aura été aménagée sous terre, les marchands devront enlever leurs enseignes dans les douze mois qui suivront.

Port Arthur: The implementation of the first phase of an Urban Renewal Scheme is to be carried out with the aid of a recently approved Federal contribution under the NHA in the amount of \$2.6 million. The overall area contains 284 acres and is bounded by the waterfront on the east, Bay Street on the south, Algoma, Pearl and Arthur Streets on the west and River Street on the north. Many of the housing units in this mixed commercial and residential area are in need of renewal. The program will be carried out in three five-year phases. Among improvements planned for the first phase are: clearance of old buildings and the reuse of land for commercial and educational purposes, development of new parks on the lakefront and in the commercial center, the improvement of existing parks, new roads, off-street parking, installation of new water mains, sanitary sewers and storm drains and clearing a site for senior citizens' housing.

Ridgetown: An Urban Renewal Study will be carried out in the Town with the aid of a Federal contribution of \$6,750 to cover 75% of the cost. Marshall, Macklin and Monaghan Limited, Consulting Engineers and Town Planners, will direct the Study which is expected to take four months to complete.

Sault Ste. Marie: The Ontario Government granted \$361,646 toward a \$1,446,589 urban renewal project of 30 acres in the Riverfront area. The rest of the cost will be shared by the City and Central Mortgage and Housing Corporation. The plan calls for a civic center including a city hall, public library, further development of Clergue Park, and high-rise housing.

Strathroy: A Federal contribution of \$9,600 has been approved through Central Mortgage and Housing Corporation to cover 75% of the estimated cost of an Urban Renewal Study of the Town. Professor H. A. Hosse of the University of Western Ontario, and the Strathroy Planning Board, will carry out the Study which is expected to take eight months to complete.

Sudbury: City Council has selected Northern Commercial Investments Ltd./Marchland Holdings Ltd., Toronto, to develop the 15-acre commercial section of the down-town Borgia urban renewal project. The successful proponent has six months to complete the design concept for the commercial development. Northern Commercial Investments proposes construction of 226,000 square feet of commercial and office space immediately, with probable development later of another 135,000 square feet. Prime tenants will include a Towers Discount Department store, a Food City supermarket and a Holiday Inn Hotel.

A proposed development plan for the Elgin Square area, presently occupied by the CPR buildings and tracks, was presented to the City by Marathon Realty Co. The proposed development would include a 9-storey building containing two floors of shopping, two for parking, one for services and four for office space, plus a new supermarket, 30 individual stores and a large new department store.

Toronto: The first families have moved into the new low-rent Ontario Housing Corporation units in the Don Mount urban renewal area in Toronto's east end.

Co-operation with the City in an Urban Renewal Study of the Don Vale area was approved by the Ward 2 Residents' Association. Some 21 of the 53 present at the vote walked out. They wanted the area re-zoned

to allow high-rise apartments in anticipation of selling their homes for a profit. Most residents, however, said they wanted the Urban Renewal Study as a means of eliminating blight without bulldozing the entire neighborhood.

Board of Control has established the Kensington Urban Renewal Committee on which local citizens will share responsibility with planners and politicians for the rehabilitation of this colorful part of Toronto.

Another major face-lifting for Toronto's downtown will become a reality by 1972 through a \$100 million development by the Canadian Imperial Bank of Commerce. The four-building complex at the south-east corner of King and Bay Streets will be known as the Commerce Court and will include a 54-storey Head Office. The new building will take over the Toronto-Dominion Tower's position as the tallest building in the Commonwealth.

The City of Toronto has given final approval to the Inn-on-the-Park/Four Seasons Motor Hotel group to develop the south side of Queen Street opposite the new City Hall. The project, Hotel Toronto, will include a 37-storey hotel block and a second 11-storey block, which will provide 1200 rooms, convention facilities for 8,000 persons, two theaters and 50 or more boutiques. Two and a half acres of gardens, shrubs, rockeries and pools will complement both the Hotel and Civic Square. Construction of Hotel Toronto is scheduled to begin in early 1969 and it will open its doors in 1972.

A 28-storey, 413-suite apartment tower is the latest proposal in the continuing face-lift of Jarvis Street, once Toronto's most fashionable thoroughfare. Planned by Cadillac Development Corporation Ltd., as a \$7.5 million residential project, the tower will be known as Cawthra Square.

Board of Control have revived the dormant Trefann Court Urban Renewal plan. An Information Office in the 25-acre area will be re-opened and a working committee of resident groups will be formed.

Toronto (North York): A Federal loan, through CMHC, in the amount of \$2.6 million will be made to the Metropolitan Toronto Housing Company Limited for a senior citizens' project. The project, a 12-storey structure with a two-storey wing, will contain 330 bachelor units and 28 one-bedroom units.

Construction is to start immediately on 579 public housing units and 360 senior citizens' units at the Edgeley community in North York. The land was assembled and the program will be jointly financed by Central Mortgage and Housing Corporation and the Ontario Housing Corporation. The following contracts have been announced:

- Two parcels of public housing (281 units) to J. D. S. Investments Ltd. \$3,645,975.
- A group of 298 public housing units to Catkey Construction (Toronto) Ltd., \$3,970,000.
- Two 12-storey buildings and 25 town houses totalling 337 private rental units to Catkey Construction.
- Four buildings from 5 to 11 storeys and 25 town houses to the Rubin Corporation Ltd. Rubin will also build 115 town house condominium units in the development.

Windsor: A Federal loan in the amount of \$154,239 has been approved to the City of Windsor Housing Company Ltd., a non-profit company sponsored by the City, to assist in the construction of 20 bed-sitting units in back-to-back row housing.

Ontario Housing Corporation: Federal approval has been announced for loans to the OHC as follows:

- 7 loans totalling \$1,441,486 for the construction of 163 units of senior citizens' housing in Brantford, Burford, Burks Falls, Chatham, Fort William, Kingston, Wingham.
- 8 loans totalling \$9,304,089 for the construction of 618 units of family housing in Burks Falls, Galt, Goderich, Hanover, Lindsay, Simcoe, Toronto (Scarborough 2).

The second of nine municipal housing workshops sponsored by the OHC in co-operation with the Ontario Association of Mayors and Reeves was held at the Skyline Hotel in Brockville on June 20. The workshop series is an attempt to achieve a better understanding of Ontario's housing problems and how they may be solved. The themes of the workshops are people, money and trends.

OHC is inviting builders to submit their proposals for a condominium development of 295 row housing units in Thistletown for sale to medium income families. The sale price of the condominium houses will not be known until the builders' proposals are submitted, but it is expected that families in the \$6,000 to \$8,000 range will be eligible to purchase them.

OHC has stopped its Thistletown public housing project at the halfway point and will turn over the remaining land for private development. OHC now feel it is more desirable to have smaller projects. Original plans called for 1,200 units, but the north Etobicoke development will remain at the present 600. The change means the area will now accommodate 1,800 private dwelling units.

Lots are becoming available through OHC for leasing in five Ontario communities under the Ontario government's Home Ownership Made Easy program. The new HOME lots are in Windsor, Ottawa, St. Catharines, London and Kitchener.

The 16th annual conference of the Ontario Association of Housing Authorities sponsored by the OHC, was held August 26 and 27 at the University of Waterloo. The theme of this year's conference, attended by more than 200 representatives from municipalities and housing authorities around the Province, was "The Challenge of the City."

The Ontario Housing Corporation is prepared to clear the way this fall for construction of 1,100 low-rent housing units in Ottawa. The City's Community Renewal Director says that the City's pressing need for public housing has convinced the OHC to revise upwards its original plans to approve 600 housing starts.

Manitoba

Beauséjour: A Federal loan in the amount of \$123,384 under the NHA has been approved to the Beauséjour Lions Lodge Inc., a non-profit company sponsored by the Beauséjour Lions Club. The loan will assist in the construction of a one-storey building with accommodation for 20 elderly persons in 16 bachelor and two one-bedroom self-contained suites. The building will also contain laundry, storage, utility, kitchen and dining room areas.

Brandon: A Federal loan under the NHA has been approved to the Green Acres Lodge Inc., a non-profit corporation sponsored by the local Royal Canadian Legion Branch. The loan, in the amount of

Port Arthur: La première tranche des travaux de rénovation sera mise en chantier grâce à une contribution de 2.6 millions de dollars par la SCHL. Le champ des travaux s'arrête à l'est, aux rives du lac Supérieur; puis au sud, à la rue Bay; à l'ouest, les travaux s'arrêtent aux rues Algoma, Pearl et Arthur et enfin, à la rue River, au nord de la ville. Ce quadrilatère, moitié résidentiel, moitié commercial, était parsemé d'habitations vétustes. Les travaux de rénovation dureront cinq ans. On procèdera tout d'abord à la démolition des taudis et à l'implantation rationnelle d'un centre commercial et à l'aménagement de nouvelles écoles. Les rives du lac et le centre commercial sont confiés à des architectes paysagistes. L'embellissement des parcs publics, de nouveaux boulevards, des parcs de stationnement, l'installation des conduites d'eau et d'égout ainsi que la préparation du terrain en vue d'un foyer pour personnes âgées constitueront les premiers travaux.

Ridgetown: Une étude des modifications à apporter à la ville sera entreprise grâce à un octroi de \$6,750 du gouvernement fédéral, soit 75 p. 100 du coût d'une telle étude. La maison Marshall, Macklin and Monaghan Limited devra remettre le résultat de ses recherches en deçà de quatre mois.

Sault Ste. Marie: Le gouvernement de l'Ontario a promis de fournir la somme de \$361,646 pour les travaux de rénovation du quartier riverin de la ville, dont le coût atteindra \$1,446,589. La ville de Sault Ste. Marie et la SCHL se partageront le reste du coût. Ce quartier sera embelli d'un nouveau centre civique, d'un nouvel hôtel de ville, d'une bibliothèque, d'un parc municipal et d'une tour d'appartements.

Strathroy: Le professeur H. A. Hosse, de l'Université Western Ontario, de concert avec le Strathroy Planning Board, remettent un projet d'étude en rénovation aux autorités de la ville, au cours des huit prochains mois. Le coût de cette étude sera en partie payé par une contribution de \$9,600 du gouvernement fédéral.

Sudbury: Le centre commercial de la ville, soit une superficie de 15 acres près du quartier Borgia, sera complètement rénové. Le Conseil de ville a confié la préparation des plans aux maisons Northern Commercial Investments Ltd. et Marchland Holdings Ltd., de Toronto. Les plans devront être terminés au cours des six prochains mois. La Northern Commercial Investments Ltd. entreprendra la construction d'une place d'affaires, couvrant 226,000 pieds carrés puis ajoutera, à ce premier projet, un autre de 135 000 pieds carrés. Les principaux locataires de ce centre d'affaires seront Towers Discount Department Store, les épiceries Food City et les hôtelleries Holiday Inn.

Une transformation du quartier Elgin Square, où se situent les bureaux du C.P.R. et ses voies ferrées, a été proposée aux autorités de la ville par la maison Marathon Realty Co. Si le projet est approuvé, on construira un bâtiment de neuf étages, dont deux seraient des arcades commerciales. Au sous-sol, il y aurait un vaste parc de stationnement. Quatre étages seraient aménagés en bureaux. On aménagera aussi d'autres grands établissements commerciaux.

Toronto: Les premiers locataires viennent d'emménager dans les logements à loyer modique du secteur rénové de Don Mount, à l'est de la ville.

Lors d'une réunion du comité des citoyens du quartier numéro 2 de Don Vale, environ 21 des 53 membres présents ont quitté la réunion en signe de protestation. Ils s'opposaient au plan de rénovation suggéré car ils auraient souhaité la construction de grands édifices dans ce secteur, ce qui aurait permis la vente de leurs demeures à fort profit. La majorité, soit ceux qui n'avaient pas quitté la réunion, a donc approuvé l'étude de rénovation urbaine comme un moyen de combattre la vétusté, sans faire disparaître tout le quartier.

Les citoyens de Kensington ont obtenu le droit de participer, au sein du Kensington Urban Renewal Committee, à l'étude de rénovation de ce quartier bien connu de Toronto.

La Banque canadienne impériale de commerce vient d'annoncer la construction d'une nouvel ensemble au coût de 100 millions de dollars. Promis pour 1972, il sera constitué de quatre édifices et portera le nom de Commerce Court; il s'élèvera à 54 étages, au coin sud-est des rues King et Bay, ce qui en fera le plus haut édifice du Commonwealth. La Banque de commerce y aura son siège social.

Un autre projet vient de recevoir une sanction officielle de la part des autorités de la Ville-Reine. Il s'agit du Inn-on-the-Park que la compagnie Four Seasons Motor Hotel construira du côté sud de la rue Queens, en face du nouvel hôtel de ville. Sur cet emplacement on construira un hôtel de 37 étages, l'hôtel Toronto, puis un second édifice de 11 étages, qui comprendront en tout 1,200 chambres, des salons et salles de réunion qui pourront recevoir 8,000 congressistes, deux cinémas et une arcade de cinquante boutiques. Les jardins couvriront une superficie de 2.5 acres. Les travaux seraient terminés en 1972.

Au chapitre des améliorations de la rue Jarvis, on nous apprend qu'une tour de 28 étages, divisée en 413 appartements, y sera bientôt érigée. La Cadillac Development Corporation Ltd. investira la somme de 7.5 millions de dollars pour ce projet. Cette tour s'appellera le Cawthra Square.

Le bureau des commissaires a ramené en surface le projet de rénovation de Trefann Court. Un bureau d'information vient d'être ouvert sur cet emplacement et un comité de citoyens sera constitué.

Toronto (North York): Un foyer pour personnes âgées sera construit grâce à une subvention de 2.6 millions consentie à la Metropolitan Toronto Housing Company Limited, par la SCHL. L'édifice comptera douze étages et une aile de deux étages; 330 studios et 28 appartements d'une chambre y seront aménagés.

Un ensemble de 579 logements vient d'être mis en chantier. On ajoutera à ce projet 360 studios pour personnes âgées. Ces nouveaux centres d'habitation occuperont le quartier Edgeley. Le terrain fut aménagé par la SCHL qui partagera de plus le coût des travaux avec la Société d'habitation de l'Ontario. Les travaux ont été répartis entre les compagnies suivantes:

- la J.D.S. Investment Ltd. construira 281 logements sociaux au coût de \$3,645,975;
- la Catkey Construction (Toronto) Ltd. recevra \$3,970,000 pour un ensemble de 298 logements;
- deux maisons d'appartements, hautes de 12 étages, plus 25 "town houses", soit un total de 337 logements, seront confiés à la Catkey Construction;

- la construction de 4 maisons d'appartements, variant de 5 à 11 étages, plus 25 "town houses" ainsi que 115 autres "town houses" selon le régime de la copropriété. Ce projet est confié à la Rubin Corporation Ltd.

Windsor: Une société sans but lucratif, la City of Windsor Housing Company Ltd., vient de recevoir un octroi de \$154,239. Cette somme servira à construire 20 logements en rangée du genre studio, adossés les uns aux autres.

La Société d'habitation de l'Ontario: Le gouvernement fédéral lui a accordé les prêts suivants:

- sept prêts d'une valeur totale de \$1,441,486 pour la construction de 163 logements pour personnes âgées dans les régions de Brantford, Burford, Burks Falls, Chatham, Fort William, Kingston et Wingham.
- huit prêts d'une valeur globale de \$9,304,089 pour la construction de 618 logements familiaux à Burks Falls, Galt, Goderich, Hanover, Lindsay, Simcoe et Scarborough.

Une séance d'étude avait lieu, à Brockville, le 20 juin dernier à l'hôtel Skyline. L'Association des maires de l'Ontario, au cours de ces assises, a débattu les thèmes suivants: le Citoyen - le Financement - l'Avenir.

La Société d'habitation de l'Ontario invite les entrepreneurs à soumettre des estimations pour la construction, à Thistletown, de 295 logements selon le régime de la copropriété, pour des propriétaires à revenu moyen. Le prix des logements ne sera fixé qu'après l'étude des soumissions, mais les prix seront accessibles aux salariés de \$6,000 à \$8,000 par année.

Les travaux de construction à Thistletown ont été interrompus à mi-chemin, et la Société d'habitation de l'Ontario laissera l'entreprise privée prendre la relève. Ce lotissement terminé devait se composer de 1,200 logements. Or, la Société d'habitation de l'Ontario estime qu'il est préférable de s'en tenir à un projet moins ambitieux et de limiter le lotissement d'Etobicoke à 600 logements. Malgré cette modification des plans originels, l'entreprise privée pourra construire 1,800 logements dans la région.

On peut maintenant acheter des terrains de la Société d'habitation de l'Ontario grâce au Plan d'accès à la propriété facilitée (H.O.M.E.). Cette offre est à l'essai dans les régions de Windsor, Ottawa, St. Catharines, London et Kitchener.

La 16^e réunion annuelle de l'Ontario Association of Housing Authorities, sous l'égide de la Société d'habitation de l'Ontario, eut lieu les 26 et 27 du mois d'août à l'Université de Waterloo. Le sujet débattu par les 200 délégués était: "Vivre sa ville".

La Société d'habitation de l'Ontario (Ontario Housing Corporation) a promis d'approuver, dès cet automne, la construction de 1,000 logements à loyer modique dans la capitale. Le directeur de la rénovation municipale avait précédemment eu à convaincre la Société d'habitation de l'Ontario que le plan original de 600 logements s'avérait insuffisant.

Au Manitoba

Beausejour: Une société sans but lucratif, créée par le Club Lions de Beausejour, vient de recevoir un prêt de \$123,384, aux termes de la LNH. Ce prêt est destiné à la construction d'un foyer pour personnes

\$142,500, will assist in the construction of an L-shaped building providing accommodation for 25 elderly persons in 17 self-contained bachelor suites and four one-bedroom self-contained suites. A utility and storage area, recreation room and kitchen will also be included.

Hamiota: A Federal loan in the amount of \$136,450 has been approved under the NHA to the Hamiota Senior Citizens Residences Ltd., sponsored by the rural municipalities of Hamiota, Woodworth, Blanshard, Minniota and the Village of Hamiota. The loan will assist in the construction of a one-storey building providing accommodation for 21 elderly persons in 19 bachelor and one one-bedroom self-contained suites. The project will also contain a small kitchen, laundry facilities and a recreation room.

Reston: A Federal loan in the amount of \$91,700 has been approved to Alstone Lodge Inc., a non-profit corporation sponsored by the Lions Club of Reston, to assist in the construction of 12 bachelor and two one-bedroom self-contained units to provide accommodation for 16 elderly persons.

Winnipeg: A loan has been approved under the NHA to the Canadian Legion Memorial Housing Foundation (Manitoba), a non-profit corporation sponsored by the Royal Canadian Legion. The loan in the amount of \$576,300, will assist in the construction of a six-storey building with accommodation for 83 elderly persons in 71 bachelor and six one-bedroom self-contained suites. The project will also contain an elevator, two lounge and games rooms, kitchen, storage space, laundry and television rooms.

The conditions under which thousands of families live in isolated communities in the northern portions of the three Prairie Provinces have been described as deplorable, by Architects Consortium of Winnipeg, in their study of housing conditions. In preparing the report for Central Mortgage and Housing Corporation, the architects visited 42 communities to examine housing conditions and talk to residents. The result was a 139-page report which proposed new community structures and house types to overcome the housing problems of isolated communities and Indian reserves.

Saskatchewan

Canora: The first 21 fully-serviced lots in the Federal-Provincial Elmwood Park project, Canora's new professionally-planned subdivision, went on sale August 16 through the Regina office of Central Mortgage and Housing Corporation.

Carrot River: A CMHC contract in the amount of \$135,903 has been awarded to Lorman Construction (1965) Limited of Saskatoon, for the construction of a 10-unit Federal-Provincial low-rental housing project. The project consists of eight three-bedroom and two four-bedroom detached units.

Colonsay: The Federal government and the government of the Province of Saskatchewan will enter into an agreement for the acquisition of approximately 22.5 acres of land for future development. The land is an extension of an existing Federal-Provincial land assembly project of 46 lots. It will accommodate the expansion of an existing school property on the adjoining land as well as provide some 40 residential lots and public open space.

Cudworth: A Federal loan in the amount of \$202,320 has been approved to the Cudworth Nursing Home Ltd., a non-profit corporation sponsored by the rural municipalities of Bayne No. 371, Grant No. 372, Hoodoo No. 401, Fish Creek No. 402, the Villages of Alvena, Prud'homme, St. Benedict and Meacham and the Town of Cudworth. The loan will assist in the construction of a single-storey building containing accommodation for 29 elderly persons in single hostel bedrooms.

Hudson Bay: A CMHC contract in the amount of \$147,320 for the construction of a 10-unit Federal-Provincial low-rental housing project has been awarded to Weber Homes Limited of Yorkton, Saskatchewan. The project consists of six three-bedroom detached, and four four-bedroom semi-detached units.

Kamsack: The preparation of an Urban Renewal Scheme is to be undertaken by the Town with the aid of a Federal contribution through Central Mortgage and Housing Corporation in the amount of \$5,500. The Scheme which will be prepared by Makale, Holloway and Associates Limited, Regina, will be done in two stages and will include plans for residential clearance and rehabilitation, a rehousing program and the improvement of traffic circulation in a ten-block area.

Kindersley: A CMHC contract in the amount of \$276,363 has been awarded to Swertz Bros. Construction Limited of Weyburn, for the construction of a 22-unit Federal-Provincial low-rental housing project. The project consists of 18 three-bedroom and four four-bedroom units.

Melville: A Federal loan of \$14,500 has been approved to the City for the preparation of an Urban Renewal Scheme. The Scheme will cover three predominantly residential areas comprising a total of 90 acres. It is intended that housing and municipal services will be improved over a period of five to seven years. The Scheme will be prepared by Murray V. Jones and Associates Ltd., Toronto, and is expected to be completed within seven months.

Moose Jaw: The Pioneers Housing Association, a non-profit Corporation sponsored by the City of Moose Jaw, will receive a Federal loan through Central Mortgage and Housing Corporation in the amount of \$119,000 to assist in the construction of a one-storey building containing 17 fully-serviced bachelor units to accommodate elderly persons.

Nipawin: A Federal loan under the NHA in the amount of \$331,200 has been approved to the Nipawin District Nursing Home, a non-profit corporation sponsored by the Town of Nipawin, Rural Municipalities of Nipawin No. 487 and Torch River No. 488 and the Villages of Aylsham, Codette, Choiceland, Love and White Fox. The loan will assist in the construction of a one-storey building which will provide hostel accommodation for 50 senior citizens.

The first Federal-Provincial public housing project for the Town, provided under the NHA and complementary Provincial legislation, has been announced. The project will consist of 14 units containing eight three-bedroom and six-four-bedroom semi-detached units to be rented to families of low income.

North Battleford: The implementation of the Urban Renewal Scheme for the City is to be carried out with the aid of a Federal contribution in the amount of \$210,975, being one-half the estimated cost. The six-acre "Civic Plaza Area" is adjacent to the central business district and consists of a mixture of residences, commercial buildings and warehouses. This area is to be completely cleared and Provincial and municipal buildings will be erected on the site. These buildings include a library, city hall, cultural center, court house and land titles office. New paving, curbs, landscaping, sewer, water and gas mains, as well as underground hydro and telephone are also proposed. The Scheme was prepared by Murray V. Jones and Associates Ltd.

Oxbow: An Urban Renewal Study will be carried out in the Town with the aid of a Federal grant under the NHA in the amount of \$7,230. Keith Consulting Engineers Ltd., under the technical direction of Mr. W. W. Crossley, will conduct the Study which is expected to take six months to complete.

Prince Albert: A CMHC contract in the amount of \$182,264 has been awarded to Weber Homes Limited of Yorkton, for the construction of the second stage of a Federal-Provincial low-rental housing project. The second phase of the project will consist of 10 three-bedroom and four four-bedroom semi-detached units. In the first phase, 20 units were built.

Regina: The Minister of Municipal Affairs announced reductions in low-income housing rentals as of July 1, 1968. The rent reductions range from 36% in the lowest income bracket to 4% in the highest. The Province has now 832 families in subsidized housing, with heaviest concentrations in Regina and Saskatoon.

Rosthern: An Urban Renewal Study is to be carried out with the aid of a Federal contribution of \$5,647 to cover 75% of the cost. The Study, which is expected to take four months to complete, will be carried out by Mr. D. H. Linn, planning consultant of the firm of Underwood, McLellan and Associates Ltd., Saskatoon.

Saskatoon: A CMHC contract in the amount of \$1,018,991 was awarded to Piggott Construction Limited of Saskatoon, for the construction of a 78-unit Federal-Provincial low-rental housing project. The project consists of 11 one-bedroom, 21 two-bedroom, 34 three-bedroom, six four-bedroom and six five-bedroom row-housing and apartment units.

The Federal government and the government of the Province of Saskatchewan will enter into agreements for:

- the acquisition of approximately 307 acres of land for future development in the City. The land is adjacent to and within the north-east boundary of the City limits.
- the acquisition of approximately 130.5 acres of land for future metropolitan development in the City. The land is adjacent to the eastern boundary of the City limits.

A series of 14 articles analyzing Canadian housing and urban environment, edited by the Financial Editor, was carried in the Saskatoon Star-Phoenix from July 19 to August 3, 1968. Research and background material for these articles was provided through Central Mortgage and Housing Corporation, the Urban Development Institute of Canada, the Community Planning Asso-

âgées. Ce foyer sera divisé en 16 studios et en deux appartements complets d'une chambre où 20 pensionnaires pourront loger. L'édifice sera pourvu d'une blanchisserie, d'un entrepôt, d'une resserre, d'une cuisine et d'une salle à manger.

Brandon: Un prêt de \$142,500 a été consenti à la Green Acres Lodge Inc., compagnie patronnée par la Légion canadienne. Cet organisme sans but lucratif construira un foyer pour personnes âgées, où vingt-cinq pensionnaires se partageront 17 studios et quatre appartements complets d'une chambre. L'édifice comprendra une cuisine, une salle de récréation, un entrepôt et une resserre.

Hamiota: On construira à Hamiota un foyer pour personnes âgées, grâce à un prêt de \$136,450 de la SCHL. Ce foyer sera administré par la Hamiota Senior Citizens Residences Ltd. pour les résidants d'Hamiota, Woodworth, Blanshard et Miniota. En tout, 21 pensionnaires se partageront les 19 studios et un appartement complet d'une chambre. L'édifice comprendra une petite cuisine, une salle de lessivage et une salle de détente.

Reston: La Alstone Lodge Inc., société sans but lucratif, patronnée par le club Lions, vient de recevoir un prêt de \$91,700 de la SCHL pour la construction de 12 studios et de deux appartements complets d'une chambre pour les personnes âgées. On y trouvera aussi tous les aménagements habituels.

Winnipeg: La Canadian Legion Memorial Housing Foundation (Manitoba), société sans but lucratif, pourra construire un foyer de six étages qui pourra accueillir 83 personnes âgées. La SCHL a consenti un prêt de \$576,300. L'édifice sera divisé en 71 studios et en six appartements complets d'une chambre. Les plans révèlent que deux grandes salles de récréation, une cuisine, un entrepôt, une blanchisserie, une salle aménagée pour la télévision et un ascenseur en feront un édifice très moderne.

L'état de délabrement qui prévaut au nord des trois provinces des Prairies a été souligné par les représentants de Architects Consortium of Winnipeg. Dans leur mémoire, remis à SCHL, ces architectes déclaraient avoir visité 42 localités et avoir interviewé les résidants. En conclusion, ces architectes suggèrent des remèdes à l'état déplorable de l'habitat dans ces régions et dans les réserves d'Indiens.

En Saskatchewan

Canora: Les vingt-et-un premiers terrains du lotissement dont les gouvernements fédéral et provincial partageaient les frais, ont été mis en vente, à Canora, le 16 du mois d'août. La Société centrale d'hypothèques et de logement recevait les offres d'achat à ses bureaux de Regina.

Carrot River: Dix logements à loyer modique seront construits par la maison Lorman Construction Ltd., de Saskatoon, grâce à un prêt de \$135,903 consenti par la SCHL. L'ensemble comprend 8 logements de trois chambres et deux autres de quatre chambres.

Colonsay: Le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan achèteront conjointement un terrain de 22.5 acres qui s'ajoutera à un lotissement dont ces gouvernements partagent la gestion. La première phase des

travaux devait porter sur l'aménagement de 46 terrains où l'on devait construire et aménager 40 terrains à bâtir et un parc public.

Cudworth: Un foyer pour personnes âgées sera construit à cet endroit par une société sans but lucratif, la Cudworth Nursing Home Ltd. Cette société a pu négocier un prêt de \$202,320 qui permettra aux municipalités de Bayne no 371, Grant no 372, Hoodoo no 401, Fish Creek no 402, Alvina, Prudhomme, St. Benedict, Meacham et Cudworth, de mettre un foyer de 29 chambres à la disposition de leurs vieilles gens.

Hudson Bay: Dix logements à loyer modique seront construits par la Weber Homes Ltd., de Yorktown, pour le compte des gouvernements fédéral et provincial. Ce lotissement sera réparti en six maisons de trois chambres et en quatre logements jumelés de quatre chambres. Ce projet coûtera \$147,320 à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Kamsack: Un plan de rénovation urbaine sera préparé par la maison Makale, Holloway and Associates Ltd., de Regina. Il sera établi par la ville grâce à une contribution de \$5,500 du gouvernement fédéral. Les travaux porteront sur l'élimination des taudis, sur la restauration des logements récupérables, le relogement des personnes déplacées et sur le tracé de nouvelles voies de circulation, dans un périmètre de dix rues.

Kindersley: La SCHL paiera \$276,363 à la compagnie Swertz Bros. Construction Ltd., de Weyburn, pour la construction de 22 logements à loyer modique. Une fois terminé, ce lotissement comprendra 18 logements de trois chambres et quatre de quatre chambres.

Melville: Le Conseil de ville a retenu les services de la maison Murray V. Jones and Associates Ltd., de Toronto, pour dresser un plan de rénovation dans cette municipalité. Le gouvernement fédéral consent un prêt de \$14,500. Les travaux porteront sur l'aménagement de trois quartiers résidentiels, soit une superficie de 90 acres. La rénovation de ce secteur s'effectuera sur une période de cinq à sept ans.

Moose Jaw: Un foyer pour personnes âgées sera construit par la Pioneer Housing Association, société sans but lucratif, patronnée par la ville. La SCHL a consenti un prêt de \$119,000 pour aider à la construction de ce foyer qui comprendra 17 studios pourvus de tous les services.

Nipawin: Les municipalités de Nipawin, Torch River nos 487 et 488, Aylsham, Codette, Choice, Love et White Fox se partageront un foyer pour personnes âgées. Cette réalisation a été rendue possible grâce à un prêt de \$331,200 de la SCHL à la Nipawin District Nursing Home, société sans but lucratif. Ce foyer pourra recevoir cinquante personnes âgées.

Le Conseil de ville, de concert avec les autorités gouvernementales, vient d'annoncer la construction de quatorze maisons jumelées, dont huit de trois chambres et six de quatre chambres, en vertu d'une entente fédérale-provinciale. C'est le premier aménagement du genre dans ce secteur, à l'intention des familles.

North Battleford: Le quartier "Civic Plaza Area" sera complètement rénové grâce à

un prêt de \$210,975 du gouvernement fédéral, montant qui représente la moitié du coût de ce projet. Le quartier en question couvre une superficie de six acres et est contigu au quartier des affaires. Après les travaux de démolition, on construira des bureaux pour le gouvernement, un nouvel hôtel de ville, une bibliothèque, un centre culturel, le palais de justice et le bureau du cadastre. On refera le pavage des rues, l'aménagement paysager et tous les services d'utilité publique, eau, gaz, téléphone et électricité seront en sous-sol. Ce plan a été confié à la maison Murray V. Jones and Associates Ltd.

Oxbow: La maison Keith Consulting Engineers Ltd., dirigée par M. W. W. Crossley, a été mandatée pour faire une étude sur la rénovation de la ville, grâce à un octroi de \$7,230 fourni par la SCHL. La durée prévue est de six mois.

Prince Albert: La seconde étape du programme de logements à loyer modique, résultant d'un accord fédéral-provincial, sera mise en chantier maintenant que la SCHL a confié les travaux à la Weber Homes Limited, de Yorktown. Cette partie des travaux coûtera \$182,264. Pour la première tranche des travaux on avait aménagé vingt logements. La seconde tranche se divise en dix logements jumelés de trois chambres et en quatre maisons de quatre chambres.

Regina: Le Ministre des Affaires municipales vient d'annoncer une réduction des loyers dits "modiques", et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 1968. L'échelle des réductions varie de 4 à 36 p. 100. En Saskatchewan, cette décision atteindra 832 locataires groupés surtout dans les régions de Regina et Saskatoon.

Rosthern: Une étude sur la rénovation de cette ville a été confiée à M. D. H. Linn, urbaniste-conseil de la maison Underwood, McLellan and Associates Ltd., de Saskatoon. La SCHL assume les trois quarts du coût de cette étude, soit un montant de \$5,647. La durée prévue est de quatre mois.

Saskatoon: La construction de 78 logements à loyer modique vient d'être confiée à la maison Pigott Construction Limited, de Saskatoon. Le contrat adjugé par la SCHL est de l'ordre de \$1,018,991. Cet ensemble, résultant d'un accord entre les gouvernements fédéral et provincial, comprendra 11 logements d'une chambre, 21 de deux chambres, 34 de trois chambres, six de quatre chambres et six de cinq chambres, répartis en rangées et en maisons d'appartements.

Le gouvernement fédéral s'est associé au gouvernement provincial pour les projets suivants:

- l'achat d'un terrain de 307 acres, pour l'expansion future de la ville, aux confins nord-est de celle-ci;
- l'achat d'un terrain de 130.5 acres à l'est de la ville.

Une série de quatorze articles, signés par le critique financier du journal Star-Phoenix, a été publiée entre les 19 juillet et 3 août 1968. La documentation de ces articles s'inspirait des études faites par la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'Urban Development Institute of Canada et de plusieurs autres sources compétentes. Parmi les sujets traités, on pouvait relever: la rénovation urbaine, les logements sociaux, le logement pour personnes âgées,

ciation of Canada, the Royal Architectural Institute of Canada, the Dominion Bureau of Statistics and from Canadian Press reports and comment. Among the subjects covered were: Urban renewal, public housing, housing for the elderly, low-cost housing, apartment living, high land costs, pollution, town planning, improved housing for the northern Indians, and drastic changes in housing foreseen for the future.

Uranium City: The Federal government and the government of the Province of Saskatchewan will enter into an agreement for the acquisition and servicing of approximately 48 acres of land. The project will produce 156 lots for single-family dwellings and one block of land for multiple family use. It will be serviced in three phases as required and, during the first phase, 66 lots will be developed.

A Federal-Provincial public housing project, provided for under the NHA and complementary Provincial legislation, has been approved. The project, the first of its kind in Uranium City, will consist of five three-bedroom detached units.

Wakaw: A Federal contribution in the amount of \$4,443 has been approved to the Town to cover 75% of the cost of carrying out an Urban Renewal Study. Mr. D. H. Linn, of the firm of Underwood, McLellan and Associates Ltd. Saskatoon, will direct the Study which is expected to take four months to complete.

Watrous: A Federal loan in the amount of \$148,341 has been approved for a public housing project of 12 units for families of low income.

Yorkton: A Federal-Provincial public housing project provided under the NHA and complementary Provincial legislation has been announced. The project, the first of its kind in Yorkton, will consist of 16 units containing 10 three-bedroom and six four-bedroom detached units.

Alberta

Calgary: A commissioned report (by architects G. R. Beatson, Albert Dale and David Russell) to study the problems the City may encounter in the design and operation of public housing projects, has been presented to Calgary City Council. Some of the points made in this report are:

- The planning and designing of a public housing project ought to be done with the aim of making life comfortable and pleasant for the people who will live in it.
- The key to a happy public housing community — and one in which repair and maintenance costs are minimal — is the quality of the administration.
- Three main alternatives to the construction of new buildings for public housing are the rehabilitation of older homes, leasing from private owners, and combined public-private ownership.

Construction should start by the end of September on Calgary's first public housing project. Plans for the \$3,000,000 scheme in Urban Renewal Scheme Area 1A should be completed by August 19 and tenders will then be called.

Canmore: An Urban Renewal Study is to be carried out in the Town and part of the adjacent Improvement District No. 46, with the aid of a Federal contribution of \$6,375, being 75% of the estimated cost. Mr. A. R. Smith, Director of the Calgary Regional

Planning Commission will carry out the study which is expected to take one year to complete.

Red Deer: A Federal contribution in the amount of \$16,875 has been approved under the NHA for an Urban Renewal Study of the City. Mr. Robert R. Cundy, Director of the Red Deer Regional Planning Commission, will prepare the study which is expected to take ten months to complete at an estimated total cost of \$22,500.

British Columbia

Burns Lake: A Federal loan through Central Mortgage and Housing Corporation has been approved to the Lakes District Senior Citizens' Housing Association for a senior citizens' housing project. The project is sponsored by a group of local citizens interested in providing housing for the elderly, and is supported by the local churches. The loan, in the amount of \$64,000 will assist in the construction of a one-storey frame building with accommodation for 16 persons.

Prince George: A Federal loan of \$24,020 has been approved for a children's housing project in Prince George. The loan is made to The Prince George Receiving Home Society, a non-profit corporation sponsored by a group of local businessmen and citizens which was formed to establish and maintain a home for children who have been taken into the custody of the Department of Social Welfare. The loan will assist in the construction of a split-level house to accommodate as many as 12 children. One bedroom will be occupied by two house parents.

Prince Rupert: Approval of a Federal loan in the amount of \$45,000 to the Prince Rupert Permanent Foster Home Society has been announced, to assist in the construction of a three-level detached house to be used as a foster home for as many as eight children in the care of the Society.

A Federal-Provincial public housing project, provided for under the NHA and complementary Provincial legislation, has been approved for Prince Rupert. The project will consist of 100 units of one, two, three and four-bedroom units in the form of semi-detached, row and walkup apartments.

Vancouver: A proposed \$1.5 million housing development in the urban renewal area bounded by Pender, Keefer, Dunlevy and Jackson, was approved by City Council. The proposal by Orientif Importers is for 128 units of one, two and three-bedroom stacked row housing.

Federal approval has been given for a grant in the amount of \$27,000 to the City to pay one-half the cost of preparing an Urban Renewal Scheme for approximately 90 acres called "Scheme Area No. 5" bounded in part by West Broadway, Burrard Street and the southern approach to the Burrard Bridge. The proposed Scheme area includes a large portion of the old Kitsilano residential area. The principal objectives of the Scheme are: to provide sites for multiple residential development, some commercial and industrial uses and a park; and to create a new right-of-way for through traffic on an arterial road connecting the Burrard Bridge with Arbutus Street, thus reducing traffic on nearby residential streets. The new road will also improve traffic flow between the southwest sector of the City and the down-town peninsula. The Scheme will be prepared by City staff within four months.

The following Federal loans have been approved to non-profit corporations in the City for the construction of housing for senior citizens:

- A loan of \$198,000 to the German-Canadian Benevolent Society, sponsored by the local German community, to assist in the construction of a hostel containing 32 single and eight double occupancy bedrooms to accommodate 48 elderly persons.
- A loan of \$236,000 to Anavets Senior Citizens' Housing Society, sponsored by the Army, Navy and Air Force veterans of Canada, to assist in the construction of a two-block extension to a two-storey apartment building and provide accommodation for 60 elderly persons.
- A loan of \$247,200 to the New Chelsea Society, sponsored by a group of branches of the Royal Canadian Legion in the Vancouver area, to assist in the construction of two apartment buildings containing 50 bachelor and one one-bedroom self-contained suites.
- A loan of \$179,902 to The Mount Pleasant Housing Society, sponsored by the Mount Pleasant Lions Club, to assist in the construction of a two-storey apartment building containing two one-bedroom and 34 bachelor apartments to provide accommodation for 38 elderly persons.
- A loan of \$163,000 to the Scottish Women's Association of Vancouver, to assist in the construction of a two-storey frame building containing accommodation for 38 elderly persons.

Victoria: Acres Western Ltd., an engineering firm commissioned by the City to make a feasibility study of various proposals for downtown renovation, has recommended that if City Council invest \$2 million in the improvement of the down-town area it could spark \$28 million of private investment in the renovation of a waterfront area in the inner harbor. City Council has agreed to go ahead with a second phase of the study to spell out details of a proposed face-lifting of property along Wharf Street.

Sunken carports, internal playgrounds and pools reflect the modern concept which Victoria's Public Works Committee have chosen for the Rose-Blanshard urban renewal project. The tri-government 180-unit housing development will be situated on the east side of Rose Street between Hillside Avenue and Bay Street. The site area is 8.8 acres and estimated cost for the development is \$2.5 million.

Yukon and Northwest Territories

Whitehorse, Yukon: The \$12 million rental housing program, administered by the Northern Administration Branch of the Department of Indian Affairs and Northern Development, to provide every Eskimo family with permanent housing, is well under way in the Eastern Arctic. About 500 families have already moved into three-bedroom homes with oil heat, electricity and sanitary services. Another 314 families will have their houses by the autumn. It is the goal of the program to have all Eskimos adequately accommodated by 1971.

Yellowknife, NWT: A Federal-Provincial public housing project provided under the NHA and complementary territorial legislation, has been announced for Yellowknife. The project will consist of 17 bachelor units for senior citizens. It will be the first project of its kind in the Town.

l'habitation à prix modique, la vie en appartement, le coût exorbitant des terrains, la pollution, l'urbanisme, l'amélioration de l'habitat des Indiens du Nord et l'habitat de demain.

Uranium City: Le gouvernement fédéral a conclu un accord avec le gouvernement provincial pour construire cinq maisons de trois chambres. C'est le premier projet du genre dans cette ville.

Le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan se sont associés pour acheter un terrain de 48 acres. Cette surface sera divisée en 156 terrains qui, une fois aménagés, serviront à des maisons unifamiliales et à un pâté d'habitations multifamiliales. L'aménagement sera échelonné sur trois étapes dont la première s'arrêtera à soixante-six terrains.

Wakaw: La ville a reçu un octroi de \$4,443, soit 75 p. 100 du coût d'une étude en rénovation urbaine. Cette étude est confiée à M. D. H. Linn, de la maison Underwood, McLellan and Associates Ltd., de Saskatoon. Les travaux devront être terminés dans quatre mois.

Watrous: Douze maisons pour familles à revenu modique seront construites grâce à un prêt de \$148,341 accordé par le gouvernement fédéral.

Yorkton: La SCHL a approuvé la construction de seize maisons unifamiliales dont dix seront de trois chambres et six autres de quatre chambres. Ce projet a été rendu possible après une entente entre la SCHL et le gouvernement de la province.

En Alberta

Calgary: Une étude sur les problèmes que peuvent susciter les logements sociaux vient d'être remise au Conseil de ville par les architectes G. R. Beatson, Albert Dale et David Russell. Les principaux points soulevés dans cette étude sont:

- les buts de tout ensemble de logements sociaux devrait être d'améliorer le confort quotidien de leurs occupants et de créer un climat social désirable;
- le succès des logements sociaux ne peut se passer d'une gestion compétente;
- trois options pourraient être préférées à la construction massive de logements sociaux: premièrement, la rénovation des maisons récupérables; deuxièmement, la location de maisons existantes à leurs propriétaires et la copropriété partagée entre le secteur public et l'industrie privée.

A la fin de septembre, on a commencé la construction des premiers logements sociaux. Les plans du programme de rénovation du secteur 1A devraient être terminés vers le 19 août. On demandera alors des soumissions pour ce programme de trois millions de dollars.

Canmore: La ville a retenu les services de M. A. R. Smith, directeur de la Commission d'aménagement du territoire de Calgary, qui remettra une étude dans un an environ. Le gouvernement fédéral a voté une somme de \$6,375 qui représente 75 p. 100 du coût de cette étude. Ce travail

portera sur la ville de Canmore et sur la zone d'aménagement des services n° 46.

Red Deer: Le gouvernement fédéral a approuvé une contribution de \$16,875 pour une étude qui établira les zones de rénovation urbaine. Ce travail est confié à M. Robert R. Cundy, directeur de la Red Deer Regional Planning Commission. Le coût de cette étude sera de \$22,500; elle sera terminée au cours des six prochains mois.

En Colombie-Britannique

Burns Lake: Un foyer pour personnes âgées sera construit par le Lakes District Senior Citizens Housing Association, grâce à un prêt de la SCHL. Le projet était parrainé par la société précitée avec le concours des différentes églises locales. Ce foyer d'un seul étage coûtera \$64,000 et pourra recevoir 16 pensionnaires.

Prince George: Le gouvernement fédéral a consenti un prêt de \$24,020 à la Prince George Receiving Home Society, société sans but lucratif, qui groupe parents et hommes d'affaires. Le but de ce foyer sera d'héberger les enfants que le Bien-Etre social doit recueillir. Ce foyer pourra loger douze enfants et un couple de parents dits "adoptifs".

Prince Rupert: Un prêt de \$45,000 à la Prince Rupert Permanent Foster Home Society, par le gouvernement fédéral, permettra la construction d'un foyer de trois étages pour huit orphelins. Un ensemble de logements sociaux sera réalisé grâce à une entente entre les gouvernements fédéral et provincial. Ce lotissement de 100 logements variant de une à quatre chambres se divisera en maisons jumelées, en maisons en rangée et en maisons d'appartements sans ascenseur.

Vancouver: Le quadrilatère formé par les rues Pender, Keefer, Dunlevy et Jackson sera transformé après des travaux de rénovation dont le coût atteindra 1.5 million de dollars. Le Conseil de ville a approuvé la proposition de la Oriental Importers qui aménagera, dans ce quartier, plusieurs rangées de logements d'une, deux et trois chambres.

Le gouvernement fédéral a promis d'acquitter la moitié du coût du plan de rénovation urbaine qui portera sur le quartier borné par les rues West Broadway, Burrard et le territoire situé à la sortie sud du pont. Ce secteur couvre 90 acres et est désigné sous le nom de "Scheme Area No. 5". Le plan portera également sur le vieux quartier résidentiel de Kitsilano. Il prévoit entre autres choses: un lotissement pour habitations multifamiliales, un centre commercial et industriel ainsi qu'un parc; une voie rapide pour décongestionner la sortie du pont Burrard vers la rue Arbutus. Cette dernière voie rapide aurait l'avantage de joindre le quartier sud-ouest de la ville au quartier des affaires. Ce plan est confié aux ingénieurs et aux urbanistes de la ville qui devront remettre leur travail dans quatre mois.

Le gouvernement fédéral a consenti cinq prêts à des sociétés sans but lucratif pour la construction de logements pour personnes âgées. Ces sociétés sont:

- la German Canadian Benevolent Society, qui construira un foyer de 32 chambres pour une personne et 8 chambres pour deux personnes. Le prêt est de \$198,000.

- la Anavets Senior Citizens Housing Society, qui recevra \$236,000 pour la construction d'un foyer où soixante personnes âgées pourront loger. La Anavets Senior Citizens Housing Society possède déjà une maison d'appartements de deux étages, à laquelle s'ajoutera le nouveau foyer.

- la New Chelsea Society, recevra \$247,000 pour construire deux maisons d'appartements divisées en 50 studios et un appartement complet d'une chambre. Cette société est parrainée par la Légion canadienne.

- le Mount Pleasant Housing Society, de Vancouver, recevra \$179,902 pour un foyer qui logera 38 personnes âgées.

- la Scottish Women's Association, de Vancouver, recevra \$163,000 pour un foyer de deux étages où 38 personnes âgées seront logées.

Victoria: L'étude que les ingénieurs de la maison Acres Western Ltd. viennent de remettre au Conseil de ville suggère que si la ville investissait la somme de deux millions de dollars pour la rénovation du centre-ville, en retour l'industrie privée n'hésiterait pas à ajouter les 28 millions qui permettraient de transformer la face du quartier du port. Conséquemment, le Conseil de ville a demandé que dans la deuxième phase de l'étude on précise les détails des travaux à exécuter dans le secteur de la rue Wharf.

Un concept révolutionnaire a été approuvé par le Comité des travaux publics de Victoria. Le quartier Rose-Blanshard sera donc à l'avant-garde des logements où les abris d'autos seront au sous-sol, tandis que les parcs pour enfants et les piscines seront à l'intérieur. Ce projet tripartite (fédéral-provincial-municipal) sera situé à l'est de la rue Rose, entre les rues Hillside et Bay. Les 180 logements de ce lotissement couvriront une superficie de 8.8 acres et le coût de ce projet est estimé à \$2,500,000.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest

Whitehorse: Le désir de donner à chaque famille esquimaude une maison permanente est en voie de réalisation. Grâce à un budget de 12 millions de dollars, le ministère des Affaires indiennes et du nord canadien a pu amorcer son programme de construction de logements à loyer. Environ 500 familles ont déjà emménagé dans des maisons de trois chambres, fournies du chauffage central à l'huile, de l'électricité et des services d'égouts. Un autre groupe de 314 familles pourra emménager dès cet automne. Le ministère vise à donner une habitation convenable à toutes les familles esquimaudes de cette région avant 1971.

Yellowknife: Des habitations pour personnes âgées, les premières du genre dans cette ville, seront construites à Yellowknife, suite à une entente entre le gouvernement fédéral et les autorités locales, aux termes de la LNH. L'ensemble comprendra dix-sept studios.

Statistics

NHA assistance for rental projects for low income groups, Canada, 1946–1968 (Jan.–June)¹

Données statistiques

Aide LNH pour des ensembles de logements à loyer destinés aux groupes à faible revenu, Canada, 1946–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	New housing – Nouveaux logements				Existing housing – Logements existants			
	Loans or projects Prêts ou projets	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000	Loans or projects Prêts ou projets	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000
Loans to limited-dividend companies (section 16, NHA) – Prêts aux compagnies à dividendes limités (article 16 de la LNH)								
1946–1968 (June) ²	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	1 7 6 6 56 186 49 61 32 83 487	48 38 230 269 8,531 16,447 2,420 2,377 3,896 2,640 36,896	64 — — — — 102 198 751 — — 1,115	980 228 1,649 1,883 64,042 124,089 16,784 17,224 31,753 12,377 271,009	— — 1 — — 1 — — 4 6	— — 216 — — 154 — — 56 426	— — — — — — — — — — 2,451
Loans to non-profit corporations (section 16A, NHA) ³ – Prêts aux compagnies sans but lucratif (article 16.A de la LNH) ³								
1964–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	1 13 3 7 30 35 42 51 2 54 238	— 209 91 33 301 1,569 578 312 25 1,154 4,272	45 172 76 316 1,694 2,074 913 1,602 20 986 7,898	257 2,899 1,193 2,165 13,390 22,795 8,871 11,043 250 10,530 73,393	— — — — 1 — — 1 5 7	— — — — 2 1 — 5 1 9 276	— — — — 107 54 — 22 93 — 1,390
1967 – J/A/S O/N/D		18 32	408 473	707 1,681	7,169 14,169	— 2	— 2	— 117 790
1968 – J/F/M A/M/J		7 21	74 233	263 964	1,984 6,704	2 —	— 21 54	44 — 278
Loans for public housing projects (section 35D, NHA) ³ – Prêts pour des ensembles de logements publics (article 35D de la LNH) ³								
1964–1968 (June)	Nfld. T.-N. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Ont. Ont. Canada	1 5 1 193 200	160 64 105 15,809 16,138	— — — 164 164	2,851 894 1,544 202,922 208,211	2 — — 47 49	40 — — 3,677 3,717	— — — — 45,596
1967 – J/A/S O/N/D		34 32	3,836 2,535	— —	49,941 37,275	1 —1	99 —21	— — 1,262 —256
1968 – J/F/M A/M/J		25 16	2,253 2,006	86 —	24,606 25,510	— 3	— 437	— — — 4,424
Federal-provincial rental housing projects (section 35A, NHA) ³ – Ensembles fédéraux-provinciaux de logements à loyer (article 35A de la LNH) ³								
1949–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	9 2 10 6 1 75 2 28 7 11 151	1,087 30 1,167 685 796 6,599 479 1,025 371 2,190 14,429	— — — — — — — — 57 — 57	12,483 357 13,425 5,963 7,997 65,432 5,397 10,761 4,170 21,145 147,130	— — 1 — — 2 — — — 1 4	— — 8 — — 436 — — — 50 494	— — — — — — — — — — 3,116
1967 – J/A/S O/N/D		7 4	166 89	— —	2,162 1,169	1 —	50 —	— — 525
1968 – J/F/M A/M/J		6 6	239 366	— 57	3,034 4,013	— —	— —	— — —

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes 32 loans for 3,315 units in the amount of \$24,235,167 made to Housing Enterprises of Canada, Ltd.

³Data are shown for the periods for which the relevant legislation has been in effect.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend 32 prêts d'une valeur globale de \$24,235,167 consentis à la "Housing Enterprises of Canada, Ltd.", pour la construction de 3,315 logements.

³Les données indiquées portent sur les périodes au cours desquelles la législation pertinente a été en vigueur.

Urban renewal schemes under section 23A of the NHA,
Canada, 1964–1968 (Jan.–June)¹

Programmes de rénovation urbaine aux termes de l'article
23A de la LNH, Canada, 1964–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council <i>Approuvés par décret</i>			Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>		Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles</i> (part fédérale) \$000	
	Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>	Federal contributions <i>Contributions fédérales</i> (\$000)					
			Completed <i>Parachevés</i>	In process at end of period <i>En cours, à la fin de la période</i>			
1964–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	5 — 6 2 21 32 5 7 10 16 104	94 — 75 71 345 951 145 76 169 249 2,175	2 — 2 — 5 9 1 2 5 4 30	3 — 4 2 16 23 4 5 5 12 74	40 — 29 67 132 455 92 26 94 146 1,081	
1967 – J/A/S O/N/D		11	183	4	59	103	
1968 – J/F/M A/M/J		7	147	3	63	230	
		10	252	2	71	144	
		5	83	2	74	105	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal projects under sections 23B and 23C of the NHA, Canada, 1948–1968 (Jan.–June)¹

Projets de rénovation urbaine aux termes des articles 23B et 23C de la LNH, Canada, 1948–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	Urban renewal projects to be implemented under section 23B of the NHA <i>Projets de rénovation urbaine à réaliser en vertu de l'article 23B de la LNH</i>						Loans to assist implementation under section 23C of the NHA <i>Prêts pour aider à la réalisation de projets aux termes de l'article 23C de la LNH</i>	
	Approved by order-in-council <i>Approuvés par décret</i>				Estimated net federal contribution <i>Contribution estimative nette du fédéral</i> \$000	Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles (part fédérale)</i> \$000		
	Number of projects <i>Nombre de projets</i>	Area (acres) <i>Secteur (acres)</i>	Number of families displaced <i>Nombre de familles déplacées</i>	Estimated cost <i>Coût estimatif</i> \$000				
1948–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	2 — 5 2 7 16 1 1 1 10 45	191.0 — 83.2 61.5 381.1 649.0 72.0 12.5 21.0 108.7 1,580.0	394 — 1,289 556 5,354 6,638 845 34 482 1,603 17,195	4,456 — 18,494 3,708 99,565 137,237 8,750 340 6,611 17,369 296,530	1,942 — 7,641 1,613 37,674 52,789 3,200 139 2,762 5,893 113,653	15 — 4,159 2,299 8,428 22,973 2,615 130 1,697 4,403 46,719	1 — 2 — — 2 2 — 1 3 11 1,291
1967 – J/A/S O/N/D		3	80.0	56	27,206	10,842	2,407	
1968 – J/F/M A/M/J		3	207.4	422	5,217	2,214	1,961	
		1	79.1	1,411	30,921	12,642	2,152	
						2,660	—	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Federal-provincial housing for sale under section 35A of the NHA, 1953–1968 (Jan.–June)¹

Logements fédéraux-provinciaux construits pour la vente en vertu de l'article 35A de la LNH, 1953–1968 (Janv.–Juin)¹

Period – Période	Nova Scotia Nouvelle-Écosse			Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard			Saskatchewan		
	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000
1953–1968 (June)	195	1,508	7,300	13	119	580	17	94	240
1967 – J/A/S	4	19	120	—	—	—	8	61	163
O/N/D	21	120	720	—	—	—	—	—	—
1968 – J/F/M	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A/M/J	1	9	57	—	—	—	—	—	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Section 35E rental subsidy agreements on public housing projects approved by order-in-council, 1964–1968 (Jan.–June)¹

Article 35E – Ententes visant les subventions de loyer à l'égard des ensembles de logements sociaux approuvés par décret, 1964–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	Number of agreements Nombre d'ententes	New construction Nouvelle construction		Acquisition of existing property Acquisition de propriétés existantes		Estimated annual federal contribution Contribution annuelle estimative du fédéral	
		Units Logements	Beds Lits	Units Logements	Beds Lits	Units Logements \$000	Beds Lits \$000
1964–1968 (June)	Nfld. N.S. N.B. Out. N.W.T.	3 5 1 241 —	160 64 105 18,194 —	40 — — 3,270 —	— — — — —	85 27 63 6,687 —	— — — 18 —
Canada	T.-N. N.-É. N.-B. Ont. T. du N.-O.	— — — — 250	— — — — 18,523	— — — 78 78	— — — 3,310 —	— — — — 6,862	— — — 18 18
1967 – J/A/S	34	4,421	—	99	—	1,364	—
O/N/D	38	2,966	—	—	—	1,112	—
1968 – J/F/M	19	3,623	—	—	—	1,122	—
A/M/J	19	1,785	—	40	—	660	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal studies under section 33(1)(h) of the NHA, Canada, 1955–1968 (Jan.–June)¹

Etudes sur la rénovation urbaine en vertu de l'article 33(1)(h) de la LNH, Canada, 1955–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council Approuvées par décret		Number of studies Nombre d'études		Number of studies Nombre d'études		Actual expenditures (federal share) Dépenses réelles (part fédérale) \$000
	Number of studies Nombre d'études	Federal contributions Contributions fédérales (\$000)	Completed Parachevées	In process at end of period En cours, à la fin de la période			
1955–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	4 — 13 4 22 47 12 37 ² 13 14 166	51 — 155 139 594 908 216 354 205 252 2,874	2 — 9 2 17 34 8 15 9 13 109	2 — 4 2 5 13 4 21 4 1 56	33 — 122 79 478 762 143 250 80 194 2,141	
1967 – J/A/S O/N/D 1968 – J/F/M A/M/J		3 10 6 4	65 132 145 22	6 8 12 7	63 65 59 56	119 128 165 172	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes one study subsequently discontinued.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend une étude abandonnée ultérieurement.

Federal-provincial land assembly projects under section 35A of the NHA, and federal loans for land acquisition under section 35C of the NHA, Canada, 1950–1968 (Jan.–June)¹

Projets fédéraux-provinciaux d'aménagement de terrain, en vertu de l'article 35A de la LNH, et prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrain en vertu de l'article 35C de la LNH, Canada, 1950–1968 (Janv.–Juin)¹

Period and area – Période et région	Section 35A Land assembly for housing purposes Article 35A Aménagement de terrain à des fins d'habitation					Federal loans for land acquisition under section 35C Prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrains aux termes de l'article 35C	
	Approved by order-in-council Approuvés par décret	Number of lots Nombre de terrains		Estimated net federal contribution Contribution estimative nette du fédéral (\$000)	Number of loans Nombre de prêts		
1950–1968 (June)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. N.W.T. T. du N.-O. Canada	2,425 — 114 671 — 16,585 — 2,049 — 1,482 204 23,530	1,599 — — 151 — 11,189 — 997 — 1,290 67 15,293	1,414 — — 11 10,732 — 592 — 950 67 13,766	185 — — 140 457 — 405 — 340 — 1,527	6,283 — 183 797 36,218 13 3,620 — 2,845 712 50,658	— — — — — 186 — — — — — 13 — — — — — 186
1967 – J/A/S O/N/D 1968 – J/F/M A/M/J		955 527 115 44	560 77 234 144	274 260 128 146	1,606 1,423 1,529 1,527	2,274 1,804 281 151	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

A. G. Martin
1914 – 1968

Calgary's City Planner, Mr. Adolphus G. Martin, died suddenly on September 8th following an automobile accident.

Mr. Martin had been City Planner in Calgary for 15 years. Prior to 1953 he held planning positions with the Province of Manitoba and the City of Regina. He was the first graduate of the University of Manitoba Community Planning Department, graduating in 1950 with a Masters of Architecture in Community Planning.

Mr. Martin's contributions to the City of Calgary were widely known. Perhaps they may best be summed up in the words of Mayor J. Leslie, "Mr. Martin served as Planner during the period of Calgary's greatest growth. Many of the projects which we are now benefiting from were done under his direction."

A. G. Martin
1914 – 1968

L'urbaniste de la ville de Calgary, M. Adolphus G. Martin, est décédé subitement le 8 septembre à la suite d'un accident d'automobile.

M. Martin était urbaniste de la ville depuis quinze ans. Avant l'année 1953, il avait occupé des postes semblables auprès de la province du Manitoba et de la ville de Regina. Il fut le premier diplômé du département d'urbanisme de l'Université du Manitoba; il obtint, en effet, en 1950 sa maîtrise en architecture avec spécialisation en urbanisme.

M. Martin a contribué grandement, comme tout le monde le sait, à l'expansion de la ville de Calgary. Son œuvre peut se résumer dans les paroles du maire J. Leslie, qui disait: "M. Martin a rempli sa fonction d'urbaniste durant la plus importante période de croissance de la ville de Calgary. Un grand nombre des projets qui ont été mis en chantier et dont nous profitons aujourd'hui ont été exécutés sous sa direction."

urban renewal and public housing

la rénovation urbaine et le logement social



Central
Mortgage
and Housing
Corporation

Société
centrale
d'hypothèques
et de logement



She is one of 47,113 retired men and women happily housed in publicly-financed, low-rent apartments - across Canada



...and she doesn't know a thing about NHA

But it's understandable. NHA is short for National Housing Act, which still doesn't begin to tell you about all the activities made possible by this vital piece of Federal Government legislation.

For example, NHA is directly responsible for many student residences and a lot of low-rent housing for low-income families. It has also become involved, necessarily, with land assembly . . . urban renewal . . . and a wide range of research and developmental activities. It has even aroused new interest and financed action in the pressing fight against water and soil pollution.

In short, NHA is vitally concerned not only with the home you live in, but the kind of environment your home lives in.

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
Canada's National Housing Agency

Bernard Geller
7/2/69

urban renewal and public housing

la rénovation urbaine et le logement social

Volume 4, Number 4, 1968

St. James Town, Toronto (Part 2)	2
Saint John, N. B.	8
Canadian Conference on Housing	10
Federal-Provincial Housing, St. John's, Nfld.	16
Building Human Values into the Community — CPAC Conference	18
As Seen by the Press	22
Statistics	36

URBAN RENEWAL and PUBLIC HOUSING, a quarterly publication of Central Mortgage and Housing Corporation, is authorized as second class matter by the Post Office Department and for payment of postage in cash.

Inquiries should be directed to the Editor, Nancy E. Davies, Information Division, Central Mortgage and Housing Corporation.

Volume 4, numéro 4, 1968

St. James Town, Toronto (2e partie)	3
Saint-Jean, N.-B.	9
La Conférence canadienne sur l'habitation	11
Les logements fédéraux-provinciaux à St-Jean, T.-N.	17
L'importance des valeurs humaines dans la collectivité — Conférence de l'ACU	19
L'activité selon la presse	23
Les données statistiques	36

LA RÉNOVATION URBAINE ET LE LOGEMENT SOCIAL, revue trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement, est considérée par le bureau de poste comme courrier de seconde classe dont l'affranchissement doit être payé au comptant.

Toute demande de renseignement doit être adressée au rédacteur en chef, Mlle Nancy E. Davies, Division de l'information, Société centrale d'hypothèques et de logement, à Ottawa.

St. James Town – Toronto, Ontario

A "CITY WITHIN A CITY" CONCEPT

J. Hanson

J. Hanson, a civil engineer, is President of Meridian Developments and Meridian Property Management, Toronto. He is actively interested in the Urban Development Institute.

This is the second of four articles. The first dealt with the history and assembly of the area in Toronto known as St. James Town. It should be quite evident that this development was fraught with difficulty and that any developer considering such an investment must be prepared to invest large sums of capital and cope with all the inherent difficulties.

Once the land assembly phase was well underway, the planning of the St. James Town project was the next problem to be tackled. Several basic considerations had to be examined – the location of the project, the existing rental market, a philosophy for the development of the project and how this philosophy could best be implemented.

Complete market research of the apartment market in the area surrounding St. James Town was initiated. The "built-in" advantages of the site were obvious. Shopping, churches, subway stations, buses and all the other amenities which this down-town location had to offer, were close at hand. The demand for apartments was extremely brisk. The two major requirements for a successful project – location and demand – were therefore already achieved.

Because of the size of the proposed project, it was decided that our planning philosophy should be based on "a city within a city" concept. Having made this decision it was necessary to incorporate all facilities within the site to make it completely self-sufficient.

We then had to consider the disadvantages and problems. The surrounding



*The free form concrete fountain – one of the special design features in St. James Town.
Fontaine de béton – un des traits esthétiques particuliers de St. James Town.*

area was one of the most run-down sections in Metro Toronto. Was it possible to build and maintain a new environment under these circumstances? Would prospective tenants feel that they were moving into a slum area, or could we design our project to be a community within itself?

One of the added difficulties was the fact that we were displacing a large segment of low-rental housing. This, of course, was of great concern to the politicians and to the general public. We had been asked whether we would supply low-rental housing for the Ontario Housing Corporation within the project site, and we had indicated that we would be prepared to do so. This, then, became a factor in the over-all

planning, as a decision had to be made as to the best location for the public housing in order that these tenants could be properly integrated with the rest of the project.

A great deal of care and planning also went into decisions concerning the height and shape of the buildings in view of the very high density involved. Oddly enough, when the project is seen from the periphery, it seems that there is very little space between the buildings, but once inside the project there is considerable open area. The highest building is 32 storeys and the largest contains 719 suites. It was necessary to correlate the information gained in our market research with the architectural design in order to obtain a proper

St. James Town à Toronto

LE CONCEPT D'UNE VILLE À L'INTÉRIEUR D'UNE PLUS GRANDE VILLE

J. Hanson

M. J. Hanson, ingénieur civil, est président des compagnies Meridian Developments et Meridian Property Management, de Toronto. Il s'intéresse de près à l'Urban Development Institute.

Voici le deuxième d'une série de quatre articles dont le premier faisait connaître la petite histoire de St. James Town à Toronto. Il est évident maintenant que ce programme d'aménagement n'a pas été conçu sans difficulté et que tout exploitant qui songe à réaliser un projet de la sorte doit être disposé à investir de très grosses sommes de capitaux et à surmonter toutes les difficultés qui se présentent.

Une fois l'aménagement du territoire commencé et en bonne voie, il restait à dresser les plans de St. James Town. Il a fallu examiner de près plusieurs points fondamentaux, à savoir, l'emplacement de l'ensemble, le marché actuel des loyers, la philosophie qui devait présider à l'aménagement de cet ensemble et la façon dont il serait le plus profitable d'appliquer cette philosophie.

On fit donc une recherche complète sur le marché des appartements dans la région qui entoure immédiatement St. James Town. Les avantages que présentait déjà l'emplacement étaient évidents: les centres commerciaux, les églises, les stations de métro, le service d'autobus et toutes les autres commodités qu'un centre-ville peut offrir se trouvaient en effet à proximité de l'emplacement. La demande d'appartements était extrêmement pressante, ce qui fait que ce projet présentait déjà les deux principaux points qui pouvaient en assurer la réussite.

A cause de l'importance et des dimensions de ce projet, il fut décidé de fonder toute la philosophie qui devait présider à l'organisation de ce milieu sur le concept "d'une ville à l'intérieur d'une plus grande ville". Une fois ce

point établi, il devenait nécessaire d'incorporer dans le territoire à aménager tous les services qui peuvent le rendre tout à fait indépendant de ses voisins.

Notre attention se porta ensuite sur les désavantages et sur les problèmes qui pouvaient se présenter. Le secteur voisin était l'un des quartiers les plus délabrés de Toronto. Était-il possible de construire et d'entretenir un nouveau milieu dans de telles circonstances? Les futurs occupants auraient-ils l'impression qu'ils déménageaient dans un quartier de taudis ou serait-il possible pour nous de concevoir notre nouveau quartier comme une collectivité complète en elle-même?

Le fait que nous déplaçions un vaste secteur de logements à loyer modique ne faisait qu'ajouter à nos difficultés. Cela constituait évidemment un sujet de préoccupation assez vive pour les politiciens et pour le public en général. On nous avait demandé si nous fournirions des logements à loyer modique à la Société d'habitation de l'Ontario, à l'intérieur du territoire, et nous avions indiqué notre intention à ce sujet. Ce nouveau facteur prit alors de l'importance dans la planification de l'ensemble, vu qu'il fallait décider de l'emplacement où il serait préférable d'implanter ces logements sociaux afin que leurs occupants soient complètement intégrés dans le reste de l'ensemble. On accorda aussi beaucoup de soin et d'attention à l'étude des questions concernant la hauteur et la forme des bâtiments, à cause de la très haute densité de population prévue pour ce milieu. Il est assez curieux de constater, lorsqu'on regarde l'ensemble à distance, qu'il semble n'y avoir que très peu d'espace entre les bâtiments;

toutefois, lorsqu'on se trouve à l'intérieur de l'ensemble, on constate qu'il y a de très vastes espaces libres. Le bâtiment le plus élevé compte 32 étages et le plus grand renferme 719 appartements. Il a été nécessaire de mettre en corrélation les renseignements obtenus lors de notre recherche au sujet du marché et le concept architectural, afin d'obtenir une juste répartition des appartements de dimensions diverses pour répondre à la demande.

Il a fallu déplacer les conduites d'égout, d'eau et de gaz ainsi que les fils de transmission d'énergie électrique et de téléphone, ce qui a été en définitive l'un des aspects de tout le plan d'ensemble qui a présenté le plus de difficultés.

Le réseau de routes qui existait ne favorisait pas la tranquillité des occupants des résidences. Pour effectuer des changements importants dans ce réseau, on a acheté certaines rues de la ville et on les a tracées ailleurs. On a transformé l'avenue Rose et la rue Ontario en impasses afin de détourner la circulation se dirigeant vers le nord et vers le sud. Direction est-ouest, la rue St. James fut transformée en rue tortueuse afin de réduire la vitesse de la circulation. Les rampes conduisant au garage ainsi que les ruelles assurant l'accès des fournisseurs aux appartements devaient déboucher sur ce qui restait des rues Ontario, Rose et St. James, mais de façon à ne pas occasionner une trop grande affluence de circulation aux heures de pointe.

L'ensemble des plans prévoyait aussi un système d'éclairage complet et abondant, ce qui devait contribuer à augmenter l'esthétique de l'ensemble et procurer un éclairage suffisant pour

breakdown of suite sizes to meet the market demand.

The sewers, water mains, hydro, telephone and gas lines all had to be relocated and, although this might seem to be a simple exercise, it turned out to be one of the most difficult aspects of the over-all plan.

The road pattern as it existed did not lend itself to quiet residential living. Major changes were made by purchasing some roads from the City, and relocating or adjusting them. Rose Avenue and Ontario Street were dead-ended to detour the north and south-bound traffic from the heart of the development. In an east-west direction, St. James Street was changed to a winding road resulting in much lower speed limits than were previously in force. Garage ramps and service roads to the apartments had to feed from what was left of Ontario, Rose and St. James Streets, and had to be located so as not to create too heavy an influx of traffic at rush hours.

A relatively heavy lighting pattern was designed into the project to give a pleasing aesthetic appearance and to provide adequate lighting for the maintenance of law and order. Although 50% parking was all that was required by the by-law, we felt that this would probably not be sufficient to properly serve our tenants. We therefore decided to provide approximately 82% parking, and have subsequently found that this is more than sufficient. I might point out that this increase in the parking provision was done voluntarily – it has been my experience that developers do not necessarily always build to the lowest requirement but rather to market conditions.

The shopping center was a “must”. It was not our intention to provide specialty shops, but to offer basic services such as a bank, grocery store, confectioner, drug store, beauty salon and barber shop – a place where the tenant could obtain his everyday needs without having to leave the project site. The center, located at the north-east corner of Wellesley and Bleecker Streets, is now nearing completion.

The wrath of the retail store owners in the area was aroused when the proposed shopping center was first announced, and it was only with great difficulty that we were finally given permission to include shopping facilities in the project. I feel confident, however, that the store owners in the area will find that St. James Town has added greatly to their sales.

The dense population which would be a direct result of the development was of primary concern throughout our planning phase. How would such a large complex affect our tenants physically and sociologically?

From the physical point of view, the 6,000 suites in the project could create serious problems of air pollution. The two major contributing factors – incinerators and heating apparatus – had to be overcome.

The only means of heating completely free of air pollution was by electricity. Up to that time, developers had shied away from this form of heating because of the high operating costs which had been experienced. Members of our firm travelled extensively to see and investigate all forms of electric heating, and reached the conclusion that the most economical and desirable was radiant heat cable. A unique agreement was entered into with the Toronto Hydro, in coalition with the Ontario Hydro, to offer a guaranteed rate for this one specific project in order to prove to all developers that electric heat cable was as economical as most other forms of heating. No special concessions were given with regard to price, but stringent requirements were laid down as to construction specifications. The use of electric radiant heat cable in St. James Town has led to an increased interest by other developers, and I foresee a much greater acceptance of this form of heating in the future.

The effluent from the burning of garbage was overcome by installing garbage compactors in each building. The developers of St. James Town induced the Roads Department of the City of Toronto to revise its legislation to allow

the City to pick up garbage from compactors without any extra charge to the owner, other than the rental of the containers. This was a ‘first’ – and the Borough of Scarborough has subsequently offered the same service. It is to be hoped that the other municipalities in Toronto will do the same in an effort to decrease air pollution.

The project was designed so that the landscaping would give a park-like atmosphere of winding trails, plush foliage and exterior amenities. Special features were placed throughout the project: a free form concrete fountain was located at the north-west corner of Wellesley and Parliament Streets and a 10-foot high statue was placed between the Vancouver and Winnipeg Buildings. A glass-encased elevator and attractively constructed entranceways to the project were other unusual design solutions to normal service problems.

From the sociological aspect, the on-site facilities for tenants were an important part of our planning concept. For a project the size of St. James Town we felt we could afford to offer amenities that a smaller project would find too expensive on a per suite basis. We have included a large indoor swimming pool, saunas and locker rooms, TV and record rooms in each building. There are also three squash courts, gymnasiums and exercise rooms, tennis courts and a running track, an artificial ice skating rink and auditorium and hobby rooms. It was our intention to make available to our tenants a comprehensive recreational program which would appeal to everyone.

The planning of St. James Town was extremely complex, particularly because there was very little background material or information available on other projects of this size built by private enterprise. We considered the planning to be crucial to the success of the project, and a very great deal of time and painstaking effort went into it. We believe that we have considered and incorporated all important components for a successful project in St. James Town.

aider au maintien de l'ordre et au respect de la loi en tout temps.

Alors que les règlements municipaux n'exigeaient qu'une aire de stationnement assez grande pour accommoder la moitié des occupants, nous avons cru que ce pourcentage ne serait sans doute pas suffisant. Nous avons donc décidé de porter ce pourcentage à environ 82 p. 100, ce qui s'est avéré par la suite plus que suffisant. Je tiens à mentionner ici que l'accroissement de ce pourcentage a été fait volontairement; en effet, j'ai eu l'occasion de constater que les entrepreneurs en aménagement ne s'en tiennent pas nécessairement toujours aux exigences minimales mais qu'ils tiennent plutôt compte de l'état du marché.

Il fallait de toute nécessité aménager un centre commercial. Nous n'avions pas l'intention de prévoir l'installation de petites boutiques de nouveautés mais plutôt d'offrir des services essentiels comme une banque, une épicerie, une confiserie, une pharmacie, un salon de coiffure pour hommes et femmes – c'est-à-dire un ensemble d'établissements où les résidants du milieu pourraient trouver de quoi satisfaire leurs besoins quotidiens sans être obligés de s'éloigner. Ce centre commercial, situé à l'angle nord-est des rues Wellesley et Bleecker, est maintenant presque achevé. La première annonce de l'établissement de ce centre commercial souleva d'abord l'ire des propriétaires de magasins de ventes au détail des environs et ce ne fut pas sans peine que nous avons réussi à obtenir la permission d'inclure des établissements commerciaux dans notre ensemble. J'ai confiance, toutefois, que les propriétaires des magasins déjà établis constateront que l'aménagement de St. James Town va contribuer considérablement à augmenter leur volume de ventes.

La densité de la population qui devait résulter directement de l'aménagement de cette collectivité a toujours été notre principale préoccupation au cours de la phase de planification. Quel effet physique et sociologique, nous demandions-nous, l'aménagement d'un en-



L'aménagement paysager de St. James Town a été conçu pour créer une atmosphère de parc. The landscaping in St. James Town is designed to give a park-like atmosphere.

semble aussi vaste pourra-t-il avoir sur nos locataires?

Du point de vue strictement matériel, les 6,000 appartements qui composent l'ensemble pouvaient causer des problèmes graves de pollution de l'air. Il fallait donc remédier aux deux facteurs les plus nocifs, à savoir, les incinérateurs et les appareils de chauffage.

Le seul moyen de chauffer ces logements de façon à ne pas polluer l'air était d'employer l'électricité. Jusqu'à ce moment-là, les entrepreneurs s'étaient plutôt abstenus d'employer ce mode de chauffage à cause de son coût élevé. Certains membres de notre personnel se rendirent dans divers endroits pour voir toutes les formes de chauffage à l'électricité et enquêter à leur sujet: ils en conclurent que le mode le plus économique et le plus désirable était le gros fil de chauffage par rayonnement. Une entente unique fut conclue avec la Commission hydro-électrique de Toronto, en accord avec la Commission hydro-électrique de l'Ontario, en vue d'établir un tarif garanti pour ce projet particulier, afin de prouver à tous les entrepreneurs en aménagement que le chauffage par cable rayonnant était aussi économique

que la plupart des autres modes de chauffage. Aucune concession particulière ne fut faite à l'égard du prix, mais on imposa des exigences sévères à l'égard des devis de construction. L'emploi de ce câble de chauffage par rayonnement à St. James Town a contribué à soulever l'intérêt des autres entrepreneurs, ce qui permet de prévoir que ce mode de chauffage sera accepté beaucoup plus volontiers à l'avenir.

L'installation d'appareils à tasser les déchets dans chaque bâtiment permet de se dispenser de brûler ces mêmes déchets. Les exploitants de St. James Town réussirent à convaincre le Service de la voirie de la ville de Toronto de reviser ses règlements afin de permettre à la ville de ramasser les déchets de ces appareils sans qu'il en coûte davantage aux propriétaires, sauf évidemment le loyer des conteneurs. Il s'agissait là d'une innovation que la municipalité de Scarborough n'a pas tardé à adopter. Il faut espérer que les autres municipalités de Toronto feront de même en vue de réduire le degré de pollution de l'air.

suite à la page 15

SHERBOURNE STREET

SUBWAY STATION

BLEECKER STREET

BLDG. D O.M.C.

BLDG. C O.M.C.

BLDG. B O.M.C.

BLDG. A O.M.C.

APT. BLDG.

RECREATION AREA

SHOPPING

DECORATIVE ENTRANCE STRUCTURE

ST. JAMES STREET

ROSE AVE. PUBLIC SCHOOL

ONTARIO STREET

ROSE AVENUE

HOWARD STREET
BLOOR STREET

STREET

WELLESLEY

TENNIS COURT & SKATING

RECREATION AREA

PUTTING GREEN

OLYMPIC SWIMMING POOL

GLAZED-IN ELEVATOR SHAFT

DECORATIVE POOL & FOUNTAIN

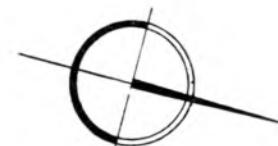
DECORATIVE ENTRANCE STRUCTURE

PARLIAMENT STREET

GOALS PARK

GOALS PARK

GOALS PARK



ST. JAMES TOWN SITE PLAN

ST. JAMES TOWN — RECREATIONAL FACILITIES

BUILDING 2 — 24-storey, 380 suites

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Inside Swimming Pool 40' x 21'
3. Steam Room
4. T.V. Lounge 29'5" x 21'5"
5. Recreation Room 60' x 21'1"

BUILDING 3A — 22-storey, 567 suites

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Inside Swimming Pool 60' x 22'
3. Steam Room
4. Massage Room
5. Gymnasium 54'9" x 32'11"
6. Three Squash Courts — Regulation Size
7. Recreation Room No. 1 29'11" x 21'5"
8. Recreation Room No. 2 43'8" x 26'
9. Observation Deck for Squash
10. T.V. Lounge 29'3" x 21'6"
11. Children's Playroom 18'2" x 21'6"

BUILDING 3B — 32-storey, 567 suites

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Inside Swimming Pool 38'4" x 37'4"
3. Steam Room
4. Recreation Room 45'8" x 21'9"
5. T.V. Lounge 19'3" x 23'
6. Children's Playroom 22'8" x 15'

BUILDINGS 3A and 3B

1. Open Swimming Pool 82'6" x 38'
2. Elevated Sun-Deck 66' x 33'3"
3. Tennis Court, convertible into artificial ice Skating Rink
4. Putting Green
5. Two Shuffle Board Courts

BUILDING 4A — Ground Floor

Commercial

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Two Steam Rooms
3. Inside Swimming Pool 60' x 22'
4. Recreation Room 59'8" x 20'1"
5. Gymnasium and Play Room 53'4" x 97'11"
6. Running Track
7. Archery
8. Movies

9. T.V. Lounge 17'9" x 21'6"
10. Children's Play Room 23'2" x 17'

BUILDING 4B — 32-storey, 567 suites

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Two Steam Rooms
3. Inside Swimming Pool 60' x 24'
4. Recreation Room
5. T.V. Lounge 28' x 16'6"
6. Children's Play Room 32' x 25'6"

ONTARIO HOUSING CORPORATION

BUILDING A — 24-storey

1. Children's Play Room 20'11" x 16'8"
2. Recreation Room 39'3" x 21'3"

BUILDING B — 24-storey

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Two Steam Rooms
3. Inside Swimming Pool 60' x 20'
4. Play Room 38'2" x 21'2"
5. Recreation Room 55'8" x 17'10"
6. Gymnasium 39'3" x 24'

BUILDING C — 21-storey

1. Recreation Room 27' x 21'3"
2. T.V. Lounge 15'11" x 17'1"

BUILDING D (Proposed) — 29-storey

1. Change Rooms, Lockers and Showers
2. Two Steam Rooms
3. Large Gymnasium 110' x 36'
Running Track
4. T.V. Lounge 17' x 21'
5. Children's Play Room 37' x 21'
6. Recreation Room No. 1 48' x 17'
7. Recreation Room No. 2 17' x 21'
- Archery
- Movies
- Gym Classes
- Storage for Equipment

BUILDINGS A, B and C

Playgrounds for Children

BARBARA APARTMENTS 1B and 2B
14-storey, 279 suites

- Each building
1. Recreation Room
2. Playgrounds for Children

ROSE PARK BUILDINGS A, B and C
15-storey, 237 suites

- Each building
1. Open Swimming Pool

ST. JAMES TOWN — ÉQUIPEMENTS DE RÉCRÉATION

SOCIÉTÉ D'HABITATION DE L'ONTARIO

IMMEUBLE A — 24 étages

1. Salle de jeu pour les enfants 20'11" x 16'8"
2. Salle de jeu 39'3" x 21'3"

IMMEUBLE B — 24 étages

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Deux bains de vapeur
3. Piscine intérieure 60' x 20'
4. Salle de jeu 38'2" x 21'2"
5. Salle de récréation 55'8" x 17'10"
6. Gymnase 39'3" x 24'

IMMEUBLE C — 21 étages

1. Salle de jeu 27' x 21'3"
2. Salle de T.V. 15'11" x 17'1"

IMMEUBLE D (prévu) — 29 étages

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Piscine intérieure 38'4" x 37'4"
3. Bain de vapeur
4. Salle de jeu 45'8" x 21'9"
5. Salle de T.V. 19'3" x 23'
6. Salle de jeu pour les enfants 22'8" x 15'
- Piste de course
- Tir à l'arc
- Salle de projection
- Classes de gymnastique
- Entrepôt pour les équipements
4. Salle de T.V. 17' x 21'
5. Salle de jeu pour les enfants 37' x 21'
6. Salle de jeu no 1 48' x 17'
7. Salle de jeu no 2 17' x 21'

IMMEUBLES A, B et C

Terrains de jeu pour les enfants

APPARTEMENTS BARBARA 1B et 2B
14 étages, 279 appartements

chaque immeuble

1. Salle de jeu
2. Terrains de jeu pour les enfants

IMMEUBLES ROSE PARK A, B et C
15 étages, 237 appartements

chaque immeuble

1. Piscine en plein air

**IMMEUBLE 2 — 24 étages,
380 appartements**

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Piscine intérieure 40' x 21'
3. Bain de vapeur
4. Salle de T.V. 29'5" x 21'5"
5. Salle de jeu 60' x 21'1"

**IMMEUBLE 3A — 22 étages,
567 appartements**

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Piscine intérieure 60' x 22'
3. Bain de vapeur
4. Salle de massage
5. Gymnase 54'9" x 32'11"
6. Trois jeux de balle au mur — grandeur réglementaire
7. Salle de jeu no 1 29'11" x 21'5"
8. Salle de jeu no 2 43'8" x 26'
9. Tribune pour la balle au mur
10. Salle de T.V. 29'3" x 21'6"
11. Salle de jeu pour les enfants 18'2" x 21'6"

**IMMEUBLE 3B — 32 étages,
567 appartements**

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Piscine intérieure 38'4" x 37'4"
3. Bain de vapeur
4. Salle de jeu 45'8" x 21'9"
5. Salle de T.V. 19'3" x 23'
6. Salle de jeu pour les enfants 22'8" x 15'

IMMEUBLES 3A et 3B

1. Piscine en plein air 82'6" x 38'
2. Terrasse élevée 66' x 33'3"
3. Jeu de tennis, transformable en patinoire artificielle
4. Green pour les coups roulés
5. Deux jeux de marelle

**IMMEUBLE 4A — rez-de-chaussée
commercial**

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Deux bains de vapeur
3. Piscine intérieure 60' x 22'
4. Salle de jeu 59'8" x 20'1"
5. Gymnase et salle de jeu 53'4" x 97'11"
Piste de course
Tir à l'arc
Salle de projection

6. Salle de T.V. 17'9" x 21'6"
7. Salle de jeu pour les enfants 23'2" x 17'

**IMMEUBLE 4B — 32 étages,
567 appartements**

1. Salle d'habillage, cases et bains-douches
2. Deux bains de vapeur
3. Piscine intérieure 60' x 24'
4. Salle de jeu
5. Salle de T.V. 28' x 16'6"
6. Salle de jeu pour les enfants 32' x 25'6"

Saint John, New Brunswick

OLD PORT CITY INTO MODERN METROPOLIS WITH THE AID OF URBAN RENEWAL

Donald Buck

Donald Buck is Redevelopment Officer for the City of Saint John, New Brunswick

Saint John, Canada's First City (Incorporated in 1785), has embarked upon an extensive Urban Renewal project involving some \$22 million – a project that is rapidly changing the face of the old port city into a modern new metropolis.

The 22 million "dollars of progress" are quickly clearing the blighted sections of the North-End of the City, relocating the people involved and making the land available for re-use. Already the first new building has its foundation poured and is scheduled for completion in the Spring of 1969.

A short distance away from the men and machinery, the dust and the debris, is the heart of "downtown" – a heart that has beaten slowly for the past 185 years since the City was founded. But now things are beginning to happen and the heart is beating faster – one office tower of 15 storeys is completed with another underway. Towards the end of October of 1968, the new 19 storey Saint John City Hall complex commenced construction and it will become, upon completion in 1970, the outstanding feature of the down-town area.

Conceived as a direct result of the City's Urban Renewal Study, the complex was designed by George Forrest, Architect with Corporation 18, a financial team from Toronto, who are the developers. Mr. Forrest visualizes that the design of the building will present a delightful appearance and will provide a pleasing and functional environment in which to work.

The new structure, to be located on historic Market Square, will stand just yards from the exact spot where the first City Hall stood when erected in



Architect's drawing of the new high-rise City Hall, Saint John.

Esquisse du nouvel hôtel de ville en forme de tour, de Saint-Jean.

1785 by Saint John's founding fathers, the United Empire Loyalists.

The proposed "superblock" will be built in four stages – the City Hall being phase 1. The City's agreement with the developers covers only the City Hall building at a cost of \$5 million. The other three phases, including

a convention hotel, shopping mall and another office tower will cost an estimated \$15 million.

All the civic departments will be housed in the new structure, together with the Police Department, Council Chambers and Magistrate's Court.

Continued on page 14

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

CETTE VILLE PORTUAIRE DE DEUX CENTS ANS DEVIENT UNE MÉTROPOLE MODERNE
GRÂCE À LA RÉNOVATION URBAINE

Donald Buck

M. Donald Buck est l'agent de réaménagement de la ville de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick

Saint-Jean, la première agglomération constituée en municipalité au Canada (en 1785), s'est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine qui transformera rapidement la physionomie de la vieille ville portuaire en une métropole moderne.

Pour réaliser ce progrès qui va coûter 22 millions de dollars, on éliminera sans tarder les secteurs décadents du nord-est de la ville; il faudra aussi reloger les personnes déplacées par ce changement et aménager le territoire en fonction de sa nouvelle affectation. La fondation du premier édifice projeté est déjà en place et l'achèvement est prévu pour le printemps de 1969.

A peu de distance du chantier de construction se trouve le cœur de la ville – cœur qui a battu lentement depuis sa fondation (excepté durant l'intense activité de ses chantiers maritimes au dernier tiers du siècle dernier – toute proportion gardée). Mais maintenant que la transformation est amorcée, la pulsation est devenue rapide: un édifice à bureaux de 15 étages a pris forme et un deuxième est en construction. Vers la fin d'octobre dernier, le nouveau centre municipal de 19 étages a été mis en chantier et deviendra, une fois terminé, c'est-à-dire en 1970, la marque distinctive du centre-ville.

Cet ensemble, dont la réalisation a été décidée à la suite de l'étude de rénovation urbaine, a été conçu par M. George Forrest, architecte de Corporation 18, groupe financier de Toronto qui en est l'exploitant. M. Forrest pré-

cise que la silhouette de cet édifice sera élégante et qu'il sera agréable d'y travailler.

Il faut signaler aussi que cet ensemble est situé sur l'historique Market Square, à quelques mètres de l'emplacement du premier hôtel de ville érigé en 1785 par les fondateurs de Saint-Jean qui étaient des United Empire Loyalists.

Tout ce groupe immobilier sera érigé en quatre parties, l'hôtel de ville constituant la première. Jusqu'ici, la ville a conclu une entente avec les exploitants uniquement pour réaliser l'hôtel de ville au coût de 5 millions de dollars. Les trois autres parties comprennent un hôtel pour les congrès, un mail commerçant et un autre édifice à bureaux dont le coût global est estimé à 15 millions.

Tous les services municipaux trouveront place dans le nouvel édifice, y compris le quartier général de la police, les salles de réunion du Conseil municipal et la cour des magistrats.

Ces services occuperont 13 étages de l'édifice; les exploitants loueront les cinq autres moyennant un bail de cinq ans. Dans l'allocation de l'espace, on a prévu l'expansion que prendront les services municipaux d'ici 25 ans. Les premiers locataires seront les ministères provinciaux de l'Education et du Bien-être, une importante entreprise de service public et la Banque de Montréal.

Cet édifice affichera le style moderne de la silhouette verticale et fera partie d'un groupe d'immeubles et de parcs

qui occuperont trois acres et qui auront vue sur le port. La superficie totale de la base est répartie en trois dénivelllements d'une acre chacun. Au niveau plus élevé que la base, il y aura deux piscines réfléchissantes dont une servira de piste de patinage en hiver. Une piscine peut être pontée en vue d'agrandir la place et d'en faire un lieu de réunion en plein air pour 5,000 personnes, dans un décor exécuté par un architecte paysagiste. L'éclairage de l'immeuble, le soir, et le jeu de lumières multicolores sous l'eau des piscines produiront un effet remarquable.

Les piétons entreront par la place du Marché et par Chipman Hill, ce qui les conduira aux locaux de la banque et dans un spacieux hall d'entrée. De cet endroit, un escalier les mènera à la salle du Conseil par un local orné d'une façon attrayante. Cette salle aura une superficie d'environ 3,000 pieds carrés et logera les services de la presse et les comités en plus d'offrir assez d'espace pour accueillir plus de 100 personnes et leur offrir le confort de sièges de théâtre.

Le programme de rénovation urbaine adopté par la ville de Saint-Jean fera l'orgueil de ses citoyens. Il s'agit d'un remodelage qui attirera les gens de l'extérieur et favorisera l'établissement de nouvelles entreprises.

Par l'édification de cet hôtel de ville, Saint-Jean entre dans une nouvelle ère et est en voie de devenir une des plus modernes agglomérations d'importance au Canada.

Canadian Conference on Housing

ALL CANADIANS HAVE THE RIGHT TO BE ADEQUATELY HOUSED

Michael Wheeler

Michael Wheeler is Executive Secretary, Canadian Conference on Housing.

The first Canadian Conference on Housing was held in Toronto, October 20-23, 1968, under the sponsorship of the Canadian Welfare Council. It was attended by 550 invited delegates drawn from all parts of Canada and representative of every interest in the housing field.*

Two years of inquiry, public education, research and planning preceded the Conference. Central Mortgage and Housing Corporation provided the major part of the financing, including the two years of preparatory work. All provincial governments contributed to the support of the Conference and grants were also received from business and industry.

From the beginning, it was designed as a *working* Conference. Background papers and meetings of provincial committees helped to identify and clarify issues. This process was continued during the Conference in a series of policy workshops dealing with five main themes: planning for housing; organization of housing programs; scope of housing assistance; prospects for reducing housing costs; social as-



Three of the men most actively involved in the Canadian Conference on Housing – from left to right: Mr. Michael Wheeler, Executive Secretary of the Conference; Mr. W. Harold Clark, Conference Chairman; and Mr. H. W. Hignett, President of Central Mortgage and Housing Corporation.

(PHOTO BY GILBERT A. MILNE & CO. LTD., TORONTO)

Trois des grands responsables de la Conférence canadienne sur l'habitation – de gauche à droite: M. Michael Wheeler, secrétaire exécutif; M. W. Harold Clark, président; et M. H. W. Hignett, président de la SCHL.

(PHOTO PAR GILBERT A. MILNE & CO. LTD., TORONTO)

*An analysis of the registered delegates gives the following breakdown:

Government officials (Federal, provincial and municipal)	23.3%
Builders, developers, lenders, architects, planners, real estate, etc.	19 %
Members of Parliament, provincial legislatures, municipal councils	10 %
Civic associations and public interest organizations	8.6%
Universities	8.6%
Organized labor and co-operatives	7 %
Boards of Federal and provincial housing agencies, local housing authorities, Boards of Education	7 %
Social welfare organizations	5.4%
Churches	4.1%
Residents' and tenants' associations	3.5%
Other	3.5%

La Conférence canadienne sur l'habitation

TOUS LES CANADIENS ONT UN DROIT ÉGAL À UN LOGEMENT CONVENABLE

Michael Wheeler

Michael Wheeler est secrétaire exécutif de la Conférence canadienne sur l'habitation.

Du 20 au 23 octobre 1968, avait lieu à Toronto la première Conférence canadienne sur l'habitation, sous le patronage du Conseil canadien du Bien-Être. Environ 550 délégués venant de toutes les parties du Canada et représentant tous les domaines connexes à celui de l'habitation y ont participé.*

Deux années d'étude, d'éducation populaire, de recherche et de préparation ont précédé cette conférence. La Société centrale d'hypothèques et de logement avait assumé la plus grande partie des frais, y compris le coût des deux années de préparatifs. Les gouvernements provinciaux y avaient aussi contribué, de même que certaines compagnies commerciales et industrielles.

Dès le début, cette conférence avait été conçue comme une conférence de travail. Une documentation importante avait été préparée avec soin et, au niveau des provinces, des commissions avaient siégé pour aider à identifier et à clarifier les questions à l'étude. Cette façon de procéder a été maintenue durant toute la conférence par une série de comités qui ont discuté de cinq thèmes principaux: la planifica-

tion en vue de l'habitation; l'organisation des programmes d'habitation; l'étendue de l'aide à fournir à l'habitation; les perspectives de réduire le coût de l'habitation et enfin, les aspects sociaux de l'habitation et de l'aménagement des collectivités. De plus, au cours d'un certain nombre de séances plénières, des représentants des organismes gouvernementaux, de l'entreprise privée et des sociétés sans but lucratif, intéressés au logement, ont eu l'occasion d'informer les autres délégués de leur rôle respectif en rapport avec l'habitation.

Dans son discours principal, le professeur Donnison, du London School of Economics, présenta des questions qui reçurent un accueil très sympathique d'un grand nombre de délégués. Les questions fondamentales à étudier, selon lui, ne portent pas surtout sur la production et la rareté des habitations mais plutôt sur leur répartition et le degré de justice qu'on y applique. Comment pouvons-nous assurer que les maisons que nous construirons et qu'un grand nombre des maisons déjà existantes servent déjà ou serviront à loger les gens qui en ont le plus besoin? Il a fait remarquer que nous ne pourrons pas atteindre nos objectifs si nous n'avons pas l'intention d'affecter une quantité considérable des habitations actuelles ou futures à la solution de

certains problèmes sociaux. En réalité, il existe un grand nombre de moyens de produire des logements de ce genre — qu'on les appelle logements publics ou logements sociaux, peu importe. Et il est en effet désirable que ces logements soient construits par divers groupes ou organismes afin de diversifier les catégories de propriétaires. Mais, selon le professeur Donnison, s'il doit y avoir un secteur public, ce dernier doit avoir une importance assez grande. Autrement, son rôle se bornera toujours à élaborer et à exécuter des programmes insuffisants, ce qui l'obligera à exclure par le fait même bon nombre de catégories de personnes qui ont le plus besoin de logements.

Les recommandations de la conférence, fondées sur les conclusions des travaux des divers comités, ont fait l'objet de débats très animés durant la séance plénière de la dernière journée; elles prennent la forme de principes généraux ou de directives plutôt que de propositions précises visant des mesures à prendre.

Il est important de signaler que c'est la première fois, au Canada, qu'un groupe aussi nombreux, aussi représentatif de tous les paliers de gouvernement (hommes politiques et fonctionnaires), du monde des affaires et du monde ouvrier, des municipalités, des groupes religieux et des organismes

*L'analyse des délégués inscrits au congrès a permis de les répartir comme suit:

Hauts-fonctionnaires du gouvernement (fédéral, provincial et municipal)	23.3 p. 100
Constructeurs, entrepreneurs généraux, prêteurs, architectes, urbanistes, courtiers en immeubles, etc.	19 p. 100
Députés fédéraux, députés provinciaux, conseillers municipaux	10 p. 100
Associations à caractère civique et organismes sociaux	8.6 p. 100
Universités	8.6 p. 100
Syndicats ouvriers et coopératives	7 p. 100
Administrateurs des organismes fédéraux et provinciaux de l'habitation, membres des commissions locales du logement, commissions scolaires, etc.	7 p. 100
Associations de bien-être social	5.4 p. 100
Eglises	4.1 p. 100
Associations de résidants et de locataires	3.5 p. 100
Autres	3.5 p. 100

pcts of housing and community development. In addition, a number of plenary sessions provided an opportunity for government housing agencies, private enterprise, and non-profit housing groups to inform delegates about their respective roles in relation to housing.

Questions posed by Professor Donnison of the London School of Economics in his keynote address found a sympathetic echo in the minds of many delegates. The fundamental questions for consideration, he suggested, are not questions of output and scarcity, but questions of distribution and justice. How do we ensure that the houses we shall build, and many of those already in existence, reach the people who need them most? He pointed out that our objectives cannot be attained unless there is a considerable stock of housing which can be allocated to meet social priorities. Such housing – call it the public or social sector of the market – can be provided in many ways and, indeed, it is desirable that it should be built and managed by different bodies to avoid too great a unification of ownership. But if there is to be a public sector at all, then it must be a fairly large one. Otherwise it will carry the stigma of a poverty program as well as being obliged to exclude many of those in greatest need.

The recommendations of the Conference, based on conclusions reached in the various workshops and vigorously debated in plenary session on the final day, take the form of general principles or guidelines rather than specific proposals for action.

It is significant that this is the first time in Canada that such a large group, representative of all levels of government (both political and administrative), business and labor, civic, church and non-profit organizations, the design and planning professions, social welfare and tenant and neighborhood associations, have agreed on a set of fundamental principles and priorities which, in their judgment, would well serve the best interests of all Canadians.

It was not expected that the Conference would produce dramatic solutions. Probably far more important in the long view is that it demonstrated the striking possibilities and benefits of vigorous participation by citizens in policy debate at the national level. Delegates left with an increased awareness of the complexities of the housing situation, of its regional differences and of the responsibilities of the various levels of government. The effects of this understanding will be felt long after the Conference.

There was an unmistakable determination on the part of delegates that the momentum generated should be maintained in all parts of Canada in the months and years ahead. As a first step, the Conference recommended the establishment of a representative committee, drawn largely from active provincial groups, charged with the responsibility of transmitting the Conference recommendations to the appropriate authorities and promoting their implementation. The Canadian Welfare Council was requested to serve as a base for this continuing activity.

Perhaps one of the most significant conclusions to emerge from the Conference is the need for governments at all levels to recognize the continuing dynamic role they must play in the housing field in an increasingly complex urban society. This role must embody a positive commitment to make the housing opportunities now available to the majority of Canadians, available to all residents of this country.

Summary of Conference Recommendations

The first Conference statement enunciated the principle that all residents of Canada have the right to be adequately housed. To reinforce that clear and firm declaration they stressed that housing requires much higher priority within the public economy and that it should be considered as socially essential as education.

The Conference recognized the inadequacy of government allocations for housing and insisted that, so long as

they are insufficient, priority should go to those with the greatest need.

The urgency of the housing problem was stressed, particularly for people of low income, and increasingly so for middle-income groups. The Conference declared that action must be mobilized, coordinated and streamlined by government, assisted and advised by the users of housing, private developers and builders, co-operatives, and other non-profit groups, city planners and financial institutions. The Conference saw a need for the appointment of Federal and provincial Ministers of Housing and Urban Affairs and the establishment of regional administrative units which would encourage comprehensive planning and development, with senior governmental financing more responsive to local needs.

The Conference recognized the need to make the best use of a scarce resource and so it recommended effective incentives, including grants, for the rehabilitation of existing housing stock. This was seen not only as a means of improving and maintaining existing housing, but as a means of lessening social dislocation and preserving the historic character of our cities.

Housing is more than mere shelter and so the Conference went on record as insisting that housing for all income levels must be within the context of community, including the provision of related facilities and services. In addition, the provision of social services and facilities was considered particularly necessary to make effective the expenditures required for public housing. In this connection the importance of design was stressed so that such housing becomes integrated with the whole community. Equally important is the element of choice with regard to location, design, and ownership, for both low and middle-income groups. Choice, moreover, was seen to embrace participation in planning and operation by present or anticipated users of housing, and in this context information and consultation were considered legitimate public expenses.

sans but lucratif, des professions intéressées à l'esthétique, au calcul et à la planification, des associations de bien-être social, s'est entendu pour adopter une série de principes fondamentaux et déterminer des priorités qui, selon tous les participants, semblent être les meilleurs moyens de répondre aux besoins de tous les citoyens du Canada.

Il ne fallait pas s'attendre à ce que la conférence produise des solutions absolument remarquables. Il est probablement beaucoup plus important à longue échéance qu'elle ait servi à démontrer les possibilités et les avantages marqués qui peuvent résulter d'une participation active de divers groupes de citoyens à un débat sur les politiques à établir au niveau national. Les délégués ont quitté cette conférence beaucoup plus conscients des complexités de la situation du logement, des différences que présentent les problèmes suivant les régions et de la responsabilité qui incombe aux divers paliers de gouvernement. Il ne fait aucun doute que l'effet de cette prise de séance et de cette compréhension se fera sentir pendant longtemps.

Les délégués ont démontré d'une façon non équivoque leur détermination à maintenir l'élan donné dans toutes les régions du Canada, au cours des mois et des années à venir. En premier lieu, la conférence a recommandé la création d'un comité représentatif, composé surtout de groupes de personnes actives au niveau provincial, qui seraient chargées de transmettre les recommandations de la conférence aux autorités compétentes et d'en favoriser la mise à exécution. On a demandé au Conseil canadien du Bien-Être social de s'occuper de la mise à exécution de cette activité constante.

Sans doute, une des conclusions les plus importantes que l'on puisse tirer de cette conférence est le besoin qu'ont tous les gouvernements de reconnaître le rôle dynamique qu'ils doivent jouer constamment dans le domaine de l'habitation, au sein d'une société urbaine qui devient de plus en plus complexe.

Ce rôle doit comprendre un engagement absolu à mettre à la disposition de tous les citoyens de notre pays les facilités de logement dont jouissent présentement la majorité de ceux-ci.

Sommaire des recommandations de la conférence

La conférence a établi et accepté en premier lieu le principe que tous les résidants du Canada ont un droit égal à un logement convenable et suffisant. A l'appui de cette déclaration claire et ferme ils ont souligné que le logement doit jouir d'une priorité beaucoup plus grande que l'économie publique et qu'il doit être jugé, du point de vue social, aussi essentiel que l'instruction.

La conférence a reconnu que les sommes affectées à l'habitation par le gouvernement étaient insuffisantes et qu'à cause de ce fait, elles devraient être employées en premier lieu à soulager les besoins les plus pressants.

On a également souligné l'urgence du problème de l'habitation, particulièrement pour les personnes à faible revenu et de plus en plus pour les groupes de personnes à revenu moyen. La conférence a déclaré que le gouvernement doit mobiliser, coordonner et moderniser les moyens d'action, après avoir obtenu l'aide et les conseils des occupants des habitations, des entrepreneurs généraux et des constructeurs du secteur privé, des coopératives et autres sociétés sans but lucratif, des urbanistes et des institutions financières. La conférence croit qu'il est nécessaire de nommer un ministre fédéral et des ministres provinciaux de l'habitation et des affaires urbaines et de créer des unités administratives régionales qui favoriseraient une planification et une expansion plus complètes des régions ainsi administrées; l'aide financière accordée par les gouvernements supérieurs contribuerait alors davantage à répondre vraiment aux besoins locaux.

La conférence a reconnu le besoin de mettre à meilleur profit les faibles ressources qui existent déjà et c'est pourquoi elle a recommandé l'adoption de stimulants efficaces, comme des subven-

tions, pour encourager la restauration des habitations existantes. Ce point a été envisagé non seulement comme un moyen d'améliorer et de conserver les maisons existantes mais aussi comme un moyen d'amoindrir l'effet du démembrement social de certains milieux et de conserver le caractère historique de nos villes.

La question du logement au Canada ne comprend pas uniquement la production d'habitations; aussi, la conférence a insisté pour dire que le logement à tous les niveaux de revenu doit être conçu en fonction du contexte des collectivités en cause, ce qui comprend la construction ou l'installation des services connexes. De plus, on a estimé que les services sociaux et autres facilités étaient particulièrement nécessaires pour assurer que les dépenses occasionnées par les logements sociaux produisaient les résultats les plus efficaces possibles. A ce sujet, on a souligné l'importance de bien concevoir ces logements pour pouvoir les intégrer facilement au reste de la collectivité. Il est également important de laisser une grande liberté de choix en ce qui concerne l'emplacement, le plan et le droit de propriété aux personnes à faible revenu et à revenu moyen. De plus, ce choix devrait comprendre le droit de participation des occupants actuels ou futurs à la préparation des plans et à l'exploitation des logements. Dans ce contexte, l'information et la consultation sont reconnues comme des dépenses publiques légitimes. De plus, la conférence a insisté pour que l'on établisse à l'intention des citoyens, des bureaux du logement qui seraient financés à même les deniers publics, afin d'aider les personnes qui ont des problèmes d'habitation ou autres problèmes connexes.

Il a été recommandé d'encourager des personnes dignes de confiance à former des coopératives et autres associations sans but lucratif ainsi que des compagnies de logements à dividendes limités, qui s'occuperaient de loger les familles à faible revenu et à revenu moyen, de façon à suppléer les logements sociaux ainsi que les logements

Furthermore, the Conference urged the establishment of citizens' housing bureaus, financed out of public funds, to assist people with housing and related problems.

It was recommended that co-operative and other non-profit housing, limited-dividend housing by responsible sponsors, for both low and middle-income families should be further promoted and assisted to complement public housing and privately-owned housing and thus provide a wider choice. In conformity with this objective, the Conference declared that Central Mortgage and Housing Corporation and provincial authorities should recognize duly constituted housing cooperatives as non-profit housing organizations.

The question of the supply of serviced land at reasonable cost was considered.

While there was substantial demand for public ownership of urban development land and elimination of land speculation, another view questioned whether these funds ought not to be spent to open up more land through provision of services, including schools. In either case, the use of public funds was endorsed for the purpose of easing the burden of rising land costs.

The impact of taxation was considered, and while some delegates stressed the deterrent effect of heavy taxes on the cost and supply of housing, others raised the question of available alternative sources of revenue for governments. The Conference agreed that the financing of education costs through property taxes is a major roadblock for local governments.

The delegates agreed that in the interests of producing public housing that

is better integrated with the general community, CMHC lending policies should encourage the inclusion, wherever practical, of an element of public housing in privately developed projects.

A National Institute to focus social and technical studies upon housing and the living environment, perhaps a National Housing and Urban Affairs Council, was seen to be of prime importance in improving the quality of our communities.

And finally, it was declared that the Canadian Conference on Housing has no alternative but to press all levels of government into a coordinated program to provide the housing all Canadians need, as this Conference sees this goal as a crucial element in the nation's physical, social, and economic health.

SAINT JOHN, NEW BRUNSWICK

Continued from page 8

These departments will occupy 13 storeys and the other five floors are being leased by the developers on five year terms. These floors will provide the built-in expansion requirements of the civic departments for the next 25 years. Primary tenants will be the Provincial government (Education and Welfare Departments) a major utility company and the Bank of Montreal.

The building will be of modern high-rise design and will be part of a three-acre concept of buildings and parks that will overlook the Harbor. The total base area will be approximately one acre on each of the three levels. The podium area above this base will

have two reflecting pools, one of which will be used for skating in the winter. A novel feature of this plaza is that the pool can be decked over to provide a large outdoor meeting area which will be tastefully landscaped and able to accommodate up to 5,000 persons. A feature of the design will be the illumination of the high-rise tower during the evening hours, as well as the multi-colored underwater lighting in the reflecting pools.

Pedestrian entrances are located on Market Square and Chipman Hill leading into the bank premises and a spacious lobby. From this lobby, steps will lead up through an attractively

decorated area into the Council Chamber. The Chamber will be approximately 3,000 square feet and will contain Committee and Press Rooms, and public accommodation for over 100 persons in comfortable theater type seats.

The Urban Renewal program adopted in Saint John is one that its citizens can be proud of. It is a rebuilding program that is attracting people from outside the City, and bringing in new industry.

With the erection of the new City Hall, Saint John is reaching for the future, and will be well on its way to becoming Canada's newest metropolis.

appartenant à des particuliers et à offrir ainsi un choix plus vaste d'habitations. Conformément à cet objectif, la conférence a déclaré que la Société centrale d'hypothèques et de logement et les autorités provinciales devraient reconnaître les coopératives d'habitations qui sont dûment constituées ainsi que les autres sociétés d'habitations sans but lucratif.

On a également étudié la question des terrains pourvus des services qui pourraient être offerts à un coût raisonnable. Alors qu'on a insisté pour que les territoires urbains aménagés appartiennent aux pouvoirs publics afin de mettre fin à la spéculation, on s'est aussi demandé si les deniers publics ne devraient pas être employés à aménager plus de terrains en y installant des services comme la construction d'écoles, par exemple. Dans l'un et l'autre cas, la conférence s'est prononcée en faveur de l'utilisation des de-

niers publics pour aider à soulager le fardeau que constitue la hausse constante du prix des terrains.

L'effet de l'imposition des taxes fut aussi étudié; et, alors que certains délégués ont fait ressortir à quel point l'imposition de lourdes taxes produisait un effet néfaste sur le coût et la disponibilité des habitations, d'autres se sont appliqués à examiner les autres sources de revenus que les gouvernements avaient à leur disposition. La conférence s'est accordée pour dire que le financement de l'éducation au moyen des taxes sur les propriétés constituait une entrave très grande pour les gouvernements municipaux.

Les délégués se sont entendus pour dire qu'en vue de produire des logements sociaux qui seraient mieux intégrés à chacune des collectivités en cause, les politiques de prêt de la Société devraient encourager, chaque fois que cela se peut, la construction

d'un certain nombre de logements sociaux à l'intérieur des lotissements aménagés par des intérêts particuliers.

Il a été jugé de la plus haute importance de créer un organisme national, qui pourrait s'appeler le Conseil national de l'habitation et des affaires urbaines et qui aurait pour but de centraliser les études à caractère social et technique sur l'habitation et les milieux de vie, en vue d'améliorer la qualité de nos collectivités.

Enfin, on a déclaré que la conférence canadienne sur l'habitation n'avait d'autre alternative que d'insister auprès de tous les paliers de gouvernement afin qu'ils établissent un programme bien coordonné pour répondre aux besoins de logements de tous les citoyens canadiens; cette conférence estime, en effet, que ce but est un des éléments critiques qui peuvent influer sur la santé physique, sociale et économique de notre pays.

ST. JAMES TOWN À TORONTO

suite de la page 5

L'aménagement paysager de l'ensemble a été conçu de façon à créer l'atmosphère d'un parc sillonné de sentiers tortueux, à prévoir un feuillage abondant et toute sorte de commodités à l'extérieur. Des installations particulières furent prévues ici et là dans le territoire: une fontaine de béton à l'angle nord-est des rues Wellesley et Parliament et une statue de dix pieds de hauteur entre les édifices Vancouver et Winnipeg. Un ascenseur à cage de verre ainsi que des entrées aménagées d'une façon attrayante constituent d'autres solutions d'un caractère plutôt inusité aux problèmes ordinaires que comporte le service des édifices.

Du point de vue sociologique, les ser-

vices fournis sur place aux résidants constituaient une partie importante de notre concept d'aménagement. Etant donné les dimensions de St. James Town, nous avons cru pouvoir nous permettre d'offrir des commodités qui seraient jugées trop coûteuses dans un ensemble plus petit. Nous avons aménagé, par exemple, une vaste piscine intérieure, des saunas et des salles de cases, des salles de télévision et de musique dans chaque édifice. Il y a aussi trois jeux de balle au mur, des gymnases et des salles d'exercice, des jeux de tennis et une piste, de même qu'une patinoire à glace artificielle, un auditorium et des ateliers de bricolage. Nous avons visé à mettre à la disposition de nos locataires un programme

complet de récréation qui comporterait des attractions pour tous.

La planification de St. James Town était extrêmement complexe, surtout parce qu'il existait que très peu d'information sur d'autres projets de cette importance réalisés par l'entreprise privée. Nous avons estimé qu'une planification conçue selon toutes les règles de l'art était absolument essentielle au succès de l'entreprise et c'est pourquoi nous y avons consacré énormément de temps et d'efforts. Nous croyons avoir envisagé tous les éléments constituants importants qui pouvaient assurer la réussite d'une entreprise comme St. James Town et les avoir incorporés dans nos plans.

Federal-Provincial Housing, St. John's, Nfld.

R. C. Manore

R. C. Manore is Regional Information Officer, Atlantic Region, Central Mortgage and Housing Corporation.



Federal-Provincial housing units on Goodview Avenue at Livingstone Street. Built on a steeply sloping site, these stepped blocks with corner windows take full advantage of the fine view of the harbor below.

Ensemble fédéral-provincial d'habitations, avenue Goodview près de la rue Livingstone. Construits le long d'une pente abrupte, ces îlots de logements à niveaux multiples et à fenêtres d'angle offrent à leurs occupants une belle vue sur le port.

The City of St. John's, Newfoundland, has the paradoxical honor of being the newest provincial capital in Canada while remaining one of the oldest settled areas in North America. St. John's, of course, became a provincial capital when Newfoundland joined confederation with Canada in 1949, but colonization began more than 300 years ago.

Newfoundland has now been part of Canada for nearly 20 years and the development of low-rental housing in St. John's since that time serves as a prototype of the Canadian experience in subsidized rental accommodation.

The first Federal-Provincial housing project ever approved in Canada was Westmount, a 140-unit development in St. John's, approved in 1950. This project, after 18 years, is now under-

going a three-year renovation program which will provide new heating systems and modern amenities to the development.

After the success of Westmount was assured, and the great need for this type of accommodation established, the three levels of government wasted little time in providing more units for families and individuals in need of better accommodation. In 1951 there were 152 units built on Empire Avenue; in 1952 an additional 100 units were constructed on Whitebay Street. This project, incidentally, is operating on a full-recovery basis. In 1954, another 46 units were added to the housing stock on Wickford Street (now Livingstone Street) and finally in 1955, the 146-unit Anderson Avenue project was approved and built. During 1949, the St.

John's Housing Authority was established to administer these projects and by 1955, with 584 units under their administration, the initial demand for housing had been met.

No more units were added to this stock for more than 10 years but in 1964 an investigation of need was carried out and it was recommended that another 1,000 units would be needed for families currently living in sub-standard accommodation. Consequently, 210 units of three, four, and five-bedroom row-housing were approved for Buckmaster's Field and the completed project was turned over to the St. John's Housing Authority in January, 1968. Buckmaster's Field was formerly the site of an army barracks and parade ground and commands a view of the city and the harbor.

In all there have been six projects completed in St. John's and 794 units are now under administration. A contract has been awarded for a seventh project to provide 93 units in the Ken-na's Hill area, and the units are now under construction.

While St. John's has naturally led the way in Newfoundland, subsidized rental housing projects have been constructed in other locations in the Province with Federal assistance under the Federal-Provincial cost-sharing arrangement and, more recently, under the 90% Federal loan provisions of the National Housing Act. In Marystow, a fisheries growth center on the Burin Peninsula, a 160-unit project is in its final stages. In Fortune and Grand Bank, also on the Burin Peninsula, two 20-unit projects are under construction. In Corner Brook two projects providing 200 units are now becoming occupied.

These projects, the old and the new, have produced almost 1,300 low-rental housing units in the Province since the first Westmount project in St. John's was approved in 1950.

Logements fédéraux-provinciaux à St-Jean, T.-N.

par R. C. Manore

M. R. C. Manore, agent d'information de la région Atlantique, Société centrale d'hypothèques et de logement.

La ville de St-Jean, Terre-Neuve, tout en étant la plus récente capitale provinciale du Canada n'en est pas moins un des plus anciens territoires établis en Amérique du Nord. La ville de St-Jean devint évidemment une capitale provinciale lorsque la province s'est jointe à la Confédération en 1949, mais la colonisation de ce territoire commença il y a plus de 300 ans.

Même si Terre-Neuve ne fait partie du Canada que depuis environ 20 ans, l'aménagement de logements à loyer modique dans la ville de St-Jean peut servir de prototype de l'expérience du Canada dans le domaine des logements à loyer subventionné.

Le premier ensemble d'habitations jamais approuvé au Canada en vertu d'un accord fédéral-provincial a été le lotissement Westmount, qui comprend 140 unités d'habitation à St-Jean et qui fut approuvé en 1950. Après 18 ans, cet ensemble fait l'objet d'un programme de rénovation de trois ans qui consistera en particulier à le pourvoir de nouveaux systèmes de chauffage et de commodités plus modernes.

Une fois que le succès de Westmount eut été reconnu et que le grand besoin de ce genre de logements eut été établi, les trois gouvernements en cause n'hésitèrent plus à procurer d'autres logements de ce genre aux familles et aux personnes qui avaient besoin d'être mieux logées. En 1951, on construisait 152 unités avenue Empire; en 1952, 100 autres unités furent ajoutées rue Whitebay. Incidemment, dans ce dernier ensemble, les loyers sont économiques, c'est-à-dire recouvrables en entier. En 1954, 46 autres unités furent réalisées rue Wickford (maintenant rue Livingstone) et enfin en 1955, l'ensemble de 146 unités de la rue Anderson fut approuvé et réalisé. Au cours de l'année 1949, la Commis-



Ensemble d'habitations fédéral-provincial Buckmaster's Field. Ces logements en rangée construits sur l'emplacement d'un ancien barraquement et terrain d'exercice de l'armée ont vue sur la ville et le port.

Buckmaster's Field Federal-Provincial housing project. These row-housing units, built on the site of a former army barracks and parade ground, command a view of the City and the harbor.

sion de logement de St-Jean fut établie en vue de gérer ces ensembles et en 1955, alors que la Commission avait à gérer 584 logements, on estimait qu'on avait répondu à la demande initiale de logements de ce genre.

Pendant une période de 10 ans, on ne construisit plus aucun logement de ce genre, mais en 1964, après une étude des besoins, il fut recommandé que 1000 autres logements semblables seraient nécessaires pour les familles qui occupaient des logements impropre à l'habitation. C'est pourquoi, 210 unités d'habitation en rangée de trois, quatre et cinq chambres furent approuvées à Buckmaster's Field et tout cet ensemble fut confié à la Commission de logement de St-Jean en janvier 1968. Buckmaster's Field était autrefois occupé par des barraques de l'armée et un terrain d'exercice; de cet emplacement, on a une excellente vue de la ville et du port.

Au total, 6 ensembles ont été réalisés à St-Jean et 794 unités sont présentement gérées par la Commission de logement. Un septième projet qui doit comprendre 93 unités à réaliser dans le secteur de Kenna's Hill a été ap-

prouvé; le contrat sera accordé bientôt.

Alors que la ville de St-Jean a naturellement donné l'exemple à Terre-Neuve, on a construit d'autres ensembles de logements à loyer subventionné dans d'autres parties de la province, grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, en vertu du programme du partage des coûts entre les gouvernements fédéral et provincial et, plus récemment, en vertu des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation qui prévoit des prêts de 90 pour cent du gouvernement fédéral. A Marystown, centre de développement des pêcheries dans la Péninsule de Burin, un ensemble de 160 unités est presque achevé. A Fortune et à Grand Bank, également dans la Péninsule de Burin, deux ensembles de 20 unités sont en voie de construction. A Corner Brook, on a commencé à occuper deux ensembles qui comprennent 200 unités.

Toute cette activité de date plus ou moins récente a permis de produire près de 1,300 logements à loyer modique dans la province, depuis que le premier ensemble de Westmount fut approuvé à St-Jean, en 1950.

Building Human Values into the Community

THE THEME OF CPAC's 1968 NATIONAL PLANNING CONFERENCE



Chairman of the Panel Discussion "Human Values in Urban Renewal", His Worship Mayor Hugh R. Stephen, Victoria, B.C.

Son Honneur le maire Hugh R. Stephen, de Victoria, en Colombie-Britannique qui présidait la discussion de table ronde sur les "Valeurs humaines en rénovation urbaine".



*Mrs. Rosemary Hamilton,
Vancouver United Community Services
Consultant*

*Mme Rosemary Hamilton
experte aux Services communautaires
de Vancouver*



*Mr. Alain de C. Nantel,
Assistant Regional Director, Quebec Region,
Central Mortgage and Housing Corporation*

(PHOTO BY PAUL HORSDAL LTD., OTTAWA)

*M. Alain de C. Nantel
directeur régional adjoint du Québec
Société centrale d'hypothèques et de
logement*

(PHOTO PAR PAUL HORSDAL LTD., OTTAWA)

Victoria, British Columbia, was the site of the Community Planning Association of Canada's 1968 National Conference from October 6 to October 9, 1968.

The "importance of choice" emerged as the dominant point of the Conference. Certainly, the 443 delegates and wives who attended were given plenty of choices to consider in attempting to build human values into their communities.

A number of interesting addresses and panel discussions took place on such varied topics as The Importance of Privacy, Youth and Adult Viewpoints

on Human Values Today, Human Values in Citizen Participation, Citizen Participation in Public Affairs, and Creating the Climate for Building Human Values into the Community.

The first of several panel presentations discussed, "**Human Values in Urban Renewal**". Moderated by His Worship Mayor Hugh R. Stephen of Victoria, the four-member panel consisted of Mrs. Rosemary Hamilton, Vancouver United Community Services consultant; Mr. Alain de C. Nantel, CMHC's Assistant Regional Director, Quebec Region; Dr. V. Setty Pendakur, Associate Professor, University of British

Columbia's School of Community and Regional Planning; and Mr. Maurice Egan, Director, Social Planning and Community Development, Vancouver.

Mrs. Hamilton was concerned about the negative aspects of the urban renewal process and how they could destroy human values. She questioned whether, under the urban renewal techniques now in force, there was any net social benefit. She felt that urban renewal programs in residential areas had a tendency to:

- Encourage blight in two ways. First, areas slated for urban renewal are often designated for this purpose,

L'Importance des valeurs humaines dans la collectivité

(THÈME DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE L'ACU EN 1968)



M. V. Setty Pendakur
professeur adjoint, école d'urbanisme
et d'aménagement du territoire
Université de la Colombie-Britannique



M. Maurice Egan
directeur de la planification sociale et de
l'aménagement communautaire, Vancouver
(PHOTO PAR RAPID GRIP AND BATTEN, OTTAWA)

Mr. Maurice Egan, Director,
Social Planning and Community Develop-
ment, Vancouver
(PHOTO BY RAPID GRIP AND BATTEN, OTTAWA)

Dr. V. Setty Pendakur,
Associate Professor,
School of Community and Regional Plan-
ning, University of British Columbia

du Québec de la SCHL, M. V. Setty Pendakur, professeur adjoint à l'Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire de l'Université de la Colombie-Britannique et enfin, M. Maurice Egan, directeur de la planification sociale et de l'aménagement communautaire à Vancouver.

Mme Hamilton s'est montrée préoccupée des aspects négatifs du procédé employé jusqu'à maintenant dans les programmes de rénovation urbaine et de la façon dont ils peuvent détruire les valeurs humaines. Elle s'est demandé si l'application des techniques préconisées actuellement entraînait un bénéfice social bien défini. A son avis, les programmes de rénovation urbaine entrepris dans les secteurs résidentiels avaient tendance à produire les effets suivants:

- Favoriser le délabrement de deux façons. En premier lieu, il arrive souvent que certains secteurs à rénover sont désignés à cette fin quelques années d'avance, de sorte que le voisinage se détériore petit à petit durant la période intermédiaire. En second lieu, il semble que la majorité des résidants d'un quartier préfèrent demeurer dans ce même quartier. Ceux qui doivent être déplacés et qui ne désirent pas s'installer dans des logements sociaux, s'en vont souvent dans des quartiers avoisinants, ce qui a pour effet d'y multiplier les problèmes.
- Réduire le nombre de logements disponibles alors que ces logements sont déjà très rares. Il est certain que les maisons en très mauvais état devraient être démolies mais d'autres n'accusent qu'un certain degré de vétusté, ne sont pas du tout impropre à l'habitation, et pourraient être rénovées.

L'Association canadienne d'urbanisme avait choisi la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, pour y tenir sa conférence nationale de 1968, du 6 au 9 octobre dernier.

“L'importance du choix” a été le thème principal de cette conférence. Il faut dire que les 443 délégués et leur épouse, qui étaient présents à cette grande réunion, ont eu à examiner un grand nombre de choix à faire en tenant d'établir l'importance des valeurs humaines dans leur collectivité.

Le programme comprenait un certain nombre de discours intéressants et de discussions de groupe sur des sujets aussi variés que l'importance de l'in-

timité, les points de vue de la jeunesse et des adultes sur les valeurs humaines de nos jours, les valeurs humaines dans la participation des citoyens, la participation des citoyens aux affaires publiques et la création du climat propice à faire valoir l'importance des valeurs humaines dans la collectivité.

La première de ces tables rondes délibéra sur les valeurs humaines dans la rénovation urbaine. L'animateur en était Son Honneur le maire Hugh R. Stephen, de Victoria, et les autres participants étaient Mme Rosemary Hamilton, des Services communautaires de Vancouver, M. Alain de C. Nantel, directeur régional adjoint de la région

sometimes years in advance, with the result that the neighborhood deteriorates in the intervening period. Second, the majority of residents seem to prefer to remain in the same area. Those who are to be dislocated and do not wish to move into public housing often move to the adjacent neighborhoods multiplying the problems in those areas.

- Reduce housing stock when housing is already in very low supply. Some houses in very poor condition should certainly be demolished, but others may be merely obsolete, not sub-standard, and could be rehabilitated.
- Increase poverty. The majority of people in urban renewal areas are tenants. They often have to pay more rent in public housing projects, and for those who move into the private housing market, rents sometimes increase 50% to 100%. While homeowners may receive a fair price for their homes, it usually does not even approximate replacement value. The petty entrepreneurs – corner storekeepers, those taking in boarders or renting rooms – are cut off from the source of their livelihood, and often have great difficulty in re-establishing their former position.
- Multiply social problems. The large public housing projects which so often are built in urban renewal areas concentrate the very low income groups, isolating and stigmatizing them. A great many children move into these projects, aggravating the school problem.
- Invade privacy. In the past, urban renewal programs have been undertaken without consulting the people affected.

In summary, Mrs. Hamilton felt that too often human considerations, especially the desires of residents of areas directly affected, were not taken into account in urban renewal programs, and that frequently the overall effect on people is detrimental, rather than beneficial.

Mr. Nantel suggested that a new perspective is needed for the traditional concept of urban renewal – which he prefers to call, renewal of the urban environment. In the past, the emphasis has been on the physical side of urban renewal but Mr. Nantel would like to see the concept enlarged to include the various components making up the human fabric. Those he touched upon were education, adult retraining and recreation facilities. He felt it was important to invest not only in the physical classrooms but also in the quality of teaching and in the cultural and social development of people living in urban renewal areas. Adult retraining is very important in order that employment opportunities may be widened and family incomes increased. Mr. Nantel felt that recreation facilities and programs should be provided for in urban renewal areas to fight against juvenile delinquency and to introduce greater scope to the human side of urban renewal.

Dr. Pendakur took issue with what he termed “The tyranny of experts”, and called on citizens to ensure that their elected representatives know what the people really want for their tax dollars. We now have available a great deal of expertise on many subjects, but he felt that the planning experts did not always understand human values. The experts tell us that we have established a high standard of living, but we have

not been able to keep pace with the consequences of technological progress. “The community is being delivered, or perhaps is delivering itself, into the hands of the technologists”, he warned. “The process of democratic decision cannot occur if the public is ignorant of the factors affecting the decisions.”

On a more optimistic note, Mr. Egan felt that social, economic and physical planning are indeed coming closer together. He was in favor of more citizen involvement in the planning process, and more awareness by planners of the human needs in community development. He mentioned the efforts of the Residents’ Association in the Don Vale urban renewal area in Toronto. This organization has been actively interested in the proposed plan for the area, and has made a strong case for rehabilitation as opposed to demolition.

Mr. Egan stated that the goal of the physical planner is to improve the quality of the physical environment. The goal of the social planner is to enhance the quality of civic life. The quality of civic life in any community is dependent upon the degree of social vitality. This in turn depends on the degree of participation by the people.

Mr. Egan emphasized that physical and economic planning must be integrated with social planning in urban renewal areas if social ideals and objectives are to be attained.

After the panel discussion the delegates were escorted on a walking tour, observing how recent urban renewal projects in Bastion and Centennial Squares have improved the living environment in downtown Victoria.

- Augmenter le degré de pauvreté. La majorité des personnes qui vivent dans les secteurs à rénover sont des locataires. Elles doivent souvent payer un loyer plus élevé dans des logements sociaux et quant à ceux qui s'installent dans des logements loués sur le marché privé, leur loyer augmente quelquefois de 50 à 100 p. 100. Alors que les propriétaires peuvent recevoir un prix équitable pour leur propriété, ce prix ne se rapproche habituellement même pas de la valeur de remplacement de ces maisons. Les entrepreneurs de moindre importance – tenanciers d'un magasin du coin, ceux qui louent des chambres ou qui gardent des pensionnaires, se trouvent tout à coup privés de leur source de revenu et éprouvent souvent beaucoup de difficultés à retrouver leur ancien état et niveau de vie.
- Multiplier les problèmes sociaux. Les vastes ensembles de logements sociaux qui sont souvent construits dans des secteurs rénovés groupent les personnes à très faible revenu comme pour les isoler et les stigmatiser. Habituellement, ces ensembles renferment un grand nombre d'enfants, ce qui aggrave le problème scolaire.
- Envahir l'intimité des gens. On a déjà entrepris des programmes de rénovation urbaine sans consulter les personnes en cause.

En résumé, Mme Hamilton était d'avis que trop souvent, dans la réalisation de programmes de rénovation urbaine, on n'avait pas tenu compte du point de vue humain, surtout du désir des résidants des quartiers directement atteints. et que souvent l'effet global de ces programmes sur la population est plus nuisible que profitable.

M. Nantel a mentionné qu'il faut envisager sous une nouvelle perspective

le concept traditionnel de la rénovation urbaine, qu'il préfère désigner sous le nom de rénovation du milieu urbain. Dans le passé, on a surtout insisté sur l'aspect matériel de la rénovation urbaine, mais M. Nantel aimeraient que l'on élargisse le sens de ce concept pour y inclure les divers éléments qui composent le caractère humain. Il a surtout fait valoir l'instruction, le recyclage des adultes et les moyens de récréation. Il s'est dit d'avis qu'il était important d'investir des capitaux non seulement pour améliorer l'aspect matériel des salles de classes, mais aussi la qualité de l'enseignement et le développement culturel et social des personnes qui habitent ces régions. Le recyclage des adultes est très important si l'on veut augmenter les occasions d'emploi et par le fait même le revenu des familles. M. Nantel a ajouté qu'il faudrait procurer des moyens de récréation et prévoir des programmes dans ce domaine dans les milieux à rénover, afin de combattre le problème des jeunes délinquants et d'élargir la portée de l'aspect humain en matière de rénovation du milieu urbain.

M. Pendakur s'en est pris à ce qu'il a appelé "La tyrannie des experts"; il a demandé aux citoyens de s'assurer que leurs représentants auprès des gouvernements sachent bien ce que la population désire vraiment recevoir en échange des impôts qu'ils payent. On nous a fait jusqu'à maintenant un grand nombre d'expertises sur bon nombre de sujets mais, selon lui, les experts en planification ne comprennent pas toujours vraiment les valeurs humaines. Les experts nous disent que nous avons atteint une norme de vie assez élevée mais nous n'avons pas pu marcher de pair avec les conséquences du progrès technologique. Il a mis tout le monde en garde contre le fait que les collectivités se remettent ou sont remises entre les mains des technologues. Et il a continué en disant: "Le

processus de la décision démocratique ne peut pas se dérouler si le public ignore les facteurs qui influent sur ces décisions".

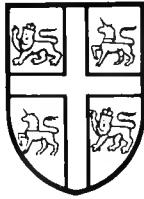
Sur un ton plus optimiste, M. Egan a exprimé l'avis que la planification tient compte de plus en plus des aspects social, économique et physique d'un milieu. Il s'est dit en faveur d'une plus grande participation des citoyens au procédé de planification et d'une plus grande conscience des besoins de l'être humain dans l'aménagement d'une collectivité, de la part des urbanistes. Il a mentionné en particulier les efforts déployés par l'Association des résidants du secteur de rénovation Don Vale à Toronto. Cet organisme s'est intéressé activement au plan que l'on avait proposé pour ce quartier et a fait valoir avec beaucoup d'énergie les mérites de la restauration par opposition à la démolition.

M. Egan a déclaré que le but de l'urbaniste chargé de l'aspect matériel est d'améliorer la qualité du milieu matériel, tandis que le but du responsable de l'aspect social est de rehausser la qualité du niveau de vie des citoyens d'une ville. Cette qualité, dans toute collectivité, dépend du degré de vitalité sociale qu'on y trouve et qui, à son tour, dépend du degré de participation de la population elle-même.

M. Egan a insisté pour dire que la planification sur le plan physique et économique doit être intégrée à la planification sur le plan social dans les secteurs à rénover si on vise à atteindre des idéals et des objectifs sociaux.

Après la discussion de groupe, les délégués furent invités à aller voir sur place combien certains programmes de rénovation urbaine réalisés récemment dans Bastion et Centennial Squares, ont amélioré certainement le milieu de vie dans le centre-ville de Victoria.

As Seen by the Press



Newfoundland and Labrador

The Federal Fisheries Department expects to move between 70,000 and 80,000 people from remote communities of Newfoundland by 1980 under the Newfoundland Fisheries Resettlement program. The program, with cost shared on a two-to-one basis with the Province, has moved 8,000 people from 100 isolated outports during its first two years of operation.

Burin: A Federal loan has been approved to the Newfoundland and Labrador Housing Corporation to assist in the financing of 20 detached wood-frame bungalows in Burin for families of low income.

Clarke's Beach: The non-profit corporation, The Pentecostal Benevolent Association of Newfoundland and Labrador, will receive a Federal loan of \$216,540 through CMHC to assist in the construction of a one-storey extension to a building financed by an NHA loan in 1966. The extension will provide seven single and 11 double hostel bedrooms and a 16-bed ward to accommodate 45 elderly persons.

Gander: A Federal loan in the amount of \$543,358 has been approved to the Newfoundland and Labrador Housing Corporation for the construction of a 32-unit public housing project for families of low income. The project will consist of 22 three-bedroom and 10 four-bedroom semi-detached units.

St. John's: The St. John's Telegram recently ran a series of three articles by Mike Porter on the City's current and proposed urban renewal areas: Mundy Pond, "Rehabilitation - not Relocation"; Blackhead Road, "The Transformation of the Brow"; and the Battery, "Battery Desperately Overcrowded".

Trepassey: A project of 43 detached wood-frame bungalows to accommodate families of low income will be constructed in Trepassey by the Newfoundland and Labrador Housing Corporation with the assistance of a Federal loan through Central Mortgage and Housing Corporation.



Nova Scotia

Dartmouth: A CMHC contract in the amount of \$625,000 has been awarded to L. B. Stevens Construction Limited of Fairview, Nova Scotia, for the design and construction of a 40-unit Federal-Provincial low-rental housing project. The project will consist of 24 three-bedroom and 16 four-bedroom row-housing units.

Two large housing developments in the east and north sections of Dartmouth have been approved by City Council. Building permits were issued to S. Jachimowicz for a 107-unit limited-dividend apartment project on Kennedy Drive, and to Metropolitan Projects Limited for an 82-unit apartment complex on Crystal Drive and Primrose Street.

Halifax: The City Housing Committee has passed a resolution calling for the Committee Chairman to meet with the Architects' Advisory Committee to have the Committee investigate the possibility of rehabilitation and preservation of existing homes.

The Federal government and the government of the Province of Nova Scotia will enter into an agreement for the construction of a Federal-Provincial public housing project on Gottingen Street in Halifax. Provided under the NHA and complementary Provincial legislation, the project will consist of 166 apartment units.

An increase of \$1,082,500 in the Federal contribution for the implementation of the Jacob Street Urban Renewal Scheme has been approved. The boundaries of the area have been extended by about eight acres. This will result in the project area being increased to approximately 32 acres. The extension is required to allow for the construction of the Cogswell Street Interchange. Of the eight acres which have been added to the project, approximately five acres will remain after the interchange and related roadwork have been completed. The City has proposed to use the residual land for industrial and commercial purposes.

Fundy Construction Company Limited of Halifax has been awarded a Federal-Provincial contract in the amount of \$1,249,160 for the construction of a 95-unit apartment building on Maitland Street. This low-rental housing project will consist of 9 bachelor, 39 one-bedroom and 47 two-bedroom units.

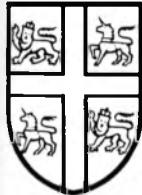
The City of Halifax is to begin a study of the cost of retaining and rehabilitating a 15-building portion of Brunswick Street. The 15 buildings, of which 12 are houses, will be restored to their Victorian appearance and will be integrated with a large public housing project to be built in the area.

Halifax public housing tenants should not be afraid to speak out for their rights, says the Chairman of the Halifax Housing Authority. In a two-page letter to all tenants of subsidized rental accommodation, the Chairman, Mr. R. D. Mussett, says they have every right to expect the same protection and service that they would from any landlord. He strongly encouraged the formation of tenant associations or councils in the various public housing projects.

New Glasgow: A Federal loan in the amount of \$847,400 under the NHA has been approved to the Glen Haven Manor Corporation, a non-profit corporation sponsored by a group of citizens interested in providing housing for the elderly. The loan will assist in the construction of a two-storey building containing accommodation for 132 elderly persons in 24 single and 54 double bedrooms. The building will also contain kitchen and dining facilities, an elevator, lounges, barber and beauty shops, a nursing care station, a treatment room and a hobby shop.

North Sydney: A Federal loan in the amount of \$232,695 has been approved to the Nova Scotia Housing Commission for the construction of a public housing project, consisting of 14 three-bedroom semi-detached units.

Selon la presse locale



A Terre-Neuve et au Labrador

Le ministère fédéral des Pêcheries déplacera de 70,000 à 80,000 personnes de certains endroits isolés de Terre-Neuve d'ici à 1980, en vertu du programme de rétablissement des pêcheries de Terre-Neuve. Déjà, dans le cadre de ce programme dont les coûts sont partagés entre le fédéral et la province, on a déplacé 8,000 personnes d'une centaine de ports isolés, au cours des deux premières années.

Burin: Un projet de construction de 20 logements sociaux à pans de bois sera partiellement financé par un prêt du gouvernement fédéral, accordé à la Société d'habitation de Terre-Neuve et du Labrador. Ces logements sont destinés aux familles à faible revenu.

Clarke's Beach: Un organisme sans but lucratif recevra un prêt de \$216,540 de la SCHL. Ce prêt aidera la Pentecostal Benevolent Association de Terre-Neuve et du Labrador à ajouter une aile d'un étage à un édifice dont la construction, qui remonte à 1966, avait été rendue possible grâce à un prêt accordé en vertu de la LNH.

Cette aile pourra abriter 45 personnes âgées qui disposeront d'une salle commune de 16 lits, 11 chambres à deux lits et 7 chambres à un lit.

Gander: Trente-deux familles à faible revenu pourront bénéficier d'un logement par l'entremise de la Société d'habitation de Terre-Neuve et du Labrador. Un prêt pour la construction de 32 unités de logements sociaux a été approuvé par le gouvernement fédéral à cette fin. L'ensemble de 22 maisons jumelées à trois chambres et de 10 autres à quatre chambres sera réalisé grâce à un prêt de \$543,358 qui représente 90 p. 100 du coût.

St-Jean: Le "Telegram" de St-Jean a publié récemment une série de trois articles signés Mike Porter sur les secteurs de la ville qui sont en train d'être rénovés ou que l'on songe à rénover. Il y a eu un article sur

Mundy Pond, intitulé "Rehabilitation – not Relocation"; un sur Blackhead Road, intitulé "The transformation of the Brow"; et un dernier intitulé "Battery Desperately Overcrowded".

Trepassey: Par l'entremise de la SCHL le gouvernement fédéral a consenti un prêt à la Société d'habitation de Terre-Neuve et du Labrador pour la construction de 43 logements jumelés à pans de bois qui seront érigés au bénéfice de familles à faible revenu.



En Nouvelle-Écosse

Dartmouth: La firme L. B. Stevens Construction Ltd. de Fairview, Nouvelle-Écosse, s'est vu accorder un contrat de \$625,000 par la SCHL. La conception et la construction de 40 logements à loyer modique seront mises à exécution grâce à un accord fédéral-provincial. Vingt-quatre logements en rangée de trois chambres et 16 autres de quatre chambres composeront cet ensemble.

Le Conseil de ville vient d'approuver deux vastes lotissements à des fins résidentielles dans les quartiers est et nord de Dartmouth. On a accordé des permis de construction à M. S. Jachimowicz pour réaliser un ensemble de 107 unités du genre appartement à dividendes limités sur Kennedy Drive ainsi qu'à la compagnie Metropolitan Projects Limited pour la construction de 82 appartements rue Primrose et Crystal Drive.

Halifax: Une contribution supplémentaire de \$1,082,500 a été accordée pour mettre à exécution le programme de rénovation urbaine de la rue Jacob. Cette contribution a été nécessitée par l'agrandissement de la zone à rénover. Huit acres de terrain ont été ajoutées pour permettre la construction de l'échangeur de la rue Cogswell. L'aire totale de ce projet est portée à 32 acres. Les autorités de la ville utiliseront probablement les 5 acres de terrain qui resteront à des fins industrielles et commerciales.

La Fundy Construction Limited d'Halifax s'est vue accorder un contrat de construction fédéral-provincial au montant de \$1,249,160. L'édifice en question situé rue Maitland comprendra 95 logements à loyer modique. Neuf studios, 39 logements d'une chambre et 47 logements de deux chambres formeront cet ensemble de logements.

La ville d'Halifax commencera bientôt une étude sur ce qu'il en coûterait pour conserver et restaurer une quinzaine d'édifices de la rue Brunswick. Ces 15 immeubles, dont 12 sont des maisons, retrouveront leur style et leur apparence de l'époque victorienne et seront intégrés dans un vaste ensemble de logements sociaux qui doivent être construits dans ce secteur.

Le président de la Commission du logement d'Halifax a déclaré que les résidents des logements sociaux d'Halifax ne devraient pas craindre de faire valoir leurs droits. Dans une lettre de deux pages adressée à tous les locataires des logements subventionnés, le président de la Commission, M. R. D. Mussett, a dit à ces gens qu'ils avaient absolument droit de s'attendre à la même protection et au même service que ceux qu'ils pourraient recevoir de tout autre propriétaire. Il encouragea vivement la formation d'associations ou de conseils de locataires au sein des divers ensembles de logements sociaux.

Le Comité d'habitation de la ville a adopté une résolution demandant au président du comité de rencontrer le Comité consultatif des architectes afin que cet organisme enquête sur la possibilité de restaurer et conserver les maisons existantes.

Le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Écosse vont conclure une entente en vue de la construction d'un ensemble de logements sociaux à frais partagés, rue Gottingen, à Halifax. Cette entente est fondée sur les dispositions de la LNH et de la loi provinciale qui lui est complémentaire; l'ensemble comprendra 166 appartements.

New Glasgow: En vue de procurer des logements aux personnes âgées, une association sans but lucratif s'est vu accorder un prêt fédéral de \$847,400 en vertu de la LNH. La Glen Haven Manor Corporation se propose donc de construire un édifice de 2 étages pouvant loger 132 personnes âgées.

En plus de la cuisine, la salle à manger et un ascenseur, l'édifice abritera plusieurs petits salons, une clinique, une infirmerie, des salons de coiffure pour hommes et pour dames et un atelier de bricolage.

L'édifice comprendra aussi 54 chambres à deux lits et 24 chambres à un lit.

Pictou: The Nova Scotia Housing Commission has received approval for a Federal loan in the amount of \$171,960 to assist in the construction of 12 semi-detached units to be rented to families of low income.

Point Tupper: The Municipality of the County of Richmond has received approval for a Federal loan, through Central Mortgage and Housing Corporation, in the amount of \$11,490.50 to assist in the preparation of an Urban Renewal Scheme in the community of Point Tupper. The Scheme area encloses two small communities comprising approximately 100 houses and a school. It is located within a large area on Point Tupper peninsula, all of which has been zoned as an industrial park. The Scheme will involve clearance or rehabilitation of housing in the area. The Scheme will be prepared by Project Planning Associates Limited, Toronto, under the direction of the Community Planning Branch of the Nova Scotia Department of Municipal Affairs.

Sackville: A 2,200 acre land assembly project undertaken by the Nova Scotia Housing Commission in this rural community about 15 miles from Halifax, is proceeding on schedule. The first phase of the multi-million dollar development is well under way with some 85 homes already under construction and another 150 due to start soon.

The other Scheme area incorporates both the older business and administrative center, and the main Central Business District where municipal action is needed to guide and encourage development. This Scheme will be prepared in two parts over a 12-month period at a total cost of \$35,656 of which the Federal share will be \$17,828. The first part will comprise an overall Scheme for the area while the second will be a detailed first phase Scheme.

A Federal loan of \$17,298 has been made to the New Brunswick Housing Corporation to acquire 2.51 acres of land for public housing projects in the City of Campbellton.

Fredericton: A proposal for a 10-storey subsidized rental apartment building is under consideration by the City. Cost of the project would be in the area of \$1.5 million. The apartment complex, if plans under way develop, would be located on the south side of the river and contain approximately 100 units.

City Council approved a \$6,000 contribution by the City towards the cost of acquiring a 7.2 acre Carleton Ward site on which the New Brunswick Housing Corporation plans to construct 70 low-rental housing units. The complex of three and four-bedroom units will cost between \$800.00 and \$1,000.00. The site is bounded by McLaren Avenue, Clark Street, Hughes Street and the ball park.

City Council and the Urban Renewal Commission are now studying a draft application for financial assistance for the preparation of an Urban Renewal Scheme for the Central Business District and adjacent areas. The total cost of preparing the Scheme is estimated to be \$92,800, said the City's consultants, Acres Research and Planning Ltd. of Toronto.

Saint John: The Federal government has approved a loan in excess of \$1 million to the New Brunswick Housing Corporation for the construction of a 95-unit low-rental housing project for families of low income in Courtenay Place, Saint John. The loan will assist in the construction of a ten-storey apartment building containing 47 two-bedroom, 39 one-bedroom and nine bachelor units. The project forms part of the Courtenay Place urban redevelopment area and is adjacent to a public housing project completed in 1965. It is anticipated that construction will begin by the year end.

Tenders have been called by the Saint John Urban Redevelopment Office for the first installation of new services in a portion of the north end urban renewal project. The first phase will involve the installation of water, sewers, hydro and telephone services and some road work at an estimated cost of between \$150,000 and \$200,000. In all cases, hydro and telephone lines will be placed underground.

City Council gave formal authorization to the City to sign the cost-sharing agreement for the North End Urban Renewal Scheme. The total cost of the Scheme, which is concentrated on about 198 acres, is some \$23 million.

St. Joseph: At a housing conference sponsored by labor unions and co-operatives in the Atlantic Provinces, Mr. M. M. Somerville, Chairman of the Saint John Urban Renewal Commission, appealed to business

corporations, labor unions, service clubs and churches to take an active part in the solution of the housing problem in their communities.

Shippegan: A Federal loan in the amount of \$489,950 has been approved to Les Residences Mgr. Chiasson Inc., a non-profit corporation sponsored by a group of local businessmen. The loan will assist in the construction of a building with a two-storey central core and two single-storey wings containing 70 single hostel bedrooms. The building will also contain a dining-room, a fully-equipped kitchen and storage space on the second floor of the central core. The Province of New Brunswick will contribute a construction grant of \$140,000.



Quebec

Hull: The Quebec Housing Corporation will hand down its decision on Hull's \$3,212,100 urban renewal project within a month or two. The area, comprising 15.58 acres, is located in front of the Printing Bureau. It is bounded by St. Florent Street, Sacred Heart Boulevard, Mance Street and the extension of Verdun Street.

Iberville: Construction of a 56-bed home for the aged has received the approval of the Provincial Department of Family and Social Welfare. The home will be managed by the Residence Campagnat d'Iberville, a non-profit organization. The Residence will apply to the Quebec Housing Corporation for a loan to finance the building.

Montreal: The City of Montreal will spend up to \$3 million beginning in 1969 to renew its share of part of the Old City of Montreal. The area covers about 15 blocks including Place d'Youville and Place Royale. The project will:

- Develop a new canal along Place d'Youville on the site of the former Petite Rivière.
- Provide for a park along the same stretch beside the former Parliament of Canada which dates back to 1841.
- Restore and expand the famous property of the Grey Nuns to preserve its 18th century architecture.
- Push general restoration throughout the whole area by eliminating heavy traffic, many warehouses and scattered parking lots.
- Revive business life in the section through the modernization of interiors, provision of new services, and beautification of streets.



New Brunswick

Bathurst: A Call for Proposals for the construction of a 40-unit low-rental housing project has been issued under the Federal-Provincial Rural Development Agreement for north-east New Brunswick. Financing of the first 40 units is to be done by the Community Improvement Corporation. This is the first phase of a 190-unit housing project to be built in various parts of Bathurst in 1968-1969 by the New Brunswick Housing Corporation.

Campbellton: The Federal government has approved a \$25,895 contribution to the City to assist in the preparation of two Urban Renewal Schemes covering approximately 180 acres. The two areas involved are the St. Albert District and a 100-acre area in the core of the City. Both Schemes will be prepared by L. A. Dernoi, Town Planning Consultant. The St. Albert District covers approximately 80 acres in the west of the City and north of Walker Brook. This residential neighborhood is deteriorating and inhibits expansion of the City. The Scheme will be prepared within nine months as a detailed, one-step operation at a total cost of \$16,134 of which the Federal share will be \$8,067.

North Sydney: Un projet de construction de logements sociaux a reçu l'approbation du gouvernement fédéral par la remise d'un prêt de \$232,695 à la Commission du logement de la Nouvelle-Ecosse.

Ce prêt permettra de financer la construction de 14 logements jumelés de trois chambres.

Pictou: Douze unités de logements jumelées seront construites pour venir en aide aux familles à faible revenu. La Commission du logement de la Nouvelle-Ecosse s'est vu accorder un prêt de \$171,960 à cette fin.

Point Tupper: La maison Project Planning Associates Ltd. de Toronto, sous la direction de la Division d'urbanisme du ministère des Affaires municipales de la Nouvelle-Ecosse, a été autorisée à préparer un programme de réaménagement et de restauration dans un secteur qui englobe deux petites localités comprenant une centaine de maisons et une école. Ce secteur qui fait partie d'un grand territoire de la péninsule de Point Tupper a été désigné comme parc industriel. Un montant de \$11,490.50 a été consenti à la municipalité du comté de Richmond par l'entremise de la SCHL pour aider au financement de ce projet.

Sackville: Un programme qui a pour objet l'aménagement d'un territoire de 2,200 acres et qui a été amorcé par la Commission du logement de la Nouvelle-Ecosse, dans cette localité rurale située à environ 15 milles d'Halifax, progresse à l'allure prévue. La première phase de cette entreprise d'aménagement, qui coûtera en définitive plusieurs millions de dollars, est en bonne voie de réalisation. Environ 85 maisons sont déjà en chantier et 150 autres le seront bientôt.



Au Nouveau-Brunswick

Bathurst: En vertu de l'entente fédérale-provinciale visant le développement rural du nord-est du Nouveau-Brunswick, un appel d'offres a été lancé pour la construction de 40 unités de logement à loyer modique. Ce projet constitue la première étape d'un ensemble de 190 logements qui seront édifiés dans Bathurst au cours de 1968-1969. La Société de logement du Nouveau-Brunswick et la Community Improvement Corporation financent ce programme.

Campbellton: M. L. A. Dernoi, urbaniste conseil de la ville s'est vu confier la tâche de préparer deux programmes de rénovation urbaine qui engloberont au total une superficie de 180 acres. Il s'agit en effet de rénover deux secteurs de la ville dont un est

situé en plein cœur de la ville et englobe une partie importante du centre des affaires sur une superficie de 100 acres. Le quartier St-Albert situé à l'ouest de la ville et au nord du ruisseau Walker, couvre une superficie d'environ 80 acres.

Ce quartier résidentiel est en voie de se détériorer et entrave l'expansion de la ville. Le programme détaillé qui sera préparé pour ce quartier exigera un travail de neuf mois et coûtera au total \$16,134 dont la moitié, \$8,067, sera payée par le gouvernement fédéral. Le programme de rénovation du secteur situé au centre de la ville sera préparé en deux phases au cours d'une période de douze mois. Son coût s'élèvera à \$35,656 dont \$17,828 seront à la charge du gouvernement fédéral. La première phase constituera en un plan général tandis que la seconde comprendra les plans détaillés du travail à exécuter.

Un prêt fédéral de \$17,298 a été consenti à la Société de logement du Nouveau-Brunswick pour lui permettre de se porter acquéreur d'un terrain de 2.51 acres en vue d'y construire des logements sociaux dans la ville de Campbellton.

Fredericton: Si le projet se concrétise, Fredericton sera dotée d'un ensemble domiciliaire de 10 étages abritant environ 100 logements à loyer subventionné. Ce projet actuellement à l'étude pourrait être réalisé pour un coût approximatif de \$1,500,000 et serait situé sur la rive sud.

La ville a consenti à verser une contribution de \$6,000 pour faire l'acquisition d'un terrain de 7.2 acres formant un quadrilatère limité par les rues MacLaren, Clark et Hughes ainsi que par le terrain de balle. Ce terrain sera utilisé pour la construction d'un édifice à appartements dont le coût pourrait s'élever à \$1,000,000. Ces appartements au nombre de 70 seront constitués de logements de 3 et de 4 chambres.

La firme Acres Research and Planning Ltd., de Toronto a estimé à \$92,800 le coût de préparation d'un plan de rénovation urbaine englobant le centre des affaires et les secteurs environnants. Le conseil de ville et la Commission de rénovation urbaine sont actuellement à étudier les possibilités de trouver l'aide financière nécessaire pour payer le coût de préparation de ce plan.

Saint-Jean: Le Conseil de ville a autorisé officiellement la signature d'une entente à frais partagés pour réaliser le programme de rénovation du secteur nord de la ville. Le coût total de ce programme qui englobe environ 198 acres est de l'ordre de 23 millions de dollars.

Une seconde tranche du programme de réaménagement urbain de Courtenay Place dont une première étape a été réalisée en 1965, débutera à la fin de cette année. En effet, un prêt d'environ un million de dollars a été accordé à la Société de logement du Nouveau-Brunswick pour la construction de 95 unités de logement destinées aux familles à faible revenu de Saint-Jean. Un immeuble de 10 étages comprendra 47 logements de 2 chambres, 39 d'une chambre et 9 studios. Il sera situé immédiatement à côté des logements construits en 1965.

Le bureau de réaménagement urbain de Saint-Jean a fait des demandes de prix pour l'installation des services dans une partie du secteur nord de rénovation urbaine. Le coût de ces installations, eau, égouts, électricité,

téléphone et certaines rues pourrait bien se situer entre \$150,000 et \$200,000. Tous les fils seront enfouis sous terre. Ces installations représentent la première phase du programme.

St-Joseph: Lors d'une conférence sur l'habitation patronnée par les syndicats ouvriers et les coopératives des provinces de l'Atlantique, M. M. Somerville, président de la Commission de rénovation urbaine de Saint-Jean insista auprès des maisons commerciales, des syndicats ouvriers, des clubs sociaux et des groupes religieux pour qu'ils prennent une part active à la solution du problème de l'habitation dans leur localité respective.

Shippegan: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$489,950 en faveur de "Les résidences Mgr Chiasson Inc.", société sans but lucratif, patronnée par un groupe d'hommes d'affaires de l'endroit. Ce prêt permettra de construire un bâtiment qui comprendra un édifice central de deux étages ainsi que deux ailes d'un étage qui renfermeront 70 chambres à un lit. L'ensemble renfermera aussi une salle à manger, une cuisine complète et une aire d'entreposage au deuxième étage de la partie centrale. La province du Nouveau-Brunswick versera une subvention de \$140,000 pour aider à la construction.



Au Québec

Hull: Une transformation radicale pourra être constatée prochainement dans le quadrilatère formé par les rues St-Florent, Mance, le prolongement de la rue Verdun et le boulevard du Sacré-Cœur. En effet, d'ici quelque temps, la Société d'Habitation du Québec transmettra sa décision au Conseil de ville touchant ce projet de rénovation urbaine évalué à \$3,212,100. Ce secteur décreté comme zone de rénovation urbaine est situé en face de l'édifice de l'Imprimerie Nationale et couvre une superficie de 15.58 acres. Quelques 240 propriétés devront être expropriées pour faire place à ce projet.

Iberville: Le ministère de la Famille et du Bien-Etre social de la Province de Québec vient d'approuver la construction d'un édifice qui pourra loger 56 personnes âgées.

La Société d'Habitation du Québec sera saisie d'une demande de prêt qui aidera à financer ce projet.

La Résidence Campagnat d'Iberville, organisme sans but lucratif, administrera ce foyer.

The City has announced an experimental plan aimed at enticing home-owners in the north-central district into renovating their buildings. Under the plan, the City will pay up to 25% of renovation costs in a sector bounded by Bellechasse, St. Zotique, St. Dominique and Chateaubriand Streets. Renovations will have to be planned in cooperation with the City Planning Department.

Acting on the advice of a firm of developers, the City of Westmount has decided that two areas in the southern sector should be conserved under the City's urban renewal plan and that property owners in the sectors - who wish to do so - will be encouraged to improve their properties.

Montreal (Little Burgundy): Editorial comment in the Montreal Star notes that the public housing project in the Little Burgundy area is developing in a wholly different atmosphere from its predecessor, the Jeanne Mance project. This time, the community is directly involved and is clearly articulating its aspirations and views. This in itself is a major advance which must be protected and encouraged. Indeed a hopeful note is the response of the relevant municipal services, which are proving that they are willing to listen to what the future tenants have to propose.

The second phase of the 10-year Little Burgundy urban renewal project will cost more than \$5 million. The latest renewal sector will be bounded by Atwater, Vinet, St. Antoine and St. James Streets. The first phase of the operation, known as St. Martin Block, is well under way. The second section will be known as Operation Quesnel-Coursol, and will contain 511 dwellings, 220 of which are to be restored. Some 136 buildings will be torn down.

Quebec: City Hall has plans for a \$7 million public housing development to provide homes for 1,700 people. The buildings in the planned development range from 4-room houses to 14-storey apartment blocks. Facilities will include a shopping plaza in the center of the complex with small parks and parking areas around the area.

Chatham: City departments have been instructed to give their opinions as to the feasibility of a \$40,000 urban renewal study which would cost the city 25% of the total.

Hamilton: Mr. Lloyd Berryman has been appointed Director of Urban Renewal. Mr. Berryman was Mayor of Burlington in 1966 and 1967. He did not seek re-election and in December 1967, he became Executive Director of the Urban Development Institute of Ontario. Prior to accepting this post, Mr. Berryman was president of Chaseside Canada Limited, a construction equipment firm with offices in Burlington.

London: A Federal loan in the amount of \$23,000 has been approved to the Western Ontario Mennonite Conference Inc., a non-profit corporation. The loan will assist in the acquisition of a two-storey house and its conversion into a home containing 10 hostel beds to accommodate teen-age girls who require guidance. One bedroom will be occupied by two house parents.

City Council has approved an application to the Ontario Municipal Board to designate the western part of the City's core area as an urban renewal area. The City has approved an earlier application for Federal and Provincial approval in principle of the scheme. Total cost of the project is estimated at \$16,603,044.

Newmarket: Town Council approved by one vote a plan to remodel the central downtown area under a five-stage program of urban renewal. The first stage will cost \$1.5 million and will involve new sewers and roads. Under the scheme, down-town properties would be bought, redeveloped and the main street would become a pedestrian mall.

Orillia: A loan provided for under the NHA, will assist in the construction of a one-storey building containing accommodation for 75 elderly persons in one single occupancy and 37 double occupancy hostel bedrooms. The loan in the amount of \$472,000 will be made to the Trillium Home L.O.B.A. of Ontario West Incorporated, sponsored by the Ladies Orange Benevolent Association.

Ottawa: Justice Minister John Turner has outlined proposed Federal legislation which will give the citizen better protection against the arbitrary power of expropriation by government or its agencies. Changes likely to be incorporated in an amending bill would include provision for:

- Advance notice to all interested persons of an intention to expropriate property.
- Time for filing any objections.
- A public hearing.
- Payment, upon notice of expropriated possession, of the Federal authority's estimate of value, subject to adjustment later upon appeal to a negotiating board or the courts.
- Compensation if the expropriation is not carried out.
- Possible reimbursement of the expropriated owner's legal costs.

A Federal grant in the amount of \$12,000 has been approved for a study in the urban renewal area in Lower Town Ottawa. The study will be carried out by Professor Jean

Trudeau, O.M.I., of Saint Paul University, and Professor A. Schwarz of the University of Ottawa. Assisting them will be an associate committee made up of representatives from the Province of Ontario, the City of Ottawa and CMHC. They will study:

- Community attitudes towards the urban renewal project, the effectiveness of communication about renewal and influences supporting or inhibiting renewal.
- Social structures of the community, the network of personal relationships and the identification of community leaders.
- Social and cultural services in the area and their influence on the community.

The study is expected to assist urban renewal officials in the implementation of the program and allow for comparative research at later stages of renewal. The format of the plan and methods used may be useful in the preparation and implementation of future urban renewal schemes in other communities.

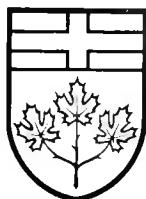
A special Citizens' Committee will help deal with urban renewal and redevelopment problems in Wellington and Dalhousie wards. The Committee will provide free technical assistance for residents of urban renewal areas, but insist that the people work out their own plans. The Committee, first of its kind in Canada, will include a lawyer, a sociologist, an architect, an urban planner, a real estate broker, a contractor, a large landlord, an economist and a merchant.

City Council have accepted an Ontario Housing Corporation proposal for construction of 1,800 public housing units in Ottawa during the next three years. The first 900 units in the two-phase construction program would not require changes in city zoning and could start by the end of this year. While Ottawa now has a good housing portfolio with 2,800 existing rent-to-income units and 600 City-owned public housing dwellings, there are 1,000 persons in Ottawa on the public housing waiting list, and another 1,000 elderly residents are seeking similar help. Board of Control has appointed Murray McLean of the Building Inspection Branch as a full-time public housing expeditor.

Plans for the 1,800 new low-rental housing units to be built over the next three years in Ottawa will mean the Public School Board will have to build three or four new schools at a cost of between \$2 million and \$3 million.

City Council has approved the amalgamation of the managements of five low-rental housing projects. One new administration will be set up to supervise the Bonlogis, Gladstone-Elgin Apartments, Macdonald Manor, Mooretown and Lowren developments. The five projects contain 1,541 low-rental units. The new company managing the five projects will be known as the City of Ottawa Housing Company Limited.

Mayor Reid is being asked to launch an immediate "neighborhood study" for Sandy Hill. In an 18-page brief submitted by the Action in Sandy Hill citizens' group, the organization calls upon the Mayor and City to conduct the study with the help of the association and professional consultants. Aim of the proposed neighborhood study would be to arrive at ways of ensuring the preservation of Sandy Hill's historical and residential character and at the same time allow for the blending in of modern commercial and residential developments and future enlarged road patterns.



Ontario

Arnprior: Twenty town houses, priced between \$12,000 and \$14,000 will be built under the Ontario Housing Corporation's HOME plan. Until now, HOME has not been involved in construction of multiple or town houses for individual owners. The project's first three and four-bedroom units, to be completed by the end of January, will be available for a \$1,000 down payment and monthly payments set between \$132 and \$147.

Montréal: Un programme de rénovation du vieux Montréal sera entrepris au cours de l'année qui vient. Ce programme qui portera sur une quinzaine d'îlots incluant la Place d'Youville et la Place Royale coûtera à la ville environ trois millions de dollars.

Les principaux points de ce programme sont:

- de réaménager un nouveau canal le long de la Place d'Youville sur l'ancien emplacement de la Petite Rivière.
- d'aménager un parc près de l'ancien édifice du parlement du Canada qui date de 1841.
- de restaurer et agrandir en vue de conserver l'architecture du 18^e siècle de la célèbre propriété des sœurs grises.
- de faire disparaître les entrepôts de l'armée, réaménager les terrains de stationnement et améliorer la circulation.
- d'embellir les rues, fournir de nouveaux services et donner un regain de vie à la section des affaires en modernisant les intérieurs.

Un programme expérimental de rénovation des propriétés a été annoncé par la ville de Montréal pour encourager les propriétaires du centre-nord de la ville à restaurer leur résidence. Ce programme sera préparé en collaboration avec le Service d'urbanisme de la ville qui paiera jusqu'à 25 p. 100 du coût. Le secteur en question est borné par les rues Bellechasse, St-Zotique, St-Dominique et Chateaubriand.

A la recommandation d'un groupe d'entrepreneurs généraux, la ville de Westmount a décidé de conserver deux quartiers de son secteur sud, dans le cadre du plan de rénovation établi pour cette ville; les propriétaires de ce secteur seront encouragés à améliorer leur propriété, s'ils le désirent.

Montréal (Petite Bourgogne): Pour faire suite à la première phase de rénovation urbaine de la Petite Bourgogne, soit les îlots St-Martin qui sont en bonne voie de réalisation, le secteur désigné sous le nom de Quesnel-Coursol sera mis en chantier sous peu. Ce secteur qui fait partie du programme de 10 ans et qui représente à lui seul un investissement de cinq millions de dollars, renfermera 511 logements dont 220 doivent être restaurés. Quelque 136 édifices devront être démolis et 291 seront remplacés par des logements neufs.

Selon le Montreal Star, ce programme se réalise dans une atmosphère très différente de celle qui a existé lors de la construction des Habitations Jeanne-Mance. En effet, toute la collectivité en cause participe activement à l'évolution du projet. Des mesures ont été prises pour permettre aux résidants d'exprimer leurs idées et faire part de leurs désirs. Le Service d'habitation de la ville manifeste beaucoup d'intérêt à l'égard des propositions soumises par les futurs habitants de cette zone.

Québec: Un ensemble domiciliaire des plus diversifiés est à l'étude à l'hôtel de ville. Ce projet qui pourrait être concrétisé moyennant une dépense de sept millions de dollars permettrait de loger environ 1,700 personnes.

L'ensemble d'édifices construits en vue d'offrir autant de services que possible, comprendra entre autres, un centre commercial, des parcs de stationnement, des îlots de verdure situés au centre des édifices, en plus d'une variété de logements allant de maisons de 4 pièces jusqu'à des immeubles d'appartements de 14 étages.



En Ontario

Arnprior: Moyennant un montant initial de \$1,000 les résidants d'Arnprior pourront devenir propriétaire de "Town Houses" de trois et quatre chambres dont les paiements mensuels s'échelonneront entre \$132 et \$147. La Société d'habitation de l'Ontario par son programme HOME lance un premier projet de ce genre dont les premières unités seront achevées vers la fin du mois de janvier 1969. L'ensemble comprendra vingt maisons dont le coût variera de \$12,000 à \$14,000.

Chatham: Les autorités de la ville sont à la recherche de moyens qui leur permettront de financer une étude de rénovation urbaine évaluée à \$40,000. La ville serait prête à payer 25 pour 100 de cette somme.

Hamilton: L'ex-maire de la ville de Burlington, M. Lloyd Berryman a été nommé directeur du Service de rénovation urbaine d'Hamilton. N'ayant pas brigué les suffrages à la mairie pour un second mandat, en décembre 1967, il a accédé au poste de directeur exécutif de l'Urban Development Institute of Ontario. Avant d'accepter ce poste, M. Berryman fut président d'une firme d'outillage de construction de Burlington, la Chaseside Canada Ltd.

London: Un prêt fédéral de \$23,000 a été accordé à un organisme sans but lucratif, la Western Ontario Mennonite Conference Inc. L'organisme en question utilisera ces deniers pour l'achat et le réaménagement d'un édifice de deux étages. Cet immeuble transformé en foyer pourra loger une dizaine d'adolescentes qui ont besoin d'assistance sociale. Une chambre sera réservée aux directeurs de la maison.

Le Conseil de ville de London a accepté une proposition de la Commission des affaires municipales de l'Ontario visant à désigner la partie ouest du cœur de la ville comme zone de rénovation urbaine. Une entente de principe sur les plans préliminaires a été conclue entre les gouvernements fédéral et provincial. Le coût du programme s'élèvera à environ \$16,603,044 et sera partiellement subventionné par les gouvernements en cause.

Newmarket: La première tranche d'un programme de \$1,500,000 visant à rénover le centre-ville a été approuvé par le conseil de ville. La réfection des égouts et des rues fera partie de ce programme qui se réalisera en cinq phases. Pour permettre la réalisation totale de ce plan, bon nombre de propriétés devront être achetées et réaménagées. La rue principale deviendra un mail permanent.

Orillia: Un édifice d'un étage qui logera des personnes âgées sera construit grâce à un prêt de \$472,000 consenti à la Trillium Home L.O.B.A. of Ontario West Incorpor-

rated. Cet organisme est patronné par une association de dames orangistes bénévoles. L'ensemble comprendra 75 chambres à un lit et 37 chambres à deux lits.

Ottawa: En vue d'assurer une meilleure protection aux citoyens d'Ottawa contre les pouvoirs d'expropriation que possède le gouvernement et ses organismes, le ministre de la Justice, M. John Turner a proposé quelques changements à la loi en question qui permettraient aux personnes visées:

- d'être prévenues à l'avance de l'intention du gouvernement d'exproprier leur propriété,
- d'avoir suffisamment de temps pour présenter leurs griefs s'il y a lieu,
- de pouvoir se faire entendre ou de recevoir les informations nécessaires par voie de réunions publiques,
- de se faire payer, une fois l'avis d'expropriation reçue, le montant estimé équitable par le gouvernement fédéral, quitte à négocier plus tard pour faire reviser ce montant,
- de recevoir une compensation si le projet d'expropriation ne se concrétise pas,
- de se faire rembourser les frais légaux occasionnés lors de l'expropriation.

Le Rév. Père Jean Trudeau, o.m.i. et M. A. Schwarz, respectivement professeurs de l'Université St-Paul et de l'Université d'Ottawa, se sont vu confier la tâche de préparer une étude de rénovation urbaine qui touchera la basse-ville. Ils seront assistés dans leur travail par un comité formé de représentants de la province, de la ville et de la SCHL. Un prêt de \$12,000 consenti par le gouvernement fédéral aidera à payer le coût de cette étude qui consistera à:

- déterminer l'attitude de la population en ce qui touche ce projet de rénovation urbaine, à savoir jusqu'à quel point le projet est accepté ou tout simplement subi par la population,
- reconnaître les structures sociales de la collectivité, le système de relations sociales et l'identification des dirigeants des divers groupements sociaux,
- l'influence que peuvent avoir les divers groupes sociaux et culturels du milieu.

Ce travail préliminaire aidera les responsables du projet de rénovation à mettre le programme à exécution et permettra de faire des recherches comparatives à divers stades de la rénovation.

Une innovation au Canada, soit un comité formé d'un avocat, d'un sociologue, d'un architecte, d'un urbaniste, d'un courtier en immeubles, d'un entrepreneur en construction, d'un propriétaire, d'un économiste et d'un marchand verra à fournir une assistance technique gratuite aux résidants des secteurs à réaménager. Il s'agit d'aider les citoyens des quartiers Wellington et Dalhousie à résoudre ou à élucider les problèmes que pose la rénovation urbaine.

Le bureau des commissaires de la ville a annoncé la nomination de M. Murray McLean du service de l'Inspection des édifices au poste de promoteur à plein temps des ensembles de logements sociaux de la ville. Son entrée en fonction coïncide avec le projet de construire 1,800 unités de logements sociaux au cours des trois prochaines an-

Five members of the Neighborhood Improvement Committee, visited New Haven, Connecticut, where citizen participation is the byword for the clearing of some of the worst slums in the United States.

Petrolia: The Federal government and the government of the Province of Ontario will enter into an agreement for the acquisition of 15 acres of land for future residential development in the Town. The land is located in the south-west part of the municipality adjoining the built-up area.

Sarnia: City Council has approved in principle a \$14 million, 20-year Urban Renewal Scheme for the heart of the City. The renewal project, which takes in 80 acres and a major portion of the Central Business District, includes a down-town pedestrian mall, a parkway to replace a busy truck route, and major changes to the City's waterfront.

Sudbury: Ontario Housing Corporation sold all but one of the 32 HOME lots that were placed on sale in Sudbury on October 8. Sixteen of the lots were leased or sold to private individuals with the rest going to three different development firms.

Toronto: The Social Planning Council of Metropolitan Toronto has received approval for a Federal loan, under the NHA, in the amount of \$20,000. The loan will finance a study which will examine the social effects of urban renewal and public housing projects in the Don Planning District of Toronto. The area is bounded by Bloor, Queen, Jarvis and the Don River. Over the past few years much public housing, limited-dividend housing and private redevelopment has taken place there. Two areas have been designated as urban renewal districts, and public and private renewal is expected to continue. Because of the large amount of renewal activity in the area, there are unusual stresses and strains on the residents. The proposed study will examine the formal and informal organizations in the City, study how these organizations are helping the residents adjust to the changes involved and attempt to judge the effectiveness of these organizations in the future. The study will also take into account such factors as the impact of social and welfare services, transportation, employment opportunities and other factors related to social and housing needs.

Tenants earning more than \$8,500 a year will have to leave the eight Toronto Limited-Dividend Housing Corporation projects. A recent move by Central Mortgage and Housing Corporation raised the ceiling on family incomes for limited-dividend projects from \$6,500 to \$8,500, although the individual board retains some discretion in the matter. The Board decided against application to CMHC to convert the projects to a geared-to-income rent scale.

Simpsons-Sears will build a \$17 million head office resembling an inverted pyramid, which the company hopes will help Jarvis Street redevelopment. Construction is expected to start early next year with occupancy scheduled for the fall of 1970.

The people of Trefann Court have won a major victory at City Hall in their three-year fight against the City's Urban Renewal Scheme for the area. Toronto Board of Control have decided to scrap the hotly debated plan and give residents a voice in the new one.

Metro Council passed a Planning Committee recommendation to support a single waterfront authority that would administer and promote the development of the 50-mile waterfront plan from Clarkson to Ajax.

The City is considering a \$15 million, 22-storey convention hotel for the Chinatown area of the City, between Elizabeth and Chestnut Streets, just north of City Hall. In addition to a revolving roof-top restaurant, plans include three convention floors, inside and outside swimming pools, three floors of underground parking, several restaurants and conference rooms and a ballroom which will seat 1,000 people.

A \$10 million office and apartment complex is planned to occupy the long-vacant lot to the west of Maple Leaf Gardens. Plans for the area include a 16-storey office tower, a 35-storey apartment tower, parking for 500 cars, and two levels of shopping malls connecting the towers.

Board of Control have announced a slowdown for some urban renewal and building projects in an effort to reduce spending. The City will ask the Ontario Municipal Board to spread the \$2.25 million down-town Kensington urban renewal program over three years instead of one. This would cut the 1969 allotment to \$1.5 million.

Toronto (Scarborough): A Federal loan in the amount of \$2.35 million has been approved to the Metropolitan Toronto Housing Company Limited, for the construction of a 308-unit project for senior citizens in the Borough of Scarborough. The project will consist of 278 bachelor and 30 one-bedroom units in a 16-storey apartment building.

The Federal government has retained a planning consultant to prepare a sub-division plan for 1,000 acres of land in Malvern, Scarborough, and expects to install services on the property by the end of 1969.

A campaign is being quietly launched by the Scarborough Borough Council, with support of Ontario's sign industry, to regulate the size, design and quality of signs. Borough officials hope that most of the worst offenders can be cleared away within five years. Persuasion is the key-note of the scheme which will be aimed at balancing practical advertising with good taste.

Toronto (North York): A massive \$40 million redevelopment scheme which would replace more than 650 single-family homes with high-rise apartments is being proposed by North York's planning staff. The 85-page Spadina Corridor study advocates apartments in a 22-block section bounded by Marlee Avenue, Shermount Ave., City of Toronto boundary and Lawrence Ave. west. The proposed extension of the Spadina Ex-

pressway travels through the 80-acre area, which consists predominantly of brick bungalows less than 25 years old. The study, if approved would increase population by 18,992. There are currently 2,384 people now living in the area.

Windsor: A Federal loan of \$77,000 has been approved to The Windsor Group Therapy Project, a non-profit corporation sponsored by a number of local citizens interested in providing a group therapy program for emotionally disturbed children. The loan will assist in the acquisition of an existing two-storey building and its conversion into a housing project to accommodate nine boys and two supervisors.

The City of Windsor Housing Company Limited has received approval of a Federal loan in the amount of \$947,600 to assist in the construction of a 12-storey apartment building to accommodate couples and single elderly persons in 113 one-bedroom self-contained units.

Construction of another 300 rent-to-income housing units is planned in Windsor by the Ontario Housing Corporation. OHC has called for development proposals for 175 units on a 10-acre site in the Fountainbleau Federal-Provincial land assembly area in Ward 7 (Sandwich East). OHC also plans to call development proposals for construction of 125 rental units on a site to be submitted by developers.

Ontario Housing Corporation: Federal approval has been announced for loans to the OHC as follows:

- 11 loans totalling \$8,457,341 for the construction of 637 units of family housing in Fort Erie, Longlac, Moosonee, Orillia, Pembroke, Port Hope, Preston, Sudbury, Timmins, and Toronto (Scarborough) (2).
- 9 loans totalling \$1,667,244 for the construction of 191 units of senior citizens' housing in Fort Erie, Markdale, Paris, Port Hope, St. Thomas, Shelburne, Simcoe, Sudbury and Whitby.

The Federal government and the government of the Province of Ontario have agreed to the development of land for residential purposes in the following three municipalities:

- Espanola - The development of a parcel of vacant and unserviced land containing 94 lots.
- St. Catharines - the development of 290 fully-serviced residential lots.
- London - The development of 340 single-family lots and two blocks of land for multiple housing. The land is located to the south of the central area of the City about one mile north of Highway 401. It is adjacent to a large subdivision of moderately-priced housing currently under development.

The three projects are sponsored under the NHA, the Housing Development Act and the Ontario Housing Corporation Act. These Acts provide for the assembly of land for residential development in municipalities where lack of serviced land is hampering growth.

nées; la première phase de 900 unités devrait débuter avant la fin de l'année. Alors qu'Ottawa possède déjà quelques 3,400 logements de ce genre, il existe tout de même une liste de quelques milliers de personnes qui anticipent le jour où elles pourront être logées convenablement. Ce programme de construction obligera la Commission des écoles publiques à construire d'autres écoles dont le coût sera de l'ordre de 2 à 3 millions de dollars.

Une nouvelle compagnie qui sera connue sous le nom de City of Ottawa Housing Company Limited aura pour tâche d'administrer les cinq ensembles de logements à prix modiques de la capitale. Ces édifices représentent au total 1,541 appartements. Les cinq ensembles en question sont le Bonlogis, Gladstone-Elgin, McDonald Manor, Mooretown et Lowren.

Une association formée d'un groupe de citoyens de la Côte de Sable a soumis un mémoire de 18 pages au Maire Don Reid demandant que la ville fasse préparer une étude par des experts afin de déterminer les mesures à prendre pour assurer la conservation des édifices à caractère historique et résidentiel et d'étudier les possibilités de préparer un plan de développement commercial et résidentiel et un réseau de rues plus conforme aux besoins actuels.

Cinq membres du Comité de l'amélioration des voisinages se sont rendus à New Haven, Connecticut, où la participation des citoyens est un des éléments dont on tient le plus compte dans le déblaiement de certains des pires quartiers de taudis des Etats-Unis.

Petrolia: Le gouvernement fédéral et celui de la province d'Ontario vont conclure une entente en vue de faire l'acquisition d'un terrain de 15 acres qui sera transformé en lotissement à des fins résidentielles dans les limites de la ville. Ce terrain est situé dans la partie sud-ouest de la municipalité, dans le voisinage immédiat d'un quartier déjà occupé.

Sarnia: Un programme de rénovation urbaine évalué à 14 millions de dollars a été approuvé en principe par le conseil de ville de Sarnia. Ce programme qui englobera une superficie de 80 acres et la plus grande partie du quartier central des affaires permettra à la ville d'aménager un mail permanent ainsi qu'une promenade et de faire plusieurs améliorations majeures en bordure du lac. Ce projet devrait se réaliser au cours des vingt prochaines années. Un mémoire à cette fin a été remis au Conseil de ville par la firme Murray V. Jones and Associates Ltd., conseillers en urbanisme et en aménagement du territoire, de Toronto.

Sudbury: Le 8 octobre dernier, la Société d'habitation de l'Ontario mettait en vente 32 terrains qui seront utilisés pour la construction de maisons unifamiliales. Une quinzaine de ces terrains ont été achetés par des entrepreneurs en construction alors que les autres furent achetés ou loués par des particuliers. Un seul terrain n'a pas été vendu.

Toronto: Un prêt de \$20,000 accordé au Conseil de planification sociale du Grand-Toronto, en vertu de la LNH, servira à financer une étude des répercussions sociales produites par la rénovation urbaine du Don

Planning District. Depuis quelques années, des logements sociaux ont été construits dans un quadrilatère formé par les rues Bloor, Queen, Jarvis et la rivière Don. Dans deux zones désignées aux fins de rénovation urbaine, on s'attend à ce que l'entreprise privée et les pouvoirs publics mettent certains projets à exécution. A cause du fort volume de rénovation dans cette zone, la population a subi des contrecoups inévitables. L'étude en question permettra d'analyser l'efficacité des organismes chargés d'aider les résidants à s'adapter à ces changements. L'étude tiendra aussi compte de facteurs comme les services de bien-être social, le transport en commun, les possibilités d'emploi et d'autres besoins connexes à l'habitation et aux problèmes sociologiques qui peuvent se poser.

A la suite d'une décision prise par la SCHL, les résidants des huit ensembles d'habitations de la Toronto Limited Dividend Housing Corporation, qui ont un revenu de plus de \$8,500 devront quitter leur logement. En effet, cette décision porte de \$6,500 à \$8,500 le niveau maximal du revenu familial des locataires. La direction de chacun de ces ensembles garde une certaine réserve à ce sujet et s'oppose à l'idée de demander à la SCHL de transformer ces ensembles de façon que le coût des loyers soit établi proportionnellement aux revenus des locataires.

Dans le cadre du projet de réaménagement de Jarvis Street à Toronto, Simpsons-Sears construira un édifice dont le coût s'élèvera à 17 millions de dollars. Cet immeuble qui abritera le siège social de la compagnie aura la forme d'une pyramide inversée. Les travaux de construction commenceront au début de l'année 1969 et seront terminés vers la fin de l'année 1970.

Les résidants de Trefann Court auront droit de participation à la préparation du nouveau projet de rénovation urbaine de leur secteur. C'est une victoire importante qu'ils remportent après trois années d'opposition acharnée au projet initial.

Le Conseil métropolitain a approuvé une recommandation de la Commission d'urbanisme visant à créer un seul comité qui devra stimuler et diriger le développement riverain entre Clarkson et Ajax, soit une distance de 50 milles.

Le secteur Chinatown de Toronto sera doté d'un hôtel de 22 étages qui coûtera 15 millions de dollars. L'édifice situé au nord de l'hôtel-de-ville, entre les rues Elizabeth et Chestnut, abritera plusieurs restaurants, des salles de conférence, trois étages de locaux à congrès, trois étages de stationnement souterrain, un restaurant pivotant sur le toit ainsi que des piscines intérieures et extérieures. La salle de bal prévue dans cet immeuble pourra accueillir plus de 1,000 personnes.

Deux tours dont une de 16 étages réservée à des bureaux et la seconde de 35 étages qui abritera des logements sont actuellement à l'état de projet à Toronto. Situé sur un terrain vacant depuis longtemps, à l'ouest du Maple Leaf Gardens, l'édifice coûtera environ 10 millions de dollars. Les deux tours seront reliées par un centre commercial à deux étages; le terrain de stationnement pourra recevoir 500 voitures.

Le bureau des Commissaires a annoncé un certain ralentissement d'une partie des travaux de rénovation urbaine et de construction, en vue de réduire les dépenses. La ville doit demander à la Commission des Affaires municipales de l'Ontario la permis-

sion de répartir sur trois ans l'exécution du programme de rénovation urbaine du centre-ville de Kensington, qui a été évalué à 2,25 millions de dollars, au lieu de le faire en un an. Cela réduirait à 1,5 million les dépenses pour l'année 1969.

Toronto (Scarborough): Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$2,350,000 à la Metropolitan Toronto Housing Co. Ltd., pour la construction de 308 logements destinés aux personnes âgées de la municipalité de Scarborough. L'édifice de 16 étages comprendra 278 studios et 30 unités d'une chambre.

Les services d'urbanistes conseils ont été retenus pour préparer les plans de lotissement d'un terrain de 1,000 acres situé à Malvern. L'installation des services municipaux devrait être achevée pour la fin de l'année 1969.

Une campagne lancée par le Conseil de la municipalité de Scarborough avec l'aide de l'Ontario Sign Industry a pour but d'améliorer la qualité de la signalisation et de l'affichage. Le conseil municipal espère avoir raison des cas les plus graves d'ici cinq ans. On aura recours à la persuasion pour allier le côté pratique au bon goût.

Toronto (North York): L'équipe d'urbanistes de North York a proposé un vaste programme de réaménagement qui coûterait 40 millions de dollars. Tout un secteur qui compte actuellement 650 maisons unifamiliales et dont la construction dans la plupart des cas ne remonte qu'à 25 ans ou moins serait remplacé par des tours d'appartements. La population de ce quartier serait portée de 2,384 à 18,992 personnes. Cette étude de 85 pages touche le secteur situé à l'extrême de la ville de Toronto entre les avenues Marlee, Shermount et Lawrence ouest.

Windsor: Un prêt de \$77,000 du gouvernement fédéral servira à l'achat d'un édifice de deux étages qui sera transformé pour loger 9 gars et 2 surveillants. Un organisme sans but lucratif a fait cette demande pour venir en aide aux enfants souffrant de troubles émotifs. Ce projet a été mis sur pied par le Windsor Group Therapy, association formée par un groupe de citoyens qui s'intéressent à la cause de ces enfants.

Une résidence pouvant loger des couples ou des personnes âgées seules sera construite par la City of Windsor Housing Company Limited. Un prêt fédéral de \$947,600 a été consenti à cet organisme. La résidence de 12 étages comprendra 113 logements d'une chambre.

La Société d'habitation de l'Ontario: La Société d'habitation de l'Ontario a plusieurs projets à l'étude actuellement. Elle songe en particulier à construire des ensembles de logements sociaux dont le premier sera situé à Sandwich-est sur un emplacement de 10 acres et comprendra 175 unités.

Le second ensemble de 300 logements sera construit à Windsor même.

Enfin, le troisième comprendrait 125 unités. Il serait réalisé sur un emplacement dont le choix n'a pas encore été déterminé.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il approuvait les prêts suivants en faveur de l'OHC:



Manitoba

The Federal government and the government of the Province of Manitoba have entered into an agreement for the construction of Federal-Provincial public housing projects for sale to Métis and enfranchised Indians in remote areas of the Province. Provided under the National Housing Act, the program will provide for the construction of up to 100 single dwelling units over a two-year period. The housing is to be built in those areas of the Province which have no organized municipal governments.

Boissevain: An agreement has been entered into between the government of the Province of Manitoba and the Federal government for the acquisition of approximately 57 acres of land for future residential development. The land is located in the northwest section of the town adjacent to a recreation area.

Brandon: An agreement has been entered into between the Federal government and the government of the Province of Manitoba for the acquisition of approximately 400 acres of land for future residential development in the City. This land is the only substantial parcel of undeveloped residential land remaining within the City boundary.

Deloraine: A Federal loan in the amount of \$234,000 has been approved to the Deloraine and District Elderly and Infirm Persons Housing District, Inc., a non-profit corporation sponsored by the rural municipalities of Brenda and Winchester and the Town of Deloraine. The loan will assist in the construction of a single-storey building to accommodate 30 elderly persons in single hostel bedrooms. The Province of Manitoba will contribute a construction grant of \$22,500 and will make annual contributions sufficient to repay \$28,500 of the loan.

Morden: A Federal loan in the amount of \$460,500 has been approved to Tabor Senior Citizens' Home Inc., a non-profit corporation sponsored by the Mennonite Brethren Church of Morden. The loan, provided under the NHA, will assist in the construction of a single-storey building to accommodate 60 elderly persons in hostel beds. In addition, the building will contain a center open court, lounge, reception, dining and multi-purpose rooms, offices, beauty and barber shops, storage and utility space.

Morris: Morris Manor, a non-profit corporation sponsored by a group of local citizens, has received approval for a Federal loan in the amount of \$69,660 to assist in the construction of a one-storey building with accommodation for nine elderly persons in nine bachelor self-contained suites. The building will also contain a lobby, laundry and storage facilities. It is an addition to a similar 14-unit project financed under NHA.

St. Jean: A Federal loan in the amount of \$82,000 has been approved to Paradis Des Pionniers, a non-profit corporation sponsored by the St. Jean Chamber of Commerce. The loan will assist in the construction of a one-storey building containing 10 bachelor and two one-bedroom self-contained units to accommodate 14 elderly persons. In addition, the building will contain a lobby, recreation room and storage facilities.

West Kildonan: A Federal loan in the amount of \$604,000 to assist in the construction of a single-storey building to accommodate 80 elderly persons in hostel bedrooms has been approved to Luther Home, a non-profit corporation sponsored by members of Christ Lutheran Church.

Winnipeg: The City's housing repair by-law was suggested as a model for other Canadian cities to follow in fighting urban blight. Mr. D. Graham, principal inspector of the City's Housing Division, said the by-law had contributed significantly to the conservation of residential buildings and the upgrading of residential areas since it was passed in June, 1965. It gives the City control over exterior conditions of revenue-bearing residential structures.

Nipawin: A CMHC contract in the amount of \$182,287 has been awarded to Simpson Construction Limited of Nipawin for the construction of a 14-unit Federal-Provincial low-rental housing project. The project consists of eight three-bedroom and six four-bedroom semi-detached units.

Saskatoon: A Federal loan in the amount of \$324,000 has been approved to Elmwood Residences Limited, a non-profit corporation sponsored by the Association for Retarded Children, the Kinsmen Club and the public. The loan, provided for under the NHA, will assist in the construction of a one-storey building to accommodate 50 retarded adults over 18 years of age.

City Council have approved a proposed application to the Federal and Provincial governments for an Urban Renewal Study.

A Federal loan in the amount of \$543,300 has been approved to Jubilee Residences Limited, a non-profit corporation sponsored by the Cosmopolitan International Club of Saskatoon. The loan will assist in the construction of a two-storey apartment building containing accommodation for 105 elderly persons in 101 bachelor and two one-bedroom self-contained suites.

Tisdale: Town Council recently passed a resolution calling on the Provincial Minister of Municipal Affairs to investigate the need for public housing. If the study of housing needs is approved, Council voted to retain its consultant engineers, Underwood, McLellan and Associates to conduct the study, subject to satisfactory financial arrangements being completed with the firm.



Saskatchewan

Lanigan: A Federal loan in the amount of \$144,655 has been approved, through CMHC, to the Province of Saskatchewan for the construction of a public housing project. The loan will assist in the construction of 10 three and four-bedroom single family houses.

Uranium City: Byrnes and Hall Construction Ltd., of Edmonton, has been awarded a CMHC contract in the amount of \$76,380 for the construction of a Federal-Provincial low-rental housing project consisting of five three-bedroom detached houses.

A Federal-Provincial public housing project consisting of five single detached three-bedroom units, provided under the NHA and complementary Provincial legislation, has been approved. This is the second project of its kind in Uranium City.

Yorkton: A Federal-Provincial public housing project consisting of 18 one-bedroom units in two single-storey buildings of nine units each has been approved.

A CMHC contract in the amount of \$194,758 has been awarded to Swertz Bros. Construction Ltd., of Weyburn for the construction of a 16-unit Federal-Provincial low-rental housing project in Yorkton. The project consists of 10 three-bedroom and six four-bedroom detached houses.

A CMHC contract in the amount of \$139,710 has been awarded to Weber Homes Ltd., of Yorkton, for the construction of an 18-unit Federal-Provincial low-rental housing project for senior citizens.

- 11 prêts d'une valeur totale de \$8,457,341 pour la construction de 637 unités d'habitation à Fort Erie, Longlac, Moosonee, Orillia, Pembroke, Port Hope, Preston, Sudbury, Timmins et Toronto (Scarborough) (2).

- 9 prêts d'une valeur totale de \$1,667,244 pour la construction de 191 unités d'habitation destinées aux personnes âgées de Fort Erie, Markdale, Paris, Port Hope, St. Thomas, Shelburne, Simcoe, Sudbury et Whitby.

Le gouvernement fédéral et celui de la province se sont entendus pour aménager du terrain à des fins résidentielles dans les trois municipalités suivantes:

- à Espanola - L'aménagement d'une pièce de terrain vague et non pourvu des services en un lotissement de 94 terrains.
- à St. Catharines - L'aménagement de 290 terrains et l'installation de tous les services nécessaires à des fins résidentielles.
- à London - L'aménagement de 340 terrains individuels et de deux îlots pour y construire des habitations multifamiliales. Ce terrain est situé au sud des quartiers du centre de la ville, à environ un mille au nord de l'autoroute 401. Il est contigu à un vaste ensemble de maisons à prix moyens, présentement en voie de construction.

Ces trois programmes sont mis à exécution en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, du Housing Development Act et de l'Ontario Housing Corporation Act. Ces trois lois prévoient des aménagements de terrains à des fins résidentielles dans des municipalités où l'absence de terrains pourvus des services en empêche l'accroissement.



Au Manitoba

Une entente fédérale-provinciale a été conclue visant à procurer des logements pour les Métis et les Indiens émancipés résidant dans certains endroits reculés de la province. Ce projet rendu possible en vertu de la LNH permettra la construction de 100 unités de logement, réparties sur une période de deux ans. Les logements seront construits dans les régions de la province qui ne sont pas encore organisées sur le plan municipal.

Boissevain: Un territoire de 57 acres situé dans la partie nord-ouest de la ville a été acheté à la suite d'une entente fédérale-provinciale en vue d'y faire un lotissement résidentiel. Ce terrain est contigu à un terrain de jeu.

Brandon: Un terrain de 400 acres situé en bordure de la ville et constituant la dernière pièce de terrain qui se prête à la construction résidentielle a été acquis par la ville qui l'utilisera précisément à cette fin.

Deloraine: Un prêt fédéral de \$234,000 a été consenti à la Deloraine & District Elderly and Infirm Persons Housing District Inc., pour aider à la construction d'un édifice d'un étage pouvant accueillir une trentaine de personnes âgées. Cet organisme sans but lucratif est patronné par les municipalités rurales de Brenda et Winchester ainsi que par la ville de Deloraine. La province fournira la somme de \$22,500 pour la mise en chantier et, par la suite, un montant annuel de \$28,500 pour aider à rembourser le prêt.

Morden: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$460,500 en faveur d'une société sans but lucratif, la Tabor Senior Citizens' Home Inc., qui est patronnée par l'Eglise mennonite de Morden. Ce prêt qui a été consenti en vertu de la LNH permettra de construire un foyer d'un seul étage qui pourra loger 60 personnes âgées. De plus, cet édifice renfermera une cour intérieure centrale, un petit salon, une salle de réception, une salle à manger et d'autres pièces à usages multiples, des salons de coiffure pour hommes et femmes ainsi qu'une aire d'entreposage et des pièces de service.

Morris: Le gouvernement fédéral a consenti un autre prêt de \$69,660 dans cette localité. Il s'agit cette fois de construire à l'usage des personnes âgées un édifice d'un étage qui comprendra 9 studios, une salle de lessivage ainsi que des salles de débarras. L'organisme Morris Manor patronné par un groupe de citoyens de l'endroit bénéficiera de ce prêt fédéral. Un édifice semblable comprenant 14 unités d'habitation a déjà été financé en vertu de la LNH.

St-Jean: Un organisme sans but lucratif patronné par la Chambre de commerce de St-Jean a reçu la somme de \$82,000 qui lui permettra de mettre son projet à exécution. L'organisme en question, "Paradis des Pionniers" construira un édifice d'un étage pouvant loger 14 personnes âgées.

L'ensemble est constitué de 10 studios, de 2 logements à une chambre. Il comprend aussi un hall d'entrée, une salle de récréation et des salles de débarras.

West Kildonan: Un foyer pouvant loger 80 personnes âgées sera construit grâce à un prêt fédéral de \$604,000 qui a été consenti à la Luther Home, organisme sans but lucratif patronné par les membres de l'Eglise Christ Lutheran.

Winnipeg: Le règlement visant la réparation des maisons, que la ville de Winnipeg a adopté, a été proposé comme modèle aux autres villes du Canada qui ont à combattre la détérioration progressive de certains de leurs quartiers. M. D. Graham, inspecteur principal de la Division de l'habitation de cette ville, a révélé que l'application de ce

règlement avait grandement contribué à la conservation des édifices résidentiels et à l'amélioration de la qualité de certains quartiers résidentiels, depuis qu'on l'a adopté au mois de juin 1965. Il permet à la ville d'exercer un contrôle sur le soin que l'on prend à entretenir l'extérieur des maisons de rapport.



En Saskatchewan

Lanigan: La province mettra à exécution un programme de logements sociaux sous forme de maisons unifamiliales de 3 et 4 chambres. Un prêt de \$144,655 a été consenti à cette fin à la province par l'entremise de la SCHL.

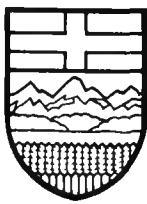
Nipawin: La SCHL a adjugé un contrat de \$182,287 à la Compagnie Simpson Construction Ltd. de Nipawin pour la construction de 14 unités de logement à loyer modique. Cet ensemble de maisons jumelées comprendra 8 logements de 3 chambres et 6 logements de 4 chambres. Cette réalisation fait suite à une entente conclue entre les gouvernements fédéral et provincial.

Saskatoon: Le Elmwood Residences Ltd., organisme sans but lucratif patronné par l'Association for Retarded Children, le Club Kinsmen et le grand public, s'est vu accorder un prêt de \$324,000 comme participation à la construction d'un édifice d'un étage qui pourra loger 50 adultes de plus de 18 ans souffrant de débilité mentale.

Le Conseil de ville a approuvé une demande d'aide aux gouvernements fédéral et provincial en vue d'entreprendre une étude de rénovation urbaine.

Le gouvernement fédéral a consenti un prêt de \$543,300 à une société sans but lucratif, Jubilee Residences Limited, patronnée par la Cosmopolitan International Club de Saskatoon. Ce prêt aidera à construire un immeuble d'appartements de deux étages qui renfermera les locaux nécessaires pour loger 105 personnes âgées dans 101 studios et deux appartements complets à une chambre.

Tisdale: Le conseil de ville a demandé au Ministre provincial des Affaires municipales de faire préparer une étude sur les besoins de logements sociaux. Si l'étude en question est approuvée, elle sera faite par les ingénieurs-conseils Underwood, McLellan and Associates si on peut conclure avec eux une entente financière satisfaisante.



Alberta

Calgary: An Edmonton developer is interested in constructing the convention center/hotel complex scheduled for the down-town Urban Renewal Scheme. The Edmonton submission was one of ten the City received as "expressions of interest" in Urban Renewal Scheme 1-B to rejuvenate the east end of 8th Avenue.

The newly-formed organization of the City's Chinese community, the Sien Lok Foundation, feels that Calgary's Chinatown should be retained "as a fully-integrated community". The Foundation has expressed concern about the effects of Urban Renewal Schemes on Chinese communities here and throughout the country.

Laing Construction and Equipment Limited of Calgary have been awarded a CMHC contract in the amount of \$2.38 million for the construction of a Federal-Provincial low-rental housing project. The 271-unit project will consist of 40 one-bedroom, 174 bachelor units and 57 bed-sitting hostel units.

Canmore: Calgary Regional Planning Commission personnel will soon undertake an Urban Renewal Scheme feasibility study in Canmore. If results of the study show the problem is serious enough to warrant action, various proposals will be considered and one finally chosen, tailored to fit Canmore's needs.

Hinton: A Federal contribution of \$7,885 has been approved under the provisions of the NHA to assist in the preparation of Urban Renewal Schemes in the Town of Hinton and the adjacent community of Cecelia Park. The areas involved in the preparation of the Scheme in Hinton are Westhaven, consisting of approximately 60 acres, and West Hinton Industrial Area of approximately 20 acres. Cecelia Park, covering 13 acres, is a settlement containing substandard and overcrowded dwellings in Improvement District No. 95. The Scheme for the Hinton areas will be prepared in two stages - an overall Scheme of generalized proposals and phasing, followed by a detailed first-phase Scheme. The Cecelia Park Scheme will be prepared in one stage in conjunction with that for Hinton. The Schemes will all be prepared by the firm of Makale, Holloway and Associates, Town and Regional Planning Consultants.

Leduc: The Town will receive a Federal contribution of \$15,800 to assist in the preparation of an Urban Renewal Scheme for an area of approximately 20 acres containing almost the entire business district of the

Town. The first step in the preparation of the Scheme will be an economic study of the community and its trading area. The study will be prepared by the firm of Acres Research and Planning Ltd., of Toronto, and the Urban Renewal Scheme will be developed by J. X. Woodroffe, senior planner, Edmonton Regional Planning Commission, under the direction of N. Giffen, Director of the Commission.

Medicine Hat: A Federal contribution of \$659,763 has been approved for the implementation of an Urban Renewal Scheme in an area of approximately 32.6 acres adjacent to the central core of the City and bounded by Maple Avenue, Second Street, Allowance Avenue and the South Saskatchewan River. The overall design concept for re-use of the land calls for a Civic Center to provide for the best development of land on the river bank and to allow public access to the river. A number of older buildings will be demolished. These include a service station, office building, warehouse and tire shop and the houses of 39 families, most of which were built prior to 1916. A police station and community curling rink will remain. The Civic Center will contain a new City Hall, arena, swimming pool and performing arts theater. A YM-YWCA building, a senior citizens' housing project, an office building and a motel site are also being considered. Parks and landscaped areas, open promenades and public parking facilities will be provided. Roads, services and associated works will be rehabilitated or renewed and hydro lines will be buried. The Scheme will be developed in five phases over a period of five years.

Castlegar: A Federal loan in the amount of \$85,438 has been approved to the Castlegar Villa Society, a non-profit corporation sponsored by the Castlegar Rotary Club. The loan will assist in the purchase of three buildings to accommodate 14 elderly persons. Each building contains four one-bedroom apartments and the basement of one will contain two one-bedroom units.

Cloverdale: The Senior Citizens Housing of South Surrey, a non-profit corporation sponsored by local branches of the Canadian Legion, Lions Club, Kiwanis Club, Knights of Columbus and Kinsmen Club, has received approval through CMHC of a Federal loan of \$137,300. The loan will assist in the construction of a two-storey apartment building to accommodate 36 elderly persons in 14 bachelor and 11 one-bedroom units.

Haney: The Maple Ridge Elderly Citizens Housing Society, sponsored by a group of citizens who have the active support of the local Council, has received approval for a Federal loan in the amount of \$340,000. Provided for under the NHA, the loan will assist in the construction of a ten-storey apartment building providing accommodation for 76 elderly citizens in 54 bachelor and 11 one-bedroom apartments. Each floor will contain seven suites grouped around a central service core. The building will also contain a penthouse lounge and hobby room.

Kelowna: A Federal loan in the amount of \$30,900 has been approved to Pleasantvale Homes Society, a non-profit corporation sponsored by the Rotary Club of Kelowna. The loan will assist in the construction of eight one-bedroom units as extensions of six existing semi-detached buildings.



British Columbia

Burnaby: A Federal loan in the amount of \$274,400 has been approved to Action Line Housing Society, a non-profit corporation sponsored by a group of local citizens who have been encouraged by the municipal council to develop low-rental accommodation. The loan will assist in the construction of 20 two-storey row-housing units for families of low income. They will be constructed in three groups for maximum privacy on balconies and in rear gardens.

City Council has approved the Housing Committee's request to begin preparation of plans for a 115-unit senior citizens' housing project on Stratford Avenue in North Burnaby. Council also gave approval for a land assembly scheme involving 114.69 acres south of Moscrop Street, between Willingdon and Royal Oak Avenues.

Ladysmith: A Federal loan has been approved through CMHC to the Ladysmith Senior Citizens' Housing Society, a non-profit corporation sponsored by the Ladysmith Lions Club. The loan, in the amount of \$76,473, will assist in the construction of two terraces of one-storey basementless row houses containing six bachelor and six one-bedroom row houses to provide accommodation for 18 elderly persons.

Nanaimo: A Federal loan has been approved through CMHC in the amount of \$72,142 to Mount Benson Senior Citizens' Housing Society, a non-profit corporation sponsored by the local branch of the Royal Canadian Legion. The loan will assist in the construction of a two-storey apartment building containing accommodation for 16 elderly persons in eight bachelor and four one-bedroom apartments.

Oliver: A Federal loan in the amount of \$42,500 has been approved to Oliver Kiwanis Senior Citizens' Housing Society, a non-profit corporation sponsored by the local Kiwanis Club, to assist in the construction of eight units to accommodate 10 elderly persons.

Uranium City: Cinq logements de 3 chambres seront construits par la compagnie Byrnes and Hall Construction Ltd. d'Edmonton. Un prêt de \$76,380 a été consenti par la SCHL pour la construction de ces logements à loyer modique. Une entente fédérale-provinciale a permis la mise en chantier de ce projet qui devrait être terminé pour le mois de septembre 1969.

Aux termes de la Loi nationale sur l'habitation et de la loi provinciale qui lui est complémentaire, un ensemble de logements sociaux qui fait l'objet d'une entente entre le gouvernement fédéral et celui de la province a été approuvé. Il s'agit de construire cinq maisons unifamiliales de trois chambres. C'est le second programme de ce genre que l'on réalise à Uranium City.

Yorkton: Dix-huit unités de logement d'une chambre seront réalisées à la suite d'une entente fédérale-provinciale. Ils seront répartis également entre deux édifices d'un étage.

La SCHL a adjugé un contrat de \$139,710 à la compagnie Weber Homes Ltd., de Yorkton, pour la construction de 18 logements à bas loyer destinés aux personnes âgées. Cette réalisation découle d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial.

La SCHL a adjugé un contrat de \$194,758 à la compagnie de construction Swertz Bros. Ltd. de Weyburn pour la construction de 16 habitations à loyer modique. Une entente fédérale-provinciale permettra la construction de ces maisons unifamiliales de 3 et de 4 chambres.

La SCHL a adjugé un contrat de 2.38 millions de dollars à la compagnie Laing Construction and Equipment Limited de Calgary pour la construction d'un ensemble de logements à bas loyer, en vertu d'une entente fédérale-provinciale. Les 271 unités de logement en cause se répartissent en 40 logements d'une chambre, 174 studios et 57 chambres-vivoirs.

Canmore: Le personnel de la Commission d'aménagement du territoire de Calgary étudiera bientôt la possibilité de réaliser un programme de rénovation urbaine à Canmore. Si les résultats de cette étude indiquent que le problème existant est assez grave pour justifier qu'on y entreprenne un programme de rénovation, on étudiera divers projets pour en choisir un qui conviendra aux besoins de Canmore.

Hinton: Le gouvernement fédéral a versé une contribution de \$7,885 en vertu de la LNH pour aider financièrement à la préparation d'un programme de rénovation de la ville de Hinton et d'un secteur voisin, connu sous le nom de Cecelia Park. Les territoires compris dans ce projet sont le secteur Westhaven, 60 acres, le secteur industriel West Hinton, 20 acres et Cecelia Park, environ 13 acres. Cecelia Park, situé dans le district de réaménagement N° 95 constitue une zone de logements surpeuplés et en très mauvais état. La firme Makale, Holloway & Associates, conseillers en urbanisme, se charge de la préparation de ce plan de rénovation qui, selon les prévisions, devrait être soumis d'ici six mois. Le programme qui englobe Hinton sera réalisé en deux phases. La première phase consistera en un plan général et la seconde présentera les plans détaillés. Quant au programme de Cecelia Park, il sera préparé en une seule phase en tenant compte de l'étude générale.

rivière. Un certain nombre de bâtiments anciens seront démolis parmi lesquels il y a un poste d'essence, un édifice à bureaux, un entrepôt et une boutique de vente de pneus ainsi que les maisons occupées par 39 familles, la plupart de ces édifices ayant été construits avant 1916. Un poste de police et une piste de curling resteront en place. Le nouveau centre municipal renfermera le nouvel hôtel de ville, un stade, une piscine et une salle de théâtre. On étudie aussi la possibilité de construire un édifice qui renfermera les services de la YM-YWCA, un ensemble de logements pour les personnes âgées, un immeuble à bureaux et de réservé un emplacement pour un motel. Le plan prévoit aussi des parcs et des aménagements paysagers, des lieux de promenade et des aires publiques de stationnement. Les rues, les services et autres ouvrages connexes seront remis à neuf ou refaits complètement et les fils électriques seront enfouis sous terre. Ce programme doit se réaliser en cinq phases au cours d'une période de cinq ans.



En Colombie-Britannique

Burnaby: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$274,400 en faveur d'une société sans but lucratif, l'Action Line Housing Society, qui est patronnée par un groupe de citoyens de cette localité avec l'appui du Conseil municipal, en vue de construire des logements à loyer modique. L'ensemble projeté comprendra 20 maisons en rangée de deux étages pour des familles à faible revenu. Elles seront construites en trois groupes afin d'assurer le maximum d'intimité sur les balcons et dans les jardins à l'arrière.

Le comité de l'habitation a été autorisé à préparer un projet d'habitation pour personnes âgées. Ce projet qui sera réalisé rue Stratford dans Burnaby-Nord, comprendra 115 unités de logement. Le conseil de ville a aussi approuvé le plan d'aménagement d'un terrain de 114.69 acres situé au sud de la rue Moscrop entre les avenues Willingdon et Royal Oaks.

Leduc: Une firme de Toronto, Acres Research and Planning Ltd., s'est vue confier la préparation des plans de ce programme de rénovation qui englobera la presque totalité du quartier des affaires de la ville. Ce territoire de 20 acres sera étudié particulièrement sur le plan économique de la collectivité. La firme Acres Research and Planning Ltd., de Toronto, s'occupera de préparer l'étude tandis que M. J. X. Woodroffe, urbaniste à la commission d'urbanisme régionale d'Edmonton, sous la direction de M. N. Giffen, directeur de la commission s'occupera de préparer le programme. Une somme de \$15,800 a été consentie à la ville par le gouvernement fédéral pour aider à réaliser ce projet.

Medicine Hat: Le gouvernement fédéral a décidé de verser une contribution de \$659,763 pour aider à mettre à exécution un programme de rénovation urbaine dans un secteur qui englobe environ 32.6 acres et qui est contigu au centre-ville; il est limité par l'avenue Maple, Second Street, l'avenue Allowance et la rivière Saskatchewan-sud. Le plan général, tracé suivant un concept prévoyant la réaffectation du terrain, comprend l'aménagement d'un centre municipal qui permettra de faire la meilleure utilisation possible du terrain situé en bordure de la rivière et facilitera au public l'accès à la

Castlegar: Un organisme sans but lucratif patronné par le Club Rotary de Castlegar s'est vu accorder un prêt de \$85,438, par le gouvernement fédéral en vue de l'achat de trois édifices qui seront transformés en foyers pour personnes âgées. Chacun des édifices contient quatre logements à une chambre. Deux logements d'une chambre seront aménagés au sous-sol d'un des édifices, ce qui permettra à la Castlegar Villa Society de loger 14 personnes âgées dans ces trois édifices.



En Alberta

Calgary: Un entrepreneur général d'Edmonton est intéressé à construire un centre à congrès, ou l'ensemble d'hôtels qui a été prévu dans le programme de rénovation du centre-ville. Cette soumission est une des dix "expressions d'intérêt" que la ville a reçues à l'égard du programme de rénovation 1-B qui doit aider à rajeunir la partie est de la 8^e avenue.

L'association formée récemment au sein du quartier chinois de la ville, la Sien Lok Foundation, est d'avis que le quartier chinois de Calgary devrait conserver son identité propre. Cette fondation a exprimé son inquiétude au sujet des effets que les programmes de rénovation urbaine peuvent avoir sur les quartiers chinois des villes de tout le pays.

Prince Rupert: A Federal loan in the amount of \$156,750 will be made to Kaien Senior Citizens' Housing Society, a non-profit corporation sponsored by the City, the Prince Rupert General Hospital and the Royal Canadian Legion, Branch 27. The loan will assist in the construction of a two-storey apartment building consisting of 22 bachelor and four two-bedroom self-contained units to accommodate 30 elderly persons.

Trail: A Federal loan in the amount of \$225,965 has been approved to the Trail Senior Citizens' Lodge Society, a non-profit corporation sponsored and financed in part by the Rotary and Kiwanis Clubs of Trail. The loan will assist in the construction of a one-storey building to accommodate 54 elderly persons in 18 single and 18 double hostel bedrooms. Plans also include a large dining area, kitchen and sun rooms.

Vancouver: The City has received approval of a Federal contribution of \$265,325 for the installation of services and works in an urban renewal area located north of Hastings Street between Heatley Avenue and Clark Drive. Before clearance this section was largely industrial with a few commercial and residential buildings. It contains approximately 47 acres of which 16 are being cleared. Some residential properties will be removed to provide sites for new industries, particularly those which require locations close to the city center and the harbor. New and improved municipal services are essential. These municipal services and works consist of street paving, sidewalks, street lighting, sewer and water lines and landscaping. Two streets will be closed to improve land re-use. Other streets will be realigned and widened to improve traffic circulation.

Biely Construction Co. Ltd., Vancouver, has been awarded a CMHC contract in the amount of \$3,762,359 for the construction of a Federal-Provincial housing project in Vancouver. The 300-unit project will consist of a 12-storey apartment building containing 161 units, and 139 row-housing units.

The first high-rise apartment designed for people over 65 has been started on Twelfth, between Granville and Hemlock, by Chalmers Foundation, formed by a group of members of Chalmers United Church. The 14-storey reinforced concrete structure will house up to 220. There will be apartments for single occupancy and 105 for couples at an estimated cost of \$1.6 million, fully equipped. The building has been designed by Carlberg Jackson Partners, Architects, for persons with limited vision and other physical handicaps.

Federal approval has been given for three Federal-Provincial public housing projects in Vancouver. Provided under the NHA and complementary Provincial legislation, three three-storey apartment buildings will be developed, each containing approximately equal numbers of one and two-bedroom units. The projects will consist of a total of approximately 135 units in built-up areas of the City's east end.

Victoria: A Federal-Provincial public housing project is to be constructed in Victoria. Provided under the NHA and complementary Provincial legislation, the project will consist of approximately 180 row-housing and apartment units with one, two, three or four bedrooms in each. The project will be built on an eight-acre site in the Rose-Blanshard urban renewal area.

The Call for design and construction proposals for 180 housing units in the Rose-

Blanshard urban renewal area has been published, to close on January 9, 1969. Estimated cost of the housing project has been set at \$2.7 million. If there are no serious delays, construction could start in late January with the first homes ready for occupancy by summer.



Yukon and Northwest Territories

Yellowknife, NWT: A construction and population boom is taking place in Yellowknife that is expected to last three to five years. Two main factors behind this are the new role of Yellowknife as capital of the Northwest Territories, and its development as a key center in the efforts of government and industry to discover the Arctic's resources and make their removal economically feasible. Eight major buildings are under construction with three more either calling for or considering tenders. Tenders are being called by CMHC and the territorial government for a home for the aged. Low-rental housing is also part of the picture. A 20-unit block should be taking shape over the next few months.

Cloverdale: La société Senior Citizens Housing of South Surrey, organisme sans but lucratif patronné par les succursales locales de la Légion canadienne, des Clubs Lions, Kiwanis et Kinsmen, ainsi que par les Knights of Columbus, bénéficiera d'un prêt de \$137,300 du gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCHL. Ce prêt aidera à construire un immeuble d'appartements de deux étages où pourront loger 36 personnes âgées, dans 14 studios et 11 appartements d'une chambre.

Haney: Un prêt de \$340,000 a été consenti aux termes de la LNH à la Maple Ridge Elderly Citizens' Housing Society, patronnée par un groupe de citoyens qui ont l'entier appui du conseil de ville. Le prêt sera utilisé pour construire un édifice de 10 étages qui logera 76 personnes âgées. Les 54 studios et 11 appartements à une chambre seront disposés autour d'un noyau central qui logera les services de l'édifice. Le bâtiment renfermera aussi un atelier de bricolage et un salon de détente hors-toit.

Kelowna: Huit logements d'une chambre seront construits en rajout à six logements en rangée déjà existants. Un prêt de \$30,900 a été consenti par le gouvernement fédéral à la Pleasantvale Homes Society, organisme sans but lucratif patronné par le club Rotary de Kelowna.

Ladysmith: Par l'entremise de la SCHL le gouvernement fédéral a accordé un prêt de \$76,473 à la Ladysmith Senior Citizens' Housing Society. Patronné par le club Lions de Ladysmith, cet organisme sans but lucratif construira un ensemble de maisons en rangée d'un étage sans sous-sol qui comprendront six studios et six unités d'une chambre qui pourront loger 18 personnes âgées.

Nanaimo: Un prêt qui permettra la construction d'un immeuble d'appartements de deux étages pouvant loger 16 personnes âgées a été accordé à la Mount Benson Senior Citizens' Housing Society. Patronné par la section locale de la Légion canadienne, cet organisme sans but lucratif a reçu un montant de \$72,142 par l'entremise de la SCHL.

Oliver: Le gouvernement fédéral a approuvé un prêt de \$42,500 en faveur de la Oliver Kiwanis Senior Citizens' Housing Society, organisme sans but lucratif patronné par le Club Kiwanis de l'endroit, en vue d'aider à construire huit logements pour y loger dix personnes âgées.

Prince Rupert: Un prêt de \$156,750 du gouvernement fédéral sera consenti à la Kaien Senior Citizens' Housing Society, organisme sans but lucratif patronné par la

ville, l'hôpital général de Prince Rupert et la succursale 27 de la Légion canadienne. Il permettra de construire un immeuble d'appartements de deux étages qui renfermera 22 studios et quatre logements complets de deux chambres où pourront loger 30 personnes âgées.

Trail: Le Trail Senior Citizens' Lodge Society, organisme sans but lucratif patronné et partiellement financé par les Clubs Rotary et Kiwanis de Trail, a reçu un prêt de \$225,965 du gouvernement fédéral. Cette somme sera utilisée au bénéfice des personnes âgées. Un édifice d'un étage pouvant loger 54 personnes sera construit. Les plans de cet édifice font voir qu'en plus de 18 chambres à un lit et de 18 chambres à deux lits, un espace est réservé pour une grande salle à manger, une cuisine et des solariums.

Vancouver: Un secteur de 47 acres dont 16 sont actuellement déblayées constitue une zone de rénovation urbaine. Située au nord de la rue Hastings entre l'avenue Heatley et la promenade Clark, cette zone était surtout occupée par des industries. On y trouvait aussi quelques résidences et édifices commerciaux. L'installation des services et la construction de certains autres ouvrages municipaux font partie des améliorations projetées dans cette zone. La ville a reçu à cette fin une contribution de \$265,325 du gouvernement fédéral. Plusieurs rues devront être élargies et redressées pour faciliter la circulation et d'autres seront fermées à la circulation pour être affectées à un autre usage.

Le gouvernement fédéral par l'entremise de la SCHL a accordé un contrat de \$3,762,359 à la Biely Construction Co. Ltd. de Vancouver pour la construction d'un ensemble d'habitations dans Vancouver suivant une entente fédérale-provinciale. Une maison d'appartements de 12 étages renfermera 161 logements et on construira 139 maisons en rangée.

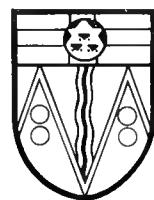
Un édifice de 14 étages pouvant loger au-delà de 220 personnes a été mis en chantier récemment à Vancouver. Les plans de cet édifice qui comprendra des appartements pour personnes seules et 105 logements pour des couples ont été préparés par la firme d'architectes Carlberg Jackson Partners. Édifié pour une somme d'environ 1.6 million de dollars, cet immeuble d'appartements sera le premier qui sera conçu pour des locataires de 65 ans et plus dont la vue est affaiblie ou qui sont autrement handicapés. La Chalmers Foundation, organisme formé par les membres de la Chalmers United Church sera responsable de ce foyer situé 12^e avenue entre les rues Grenville et Hemlock.

Trois ensembles de logements sociaux ont reçu l'approbation du gouvernement fédéral, à la suite d'une entente conclue avec celui de la province, selon les dispositions de la LNH et de la loi provinciale qui lui est complémentaire. Il est donc proposé de construire à Vancouver trois immeubles d'appartements de trois étages qui renfermeront chacun un nombre à peu près égal de

logements d'une et de deux chambres. L'ensemble représentera environ 135 nouvelles unités d'habitation qui s'ajouteront aux quartiers déjà occupés du secteur est de la ville.

Victoria: Une demande de soumission de plan et de prix de construction a été publiée en vue de réaliser 180 unités d'habitation dans le secteur Rose-Blanshard qui doit être rénové. La date limite de cet appel de soumissions est le 9 janvier 1969. On a estimé à environ 2.7 millions de dollars le coût de ces habitations. S'il ne se produit aucun retard grave, la construction pourra commencer à la fin de janvier et les premières maisons pourront être occupées au cours de l'été.

Un ensemble de logements sociaux subventionné par les gouvernements fédéral et provincial sera édifié à Victoria. Quelque 180 maisons en rangée et appartements seront construits sur un terrain de 8 acres situé dans la zone de rénovation urbaine Rose-Blanshard. Ces logements comprendront une, deux, trois et quatre chambres.



Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife, T.N.-O.: Il se produit en ce moment à Yellowknife un phénomène d'activité intense dans la construction et l'augmentation rapide de la population qui, selon les prévisions, durera de trois à cinq ans. Les deux principaux facteurs qui expliquent ce phénomène sont le nouveau rôle assumé par la ville de Yellowknife, devenue la capitale des Territoires du Nord-Ouest et son développement comme centre principal, en rapport avec les efforts déployés par le gouvernement et l'industrie pour découvrir les richesses de l'Arctique et en rendre le transport économiquement possible. Huit édifices principaux sont en voie de construction tandis que pour trois autres on a déjà fait des appels de soumissions ou l'on songe à en faire. La SCHL et le gouvernement des Territoires ont demandé des soumissions pour la construction d'un foyer destiné aux personnes âgées. La construction de logements à loyer modique fait aussi partie du programme. Il est possible aussi qu'un immeuble de 20 logements prenne forme au cours des quelques prochains mois.

Statistics

NHA assistance for rental projects for low income groups, Canada, 1946–1968 (Jan.–Sept.)¹

Données statistiques

Aide LNH pour des ensembles de logements à loyer destinés aux groupes à faible revenu, Canada, 1946–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	New housing – Nouveaux logements				Existing housing – Logements existants			
	Loans or projects	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000	Loans or projects	Units Unités de logement	Hostel beds Places dans un foyer	\$000
	Prêts ou projets				Prêts ou projets			
Loans to limited-dividend companies (section 16, NHA) – Prêts aux compagnies à dividendes limités (article 16 de la LNH)								
1946–1968 (Sept.) ²	Nfld. T.-N. P.E.I. Î.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	1 7 6 6 57 188 50 61 34 84 494	48 38 230 269 8,592 16,608 2,500 2,377 4,066 2,768 37,496	64 — — — — 102 17,846 751 — — 1,115	980 228 1,649 1,883 64,616 126,252 17,224 33,816 13,598 278,092	— — 1 — — 1 — — 4 6	— — 216 — — 154 — — 56 426	— — — — — — — — — 2,451
Loans to non-profit corporations (section 16A, NHA) – Prêts aux compagnies sans but lucratif (article 16A de la LNH)³								
1964–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. Î.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	1 13 4 7 42 37 46 54 3 63 270	— 209 91 33 490 1,589 707 329 25 1,261 4,734	45 172 208 316 2,379 2,149 913 1,681 82 1,108 9,053	257 2,899 2,041 2,165 19,615 23,421 9,799 11,688 528 11,524 83,937	— — — — 3 1 — 1 — 5 10	— — 220 1 — 5 22 — 1 9	— — 65 33 — 93 290 400 2,231
1967 – J/A/S O/N/D		18 32	408 473	707 1,681	7,169 14,169	— 2	— 2	— 117
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		7 21 32	74 233 462	263 964 1,155	1,984 6,704 10,544	2 — 3	— 21 — 54 — 124	44 278 790 278 841
Loans for public housing projects (section 35D, NHA) – Prêts pour des ensembles de logements publics (article 35D de la LNH)³								
1964–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Canada	1 7 2 1 210 221	160 86 200 285 16,732 17,463	— — — — 238 238	2,851 1,223 2,830 5,130 212,919 224,953	2 — — — 47 49	40 — — 28 3,677 3,745	— — — 504 45,005 46,100
1967 – J/A/S O/N/D		34 32	3,836 2,535	— —	49,941 37,275	1 —1	99 —21	1,262 —256
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		25 16 21	2,253 2,006 1,325	86 — 74	24,606 25,510 16,742	— 3 —	— 437 28	— 4,424 504
Federal-provincial rental housing projects (section 35A, NHA) – Ensembles fédéraux-provinciaux de logements à loyer (article 35A de la LNH)³								
1949–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. Î.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. N.W.T. T.duN.D. Canada	9 2 11 6 1 75 2 31 7 14 1 159	1,087 30 1,207 685 796 6,599 479 1,064 371 2,560 17 14,895	— — — — — — — — 57 — 57	12,483 357 13,964 5,963 7,997 65,432 5,397 11,183 4,170 25,322 171 152,439	— — 1 — — 2 — — 1 — 4	— — 8 — — 436 — — — 50 494	— — — — — — — — — — 3,116
1967 – J/A/S O/N/D		7 4	166 89	— —	2,162 1,169	1 —	50 —	525 —
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		6 6 8	239 366 466	— 57 —	3,034 4,013 5,309	— — —	— — —	— — —

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes 32 loans for 3,315 units in the amount of \$24,235,167 made to Housing Enterprises of Canada, Ltd.

³Data are shown for the periods for which the relevant legislation has been in effect.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend 32 prêts d'une valeur globale de \$24,235,167 consentis à la "Housing Enterprises of Canada, Ltd.", pour la construction de 3,315 logements.

³Les données indiquées portent sur les périodes au cours desquelles la législation pertinente a été en vigueur.

Urban renewal schemes under section 23A of the NHA,
Canada, 1964–1968 (Jan.–Sept.)¹

Programmes de rénovation urbaine aux termes de l'article
23A de la LNH, Canada, 1964–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council <i>Approuvés par décret</i>			Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>		Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles</i> (part fédérale) \$000
	Number of schemes <i>Nombre de programmes</i>	Federal contributions <i>Contributions fédérales</i> (\$000)	Completed <i>Parachevés</i>	In process at end of period <i>En cours, à la fin de la période</i>		
1964–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	5 — 6 4 39 33 5 7 10 17 126	94 — 75 97 638 992 145 76 169 276 2,562	2 — 2 1 5 10 1 3 5 7 36	3 — 4 3 34 23 4 4 5 10 90	70 — 44 67 132 511 99 35 98 156 1,212
1967 – J/A/S O/N/D		11 7	183 147	4 3	59 63	103 230
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		10 5 22	252 83 387	2 2 6	71 74 90	144 105 131

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal projects under sections 23B and 23C of
the NHA, Canada, 1948–1968 (Jan.–Sept.)¹

Projets de rénovation urbaine aux termes des articles 23B
et 23C de la LNH, Canada, 1948–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	Urban renewal projects to be implemented under section 23B of the NHA <i>Projets de rénovation urbaine à réaliser en vertu de</i> <i>l'article 23B de la LNH</i>						Loans to assist implementation under section 23C of the NHA <i>Prêts pour aider à la réalisation de projets aux termes de l'article 23C de la LNH</i>	
	Approved by order-in-council <i>Approuvés par décret</i>					Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles</i> (part fédérale) \$000		
Number of projects <i>Nombre de projets</i>	Area (acres) <i>Secteur (acres)</i>	Number of families displaced <i>Nombre de familles déplacées</i>	Estimated cost <i>Cout estimatif</i> \$000	Estimated net federal contribution <i>Contribution estimative nette du fédéral</i> \$000	Number of loans <i>Nombre de prêts</i>	\$000		
1948–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	2 — 5 3 7 17 1 2 1 10 48	191.0 — 83.2 166.5 381.1 744.0 72.0 18.5 21.0 108.7 1,786.0	394 — 1,289 1,241 5,354 6,684 845 41 482 1,603 17,933	4,456 — 18,494 25,853 99,565 142,637 8,750 762 6,611 17,369 324,497	1,942 — 7,641 11,155 37,674 54,900 3,200 235 2,762 5,893 125,402	15 — 4,888 2,299 8,428 24,281 2,780 139 1,902 4,653 49,385	1 — 2 1 2 2 2 — 1 3 14 1,291 885 2,864 2,304 4,825 2,133 — 737 664 15,703
1967 – J/A/S O/N/D		3 3	80.0 207.4	56 422	27,206 5,217	10,842 2,214	2,407 1,961	
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		1 3	79.1 206.0	1,411 738	30,921 27,967	12,642 11,749	2,152 2,660 2,666	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Federal-provincial housing for sale under section 35A of the NHA, 1953–1968 (Jan.–Sept.)¹

Logements fédéraux-provinciaux construits pour la vente en vertu de l'article 35A de la LNH, 1953–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period – Période	Nova Scotia Nouvelle-Écosse			Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard			Saskatchewan		
	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000	Loans Prêts	Units Logements	\$000
1953–1968 (Sept.)	203	1,575	7,780	16	140	714	17	94	240
1967 – J/A/S	4	19	120	—	—	—	8	61	163
O/N/D	21	120	720	—	—	—	—	—	—
1968 – J/F/M	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A/M/J	1	9	57	—	—	—	—	—	—
J/A/S	8	67	480	3	21	134	—	—	—

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Section 35E rental subsidy agreements on public housing projects approved by order-in-council, 1964–1968 (Jan.–Sept.)¹

Article 35E – Ententes visant les subventions de loyer à l'égard des ensembles de logements sociaux approuvés par décret, 1964–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	Number of agreements Nombre d'ententes	New construction Nouvelle construction		Acquisition of existing property Acquisition de propriétés existantes		Estimated annual federal contribution Contribution annuelle estimative du fédéral	
		Units Logements	Beds Lits	Units Logements	Beds Lits	Units Logements \$000	Beds Lits \$000
1964–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Ont. Ont. N.W.T. T. du N.-O. Canada	5 7 2 267 281	223 86 200 19,507 20,016	— — — 152 152	40 — — 3,270 3,310	— — — — —	120 40 122 7,116 7,398
1967 – J/A/S	—	34	4,421	—	99	—	1,364
O/N/D	—	38	2,966	—	—	—	1,112
1968 – J/F/M	—	19	3,623	—	—	—	1,122
A/M/J	—	19	1,785	—	40	—	660
J/A/S	—	31	1,493	74	—	—	536

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

Urban renewal studies under section 33(1)(h) of the NHA, Canada, 1955–1968 (Jan.–Sept.)¹

Etudes sur la rénovation urbaine en vertu de l'article 33(1)(h) de la LNH, Canada, 1955–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	Approved by order-in-council <i>Approuvées par décret</i>		Number of studies <i>Nombre d'études</i>		Actual expenditures (federal share) <i>Dépenses réelles (part fédérale)</i> \$000	
	Number of studies <i>Nombre d'études</i>	Federal contributions <i>Contributions fédérales</i> (\$000)	Completed <i>Parachevées</i>	In process at end of period <i>En cours, à la fin de la période</i>		
1955–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. Canada	4 — 13 4 46 50 12 38 ² 15 14 196	51 — 155 139 1,098 935 216 361 228 252 3,435	3 — 10 2 18 34 9 18 10 13 117	1 — 3 2 28 16 3 19 5 1 78	39 — 133 89 479 780 146 293 94 201 2,254
1967 – J/A/S O/N/D		3	65	6	63	119
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		10 6 4 30	132 145 22 561	8 12 7 8	65 59 56 78	128 165 172 113

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

²Includes one study subsequently discontinued.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.

²Comprend une étude abandonnée ultérieurement.

Federal-provincial land assembly projects under section 35A of the NHA, and federal loans for land acquisition under section 35C of the NHA, Canada, 1950–1968 (Jan.–Sept.)¹

Projets fédéraux-provinciaux d'aménagement de terrain, en vertu de l'article 35A de la LNH, et prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrain en vertu de l'article 35C de la LNH, Canada, 1950–1968 (Janv.–Sept.)¹

Period and area – Période et région	Section 35A Land assembly for housing purposes <i>Article 35A Aménagement de terrain à des fins d'habitation</i>					Federal loans for land acquisition under section 35C <i>Prêts du gouvernement fédéral pour l'acquisition de terrains aux termes de l'article 35C</i>		
	Number of lots <i>Nombre de terrains</i>			Estimated net federal contribution <i>Contribution estimative nette du fédéral</i> (\$000)	Number of loans <i>Nombre de prêts</i>			
	Approved by order-in-council <i>Approuvées par décret</i>	Developed <i>Aménagés</i>	Sold <i>Vendus</i>					
1950–1968 (Sept.)	Nfld. T.-N. P.E.I. I.-P.-É. N.S. N.-É. N.B. N.-B. Que. Qué. Ont. Ont. Man. Man. Sask. Sask. Alta. Alb. B.C. C.-B. N.W.T. T. du N.-O. Canada	2,457 — 114 671 — 17,585 — 2,205 — 1,482 204 24,718	1,599 — 114 151 — 11,431 — 997 — 1,290 204 15,786	1,440 — — 14 — 10,823 — 599 — 952 67 13,895	159 — 114 137 — 608 — 398 — 338 137 1,891	6,378 — 183 797 — 40,872 — 4,002 — 2,845 712 55,789	— — — — — 13 — — — — — 13 —	— — — — — 186 — — — — — 186
1967 – J/A/S O/N/D		955 527	560 77	274 260	1,606 1,423	2,274 1,804	— —	
1968 – J/F/M A/M/J J/A/S		115 44 1,188	234 144 493	128 146 129	1,529 1,527 1,891	281 151 5,131	1 5 — 21 19 59	

¹Annual data are net. Quarterly data are gross.

¹Données annuelles nettes. Données trimestrielles brutes.



**Voici l'une des 47,113
retraitées canadiennes logées
confortablement dans des apparte-
ments à loyers modiques,
financés par les pouvoirs publics.**

Toutefois,



**elle ignore tout
de la LNH**

Mais elle est excusable. Elle ne peut deviner que LNH signifie Loi nationale sur l'habitation. Et ce titre ne révèle pas toute la portée de cette loi du gouvernement fédéral.

Par exemple, c'est à l'initiative de la LNH qu'on doit un grand nombre de logements pour étudiants et d'habitations à loyers modiques destinées aux familles à revenu modeste. Cette loi fédérale devait inévitablement porter sur l'aménagement de terrains, la rénovation urbaine, ainsi que la recherche et l'innovation dans un bon nombre de domaines reliés à l'habitation. C'est encore la LNH qui a contribué à donner une nouvelle impulsion à la lutte qui s'impose contre la pollution de l'eau et du sol.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens, mais de les loger dans un milieu agréable.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
Organisme fédéral du logement au Canada

(2) 93
5198 nk